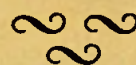


Journal
de la
Confédération
Musicale
de
France

~ PARIS ~

7
5



I
L
L
E

D
E

F
R
A
N
C
E

P
E
T
I
T
E

C
O
U
R
O
N
N
E

9
2

9
3

9
4



La vie musicale dans nos régions

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES 1987

PIANO

- L. DESCAVES & F. RIEUNIER : Approche de l'écriture contemporaine au piano
 - volume 1
- J. WUILLÈME : Sur un fil...
Éducation musicale complète pour jeunes enfants
Méthode simple et progressive préparatoire à l'étude du piano
 - cahier 1

ENSEIGNEMENT

- M.-J. BOURDEAUX : Nouvelles leçons de solfège rythmique
 - Cahier 2 : Préparatoire 2 - Élémentaire 1
 - Cahier 3 : Élémentaire 2 - Fin d'études 1
- R. CALMEL : Le tombeau de Gabriel Fauré pour la formation musicale (pour chanter - solfier - vocaliser - jouer ou danser)
(Livres de l'élève et du professeur)
- J. DAUCHY : 20 textes d'harmonie
 - Textes
 - Réalisations
- F.N.U.C.M.U. : Annales des épreuves de formation musicale
 - Cahier 4, 1^{re} série : janvier 1972 à mai-juin 1977
Préparatoire 2
 - Cahier 5, 1^{re} série : janvier 1972 à mai-juin 1977
Élémentaires 1 et 2
 - Cahier 8, 2^e série : janvier 1978 à mai-juin 1983
Débutants 1 et 2
 - Cahier 9, 2^e série : janvier 1978 à mai-juin 1983
Préparatoires 1 et 2
- J.-C. JOLLET : Jeux de rythmes... et jeux de clés
 - Volume 6 : Moyen (élémentaire 2)
 - Volume 9 : Préparation au Certificat d'aptitude musicale
- P. RIBOUR : Le solfège a rendez-vous avec le jazz, 14 leçons de solfège chanté (en jazz)
- M. RICQUIER : La lecture musicale par l'éducation de l'œil, méthode inspirée des techniques modernes de lecture rapide
- J. WUILLÈME : Sur un fil...
Éducation musicale complète pour jeunes enfants
Méthode simple et progressive préparatoire à l'étude du piano
 - Cahier 1

FLUTE

- F. BRU : Gammes sur des modes extra-européens pour flûte, gammes orientales au jazz en passant par Olivier Messiaen
- A. ROUMÉGUÈRE : Exercices journaliers

FLUTE A BEC

- A. KERUZORÉ - M. TELLIER - G. SCHARAPAN : Principes de la flûte à bec
 - Volume 1 : soprano

HAUTBOIS

- M. GIOT : L'ABC du jeune hautboïste
 - Cahier 2

CLARINETTE

- P.F. BOET : 7... à dire..., caprice étude pour clarinette solo
- M. FAILLENOT : 7 sonatines études pour clarinette solo

SAXOPHONE

- G. LACOUR : 12 esquisses dans le style contemporain pour saxophone seul (alto ou ténor)
- H. PRATI : Échelles modales d'après les modes à transpositions limitées d'Olivier Messiaen

TROMPETTE

- ARBAN : La grande méthode complète pour cornet à pistons et saxhorn, arrangée et augmentée pour la trompette par Maurice ANDRÉ et Michel RICQUIER
(traduite en anglais, allemand, japonais en volumes séparés)

COR

- D. BOURGUE : Techni-cor, exercices journaliers suivis de traits d'orchestre (bilingue)
 - Volume 1 : Flexibilités

TROMBONE

- Y. BORDÈRES : 35 petites études techniques
 - Cahier 3 : élémentaire-moyen
- Y. BORDÈRES : Spécial syncopes du classique au jazz en passant par le ragtime, 50 récréations progressives sur les syncopes pour trombone
- A. GOUDENHOOF : Aperçu du trombone basse double noix
 - Volume 3

TUBA

- D. DONDEYNE : 5 études pour tuba ou saxhorn basse et piano

VIOLON

- H. SCHRADIECK : 25 études Op. 1
(révision Pierre Doukan)
 - Cahier 2

HARPE

- M. ETCHEVERRY : Exercices pour harpe celtique et harpe sans pédales
 - Cahier 2 : agilité

PERCUSSION

- J.-C. JOLLET : 13 études-caprices pour vibraphone

CONTE OPÉRA POUR ENFANTS

- M.-L. LUCAS : Les notes magiciennes

JAZZ

- T. ALFEROFF LEHONGRE : Jazz, improviser, oui, mais comment ?
 - Volume 1
- P. RIBOUR : Le solfège a rendez-vous avec le jazz, 14 leçons de solfège chanté (en jazz)

COLLECTION PANORAMA

- Petits recueils d'œuvres écrites par des compositeurs contemporains pour les premières années de pratique instrumentale. Trois recueils par instrument (débutant, préparatoire, élémentaire).

Parution cette année de :

- CLARINETTE 1 : P. Florian, L. Robert, X. Darasse, J. Rueff, V. Bouduban
- CLARINETTE 2 : A. Borsari, J.-L. Martinet, D. Dondeyne, L. Petitgirard, C. Guyard
- CLARINETTE 3 : E. Denisov, I. Nodaïra, E. Lejet, J.L. Campana, P. Capdenat

ALTO 1 : E. Szönyi, A. Tansman, A. Bancquart, N. Bacri, S. Bozec

ALTO 2 : R. Falcinelli, F. Tournier, M. Merlet, J. Niblock,

ALTO 3 : F. Durieux, H. Tsang-Honei, M. Cecconi-Botella

GUIWARE 1 : P. Jansen, X. Hunfeld, P. Leroux, R. Creuze, J.-P. Leguay

GUIWARE 2 : Y. Bourrel, S.-K. Tzeng, S. Brotens, A. Kuster,

GUIWARE 3 : A. Damjanovic, J. de Mayer, G. Carré

En préparation : Hautbois, tuba, harpe, violon

87^e CONGRÈS C.M.F.

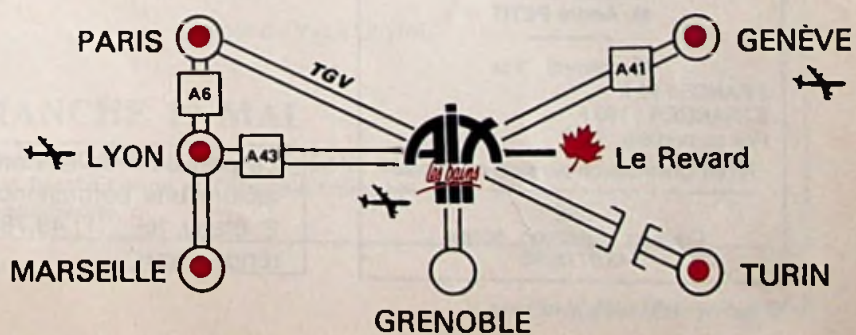
28 AVRIL - 1^{er} MAI 1988

AIX-LES-BAINS



Renseignements
Inscriptions et
Réservations hôtelières :

SERVICE DES CONGRÈS
BP 132
73101 AIX-LES-BAINS Cedex
Tél. 79.35.15.35 Télex 980 015



Sommaire

3 87^e Assemblée générale.

4 Albert Fasce.

6 Aunis et Saintonge
en Fête.

8 La vie musicale
dans nos régions.

51 Petites annonces.

52 Manifestations.

54 Palmarès du concours
d'excellence 1988.

56 Le prochain congrès
de la Wasbe.

Pour le bicentenaire
de la Révolution
58 Française.

60 Concours de composition.

63 Discothèque d'or.

66 Les Batteries-Fanfars.

68 Promenade à travers
nos régions.

121, rue Lafayette
75010 PARIS
Tél. : (16-1) 48.78.39.42

journal de la
Confédération
Musicale de
France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement : 1 an
FRANCE : 90 F
ETRANGER : 190 F
Prix au numéro : 20 F

N° de Commission paritaire en attente

CRÉ
Création, réalisation, édition
43.07.05.48

Editorial

Pour la première fois depuis 1983, année de la mise en place de la décentralisation, le congrès de la Confédération Musicale de France se déroulera en région.

En effet, notre Assemblée Générale sera l'hôte de la Fédération Régionale des sociétés musicales de Rhône Alpes, présidée par Maurice Adam.

Je remercie d'ores et déjà cette fédération régionale, son président et tous ses membres qui travaillent activement – je le sais – pour que ce premier congrès décentralisé soit une réussite.

Il est heureux que nous puissions organiser le Congrès ainsi cette année puisque la C.M.F. est un mouvement profondément enraciné dans chaque région française.

Les congressistes se retrouveront dans un cadre qui favorisera le travail et la réflexion. Il y aura, cette année, des ateliers, commissions de travail, qui aborderont des thèmes importants pour la vie culturelle de la C.M.F. : nos ensembles, les problèmes du répertoire, de la direction, le projet de la C.M.F. pour le bicentenaire de la Révolution Française...

A ce propos, je suis heureux d'informer toutes les sociétés musicales qui vont travailler à cette célébration, que la Confédération Musicale de France éditera, dès la rentrée, plusieurs pièces du répertoire de la Révolution Française ; chacun ainsi pourra travailler en toute efficacité à la concrétisation de notre projet.

Vous pourrez lire dans ce numéro le premier article d'une série sur la musique de la Révolution Française, que nous avons confiée à Frédéric Robert. Frédéric Robert est musicologue et spécialiste de cette période de l'histoire de la musique. Son nom n'est sans doute pas inconnu de certains de nos lecteurs puisqu'il a signé avec Désiré Dondeyne, aux éditions Lemoine, un Traité d'Orchestration qui fait toujours référence. Ces articles seront, j'en suis certain, d'excellents outils culturels pour votre préparation de la célébration du bicentenaire de la Révolution Française.

André PETIT

Le président de la Confédération Musicale de France, M. André Petit, assure une permanence au siège, 121, rue La Fayette, 75010 Paris. 2^e étage, tél. : (1) 48.78.39.42, tous les jeudis de 10 à 17 h et reçoit sur rendez-vous.

87^{ème} ASSEMBLEE GENERALE

ORDRE DU JOUR

VENDREDI 29 AVRIL 1988

A partir de 8 heures, accueil des congressistes ; Auditorium du Palais des Congrès, Aix-les-Bains.

- 9 h 00 :** Ouverture du Congrès.
Allocution de bienvenue de M. Maurice Adam, président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Région Rhône-Alpes.
Allocution du Président de la Confédération musicale de France, M. André Petit.
- 9 h 15 :** Rapport moral et d'activités du secrétaire général, M. Joseph Muller.
Vote de ce rapport.
- 10 h 00 :** Rapport financier par le trésorier national, M. Louis Gachassin.
Rapport de la Commission de vérification et contrôle des comptes.
Vote de ces rapports.
- 11 h 30 :** Visite officielle de l'exposition.
- 12 h 30 :** Déjeuner au restaurant La Rotonde.
- 14 h 15 :** Rapport de la Commission d'action culturelle, par Maître Charles Jay, président de la Commission d'action culturelle.
- 15 h 00 :** Réunion des « Ateliers-Commissions » de travail, dans les salles de Commissions du Palais des Congrès.
- 18 h 00 :** Suspension des travaux.
- 19 h 00 :** Dîner au restaurant La Rotonde.
- 21 h 00 :** Concert de l'Ensemble harmonique de la Ville de Lyon, à l'Auditorium du Palais des Congrès.
A l'issue du concert, une réception sera offerte par la Fédération Musicale de la Savoie.

SAMEDI 30 AVRIL 1988

- 9 h 00 :** Reprise des travaux. Grand Cercle du Casino.
Elections pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration.
- 10 h 00 :** Débats d'action culturelle.
Présentation des rapports et synthèse des « Ateliers-Commissions » de travail.
- 11 h 00 :** Interruption de séance.
Proclamation des résultats du vote (après la proclamation, le nouveau Conseil d'administration se réunira pour l'élection du Bureau).
- 11 h 15 :** Reprise des débats d'Action culturelle.
- 11 h 45 :** Présentation du bureau du Conseil d'administration.
- 12 h 00 :** Déjeuner au restaurant l'Ariana.
- 14 h 15 :** Reprise des travaux : Auditorium du Palais des Congrès.
Interventions des personnalités invitées.
Débats d'Action culturelle.
- 17 h 30 :** Conclusion des travaux et clôture de l'Assemblée Générale.
- 18 h 00 :** Concert de l'Orchestre du Conservatoire de Saint-Etienne, avec la participation du Cercle Philharmonique de Chambéry et de l'Ensemble Vocal d'Aix-les-Bains.
- 19 h 45 :** Apéritif offert par la municipalité d'Aix-les-Bains, au Casino.
- 20 h 45 :** Dîner dans les Salons du Casino.

CONCERT DU 29 AVRIL

A 20 h 30 au Centre des Congrès

- Ensemble Harmonique de la Ville de Lyon.
- « Festive », ouverture, de Dimitri Chostakovitch.
 - « Symphonie de l'eau », de Serge Lancen.
 - « Danses symphoniques », de Léonard Bernstein.
- Direction : Claude Lecointe.

CONCERT DU 30 AVRIL

A 18 h 00 au Casino Grand-Cercle

- Concert de l'Orchestre du Conservatoire de Saint-Etienne avec la participation du Cercle Philharmonique de Chambéry et de l'Ensemble Vocal d'Aix-les-Bains.
- Rossini : « Ouverture du Barbier de Séville », trois extraits, avec les solistes de la classe de chant.
- Beethoven : « Fantaisie Op 80 », pour chœurs, piano et orchestre.
- Direction : Yves Cayrol.

DIMANCHE 1^{er} MAI

Concours Chorales. Concerts par la Société des Accordéonistes de Saint-Etienne et l'Amicale trompettes de Fontaines-sur-Saône.

Albert FASCE



Albert Fasce est né le 15 mars 1930 à Marseille.

Il étudie le piano au Conservatoire de Dijon avec André Fleury, l'Harmonie avec Maître Dumas, l'Harmonie et Fugue avec Janine Rueff, Choral varié avec Alain Weber.

Il est chef de musique militaire en 1964, chef de musique principale des T.D.M. de 1976 à 1980, chef de musique des armées en 1978, chef de la musique de l'Air de Paris de 1980 à 1986.

Il compose en majorité pour instruments à vent :

Œuvres pour harmonie

- « Pastorale ».
- « Pièce pour piano et Harmonie » créée en Allemagne.
- « Petite Pièce pour Harmonie », en cours, éditée chez Molenaar's.
- « Evocations », œuvre imposée au Concours C.M.F. (division Excellence). Suite enregistrée par la Musique de l'Air (durée 15').
- « Prélude et Danse » (manuscrit).
- « Symphonietta ». Mention au Concours international de composition de 1983. Manuscrit.
- « Psaumes, pour Chœur d'hommes et Harmonie », œuvre écrite pour le Chœur de l'Armée; la première eut lieu en l'église des Invalides, le 4 décembre 1984 (durée 40').
- « Petite Symphonie ». Prix Van Doren 1986 au Concours International de Composition.
- « Prélude et Variation » (manuscrit).
- « Deux quintettes pour Saxophones » (un à l'étude).
- « Prélude et Final ».
- « Cantate de l'Arbre pour Chœur mixte et Harmonie » (durée 45'). Création prévue prochainement.
- « Prélude, Choral et Scherzo » (manuscrit).

- « Ciels » (Nocturnes) pour Harmonie.
- Orchestration pour Harmonie du Concerto de Trombone d'Ida Gotkowsky, créé par la Musique de l'Air.
- « Voyage Septuor des vents ».

Œuvres diverses pour instruments

En particulier, une pièce pour Cor d'Harmonie, éditée dans la collection Panorama et imposée aux concours des Conservatoires nationaux.

A signaler aussi deux œuvres originales pour Batterie-Fanfare :

- « Versailles », Suite dans le style du XVII^e siècle, difficile.

- « En forêt », Thème et Variations pour deux trompes, très difficile.

Ces deux œuvres ont été enregistrées par la Batterie-Fanfare de la Musique de l'Air.

- Quintette pour Quatuor à Cordes et Clarinette Si b sera créée à Chartres en août 1988.
- Thème et Variations pour Quatuor à Cordes et Clarinette Si b.
- Quatuor pour Piano, deux violons et Clarinette Si b.
- Quintette pour Piano, deux violons, Clarinette Si b et Flûte à Bec Alto ou Cor Anglais.

EVOCATIONS

Analyse

Suite de sept pièces et d'une fugue finale qui regroupe les thèmes et les rythmes initiaux. Suite qui est en réalité un poème symphonique ou bien même un concerto de timbre.

Cette œuvre a été inspirée par un voyage dans les Alpes où le compositeur a vécu une partie de son adolescence.

N° 1 Le préambule écrit dans un style « contemporain atonal » contient en partie la genèse de l'œuvre. Un thème important sous forme de trait véloce se présente. L'harmonie est une superposition de quartes et de tierces majeures qui donneront des accords particuliers de six et neufs « sons emploi orchestral » des cuivres.

N° 2 « Lucioles »

Jeux irisés de la lumière sur les cristaux de la pierre et de la glace.

Thème caractéristique au xylophone construit sur l'arpège de quarte qui se succédera comme une série jusqu'au milieu de la pièce, puis repris par mouvement contraire et rétrograde amènera un Tutti des anches à l'harmonie très dense et riche qui se terminera par une coda

N° 6 « Le paradis des Praz ».

C'est la scène au bord du ruisseau, en l'occurrence l'Arveyron, torrent qui naît de la mer de glace. C'est une promenade avec arrêt dans une buvette où l'on entend un orchestre jouant une valse très spéciale. La construction est curieuse. Le thème du ruisseau issu du premier trait

sous forme d'appels pastoraux pour enchaîner avec le numéro suivant. L'orchestration de ce numéro est très élaborée et très moderne. Difficile pour l'orchestre.

N° 3 « L'alpage abandonné ».

Mélodie mélancolique au saxophone alto solo soutenue par des grands accords de 15^e naturels. Coda au cor anglais.

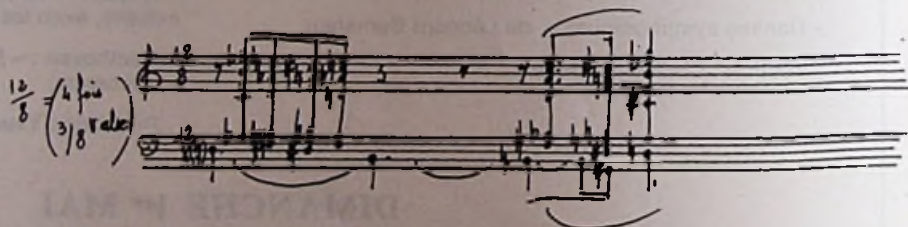
N° 4 « Ballet des Chardonnerets ».

Volx fugitifs des chardonnerets sur des cardères, grands chardons dans les prés. Enchaînement avec le numéro précédent par le cor solo sur des intervalles très délicats. Mélodie à trois flûtes dans un accord de 15^e naturel. Les thèmes ternaires deviennent de plus en plus rythmiques. Très chatoyant, ce numéro évoque l'atmosphère ravelienne dans le passage central.

N° 5 « Glaciers ».

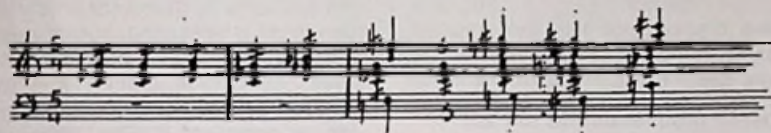
Numéro le plus intense, voire psychologiquement dramatique. Thème très dense au grave exposé par trois trombones et deux contre tubas sur un renversement d'un accord de 7^e mineure avec quinte diminuée et quarte augmentée.

du préambule aux clarinettes accompagnera un chant très intérieur aux cors et aux saxophones altos. Il sera soutenu par une harmonie de tierces majeures qui va évoluer de deux à trois sons. La valse à sept saxophones, dont un soprano, sera en accords parallèles de six et sept sons d'une harmonie très riche.



N° 7 «Epicéas».

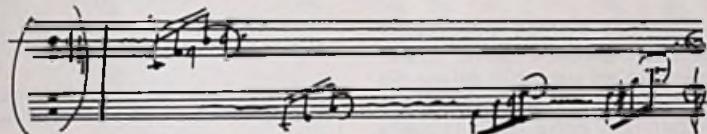
C'est le balancement de ces grands arbres où la couleur se fait rythme. Thème sur des accords mineurs aux 3 cors sou-



tenu par des accords très denses. Ecrit en 5/4, l'exécution est assez rapide et délicate.

N° 8 «Fugue».

Fugue très libre qui reliera les principaux rythmes et thèmes des différents numéros. Exposition «allegro rythmique» sur le thème du N° 2. Exposition non traditionnelle.



Une strette à 5 parties très écrites, avec accompagnement rythmique aux graves et aux timbales amènera le thème augmenté quatre fois à une grande péroraison triomphale.

PSAUMES

Cette œuvre pour récitant, chœur d'hommes, solistes et Orchestre d'Harmonie, n'est pas un oratorio ni une cantate, mais une sorte de fresque figurative : l'homme face à son destin. Où va la vie? Où va la mort?

Elle a pour genèse les psaumes 69-12-23-17-98-123 et 100.

La construction en est particulière et originale. Elle comprend deux idées générales qui forment osmose entre elles.

La première est représentée par la partie récitante, qui utilise le psaume 69 pour la douleur de l'homme, son désarroi, son inquiétude et son anxiété. Ce psaume 69 est divisé en six parties dans lesquelles s'intercalent successivement, des psaumes de prière et des psaumes d'action de grâce, ils font monter vers Dieu le cri de l'espérance et de la foi, ce qui représente la deuxième idée.

La partie récitante du psaume 69 est le fil conducteur de l'œuvre. Toute l'action

dramatique se précise et s'identifie au cours de cette partie. L'originalité de cette œuvre se situe à ce niveau. L'idée musicale génératrice va en effet se développer sous le texte récité, ce qui donne une grande unité à l'œuvre.

Les psaumes de prière et d'action de grâce n'affectent pas cette action dramatique, mais ils sont comme le reflet d'autres «moments» de l'histoire de l'homme : ils reflètent la sécurité, la paix, la confiance.

Ces psaumes utilisent les trois solistes du chœur d'hommes, ténor, baryton, basse, le chœur d'hommes et parfois des solistes de chœur.

L'orchestre d'Harmonie met en œuvre une palette orchestrale très riche puisque, en plus des instruments traditionnels, il fait appel à la flûte en sol, au contre-basson, à la petite trompette et au piano.

Cet orchestre intervient tout au long de l'œuvre et contribue ainsi à resserrer l'unité entre la partie récitante et les chœurs.

L'A.P.I.C. nous communique :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la parution d'un nouvel enregistrement de Michel Becquet avec accompagnement au piano. « Michel Becquet en récital » se présente sous la forme d'une K7 et la prise de son est effectuée en numérique.

Michel Becquet y interprète les plus belles œuvres du répertoire pour Trombone et Piano ; œuvres originales qui mettent en valeur les qualités naturelles de l'instrument, écrites par des compositeurs de différents pays Frigyes Hidas, Axel Jorgensen, Weber, Saint-Saens, Marc Lys, Arthur Pryor.

Cet enregistrement fait partie de l'une des multiples activités de Michel Becquet, qui se partage entre les nombreux concerts du Quatuor de Trombones de Paris, ses cours au Conservatoire

National Supérieur de Musique de Lyon et sa carrière internationale. En effet Michel Becquet va se produire :

- au mois de Mars en Suisse ;
- au mois de Mai aux Etats-Unis ;
- au mois de Juin en Italie et en URSS ;
- au mois de Juillet en Suisse et en Espagne ;
- au mois de Novembre au Japon... avant de retrouver les studios d'enregistrement pour préparer les prochains compacts discs dont nous vous reparlerons dans quelques semaines.

Nous espérons que vous passerez un agréable moment en écoutant cette cassette avant de pouvoir apprécier en direct au cours d'un concert dans votre région Michel Becquet ou le Quatuor de Trombones de Paris.

DISCOTHEQUE DES HALLES

A l'occasion d'une série de concerts par l'Ensemble Musique Vivante à l'Auditorium des Halles (27 avril et 14 juin), la Discothèque des Halles consacre une plaquette aux grands «classiques» de la Musique : Berio, Xenakis, Kagel, Stockhausen, «classiques» de la Musique Contemporaine.

Quatre textes de Xavier Lacavalerie, ainsi que des notices biographiques complètent ce travail. Document disponible à la Discothèque des Halles ou à la FNAC Forum.

Nous rappelons que la Discothèque des Halles tient à la disposition des amateurs de musique son service de prêt (quelque 40 000 documents sonores), un département «archives sonores» ainsi qu'une documentation imprimée très diversifiée (discographique, instrumentale, esthétique, biographique...) sur l'histoire des musiques et de leurs pratiques.

Cette Discothèque est ouverte, rappelons-le, depuis le 6 mai 1986, et offre gracieusement ses services.

D.A.A.S.M./C.M.F.

Nous présentons ci-dessous les épreuves que les candidats au diplôme d'aptitude pour l'animation des sociétés musicales de la session 1986-1987 ont eu à passer.

CULTURE GENERALE

Histoire de la Musique (programme commun).

Formes :

- la sonate
- le choral
- la musique sérielle et contemporaine.

Chef d'Orchestre :

- la musique instrumentale de Mozart
- le répertoire des ouvrages écrits pour musique d'harmonie.

Chef de Chœur :

- la musique vocale de J.S. Bach.

Liste des œuvres «analyse et direction» pour :

A) Analyse :

- «Spectre» de M. Decoust (conducteurs M. Castelain).
- «Concerto Grosso» de J.J. Werner (Ed. Billaudot).
- «Poème du feu», de I. Gotkowsky (M. Castelain).
- «Symphonie de Paris», de S. Lancen.

B) Direction d'orchestre :

- «Petite Symphonie de Gounod».
- «Symphonie de Paris» de S. Lancen.
- «Poème du feu», d'I. Gotkowsky.

Aunis et Saintonge en Fête

de Serge LANCEN

« Aunis et Saintonge en Fête », commandée par l'Union des sociétés musicales de Charente-Maritime, a été composée en décembre 1986.

Je devais écrire, en y incluant des thèmes folkloriques, une œuvre, pas trop difficile pour qu'elle puisse être aisément interprétée par des orchestres de degré moyen, et en plusieurs mouvements, pour que les jeunes puissent la jouer sans trop de fatigue.

Cette œuvre a été composée avec beaucoup de plaisir. Comment en serait-il autrement ? Je n'avais qu'à faire revivre musicalement toutes les impressions ressenties, en Charente-Maritime, quand je me rendis pour la première fois, deux ans plus tôt, et que je découvris ses sites touristiques, ses paysages lumineux dans une ambiance particulièrement amicale et chaleureuse d'un week-end consacré à l'essor de la Musique. Une vraie fête !

Le sujet en est simple : la découverte de l'Aunis et de la Saintonge, par un touriste dynamique, ravi de parcourir ces deux provinces ; suivi de l'allégresse d'un jour de fête.

1^{er} mouvement : Le lever du jour, le voyage, avec empressement, vers la ville de La Rochelle.

2^{ème} mouvement : Les séduisants paysages, les vignobles.

3^{ème} mouvement : La fête, un dimanche matin, le carillon.

Les thèmes folkloriques utilisés sont les suivants :

– dans le 1^{er} mouvement, « Les Filles de La Rochelle » : mesure 110.

– dans le 2^{ème} mouvement, « Plantons la vigne » : mesure 51 ; et, à la mesure 75, la surprenante « Circassienne », au caractère « java » de Paris et au caractère « mazurka » de Pologne.

Le Final débute par « La Youska ».

Premier mouvement (4 mn 05)

Le thème du lever du soleil (Thème 1 - mesures 1 à 44), est présenté par les clarinettes (ou bugles) et saxophones, sur une tenue grave de la dominante donnée par les basses et contrebasses, accompagnés par une timbale. De caractère noble, il débute pianissimo et progressivement la nuance s'élève ainsi que la mélodie, accompagnée de modulations, mais sans jamais s'éloigner des tonalités de un, deux ou trois bémols.

Le 2^{ème} thème (mesures 50 à 109) représente le déplacement et la joie du touriste. Il doit être interprété plein de gaieté. Il m'a plu de faire précéder sa venue, par un accompagnement plus

lent : = 108 contre : = 126 ; une manière d'accentuer son dynamisme. Ce même tempo doit être maintenu à l'arrivée des « Filles de La Rochelle ».

Deuxième mouvement (5 mn 20)

Précédé par le thème 2 (mesures 1 à 12) représentant notre voyageur, ce mouvement, opposé au précédent, est dominé par une mélodie lyrique (thème 4) jouée par les saxophones altos, ensuite renforcée par les flûtes, puis par l'ensemble de l'orchestre.

L'utilisation des thèmes folkloriques 5 et 6, ramène légèreté et gaieté, et, par opposition, met en valeur le retour du thème 4, en nuance FF. Le mouvement s'achève par une coda dans laquelle alternent les thèmes 4 et 5, accompagnés d'un decrescendo et d'un ritenu.

Troisième mouvement (3 mn 45)

En introduction, est utilisé le thème folklorique 7 (mesures 1 à 29) suivi, sur quatre mesures, d'un rappel du thème 2. Le Final s'achèvera sur le retour du thème 7, repris à un tempo plus élevé : = 132. Mais son épisode principal

est le thème 8, décrivant un carillon. Il demande la présence, autant que possible, de nombreux percussionnistes, avec : xylophone, glockenspiel (ou jeu de timbres), trois timbales, des cymbales, un gong, etc. Il offre l'utilisation de toutes percussions ; les sons les plus graves tombant sur le premier temps, les plus aigus, sur le deuxième et les médiums, sur le troisième. Bien qu'à trois temps, ce carillon accompagne un thème à quatre temps ; ce qui m'avait particulièrement amusé.

Je précise que ceci ne présente aucune difficulté d'exécution.

Je souhaite que soit bien respectée la nuance des accords donnés par les cuivres entre les mesures 42 et 70, et 79 et 82.

Aunis et Saintonge en Fête est dédié à l'Union des sociétés musicales de Charente-Maritime et à mes amis Jean-Louis Martin, de La Rochelle, et Claude Revolte, de Jonzac.

L'œuvre est éditée par Molenaar, qui prévoit prochainement son enregistrement sur disque.

Th. 1 J=72-80

Th. 2 J=126

Th. 3 J=126 Les Filles de La Rochelle

Th. 4 J=69-76

Th. 5 J=116 Plantons la vigne

Th. 6 J=138 La Circassienne

Th. 7 J=112 La Youska

Th. 8 J=60

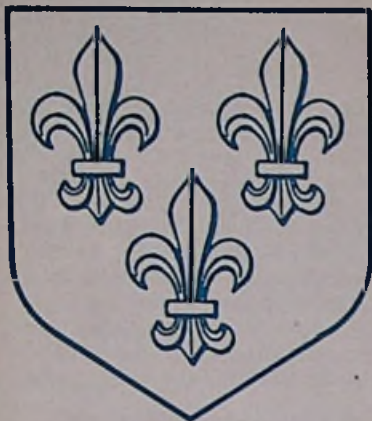
YAMAHA

ACOUSTIQUE

l'harmonie passion



YAMAHA MUSIQUE FRANCE BP70-77312 MARNE LA VALLEE CEDEX 3



LA VIE MUSICALE DANS NOS RÉGIONS

L'Union des Fédérations Musicales de la Région Ile-de-France

L'Union des Fédérations Musicales de l'Ile-de-France est l'une des plus anciennes parmi toutes les Fédérations de Sociétés Musicales d'Amateurs qui forment aujourd'hui la Confédération Musicale de France. Elle a en effet été fondée en 1853 par Eugène Delaporte,

qui fut le grand pionnier de la musique populaire au siècle dernier. Elle s'appelait alors Association des Chorales de Paris et du Département de la Seine. En 1903, elle modifie ses statuts et devient la Fédération des Sociétés Musicales de la Seine et de la Seine-et-

Oise. En 1966, à la suite de la création des nouveaux départements de la Région Parisienne, elle modifie une nouvelle fois son titre et devient la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France.

Enfin, tout récemment, à l'occasion d'une refonte de ses statuts, elle a pris le titre de l'Union des Fédérations Musicales de l'IDF regroupant sous sa tutelle les fédérations départementales (75, 92, 93, 94, petite couronne, et 77, 78, 91, 95, grande couronne et 253 sociétés.

Après Eugène Delaporte, notre Fédération a eu pour présidents :

- de 1875 à 1924 : Paul Lamarre
- de 1924 à 1930 : Paul Brevannes
- de 1930 à 1953 : Arthur Manouvrier
- de 1953 à 1970 : Henri Hugonnet
- de 1970 à 1971 : Maurice Brun, qui eut une belle mort de musicien, puisqu'il décéda subitement le 6 juin 1971, alors qu'il venait de diriger les morceaux d'ensemble à la fin du Festival d'Epina-sur-Seine
- de 1971 à mars 1981 : Paul Pin
- mars 1981 à nos jours : Guy Meissonier

Le Conseil d'Administration est composé de :

Président : G. Meissonier (Yvelines)

Vice-Présidents délégués : G. Louet (Essonne)
D. Quinchon (Seine-et-Marne)
G. W. Leconte (Essonne)
M. Briquet (Seine-et-Marne)

Secrétaire général : décédé en octobre 1987, réélection lors de l'A.G. 1988

Secrétaire-Adjoint : J. M. Barthomeuf (Yvelines)

Trésorier : R. Rivet (Essonne)

Trésorier adjoint : B. Chouteau (Hauts-de-Seine)

Délégué aux Médailles : J. N. Remy (Seine-et-Marne)

Membres : Mme Huys, Mme Dubus, Lemerrier (75)

Laurent (77), Fillon (78), Liot (92), Bergemer, J. C. Roger, Levieux, Vuilmet (93), Pasquier, Guillerme, Robillard (94), Duhamel, Monti, Mme Drevault (95).

Présidents des Fédérations Musicales Départementales

(75) Mme Huys	(91) M. Louet	(94) M. Pasquier
(77) M. Quinchon	(92) M. Chouteau	(95) M. Duhamel
(78) M. Meissonier	(93) M. Roger	

Quid de notre enseignement musical, où en sommes-nous ?

Le plus difficile au fil des années, c'est de prendre conscience de l'évolution rapide du comportement de notre Société, tant sur le plan culturel, qu'industriel et scientifique. A une époque où la « communication » est devenue chose courante et que l'audio-visuel grignote petit à petit la vie familiale, notre propre paresse s'installe sournoisement et nos volontés semblent perdre de leur énergie au profit d'une apathie et d'un égoïsme qui nous dessert bien plus qu'il nous enrichit !

Voilà déjà 25 ans, alors que j'alertais la Confédération Musicale de France sur nos difficultés (et je n'étais pas le seul !), j'écrivais une série d'articles dans le journal du Sud-Ouest sur l'avenir de nos sociétés musicales.

Il apparaît qu'aujourd'hui nous ayons toujours les mêmes problèmes — je veux parler de ceux que nos directeurs connaissent bien et il n'est nul besoin de les citer ! Si nous n'y prenons garde, bientôt la Marseillaise sera interprétée par des disques compacts et nos sociétés d'amateurs, qui apportaient la vie dans nos petites communes, ne seront plus qu'un beau souvenir. Seules resteront en piste les grandes formations professionnelles subventionnées, lesquelles seront bien incapables, et pour cause, d'assurer les services et nos fêtes locales...

Après ce préambule quelque peu pessimiste, il semblerait cependant que notre horizon s'éclaircisse de quelques leurs d'espoir. Si le mot « Union » a

été employé bien souvent, reconnaissons toutefois qu'il fut bien plus un vœu qu'une réalité !

Aujourd'hui, alors que nos dirigeants se rencontrent et dialoguent, nous pensons qu'il devient urgent qu'ils trouvent ensemble une plate-forme commune, tout en conservant leur propre personnalité. Il est certain que la Confédération Musicale de France qui continue à maintenir cet esprit de fraternité et à développer l'enseignement musical de nos enfants, a pris conscience justement de cette évolution et recherche avec ses partenaires (telle la Fédération Nationale des conservatoires municipaux) un terrain d'entente pour planifier cet enseignement.

Comme chacun le sait, ces grandes associations musicales à caractère national se sont substituées aux pouvoirs publics pour apporter à nos enfants cette éducation musicale qui leur fait tant défaut. Il s'agit là d'un constat. Nous pensons tous cependant qu'il y a là une anomalie et que les écoles primaires auraient dû, depuis longtemps, pourvoir à cette lacune ! C'est bien « ça » le drame. Contrairement à ce que nous pourrions penser, les écoles ou les conservatoires de Musique dépendent de la Fédération Nationale des Unions des Conservatoires Municipaux (F.N.U.C.M.U.), sans oublier ceux de Paris.», n'ont pas été créés pour « fabriquer » des professionnels, mais beaucoup plus prosaïquement pour apporter simplement l'amour et la connaissance de la Musique à nos enfants et ce, au même titre que la C.M.F. ou d'autres organismes (je pense en particulier à l'Union des fanfares). Le jour où nos élèves instrumentistes seront conseillés et guidés, ils rejoindront peut-être nos harmonies ou nos fanfares. Déjà de nombreux établissements ont compris la démarche. En Ile-de-France, région difficile s'il en est une, des mains se sont tendues. Souhaitons que cela continue et que les contacts se multiplient.

Comme chacun le sait, notre Union des Fédérations Musicales de la région Ile-de-France depuis des années organise des stages : stage de perfectionnement en orchestre d'harmonie et direction d'orchestre, stage de perfectionnement pour les plectres à Argenteuil, stage d'anches à la Ferté-Alais, stage de cuivres à Mennecy, de perfectionnement en instruments à vent en Yvelines, en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise... la liste serait longue s'il fallait tous les énumérer, tout ceci pour démontrer, s'il en était encore besoin que chacun œuvre avec persévérance et une foi profonde, mais aussi que chacun se sent bien seul... Je ne parlerai pas des difficultés rencontrées pour

réunir les sommes d'argent nécessaires à la mise en place de ces stages... oui, il faut y croire ! C'est justement sur le terrain que nous avons besoin de munitions... là où l'on se bat ! Quand on pense à nos amis de l'ombre, qui encore aujourd'hui, enseignent l'ABC de la musique à nos enfants... bénévolement ! Notre pays mériterait mieux. Enfin, il y aurait lieu de penser aussi à nos municipalités qui aident financièrement leur société à la mesure de leurs moyens, au financement aussi de leur conservatoire ou école de musique... nos municipalités doivent commencer à se poser quelques questions sur le problème voyant, d'une part le coût important des écoles, et leur société locale bien souvent « battre de l'aile ». Il est des non-sens qu'il sera difficile de faire « avaler » à nos édiles !

Nous ne pouvons que souhaiter que cette Union, qui est en train de naître, apporte la solution ou du moins une bonne partie de celle-ci, à cet important problème qu'est la formation musicale.

Déjà, dans nos beaux départements de l'Ile-de-France, des hommes se sont attelés à cette tâche. Ils ont réussi ce qui, encore hier, semblait impossible. Alors ? Une chose nous chagrine cependant : alors que nous avons tous donné quelques preuves de notre efficacité, et bien souvent gracieusement, nous comprenons mal cette profusion d'institutions para-gouvernementales qui englobent un budget invraisemblable en papier glacé ou dans des grands « événements-spectacles »... alors que nous sommes encore à la recherche de quelques sous pour payer notre jury du dernier examen ! Il est souvent difficile de comprendre le pourquoi des choses !

La véritable union faisant la véritable force, nous pourrions devenir des partenaires importants et, qui sait ? se faire entendre. Depuis des lustres, des personnalités ont essayé de structurer l'éducation musicale. Le maître Marcel

Landowski s'est lui-même attaché à résoudre ce problème et il y travaille encore. Deux cents millions viennent d'être débloqués pour la Musique... où vont-ils aller ? Soyons sérieux. Qui en France, depuis des décennies, a pris en main l'éducation musicale, sinon la C.M.F.. Pourquoi nos pouvoirs publics ne reconnaîtraient-ils pas l'évidence même ? Quelle belle victoire cela serait pour nos enfants et la musique... et quel noble thème à défendre pour une campagne électorale... en sol majeur bien entendu, et toutes tendances confondues ; il faut bien en rire ! Attendons cette volonté politique qui aura le courage de prendre à bras le corps ce problème. Quel média, radio, presse ou télévision se décidera à promouvoir, à soutenir, à diffuser, à faire reconnaître... allons, le jour de gloire est peut-être arrivé.

Gérard W. LECONTE
Président d'Honneur,
fondateur de l'Union
des Conservatoires municipaux
de l'Essonne
Vice-Président de l'Union
des Fédérations Musicales
de la région d'Ile-de-France.

Texte approuvé par :

G. Meissonier, président de l'U.F.M.R.I.F., président Fédération musicale des Yvelines.

G. Louet, vice-président de l'U.F.M.R.I.F., président Fédération Musicale de l'Essonne.

M. Briquet, vice-président de l'U.F.M.R.I.F., vice-président Fédération Musicale de Seine-et-Marne.

M. Quinchon, vice-président de l'U.F.M.R.I.F., président Fédération Musicale de Seine-et-Marne, et les membres du Conseil d'administration.

La F.N.U.C.M.U.⁽¹⁾ en Ile-de-France

Structurée au plan départemental au travers de ses sept Unions de Conservatoires créées depuis 1968 par leurs Conseils généraux respectifs, l'Union Régionale d'Ile-de-France (U.R.I.F.) est la principale composante de la Fédération Nationale des Conservatoires (F.N.U.C.M.U.).

Les grands principes adoptés pour la démarche pédagogique de l'Union Régionale reposent sur deux idées directrices :

- toutes les décisions de choix pédagogique ou de programme sont prises en collégialité par des commissions uniquement composées de spécialistes de haut niveau ;

- on ne peut atteindre à une cohérence de l'enseignement comme, à une harmonisation des différents niveaux, sans que soient mis en place des « lieux de rencontres ». Les examens annuels centralisés organisés par les Unions départementales et certains régionaux du niveau Excellence qui relèvent de l'U.R.I.F., constituent le meilleur de ces « lieux de rencontres ».

Le rapprochement en cours entre la F.N.U.C.M.U. et la C.M.F. devra permettre une simplification comme un approfondissement de ces types de démarches.

D'autre part, c'est encore l'Union Régionale (U.R.I.F.) qui réalise actuellement deux innovations de nature à aider les écoles :

- à l'échelon de leur gestion administrative, élaboration d'un logiciel informatique, développant plusieurs versions selon la nature et la dimension des écoles (Conservatoires de Région, écoles municipales, associations, ...)
- au niveau pédagogique, mise sur orbite d'une méthode d'initiation à l'intention des très jeunes enfants

(1) Fédération Nationale des Unions de Conservatoires Municipaux.



Ile-de-France

Les Conservatoires Municipaux de la Ville de Paris

Un peu d'histoire

En 1950 est créé le premier conservatoire d'arrondissement de Paris, à l'initiative du Maire du X^e arrondissement, M. André Allard. D'autres arrondissements suivent rapidement cet exemple, ils sont sept en mai 1961 et se regroupent au sein de l'Union des Conservatoires Municipaux de Paris afin de coordonner leur gestion, d'organiser les examens et concours. Depuis 1976, fonctionnent dix-sept conservatoires, pour vingt arrondissements (le Conservatoire du Centre regroupe les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements).

Les cours étaient jusqu'alors donnés dans les écoles et mairies. La Ville de Paris prend la décision de doter ses conservatoires de locaux indépendants. Cet ambitieux programme : équiper dix-sept bâtiments pour abriter des Conservatoires est dans sa phase finale de réalisation : le conservatoire du XIX^e, dernière œuvre de l'Architecte Fernand Pouillon a été inaugurée fin 1987.

Quatorze conservatoires ont actuellement des locaux fonctionnels, leur permettant de prodiguer leur enseignement dans les meilleures conditions.

L'enseignement.

Les dix-sept conservatoires de la Ville de Paris accueillent 16 200 élèves âgés de 5 à 28 ans : 13 500 en musique, 2 200 en danse et 500 en art dramatique.

650 professeurs dispensent aux élèves un enseignement de qualité pour les jeunes parisiens attirés par les disciplines artistiques (49 au total).

Les plus doués de ces élèves trouveront dans ces conservatoires des cours supérieurs les préparant efficacement aux filières professionnelles (Conservatoires Nationaux Supérieur de Paris et Lyon) et à la vie professionnelle (recrutement dans les orchestres, troupes de danse, et compagnies théâtrales).

Depuis 1979, la Ville de Paris s'efforce d'effectuer une réforme pédagogique et administrative des Conservatoires :

- par une mise à jour progressive des règlements pédagogiques ;
- par un renouvellement des méthodes d'enseignement ;
- par une harmonisation du recrutement du personnel : directeurs, professeurs accompagnateurs sont choisis sur des listes d'aptitude éta

préparant l'entrée dans le cursus traditionnel de formation musicale.

Mais bien d'autres activités devraient être développées en faveur des écoles de musique et des conservatoires, particulièrement en ce qui concerne la concertation entre les enseignants qui sont demandeurs de rencontres de nature à confronter les différentes conceptions d'enseignement.

Nul doute que dans cet ordre d'idées et à l'échelon de notre Région d'Ile-de-France, diverses initiatives pourraient donner naissance à d'heureuses réalisations communes à nos deux fédérations.

C'est un des vœux que je formule en ce début d'année pour mieux montrer le caractère irremplaçable que représente le rôle assumé en matière culturelle par le monde associatif.

M. GEVAUDAN
Président de la F.N.U.C.M.U.

*Pour tous ceux qui sont engagés dans les métiers de la musique,
une analyse musicale vivante, un document de référence et un outil de formation*

ANALYSE MUSICALE

Revue publiée sous l'égide de la Société Française d'Analyse Musicale



Chaque trimestre

N° 10 - JANVIER 1988

80 pages grand format

*Des chasseurs pygmées à Glenn Gould,
de la technique à l'expression, de l'analyse à la pédagogie*

GESTE ET MUSIQUE

J. MOLINO : Vers une anthropologie de la musique. - S. AROM : Du pied à la main : fondements métriques des musiques pygmées. - D. ROUITZ : Pédagogie du geste du chef. - H.C. FANTAPIÉ : Analyse de la partition et direction d'orchestre. - S. CAILLAT : La gestique du chef de chœur. - G. MANTEL : Le jeu de l'instrumentiste à cordes. - F. DELALANDE : La gestique de G. Gould : un outil d'analyse. - G. GANVERT : Pédagogie gestique de la guitare.

Analyse appliquée

Un modèle informatique de la 1^{re} pièce pour quatuor à cordes de Stravinsky
Un texte fondamental sur une recherche d'A. RIOTTE et M. MESNAGE

Rubrique pratique

J. LAURENS : Des handicaps phonétiques aux carences lyriques du chant français
Un diagnostic sans complaisance, des propositions rééducatives précises

Rappel des thèmes des numéros parus (1 à 9)

- N° 1 Écoute et Analyse. N° 2 Méthodes et applications de l'analyse musicale. N° 3 Le timbre : forme, espace, écriture.
N° 4 Analyse comparée : musique, peinture, littérature. N° 5 Analyse et pédagogie. N° 6 L'espace-temps musical
N° 7 L'interprétation en question. N° 8 Musique et mouvement. N° 9 Voix et instrument.

Ventes et abonnements : Analyse Musicale, 11, rue Saint-Augustin, 75002 Paris. Tél. : (1) 42-61-90-79

France : Abt 4 n°s : 235 F le n° 75 F Série 1 à 4 : 185 F le n° 60 F Série 5 à 8 : 225 F le n° 70 F
Étranger : Abt 4 n°s : 280 FF. le n° 90 FF. Série 1 à 4 : 220 FF, le n° 70 FF. Série 5 à 8 : 280 FF, le n° 90 FF

ATTENTION : Nous prions nos abonnés ÉTRANGER de nous régler exclusivement en FRANCS FRANÇAIS

blies par des commissions spécialisées ;

- par la réalisation de stages de formation permanente financés par la participation à la formation continue due par les conservatoires.

Ces tâches sont confiées à des inspecteurs spécialisés, chacun dans l'un des trois domaines : musique, danse et art dramatique.

La musique

De la flûte à bec à l'accordéon, en passant par le contrepoint et la comédie musicale, 42 disciplines musicales, individuelles ou collectives, sont enseignées dans les dix-sept conservatoires d'arrondissement de la Ville de Paris où une classe d'initiation musicale est proposée dès l'âge de 5 ans.

En 1987-1988, des stages ont été instaurés à l'intention des élèves des niveaux supérieurs : art lyrique avec Mady Mesplé, et direction d'orchestre avec Jean-Jacques Werner. Ce dernier a été appelé en 1987 à la Ville de Paris pour diriger la classe d'orchestre inter-conservatoires, qui vient de donner son premier concert en hommage à Daniel Lesur, sous l'appellation « Orchestre des Conservatoires de la Ville de Paris ».

La danse

Un enseignement chorégraphique diversifié est proposé aux jeunes de 6 à 20 ans : danse classique, académique, danse moderne, contemporaine, danse de caractère, danse de jazz et claquettes.

Comme pour la musique, des classes d'initiation fonctionnent de 6 à 8 ans. La pédagogie mise en œuvre dans les conservatoires apporte aux élèves une excellente technicité, mais aussi une culture personnelle leur permettant de s'exprimer avec musicalité et sens de spectacle.

Aux jeunes danseurs de 9 à 16 ans et désirant entrer dans la profession, sont proposés depuis 1981, les cours du Conservatoire de danse Marius Petipa, dirigé par Claire Sombert, inspectrice de la danse dans les conservatoires d'arrondissement. Cette formation est dispensée à mi-temps durant 6 années dans les locaux de la Maison des Conservatoires, des Conservatoires du Centre, des 5^e et 9^e arrondissements.

C.D.M.P., 15, rue Jean-Lantier, 75001 Paris — Tél. : 42.36.87.12.

L'Art Dramatique

A l'issue de leurs études dans les conservatoires, les élèves désirant exercer la profession de comédien ont la possibilité de suivre la classe supérieure d'art dramatique proposée aux jeunes gens de 18 à 28 ans, pour un perfectionnement de haut niveau pendant deux ans, dans le cadre de la Maison des Conservatoires — 12, place Carrée, au Nouveau Forum des Halles à 75001 Paris — Tél. : 42.33.13.01.

Cette classe est dirigée par Jean-Laurent Cochet, inspecteur d'art dramatique dans les conservatoires d'arrondissement.

Le Fonctionnement

Gérés par des associations de la loi 1901 et subventionnés par la Ville de Paris à concurrence de 85 % de leur budget, ces établissements sont régis par des statuts-types adoptés par le Conseil de Paris en 1979 puis modifiés par son vote du 27 juin 1983 à la suite de la réforme administrative introduite par la loi du 31 décembre 1982.

Les nouvelles dispositions de ces statuts favorisent la collaboration entre élus et personnalités locales et représentants de l'administration municipale, présents dans les Conseils d'administration, et sauvegardent le nécessaire rattachement financier, administratif et pédagogique des établissements à la Mairie de Paris.

La Ville de Paris apporte son aide également :

- en attribuant chaque année des

bourses aux élèves des conservatoires ;

- en accordant des subventions exceptionnelles permettant aux conservatoires d'organiser conformément à leur mission pédagogique, des animations musicales en milieu scolaire ;
- par la création d'une « Maison des Conservatoires » au Nouveau Forum des Halles : cet établissement, ouvert à l'automne 1985, a pour rôle de favoriser le travail d'ensemble des élèves par l'accueil des initiatives communes aux conservatoires, les formations musicales et examens centralisés. Une bibliothèque de partitions et d'ouvrages spécialisés y accueille élèves et professeurs ;
- cet équipement est doté d'une régie son au matériel perfectionné, permettant de dispenser des cours de technique du son aux élèves des conservatoires.

Maison des Conservatoires : 12, place Carrée, Porte Saint-Eustache, 75001 Paris — Tél. : 42.33.13.01.

Pour mémoire

La Bibliothèque de la Confédération Musicale de France vous propose de nombreux ouvrages — musique instrumentale (toutes disciplines), partitions et matériels pour orchestre d'harmonie, orchestre de fanfare, batterie-fanfare, musique chorale, etc.

La Bibliothèque est régulièrement approvisionnée avec les nouvelles partitions proposées par les éditeurs.

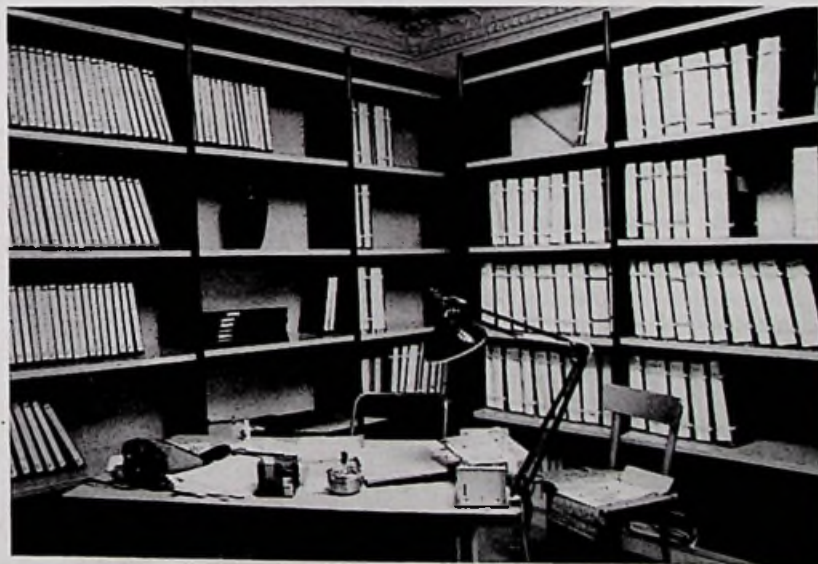
Elle propose également des ouvrages pédagogiques sur la formation musicale, des traités d'orchestration, histoires de la musique... ainsi que de nombreux enregistrements.

Tous ces documents sont consultables sur place, dans les locaux du Centre Culturel Albert-Ehrmann, 103, boulevard Magenta à Paris (10^e).

Les services proposés par la Bibliothèque de la Confédération Musicale de France sont gratuits.

La Bibliothèque est accessible tous les jours ouvrables de 9 h à 17 h 30.

S'adresser à la C.M.F. 121, rue La Fayette, 75010 Paris (2^e étage).
Téléphone : 48.78.39.42 et 48.74.05.57.





Ile-de-France

Orchestre National d'Ile-de-France

Destiné à « faire rayonner la vie musicale dans les domaines symphoniques, lyriques, chorégraphiques et instrumentaux, tant au niveau régional que national et international », voici treize années que l'Orchestre National d'Ile-de-France, fort désormais de 76 musiciens permanents, remplit ainsi la mission de diffusion qui lui fut confiée à sa création par Marcel Landowski et les autres élus de l'Ile-de-France.

Sous la conduite de Jacques Mercier, son directeur artistique, chef permanent depuis septembre 1982, subventionné paritairement par la Région Ile-de-France et le ministère de la Culture et de la Communication depuis le 1^{er} janvier 1985, l'Orchestre National de l'Ile-de-France se produit en priorité dans les villes de la région Parisienne, assurant habituellement en formation symphonique ou en « géométrie variable » près d'une centaine de concerts « décentralisés » dans des salles où le public local va s'accroissant, renforçant par ailleurs son action éducative auprès des élèves des écoles.

Grâce à une politique de diversification des programmes, d'invitation de chefs et de solistes de renom ou au talent prometteur, l'Orchestre National d'Ile-de-France a réussi à étendre progressivement son champ d'activité en effectuant, outre sa mission régionale, un certain nombre d'opérations exceptionnelles et de concerts hors région. Quant aux prestations régulières de l'Orchestre Salle Pleyel comme dans certains « points forts » de la région capitale, elles lui permettent de se constituer peu à peu un public de fidèles à l'instar des autres grands orchestres nationaux de région qui bénéficient pour la plupart d'une « Ville-support » unique.

Attestant du dynamisme et de la qualité d'une formation en plein essor, les sollicitations dont l'Orchestre National d'Ile-de-France fait l'objet ont permis à la saison artistique 1968 - 1987 d'être jalonnée d'événements musicaux de tout premier ordre : sortie du film « La



Femme de ma Vie » de Régis Warnier avec Jane Birkin, Christophe Malavoy et Jean-Louis Trintignant, centenaire Villa-Lobos à l'UNESCO, tournée de l'Oratorio « Mors et Vita » de Charles Gounod en liaison avec la Ville de Saint-Cloud et l'ADIAM 92, Printemps de Bourges au cours duquel l'Orchestre a été invité à donner la 9^e Symphonie de Beethoven puis à accompagner John Mac Laughlin et Ray Charles devant près de 14 000 personnes, Festival de

Saint-Denis avec Katia Ricciarelli et Nathalie Stutzmann, Festival du Cinéma de Corbeil-Essonne avec Ennio Morricone dirigeant ses œuvres, reprise enfin à la Villa Médicis de Rome de la Suite Symphonique d'Antoine Duhamel et Pierre Jansen, accompagnant le film « Intolérance » de D. M. Griffith.

Siège Social — Services Administratifs
8, Rue Marcel Bonnet, 94230 Cachan
Tél. (1) 45 47 53 53



Fédération Musicale de Paris

Président : Mme J. Huys

Introduction

La fin du siècle dernier fut marquée dans notre pays par un développement extraordinaire de la musique populaire de groupe. Paris n'échappe pas à ce phénomène qui la concrétisa par l'avènement d'associations prestigieuses (et toujours présentes) telles notamment :

- La sirène de Paris, 1874 ;
- La Lyre de Montmartre (Chorale) 1878 ;
- L'harmonie du chemin de fer du nord, 1893.

A cette époque lointaine, la plupart des formations constituées survivaient grâce à une forme de mécénat aujourd'hui en voie de disparition.

Leurs prestations, y compris celles données dans les parcs et jardins de la capitale servaient grandement leur image de marque, animaient la cité... mais ne remplissait pas leur caisse parce que dispensées sans contrepartie financière.

Cette activité en faveur de la musique populaire était évidemment très appréciée de nos édiles qui l'encourageaient « de la voix et du geste » sans plus, compte tenu que les associations agissaient en ordre dispersé, sans aucune coordination. Le Conseil municipal, plein de bonnes intentions, n'attendait, pour mieux faire, qu'un interlocuteur dûment mandaté par ses pairs.

Historique

Décembre 1903. — Un homme remarquable Alexis Boidot, architecte, officier d'académie et de surcroit président de l'Harmonie de Montmartre (société disparue il y a une dizaine d'année) bat le rappel des formations parisiennes d'amateurs susceptibles de se produire en plein air. Dix associations répondent à son appel, essentiellement orchestre d'harmonie et fanfares.

25 mai 1904. — L'Union des Sociétés Musicales de Paris voit le jour. Cette date marque le début d'une collaboration étroite et cordiale avec les élus de la Ville de Paris, collaboration qui se poursuit de nos jours pour le plus grand bien de nos associations... et des parisiens.

Au procès-verbal de la réunion du 31 mars 1910 « M. Boidot se félicite du résultat obtenu jusqu'à ce jour et est heureux de constater que c'est grâce à l'Union et par les efforts et démarches répétés depuis 1904 que les sociétés musicales bénéficient de la subvention que nous sollicitons de la bienveillance du Conseil municipal en faveur des concerts publics ».

Après Alexis Boidot, président jusqu'en 1920, deux autres présidents se succèdent : M. Druel et M. Robin jusqu'à la guerre. Cette période est fructueuse pour nos formations : l'Union comprend à cette époque plus de trente associations.

Après la guerre 1939/1945, l'Union des Sociétés Musicales de Paris reprend son activité sous la présidence d'un homme dynamique, Maurice Brun, violoniste et chef d'orchestre. Inlassablement, Maurice Brun entretiendra les relations avec la Ville de Paris.

En 1971, à la mort de Maurice Brun, c'est Désiré Huys, président-directeur de l'Écho Philharmonique « Paris » qui prend le relais. Depuis 1983, Jacqueline Huys, directrice de la Lyre de Montmartre, assure la présidence.

L'Union des Sociétés Musicales de Paris se transforme en octobre 1969 en Union Départementale des Sociétés Musicales de Paris, et depuis mai 1984, elle s'appelle Fédération Musicale de Paris, pour répondre aux exigences de la régionalisation. Notre Fédération réunit actuellement 23 associations se répartissant en huit orchestres symphoniques dont un avec chorale, deux chorales, deux orchestres d'accordéons, un orchestre à plectre, un groupe lyrique, un orchestre de variétés, six harmonies et deux batteries-fanfaires, rassemblant environ 1 100 musiciens.

Ces associations sont plus ou moins importantes en adhérents, mais ces derniers font tous preuve d'un grand dévouement à la cause de la musique.

Malheureusement nos associations parisiennes ont parfois beaucoup de mal à survivre, tant au point de vue pécuniaire qu'au point de vue lieu de répétitions.

Les sociétés d'origine corporative (S.N.C.F., P.T.T. ou R.A.T.P.) ont, en général, un local de répétitions, dans le cadre de leurs organismes, mais les petites associations indépendantes ou même municipales se trouvent souvent obligées de quitter les mairies ou écoles, anciens lieux de répétitions, et de chercher des salles privées. C'est ainsi que la Lyre de Montmartre (chorale municipale) et l'Écho Philharmonique « Paris » ont quitté leur mairie, que l'Harmonie du XIII^e part cette année de sa salle habituelle, que la Fanfare des Halles Paris-Rungis n'a trouvé qu'en banlieue une salle de répétition et que l'association symphonique César Franck en cherche toujours une. Ce sont les petites misères d'une trop grande ville, mal adaptée à la vie associative !

Composition du bureau

Présidente : Jacqueline Huys, vice-président : Charles Dubus, Georges Fornet, Jacques Peiger, secrétaire : Pierre Lefèvre, trésorier : Suzanne Petit.

Concert du 80^e anniversaire. Jardin du Luxembourg, 1984, LA LYRE DE MONTMARTRE





Ile-de-France

Activités

En 1984, au Jardin du Luxembourg, notre Fédération fête son 80^e anniversaire devant un public nombreux et enthousiaste par un grand concert réunissant l'Harmonie du Chemin de Fer du Nord, l'orchestre d'accordéons de Paris, la Lyre de Montmartre, l'orchestre de variétés des P.T.T. la batterie-fanfare et l'Harmonie du personnel de la R.A.T.P. En final, l'ensemble de la R.A.T.P. créait une œuvre pour harmonie et batterie-fanfare de Guy Luybaerts : « *Marching with the band* ».

En 1986, la Fédération Musicale de Paris organise « la fête des Harmonies et batteries-fanfares », à la mairie du XIII^e, concert regroupant l'Harmonie du club musical P.T.T., la Sirène de Paris, l'Harmonie La Renaissance, l'Harmonie du Chemin de Fer du Nord, l'Harmonie du XIII^e arrondissement, la batterie-fanfare de la R.A.T.P. et la fanfare des Halles « Paris-Rungis ». Un morceau d'ensemble « *Aliette* » de Daniel Lemaître, directeur de la Fanfare des Halles sous la direction de Michel Guyard, tambour major de la R.A.T.P., réunissait les deux formations dans une brillante interprétation.

Notre prochaine grande manifestation réunira les orchestres symphoniques et les chorales.

Mais ces grandes réunions ne doivent pas nous faire oublier les nombreux concerts assurés tous les ans par nos associations pour l'animation des jardins de la Ville de Paris. N'oublions pas que ces concerts sont à l'origine de notre Fédération. Nous donnons plus de 80 concerts par an pour l'animation de Paris (jardins publics, Marathon de Paris et les Fêtes de Paris-Village) chaque société ayant d'autre part ses concerts personnels, bien entendu, galas annuels, concerts pour les clubs du 3^e âge, fêtes municipales, concerts de Sainte-Cécile, etc.

Et maintenant, pour le renouvellement de nos musiciens, nous espérons tous que le rapprochement amorcé entre les conservatoires et les écoles de musique d'une part et la C.M.F. de l'autre permette l'arrivée de nouveaux musiciens dans nos rangs, jeunes et dynamiques.

La Fédération Musicale de Paris vous présente quelques-unes de ses associations et leurs activités.



Concert : Fête des Harmonies et Batteries-Fanfares en 1986, LA SIRÈNE DE PARIS.

La Société symphonique et chorale des P.T.T.

La Société Symphonique et Chorale des P.T.T., fondée en 1900, se compose d'un orchestre de 60 instrumentistes et 120 chanteurs (Ensemble Orchestral et Choral Diaphonie) et de groupes de musique de chambre, ce qui lui permet de présenter de grandes œuvres pour chœur et orchestre.

Après une très belle interprétation du « *Requiem* », de Mozart cette année à Dijon, Nancy, église Saint-Roch et église de La Madeleine à Paris, la saison 1987-1988 sera consacrée à Francis

Poulenc avec le « *Stabat mater* », pour soprano solo chœur et orchestre, et le « *4^e Symphonie* » de Johannes Brahms, et le « *1^{er} concerto pour piano* » de Tchaïkovsky.

Elle recrute en permanence des instrumentistes et des chanteurs pour ses ensembles.

Pour tous renseignements veuillez vous adresser à : Société Symphonique et Chorale des P.T.T., 12 bis, rue Campagne-Première, 75014 Paris. Tél. : 43.35.15.30.

Harmonie du personnel de la R.A.T.P.

L'Harmonie du personnel de la R.A.T.P. est née en 1945 de la fusion de l'Harmonie du Métropolitain de Paris qui existait depuis 1905 et de celle des Transports Routiers (la S.T.C.R.P.) créée en 1933.

Cette formation dont l'effectif tourne autour de 120 musiciens (75 à l'harmonie et 45 à la batterie-fanfare) obtient en 1949 la division d'excellence et en 1954 remporte le prix du Conseil international de musique de l'U.N.E.S.C.O.

Après Georges Fossier, 1975 verra un nouveau directeur prendre en mains la destinée de cette grande formation ; Jacques Mas, 1^{er} prix du C.N.S.M., soliste de l'orchestre philharmonique de Radio-France. Il sût donner, dès son arrivée, un essor nouveau à l'ensemble musical et sous l'impulsion de ce talentueux chef, l'Harmonie du Personnel se voit décerner en 1976, au concours international de Vichy, la récompense suprême proposée aux musiques

d'amateurs européennes, La Lyre d'Or, et depuis elle s'affirme dans des concours nationaux et internationaux.

Cette harmonie existe grâce à la bienveillance de la direction générale de la R.A.T.P. qui permet certains aménagements de service afin de faciliter les fréquences des répétitions et concerts. Le support financier est entièrement assuré par le Comité d'entreprise de la R.A.T.P. Tous les exécutants sont agents de la Régie Autonome des Transports Parisiens affectés dans les emplois les plus divers des services de l'exploitation ou administratifs. Le but de l'Harmonie est d'initier à l'art musical classique et moderne le personnel de la Régie ; pour cela elle donne chaque année des concerts dans l'entreprise (ateliers, centre administratif, grandes stations de métro et R.E.R. etc.) plusieurs concerts en province, région parisienne, pour la Confédération Musicale de France et la Fédération Musicale de Paris.



Harmonie du Personnel de la R.A.T.P.

Un grand gala est donné tous les ans dans une salle parisienne. En 1988, ce concert aura lieu le 23 avril, à 20 h 30, au Cirque d'Hiver et revêtera un caractère exceptionnel.

C'est environ 200 exécutants qui décoreront la scène (ou la piste) du cirque d'Hiver de Paris. Ils interpréteront en deuxième partie du programme la « Symphonie funèbre et triomphale », d'Hector Berlioz, le chœur universitaire de Jussieu, sous la direction de Jacqueline Bourillon et l'Orchestre philharmonique de la R.A.T.P., se joignant à l'Harmonie. Ces trois formations exauceront ainsi les vœux de Berlioz lui-même, car le plus souvent l'exécution de cette œuvre ne donne qu'un relatif aperçu de sa dynamique originelle ; seul un orchestre symphonique ou une harmonie accompagne généralement les chœurs. C'est donc la version originale de la « Symphonie funèbre et triomphale » qui sera présentée au concert exceptionnel de gala de l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P., concert placé sous la direction de Jacques Mas.

Programme du 23 avril, 20 h 30

**Première partie
Batterie-Fanfare
de la R.A.T.P.**

« Le chant des Horloges » (Pontoire) ; « Burlesque », « Pop » (Luypaerts) ; « Montera » (Squarborg), « Mademoiselle » (Luypaerts). Présentation des tambours de la Batterie-Fanfare. Chœurs et cuivres : « Funérailles de la Reine Mary » (Henry Purcell), (direction Jacqueline Bourillon, chef des chœurs universitaires de Jussieu).

**Deuxième partie
Harmonie du Personnel
de la R.A.T.P.**

« Symphonie du Nouveau Monde » d'Anton Dvorak ; « Symphonie Funèbre et Triomphale », d'Hector Berlioz (chœurs, philharmonie et harmonie), (direction Jacques Mas).

D'abord intitulé « Orchestre symphonique » jusqu'en 1987, l'orchestre fut constitué en 1938 par Georges Fos-

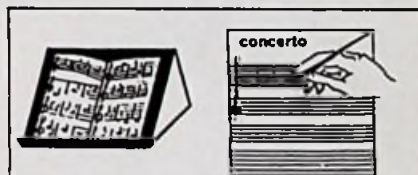
sier, et dirigé par celui-ci jusqu'en 1975.

En 1975, Jacques Mas, premier prix du C.N.S.M., ex-soliste de l'Orchestre Philharmonique de Radio-France, devient directeur des formations musicales de la R.A.T.P.

L'orchestre prend alors un nouvel essor et parvient rapidement à se créer une excellente réputation dans les milieux musicaux professionnels ou non.

L'Orchestre philharmonique donne trois concerts par saison salle Gaveau. Il fait partie des œuvres culturelles du Comité d'entreprise de la R.A.T.P., et son but est d'initier le personnel à l'art classique et moderne, en inscrivant tous les genres à ses programmes.

Harmonie du Personnel de la R.A.T.P.



DU 15 AU 29 JUILLET 88

Stage de Copiste

ANIMÉ PAR UN
COPISTE PROFESSIONNEL
PRÈS DE GRENOBLE
DANS UN CADRE CHAMPÊTRE
à CLAIIX (Isère)

Les instrumentistes à vent et à percussion participeront à l'orchestre, (au programme 88, les « Interludes du 14 juillet » de Romain Rolland et « Symphonie du Printemps » de Ida Gotovski).

Prix du stage : 2 100 F, cours, hébergement, et matériel compris.

Le stage pourra être annulé si le nombre de participants n'est pas suffisant.

Ce stage est organisé par la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises. Le Polychrome 38500 Voiron.



Ile-de-France

Le Club Musical des P.T.T. de Paris

Créé en 1965 à l'initiative de quelques agents désireux de poursuivre dans la capitale l'activité musicale qu'ils pratiquaient dans leur province natale, le Club Musical des P.T.T. de Paris a bien grandi.

Aujourd'hui l'Association compte près de 700 adhérents qui partagent ensemble l'amour de la musique. Ceci explique l'éclectisme du Club puisque les genres pratiqués vont de la petite formation de jazz de 4 à 5 éléments à

l'Harmonie de plus de 60 exécutants en passant par plusieurs formations moyennes dont l'orchestre de variétés, les accordéons et d'autres occasionnelles se formant au gré des rencontres et des affinités des musiciens. Le Club musical des P.T.T. de Paris c'est aussi une école de musique née en 1969 qui regroupe 600 adhérents. Les responsables ont pris conscience de l'insuffisance du but strictement utilitaire (former des musiciens pour les diverses formations du Club) et ont voulu assurer à tous les agents intéressés, la possibilité d'acquérir ou développer des connaissances musicales. Cette ambition s'est traduite par la mise en place de l'École de musique réservée aux agents de la région d'Ile-de-France et de leurs enfants où l'on peut tout apprendre sous la direction de 15 professeurs qualifiés, solfège et instru-

ments les plus divers : piano, violon, saxophone, trombone, tuba, batterie, clarinette, flûte, accordéon, guitare, synthétiseur, trompette, orgue.

Le Club Musical des P.T.T. de Paris a été agréé dès 1967 en qualité de société d'éducation populaire.

Les manifestations du Club Musical des P.T.T.

Depuis 1966 année de ses premières sorties publiques, les formations du Club (principalement les orchestres d'harmonie et de variétés) ont eu l'occasion de se produire de nombreuses fois, en France et à l'étranger et ont participé à plusieurs émissions radio-phoniques et télévisées. Annuellement en janvier Le Club Musical se produit au ministère, en mars au Studio Raspail à lieu l'audition des élèves. D'autres concerts sont organisés à la salle Raspail.



L'Harmonie du Club Musical des P.T.T. de Paris dirigé par Marcel Naulais.

Association Musicale « La Sirène de Paris »

La Sirène de Paris a son siège social en son immeuble, 20, rue Dareau à Paris (14^e).

C'est une grande fanfare née en 1874, composée principalement de bugles et de tous les saxhorns auxquels sont adjoints toute la gamme des saxophones, tout l'éventail des bois ainsi que les percussions au complet, soit 65 exécutants.

Président d'honneur : Robert Panel, premier grand prix de Rome.

Président actif : Jacques Pelger.

Directeur musical : Olivier Guion.

Administrateur général : Jérôme Romarie.

Secrétaire général : Pierre Lefèvre.

La Sirène de Paris assure de nombreux concerts tous les ans, concert en l'église de Presles (Val-d'Oise) en 1985, à Châteauneuf-sur-Loire en 1986, participation au spectacle du Ballet de Wuppertal au Théâtre de Paris en 1987 sans oublier les concerts de Sainte-Cécile, les grands galas annuels à la Mairie du XIV^e, et toutes les grandes manifestations de la Fédération Musicale de Paris.

Ses programmes sont très variés ; en voici quelques exemples : les « Danses Norvégiennes » de Grieg, la « Chauve Souris » de Strauss, la « Vie Parisienne », d'Offenbach, « Carmina Burana » de Carl Orff, « Tristan et Isolde » et les « Maîtres Chanteurs » de

Wagner, ainsi que la musique de Morricone, « My fair Lady », « Mary Pop-pins », etc.



Orchestre d'Accordéons de l'École de Musique (S.N.C.F. Paris)



Quelques mois seulement après la création d'une classe de musique pour l'étude de l'accordéon en 1954, alors que l'effectif était encore assez réduit, un petit ensemble fut créé sous le vocable « Accordéon-club des chemins de fer français ».

Successivement dirigé par les professeurs : Etienne Luc, Jacque Carnet, Charly Ronsmans, Denis Tuveri et Georges Fornet, il fut parrainé par le regretté Etienne Lorin puis par Marcel Azzola.

Au fil des années, l'Orchestre d'accordéons fit de rapides progrès et se vit classé en 1^{re} division par la Fédération des sociétés musicales de l'Île-de-France.

Il est aujourd'hui l'un des fleurons de l'École de musique de l'Union artistique et intellectuelle des cheminots français du Comité des services centraux, il donne des concerts pour de nombreuses sociétés philanthropiques et pour la Ville de Paris où il se produit plusieurs fois par an dans les jardins publics et aux fêtes de Paris-Villages.

Son répertoire est des plus complets, il obtient toujours autant de succès auprès du public fidèle à ces manifestations artistiques et culturelles.

Citons quelques productions :

— En février 1984, salle des fêtes de la Mairie du XVIII^e concert donné, sous la présidence effective de M. Alain Poher, à l'occasion de la remise de médailles de la Société d'Encouragement au Bien.

— En novembre 1985, concert de Sainte-Cécile, donné à la Maison de

retraite de la Légion d'Honneur au Château du Val, à Saint-Germain-en-Laye et en mémoire du colonel Charollais.

— Mai 1985, participation au Marathon de Paris.

— Et mai 1986, participation au 1^{er} Festival international d'accordéons sous l'égide de la Fédération Internationale des sociétés artistiques et intellectuelles de cheminots, à Mulhouse.

Fanfare des Halles « Paris-Rungis »



La Fanfare des Halles de Paris-Rungis, dont le siège social est à Paris et le local technique à Alfortville est une fanfare de trompettes de cavalerie comme il en existait en grand nombre au début du siècle. Fondée en 1912 par Louis Prodhomme, elle reste la seule du genre à Paris dans le cadre amateur.

Dotée des seuls instruments simples en Mi b, elle joue une musique spécifique et originale, écrite pour ce type de formation. Certains voient peut-être là l'expression d'une musique mineure ou de troisième ordre. Au contraire, les musiciens de cette fanfare, fiers de cette tradition musicale française, servent avec talent ces instruments aux caractères particuliers. Sans renier le passé, le répertoire s'ouvre toutefois aux sensibilités actuelles.

Les costumes des trente sociétaires s'inspirent de la tenue de travail des anciens « Forts » des Halles Centrales de Paris, donnant ainsi une coloration folklorique à cette société.

L'Association participe à de nombreux festivals, fêtes, animations commerciales, galas, commémorations, inaugurations dans toute la France. A Paris, ses concerts de kiosques ou autres, dans le cadre des activités de la Fédération Musicale de Paris, sont autant d'occasions de prestations musicales dans tous les registres du répertoire pour trompettes de cavalerie. A cet égard, la Fanfare des Halles vient d'enregistrer un concert public sur cassette pour ses 75 ans.

Actuellement, le président est M. Henri Chaudet, 10, quai de la Révolution, 93140 Alfortville. Tél. : 43.96.51.40 et le directeur est M. Daniel Lemaître, 29, rue des Mardelles, 94440 Villecresnes. Tél. : 45.69.51.14



Ile-de-France

Harmonie du Chemin de Fer du Nord

Historique de l'Harmonie

En 1892 des ouvriers et employés des ateliers de la Traction de Paris la Chapelle prirent l'initiative de fonder une société s'intitulant L'Union Musicale du Chemin de Fer du Nord.

Le premier concert fut donné le 15 juin 1893, au square Saint-Bernard-La Chapelle.

Le 27 janvier 1905 l'Union musicale prit le titre d'Harmonie du Chemin de Fer du Nord.

La société qui comptait près de 130 exécutants fut classée en division d'Excellence le 13 avril 1922 au concours international d'Auxerre.

Puis ce fut en 1930 la participation au festival d'Alger dont les anciens gardent un souvenir vivace.

Malheureusement la guerre vint interrompre cette période euphorique.

Pendant les années sombres de l'occupation notre activité fut réduite ; néanmoins nous avons assuré quelques concerts au profit du Comité national de solidarité des cheminots.

Après la guerre l'Harmonie reprit peu à peu ses activités normales et en 1947, elle fit une tournée de huit jours en Belgique (Bruxelles, Liège, Verviers, Spa).

Son classement en division d'Excellence « B » fut confirmé lors du concert du 11 mars 1962 à la Cité Universitaire.

Le 4 mai 1975 l'Harmonie fut classée en excellence « A », puis le 13 décembre 1980 dans la salle de La Sirène, le jury présidé par M. Meissonier nous classe en Division d'Honneur ; ce classement fut confirmé au concours de Meaux le 12 juin 1983.

A noter que l'Harmonie a participé à plusieurs émissions télévisées : 20 avril 1966, Le Monde de la Musique ; 28 novembre 1970, Les Musiciens du Soir ; 30 avril 1977, Les Musiciens du Soir ; 10 octobre 1977, La Tête et les Jambes ; et qu'elle se produisit à l'étranger en 1966 (Linz, Vienne) en 1967 (Cologne) en 1968 (Bruxelles) en 1970 (Luxembourg) en 1972 (Suisse) ; sans compter les déplacements

en France (Chambéry, Grenoble, Evian, Arras, Dinard, Dieppe, Vouvray, Dijon, etc.).

L'Harmonie participe régulièrement aux concerts de squares organisés par la Ville de Paris, ainsi qu'à l'animation de « Paris-Village ».

De plus nous assurons deux fois par an les cérémonies organisées par la S.N.C.F. à l'occasion de la commémoration des guerres 1914-1918 et 1939-1945.

Nos répétitions ont lieu chaque mer-

credi de 20 h à 22 h 20, au 18, rue de Dunkerque, 75475 Paris (entrée après le monument aux morts Cours des Départ).

Notre effectif actuel est d'environ 60 musiciens et la direction est assurée par M. Bruno Dottin.

Nos statuts vont être très prochainement modifiés pour tenir compte de la mise en place à la S.N.C.F. des Comités d'établissements, et notre titre officiel sera « Orchestre d'Harmonie du Chemin de Fer (du Nord) ».

Conservatoire National de Région de Paris

Historique

La création d'un Conservatoire National de Région de Musique et de Danse a été décidée par le Conseil de Paris en 1978.

Sa mission est de dispenser un enseignement de haute qualité destiné à former de futurs professionnels dans le domaine musical et chorégraphique.

A cet effet, il comprend deux filières d'enseignement. L'une est consacrée exclusivement à la formation artistique des élèves. L'admission y est prononcée sur concours en début d'année scolaire. L'autre, regroupe l'enseignement général, musical et chorégraphique dans des classes dites « à horaires aménagés » et préparant au baccalauréat Technicien F.II.

Ces deux filières délivrent des diplômes nationaux.

Les 472 élèves du Conservatoire National de Région se destinent donc, pour la plupart, à une carrière professionnelle d'instrumentiste, de danseur ou d'enseignant. Ils peuvent, dans cette perspective, continuer après le baccalauréat à préparer au Conservatoire National de Région les concours nationaux et les épreuves de recrutement des troupes professionnelles de danse ou de musiciens d'orchestre.

Deux établissements scolaires accueillent les cours d'enseignement général :

- le lycée Lamartine dans le IX^e arrondissement ;
- le lycée La Fontaine dans le XVI^e arrondissement.

Les cours d'enseignement musical et chorégraphique sont décentralisés et ont lieu en différents points de la capitale.

Les services administratifs du Conservatoire National de Région de Paris sont situés : 42, rue du Louvre, 75001 Paris.

33 disciplines musicales ou chorégraphiques

A l'heure actuelle le Conservatoire National de Région de Paris dispense 869 heures de cours hebdomadaires

dans trente-trois disciplines musicales ou chorégraphiques.

Pour l'année scolaire 1987/88 les 472 élèves sont répartis en 379 instrumentistes et 93 danseurs.

Outre les matières traditionnelles instrumentales et chorégraphiques, les classes plus spécifiques telles que l'organologie, technique du son et l'accompagnement au piano ont été ouvertes.

Sous l'impulsion de Jacques Tardieu, chargé de mission à la direction du Conservatoire, l'accent a été mis sur le développement des activités d'ensemble. Actuellement, un orchestre symphonique, un orchestre de chambre « Mozart », deux orchestres d'harmonie et un ensemble de cuivres, ainsi que des classes de Musique de Chambre Cordes et Vents rassemblent la plus grande partie des élèves de l'établissement.

Le Conservatoire National de Région de Paris peut s'enorgueillir d'un bilan pédagogique à la hauteur des ambitions de la capitale dans ce secteur de la formation artistique : en 1987, par exemple, 97 % de réussite au baccalauréat ; plusieurs élèves du Conservatoire National de Région de Paris ont pu entrer au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris ou de Lyon pour y poursuivre leurs études.

Le facteur essentiel de ces bons résultats est la qualité reconnue de son corps enseignant de 51 professeurs et 13 adjoints d'enseignement.

Un grand nombre d'entre eux appartient, en effet, à des formations instrumentales ou chorégraphiques de premier plan : Ensemble Orchestral de Paris, Orchestre de Paris, Orchestre National de France, Orchestre de l'Opéra de Paris, Nouvel Orchestre Philharmonique, Ballet de l'Opéra.

Le Conservatoire National de Région de Paris est financé à 80 % par la Ville de Paris qui a consacré environ 8 500 000 F en 1986 au fonctionnement de cet établissement et renouvellement ou complète la gamme des instru-

ments mis à la disposition des élèves. La Ville de Paris a attribué d'autre part 45 000 F de bourses à des élèves de l'établissement qui ne pouvaient prétendre à des bourses d'État. Le Conservatoire National de Région de Paris se félicite d'offrir ainsi à des artistes en

herbe, la possibilité de poursuivre leurs études musicales ou chorégraphiques.

L'activité du Conservatoire National de Région de Paris se manifeste non seulement à travers ses auditions publiques hebdomadaires, mais aussi, à

l'occasion des spectacles de ballets et des concerts des orchestres dans des lieux aussi prestigieux que l'Espace Cardin, l'auditorium des Halles ou le Théâtre Musical de Paris, qui rassemble chaque année un public nombreux et enthousiaste.

Les Petits Chanteurs de Paris

Maîtrise Nationale de Paris subventionnée par le ministère de la Culture et de la Communication, la Ville de Paris, le mécénat Henkel

Les Petits Chanteurs de Paris ont été fondés en 1981, à l'initiative de la Mairie de Paris et du ministère de la Culture.

Force était de le constater : la France manquait jusqu'alors d'un chœur d'enfants capable de se hisser au rang des meilleurs ensembles étrangers, tels les Petits Chanteurs de Vienne, le Tölzer Knabenchor, l'Escolania de Montserrat ou les maîtrises anglaises.

L'École Maîtrisienne : déjà, sous Charlemagne

Le premier souci des fondateurs a été de traduire dans les faits cette exigence de qualité.

Pour cela, il a été décidé de renouer avec la tradition plus que millénaire des « écoles maîtrisiennes ». Structure pédagogique originale, liée à une cathédrale ou une église, l'école maîtrisienne remplissait une fonction liturgique.

La formation musicale par la voix et la polyphonie vocale complétait l'enseignement général dispensé sur place. C'est la révolution de 1789 qui marqua le déclin de l'institution.

A quelques exceptions près — la Maîtrise de la Cathédrale d'Angers, la Maîtrise de Notre-Dame de Paris... —, il fallut attendre 1948 et la création de la Maîtrise de la Radio (la première maîtrise laïque) pour qu'un montage pédagogique voisin de celui des maîtrises anciennes soit réalisé.

Mais pour s'inscrire dans le paysage éducatif actuel, sans qu'il s'avérât nécessaire de retrancher sur leurs avantages propres, ces études devaient procéder de certains aménagements.

C'est là toute la signification du mi-temps pédagogique accordé par le ministère de l'Éducation nationale aux Petits Chanteurs de Paris.

L'intérêt de l'enfant

Car il s'agissait, en définitive, non pas tant de réhabiliter un mode d'enseignement que de faire coller aux besoins présents le développement chez l'enfant d'une sensibilité musicale, l'ouverture sur une culture générale et enfin la perspective à terme, grâce à la double pratique vocale et instrumentale, d'un véritable cheminement professionnel.

D'où ce régime alterné : enseignement général conforme aux programmes officiels, le matin — la réduction d'horaires est compensée par les effectifs réduits — apprentissage du chant choral, étude du solfège, de la technique vocale et de l'histoire de la musique, l'après-midi.

Éveil à la musique, éveil par la musique : cet acquis, indéniable de l'avis des formateurs comme des familles, conduit lors de la mue au repositionnement de l'enfant à l'égard des filières traditionnelles ou du conservatoire.

Au demeurant, quelle que soit son orientation, l'empreinte de la maîtrise, modelée dans les efforts partagés, les habitudes communautaires et les mêmes références culturelles, restera vivante.

L'émotion vraie...

De toutes les manifestations de la création musicale, le chant choral est peut-être celle qui nous touche le plus directement.

Par la simplicité relative de ses moyens, il est immédiatement intelligible à tous. L'oreille comme l'esprit est

« Au Musikverein de Vienne... » (1985).





Ile-de-France

susceptible d'éducation ; elle a besoin d'apprendre à écouter, à discerner parmi la variété des formes celles qui sont les plus expressives et les plus belles.

C'est à un apprentissage permanent du goût esthétique que le public est convié.

Plus que d'autres, parce que c'est leur vocation, les Petits Chanteurs de Paris s'emploient à ouvrir des voies nouvelles.

Clarté, fraîcheur, émotion vraie devant la vie, possession du métier : en interprétant leurs propres sensations, ils redisent à chaque concert, avec une force que ne sauraient toujours égaler les développements les plus ingénieux, ce que furent les sentiments qui agitèrent l'âme des grands compositeurs.

Patrick Marco

Directeur musical depuis 1984. De formation polyvalente : solfège histoire de la musique, musique de chambre et chant choral, il a suivi le cycle d'études des Techniciens de la musique à Sèvres avant de travailler la direction de chœurs avec Michel Piquemal. Dirige des stages de chant choral et lyrique en France et à l'étranger.

Scott Alan Prouty

De nationalité américaine, titulaire d'une Maîtrise (Direction de Chœur et Enseignement Musical) obtenue à l'Eastman School of Music - New York. Il est l'assistant de Patrick Marco depuis 1985.

Sylvie Portal

Professeur de Techniques Vocales.

Études musicales à la Maîtrise de Radio-France et Maîtrise de Psychologie (Université de Nanterre). Mène de front la double carrière de professeur (P.C.P. et Centre Polyphonique de Paris) et de chanteuse, soliste et au sein d'ensembles comme le Groupe Vocal de France et le Chœur de Radio-France.

Catherine Charles-Paounov

Professeur de Solfège et d'Histoire de la Musique.

Études musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en classes de Piano, Accompagnement, Solfège et Harmonie. A donné



« En stage de techniques vocales au Château de Bagneux », Pâques 87.

des concerts et récitals en France et à l'étranger.

Caroline de Corbiac

Professeur de formation musicale

Professeur de musique de la Ville de Paris depuis 1982. Licenciée en histoire ; a choisi de se consacrer à la formation des voix d'enfants. Passionnée par la musique ancienne, elle poursuit également une carrière de soliste d'Oratorio.

La consécration à Vienne

Cette démarche exigeante a produit les résultats que l'on en attendait.

S'affranchissant des risques et des contraintes de leurs débuts, les Petits Chanteurs de Paris ont gagné tour à tour, la sympathie et l'estime puis la fidélité et l'admiration d'une audience forte de son enthousiasme pour le chant choral.

Le Festival des Meilleurs Chœurs d'Enfants au Monde qui se déroula à Vienne en novembre 1985 et auquel ils participèrent aux côtés des Petits Chanteurs de Winchester, Tölz et Vienne, amplifia cette reconnaissance officielle et permit l'entrée des Petits Chanteurs de Paris au sein d'un « club » aussi fermé que prestigieux.

Placée sous d'aussi riches auspices, leur carrière ne pouvait désormais que témoigner des choix les plus sûrs.

Le « Songe d'une nuit d'été » de Mendelssohn, à Vaison-la-Romaine, le « Requiem » de Fauré à Saint-Germain-des-Prés et à La Madeleine, la création mondiale d'« Aloni » de Thierry Lincino, sous la direction musicale de Pierre Boulez, pour le dixième anniversaire de l'I.R.C.A.M., l'opéra « L'Aiglon » d'Ibert/Honegger, à ce même festival de Vaison-la-Romaine,

« Otello » de Verdi, production de l'Opéra de Nancy...

Autant de concerts qui ont ponctué cet itinéraire sans faiblesse et qui sont doublés de prestations en soliste, comme dans le « Racine » de Busotti à Rome (Villa Borghese) et en France, dans le tour d'érou de Britten ou encore, pour la réouverture du Théâtre





des Champs-Élysées, dans la « Flûte enchantée » de Mozart.

Les professionnels ne s'y sont pas trompés, qui, à l'instar des plus grands, sollicitent déjà leur disponibilité pour les saisons à venir.

Allemagne, Autriche, Japon, Corée, Chine, Thaïlande, Canada, Côte ouest des États-Unis et Afrique occidentale : voilà des ambassades qui seront conduites le cœur en fête !

« Aux États-Unis lors des cérémonies officielles marquant le bicentenaire de la Statue de la Liberté », été 86.

Sylvie Portal, Catherine Charles-Paounov, Scott Alan Prouty, Caroline de Corbiac.





Ile-de-France

Les Petits Chanteurs de Paris. Maîtrise Nationale de Paris, 24, rue des Archives, 75004 Paris. Tél. : 42.77.81.88.

Prochains concerts 1988

20 mai : Alfortville (Val-de-Marne).

21 mai : Ville Parisis (Val-d'Oise).

24 mai : Église Saint-Roch (Paris).

25 mai : Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) avec orchestre d'Ile-de-France, direction José Gendille dans « Deutsche Mass », F. Schubert.



Patrick Marco



Juin : Rouen dans « Carmina Burana », Carl Orff avec le London Symphonic Orchestra.

Une dimension ouverte et plurielle

Une institution comme les Petits Chanteurs de Paris perdrait une grande partie de sa signification si elle n'était continuellement soucieuse d'affirmer la dimension ouverte et plurielle du chant choral.

Recherche et élargissement du répertoire vont donc de pair avec l'expres-

sion au quotidien d'un art plus convivial et populaire.

Cette force de renouvellement permet d'embrasser dans le temps des perspectives suffisamment vastes. L'interprétation des œuvres de Landowski, Vercken, Ohana et Charpentier rejoint ainsi, dans le même plan musical, l'animation de monuments parisiens, menée tout au long de l'année en collaboration avec l'ensemble vocal A Sei Voci.

On le sait, de Saint-Grégoire à Rameau et de Dunstable à Vivaldi, les maîtrises d'enfants et les chœurs constituèrent tout un personnel musical qui, de la chapelle à la chambre des rois et des princes, fit évoluer l'art vocal polyphonique. C'est cette part importante du patrimoine national que les deux ensembles remettent en valeur dans des lieux aussi chargés d'histoire que l'Église des Billettes ou le Musée Carnavalet.

L'Orchestre Colonne : une tradition de nouveauté

On ne peut, dès l'origine, dissocier les Concerts Colonne de la musique française. Fondés en 1873 par Édouard Colonne (1838-1910), ils trouvent leur origine dans un véritable sursaut culturel de la France. Sursaut contre la défaite de 1870 — avec ce que cela suppose d'esprit revancharde et d'excès nationalistes ; sursaut, plus profondément, contre l'inadaptation profonde de la France à son temps. La défaite a révélé ce que le Second Empire refusait de voir : en Angleterre, en Allemagne, en Russie — bientôt aux États-Unis — s'édifie un nouvel ordre. La France se trouve en marge, prise dans un rêve, décalée.

En musique, la situation est grave. Le grand opéra a stérilisé la scène : depuis la cabale contre « Tannhäuser » et le dépeçage des « Troyens », il se survit en forme vide. Seul prospère encore le goût italien. Quant à la musique instrumentale, on regarde au-delà du Rhin. Enfin, le public lui-même manque curieusement de formation, privant la musique d'espace et d'hommes. Les initiatives de Choron — pour faire connaître l'art choral — puis celles de Jules Pasdeloup (1819-1887) pour diffuser l'art symphonique dans les milieux populaires restent isolées. Esthétiquement, de plus, ils sont assez conservateurs.

C'est donc dans ce contexte que va intervenir Édouard Colonne. Ses concerts se veulent populaires. Mais ils devront aussi servir la musique neuve :

celle de la France comme celle de l'étranger. Avec, sans doute, l'idée de redonner à la musique française une ample stature en l'ouvrant sur des horizons qu'elle ignore. Bref, il va se trouver au centre de ce « répertoire » qui, jusqu'à nos jours, reste la culture de base du grand public français : un de ses coups d'éclat sera la redécouverte de « la Damnation de Faust ». Chausson, Lalo, Chabrier, Saint-Saëns, Franck et Bizet connaîtront grâce à lui une diffusion nationale et internationale. Mahler viendra y diriger ses œuvres...

Depuis maintenant plus de cent ans, le rôle de l'Orchestre Colonne est donc fort riche... Mais l'Orchestre Colonne trahirait sa vocation s'il n'avait qu'un rôle conservateur. Sa tradition est une tradition de diffusion : elle le porte donc vers les formes et sensibilités neuves. Il faut d'abord, à cet égard, remarquer la profonde originalité de sa structure. Orchestre de professionnels, Colonne n'est pas un orchestre de salariés. Association jusqu'à cette année, puis coopérative, il rassemble des musiciens de toutes les formations parisiennes et accueille aussi de jeunes instrumentistes désireux de se perfectionner dans la pratique de l'orchestre.

Cet objectif professionnel explique aussi son travail pour, et avec le public. Attaché aux spectacles du Théâtre musical de Paris et présidé par Marcel Landowski, Colonne a une politique très cohérente. Un simple coup d'œil

sur les programmes le confirmera. Il s'agit toujours de penser diffusion et répertoire. Diffusion, c'est-à-dire l'exploration des œuvres dont la connaissance reste insuffisante en France (ainsi les concerts Brückner, chez nous bien moins favorisés que Mahler). Et pas seulement des œuvres : Colonne, c'est aussi un vivier de solistes et une politique originale de travail avec un petit nombre de chefs d'orchestre français et étrangers qui — tous — apportent la richesse d'un style, d'une sensibilité, d'une tradition.

Répertoire, enfin, c'est-à-dire le maintien d'un ensemble d'œuvres-références nécessaires au public comme à la musique. Dans cet esprit, on appréciera la création d'un chœur attaché à l'orchestre. Le grand mouvement choral d'aujourd'hui entre ainsi en parfaite consonance avec la mission de l'Orchestre.

J.-M. de Montremy

L'Orchestre Colonne fait partie de la vie musicale française et parisienne depuis 114 ans, au cours desquels il a donné plus de 5 000 concerts.

Constitué en 1873 par Édouard Colonne sous le nom d'Association Artistique, cet orchestre a très largement contribué à la diffusion des œuvres contemporaines françaises et étrangères de l'époque : Berlioz, Franck, Bizet, Saint-Saëns, Lalo, Wagner, Tchaïkovsky, Mahler...





Ile-de-France

Philippe Entremont

Philippe Entremont, le pianiste et chef d'orchestre français, vient d'être nommé chef principal de l'Orchestre Colonne. Il prendra ses fonctions au début de la saison 1988-1989, au cours de laquelle il consacrera à l'orchestre sept semaines de travail, chacune d'entre elles portant sur un programme de concert.

Responsable artistique, Philippe Entremont aura la charge de la programmation. Il projette, non seulement de maintenir, mais encore de donner de l'extension à la tradition de musique contemporaine chez Colonne.

Pierre Dervaux, qui est le cinquième président-chef d'orchestre, aura ainsi auprès de lui un chef principal de grand talent, comme Édouard Colonne, président fondateur, de 1873 à 1910, eut auprès de lui Gabriel Pierné, puis ce même Gabriel Pierné, devenu président-chef d'orchestre de 1910 à 1932, Pierre Monteux, alto solo de l'orchestre qui fit la carrière que l'on sait. Paul Paray, président-chef d'orchestre de 1932 à 1956, fut parallèlement directeur musical du Détroit Symphony pendant de nombreuses années ; Charles Munch, président-chef d'orchestre de 1956 à 1958, devint directeur musical du Boston Symphony.

La riche histoire de l'Orchestre Colonne, qui termine sa 114^e saison, comporte une impressionnante liste de chefs invités, qui dirigèrent l'orchestre lors de créations françaises de leurs propres œuvres. Citons Piotr Ilitch Tchaïkovsky, Edouard Grieg, Vincent d'Indy, Siegfried Wagner, Claude Debussy, Richard Strauss, Gustav Mahler, Georges Enesco, Arthur Honegger, Sergei Prokofiev...

Philippe Entremont, directeur de l'Orchestre de Chambre de Vienne depuis 1976, en a été nommé « chef à vie » il y a deux ans. Il a récemment dirigé cet orchestre lors d'une tournée aux États-Unis d'est en ouest.

À l'automne 1986, Philippe Entremont fait ses débuts comme chef principal du Denver Symphony, où il a été engagé pour deux ans.

À la fin de la saison 1985-1986, il abandonne la direction musicale du New Orléans Philharmonic, poste qu'il vient d'occuper durant cinq ans.

Depuis ses débuts américains en 1953, Philippe Entremont a effectué pratiquement chaque saison des tournées à travers les États-Unis comme pianiste.

Il a depuis plus de seize ans dirigé des orchestres symphoniques dans le monde entier et ses nombreuses tournées l'ont conduit sur les cinq continents avec le même succès.

Philippe Entremont, dont la prestigieuse carrière lui a valu les éloges de la critique comme ceux du public dans tous les pays du globe, partage son travail artistique entre le piano et la direction. Universellement célèbre comme virtuose, chef principal à Denver, directeur musical à la Nouvelle-Orléans, chef à vie de l'Orchestre de chambre de Vienne, il a conduit en été 1985 cet orchestre pour sa première tournée au Japon, dirigé et joué en soliste avec le Korean Philharmonic puis est revenu à Vienne pour les festivals de Vienne et Salzbourg. Cette même saison l'a vu diriger une série de concerts avec le New-Orléans Philharmonic, se produire à la fois comme soliste et comme chef avec l'Orchestre Santa-Cecilia de Rome, les orchestres symphoniques de Saint-Louis, Syracuse, Atlanta, dirigés pour la première fois l'Orchestre de Minnesota et de San-Antonio.

En mars 1986, l'Orchestre de chambre de Vienne est revenu aux États-Unis avec Philippe Entremont, pour des concerts à Carnegie Hall à New York au Kennedy Center à Washington D.C. à Boston, Los Angeles, San Francisco et d'autres villes de l'ouest. Après une tournée européenne, il reviendra à nouveau en Amérique du nord et ce sera Miami, Nassau, les Bermudes, les Açores...

L'année 1984 avait été tout aussi bien remplie : Pittsburg Symphony, chef et soliste avec le Détroit Symphony, Festivals divers ainsi que Master classes à Meadowbrook, deux concerts au Kennedy Center à Washington, trois concerts à l'Avery Fischer Hall à New York dans le cadre du « Mostly Mozart Festival ». En automne de cette même année, Philippe Entremont avait été le chef invité du Buffalo Philharmonic, des orchestres symphoniques de Denver et d'Oakland, et de bien d'autres orchestres symphoniques de villes-clés d'Amérique du nord.

Bien entendu, durant la même année, Philippe Entremont s'est aussi produit à de nombreuses reprises en Europe : Paris, Nice, Cannes, Stockholm, Helsinki, Innsbruck, sans oublier la croisière musicale à bord de l'Europa, pendant laquelle il dirigea l'Orchestre de chambre de Vienne tandis que le paquebot croisait en Méditerranée.

Philippe Entremont appartient à la tradition des grands artistes qui consacrent leur talent à la fois à la direction et à la carrière de soliste. Dans le passé, il y eût des « phares », tels que Rachmaninov et Alfred Cortot et, plus récemment, Rostropovitch, André Previn, Daniel Barenboim, Ashkenazy, Pinchas Zukermann...

Au cours de ses tournées européennes, Philippe Entremont a dirigé des orchestres tels que le Royal Philharmonic, le Vienna Symphony Orchestra, le Philharmonic de Varsovie,

À la mort de Colonne en 1910, l'orchestre prend le nom de son fondateur et devient Association Artistique des Concerts Colonne. Gabriel Pierné, second « président-chef d'orchestre », continuera pendant 22 ans l'œuvre entreprise en 1873, faisant connaître les jeunes compositeurs, multipliant les créations — celles de Ravel et Debussy, entre autres — qui se succèdent au Châtelet.

En 1932, c'est Paul Paray qui devient président-chef d'orchestre des Concerts Colonne, qu'il quittera en 1956, sollicité depuis de nombreuses années déjà par les orchestres américains.

Charles Munch lui succède, mais sa présidence ne dure que deux ans.

En 1958, Pierre Dervaux devient le cinquième président-chef d'orchestre, poste qu'il occupe toujours et, nous le souhaitons, pour longtemps encore, aimé et apprécié comme il l'est.

À ses côtés, le prestigieux pianiste et chef d'orchestre Philippe Entremont vient d'être nommé chef principal de l'Orchestre Colonne. Il prendra officiellement ses fonctions en septembre 1988. Philippe Entremont est « chef à vie » de l'Orchestre de Chambre de Vienne et, depuis 1985, chef de l'Orchestre Philharmonique de Denver.

L'Orchestre Colonne présente la particularité de réunir des musiciens professionnels associés en coopérative. Structure exceptionnelle en France, mais semblable à celle des grands orchestres de Londres, Berlin ou Vienne.

Ces musiciens organisent chaque année une série de concerts pour lesquels ils ne sont pas salariés, mais « jouent à la recette ». Encore faut-il que les dépenses n'absorbent pas la totalité de ces recettes. Or les dépenses s'accroissent.

Bien que subventionné par le ministère de la Culture et par la Ville de Paris, l'Orchestre Colonne doit maintenant rechercher des partenaires qui, dans le cadre du mécénat, lui permettent de maintenir la tradition de qualité, d'enthousiasme, d'amour de la musique, qui est celle de la plus ancienne des Associations symphoniques parisiennes.

Guy Arnaud, secrétaire général

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS
Tél. 42.71.42.21

Réalise pour vous,
DEPUIS PLUS DE 25 ANNÉES

des cassettes, des disques noirs et maintenant
des "Compact-Disc" à lecture laser

- soit à partir de vos prises de son
- soit en vous enregistrant :
avec les techniques numériques
- au cours de vos concerts ou
- au cours de séances de travail

nos réalisations sont de très grande qualité

Documentation sur simple demande



La maison de la clarinette
avec
sa famille complète
conseiller technique :
Monsieur Léon **LEBLANC**,
1^{er} Prix
du conservatoire de Paris.

LEBLANC

403, RUE DES PYRENEES
75020 PARIS
☎ 46-36-59-52

CLARINETTES
FLÛTES
HAUTBOIS

En vente chez les principaux
marchands de musique.

NOUVEAUTÉ

INITIATION
A LA TECHNIQUE DE LA CANNE
DU TAMBOUR-MAJOR



ALIBERT
INITIATION
A LA TECHNIQUE
DE LA
CANNE DU
TAMBOUR-MAJOR

Ouvrage indispensable à la formation du
tambour-major qui désire acquérir non seule-
ment les techniques de base, mais également
les mouvements de parade et des figures plus
techniques développant le sens acrobatique.

1 volume abondamment illustré : 77 F

Chez votre marchand ou chez :

A. LEDUC

175, rue St-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01



Ile-de-France

l'Ensemble orchestral de la R.A.I., l'Orchestre National de France, l'Académie Saint-Martin-in-the-Fields..., au cours de ses tournées américaines, on l'a vu à Philadelphie, Détroit, Houston, San Francisco, Montréal, Québec... En 1981, il avait aussi retrouvé l'Orchestre du Capitole de Toulouse comme soliste lors de la seconde tournée américaine de celui-ci, avec comme point culminant le concert donné à New York à Carnegie Hall.

Philippe Entremont a enregistré pour la première fois comme chef d'orchestre il y a quinze ans, avec le Collegium Musicum de Paris. Il s'agissait d'un disque de Satie chez Columbia, qui comprend « Parade », « Relâche », et « Trois Gymnopédies ».

On peut l'entendre aussi dans un album de deux disques, dirigeant la musique de ballet d'« Idoménée », « Les Petits Riens » et les « Symphonies nos 28 et 29 » de Mozart.

Avec un large répertoire et une importante discographie, il se montre tout aussi à l'aise dans les œuvres de Scarlatti, Beethoven, Liszt, Saint-Saëns (dont il a enregistré comme chef et pianiste le « Carnaval des Animaux » avec Gaby Casadesus), Stravinsky... Il a fait des disques de référence en musique contemporaine, avec les compositeurs au pupitre : Stravinsky, Bernstein, Milhaud, Jolivet... Depuis plus de deux décades, il est l'un des artistes dont les disques se sont le mieux vendus par la firme Columbia et a remporté de nombreuses récompenses, tant avec Eugène Ormandy et l'Orchestre de Philadelphie qu'avec Léonard Bernstein et le New York Philharmonic. Mais il a aussi enregistré toute l'œuvre de Saint-Saëns pour piano et orchestre avec Michel Plasson et l'Orchestre de Toulouse.

C'est à l'âge de 19 ans que Philippe Entremont avait fait des débuts très applaudis en Amérique, sous les auspices de la National League, se produisant à la National Gallery à Washington et le jour suivant avec le National Orchestra Association. Depuis lors, ses prestations avec les plus grands orchestres internationaux, en soliste ou musique de chambre, sont légion, ses disques battent les records de vente...

Né à Reims, Philippe Entremont a d'abord appris la musique avec ses parents. Son père est un chef d'opéra

connu en France et c'est alors qu'il n'avait que 8 ans que sa mère lui donna ses premières leçons de piano. Deux ans plus tard, il vient à Paris, commença à travailler avec Marguerite Long, entra à 12 ans au Conservatoire où il fut l'élève de Jean Doyen, remporta la même année la médaille de piano H. Cohen, puis le premier prix de Musique de Chambre. A 15 ans, il se vit décerner le premier prix de piano et fit ses débuts « professionnels » à Barcelone.

Premier prix du Concours de Belgique, il devient le premier lauréat et remporta le premier Grand prix du Concours Long-Thibaud. Il remporta aussi le premier prix européen des Jeunesses Musicales.

Ancien président de l'Académie Ravel à Saint-Jean-de-Luz (qu'il présida pendant plus de douze ans), Philippe Entremont a reçu de nombreuses récompenses : le Grand prix du Disque, le Netherland Edison Award, l'Ordre International du Mérite de la Nouvelle-Orléans, le Grammy Award...

Philippe Entremont est chevalier de la Légion d'honneur.

Chœur de l'Orchestre Colonne

La direction du Chœur de l'Orchestre Colonne, créé en septembre 1981, a été confiée à Jean Sourisse — qui dirige parallèlement l'excellent Ensemble Vocal « Audite Nova de Paris » — et qui a bien voulu lui apporter toute sa compétence, son énergie et son enthousiasme.

Les quelque 110 choristes qui composent le Chœur de l'Orchestre Colonne, recrutés uniquement sur audition, travaillent au rythme d'une répétition par semaine le lundi soir. Ce sont des chanteurs déjà expérimentés, dont la plupart reçoivent une formation vocale individuelle ; mais tous n'en sont pas moins amateurs.

A cette formation personnelle s'ajoute en répétition un travail collectif tendant à leur faire acquérir une technique d'émission éliminant tout risque de surmenage vocal. C'est également dans cette perspective, mais aussi pour favoriser la cohésion et l'homogénéité des voix, que l'âge des participants n'excède pas 45 à 50 ans.

Depuis sa fondation, le Chœur de l'Orchestre Colonne monte trois programmes par saison musicale. Parmi les nombreux ouvrages chorosymphoniques donnés en concert à ce jour, on peut citer le « Requiem » de Mozart, la « Création » de Haydn, la « IX^e » de Beethoven, le « Requiem » de Brahms, la « Messa di Gloria » de Puccini, « Sirènes » de Debussy, « Daphnis et Chloé » de Ravel, le « Gloria » de Poulenc, les « Requiem » de Fauré et Duruflé les « 4 pièces sacrées » de Verdi, sous la direction de chefs tels que Michel Corboz, Pierre

Dervaux, Claudio Scimone, Dennis Russell Davies...

Le « Requiem » de Duruflé, enregistré pour la firme Erato, a obtenu en 1986 un Grand prix du Disque, décerné par l'Académie nationale du disque lyrique.

Le chœur recrute essentiellement à l'automne, mais aussi en cours de saison. Toute personne intéressée, ayant déjà une certaine technique vocale, peut s'adresser au Secrétariat de l'Orchestre (Tél. : 42.33.73.89) pour y prendre rendez-vous en vue d'une audition avec le chef de chœur, Jean Sourisse.



ARIAM

Ile-de-France

L'ASSOCIATION RÉGIONALE D'INFORMATION ET D' ACTIONS MUSICALES EN ILE-DE-FRANCE

Un outil privilégié du développement musical et chorégraphique de la région

L'A.S.S.E.C.A.R.M. Ile-de-France, devenue A.R.I.A.M. Ile-de-France en 1986, a été créée en 1975 par la Délégation régionale à la musique, service musicale de la Direction régionale des Affaires culturelles d'Ile-de-France au ministère de la Culture et de la Communication.

Aujourd'hui, l'A.R.I.A.M. Ile-de-France, association régionale d'information et d'actions musicales en Ile-de-France, constitue l'outil privilégié d'une politique concertée du ministère de la Culture et de la Communication et du Conseil régional d'Ile-de-France auxquels s'associent, pour certaines de ses actions, d'autres partenaires, le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, les Conseils généraux des départements d'Ile-de-France et la Ville de Paris.

L'A.R.I.A.M. Ile-de-France a donc une mission générale d'information, de coordination et de développement de la vie musicale et chorégraphique de la région Ile-de-France. Elle est l'initiateur et le support d'institutions ou d'activités musicales et chorégraphiques de caractère régional dans les domaines divers de l'enseignement et la pédagogie, la diffusion, la création, le patrimoine, la pratique musicale, etc. Elle

agit en collaboration étroite avec les Associations départementales d'information et d'actions musicales (A.D.I.A.M.) de la région.

Aujourd'hui, présidée par le président Adolphe Chauvin, vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France, chargé de la Culture et des Techniques de Communication, l'A.R.I.A.M. Ile-de-France réunit en son Conseil d'administration trois collèges représentant l'État, la région, les départements d'Ile-de-France et la Ville de Paris.



LE CENTRE D'ÉTUDES POLYPHONIQUES ET CHORALES DE PARIS ILE-DE-FRANCE

A la suite des différentes rencontres chorales régionales organisées à partir de 1976 de Radio-France par l'A.S.S.E.C.A.R.M. Ile-de-France — aujourd'hui A.R.I.A.M. Ile-de-France — il a été décidé de créer en 1979 le Centre d'Études Polyphoniques et Chorales de Paris, première structure en France de formation permanente dans le domaine du chant choral, au service des chefs de chœur, des enseignants et des choristes, chanteurs de notre région.

Le Centre d'Études Polyphoniques et Chorales de Paris Ile-de-France est dirigé, depuis sa création, par Stéphane Caillat qui s'est entouré de jeunes professeurs ayant une expérience musicale et pédagogique, ainsi que de « grands noms » du chant choral en France, Philippe Caillard, William Christie, Philippe Herreweghe, Michel Piquemal, Guy Reibel, Rachid Safir,... mais aussi à l'étranger, Pierre Cao, Eric Ericson, Heinz Hennig, Edward Higginbottom, David Willcoks,...

Le Centre propose chaque année une centaine d'activités différentes : cours réguliers, week-ends et stages. Au service de la vie chorale et de tous ceux qui l'impulsent et qui l'animent, le Centre veut apporter des bases de travail et de connaissance de qualité tant en ce qui concerne la formation des chefs de chœur et des formateurs que celle des choristes. Des formations à tout niveau sont ainsi proposées (niveau débutant au niveau professionnel) en direction de chœur, direction d'orchestre, analyse et étude de répertoires, cours d'interprétation, technique vocale, lecture de partitions... Le programme s'ouvre sur le plus vaste répertoire du chant grégorien à la musique contemporaine, des jeux vocaux, le jazz vocal... pour ne citer que quelques exemples.

Actuellement, le Centre réunit 70

professeurs et accueille chaque année 800 étudiants environ, soit 1400 inscriptions-cours par an, étudiants venant pour moitié de Paris et pour moitié des 7 autres départements de la région.

Le Centre propose également des séries de concerts-lecture de chant choral, coproduits par Radio-France et diffusés sur les antennes de France-Musique. Il est appelé à apporter sa collaboration à des manifestations chorales diverses (Festival d'Art Sacré de Paris, Radio-France,....).

Le Centre a également développé ces dernières années une politique de publications dans trois domaines particuliers : les guides pratiques d'interprétation consacrés à des compositeurs et à des répertoires spécifiques, les ouvrages pédagogiques pour la formation musicale et une collection de partitions (parues aux Éditions Heugel).

Enfin, le Centre doit se doter d'une bibliothèque de partitions et d'un Centre de documentation chorale. Leur mission est de répondre à la difficulté pour un chef de chœur à se constituer un répertoire varié et original. Grâce à cet outil nouveau, le chef de chœur aura à sa disposition au Centre, outre un conseil technique, des éditions de référence répondant aux exigences de la musicologie, des partitions, des ouvrages spécialisés, des guides, des revues, etc.

En outre, le Centre de documentation réunira toutes les informations sur les chœurs de la région (répertoire, niveau, jour de répétitions, concerts,...), les activités des fédérations de chorales ainsi que sur les différentes possibilités de cours, de stages de formation en France et à l'étranger.

Le succès rencontré par le Centre d'études polyphoniques et chorales de Paris Ile-de-France, répondant à un véritable besoin, est à l'origine de la création de Centres Polyphoniques dans aujourd'hui dix-huit autres régions.

Les activités du Centre d'études polyphoniques et chorales de Paris Ile-de-France sont mises en place grâce au soutien financier du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, du Conseil régional d'Ile-de-France et de la Ville de Paris.



LE CENTRE DE PRATIQUE INSTRUMENTALE D'ILE-DE-FRANCE

Ces dix dernières années sont marquées par un développement considérable de la pratique instrumentale en Ile-

de-France. Près de 200 000 élèves travaillent régulièrement dans les 400 conservatoires et écoles de musique de Paris et de la région parisienne. Un pourcentage infime de ces élèves choisissent de se consacrer professionnellement à la musique. Que propose-t-on actuellement à celles et à ceux qui sortent de ces conservatoires avec un bon niveau technique et qui ne se destinent pas à une carrière musicale professionnelle ? Que propose-t-on également aux adultes de tous âges qui font de la musique en amateurs avec un bon niveau technique ?

La création au sein de l'A.R.I.A.M. Ile-de-France à l'automne 1986 d'une nouvelle structure musicale à vocation régionale — le Centre de Pratique Instrumentale d'Ile-de-France — doit permettre de répondre à ces différents besoins en s'assurant la collaboration d'un encadrement du plus haut niveau professionnel.

La formation proposée par le Centre viendra ainsi compléter, enrichir et mieux faire connaître les activités déjà organisées dans la région par les orchestres amateurs reliés à des fédérations, des universités, des entreprises ou à des associations diverses.

Ce Centre constituerait ainsi un centre de formation au niveau instrumental qui serait l'homologue de ce qu'est le Centre d'études polyphoniques et chorales de Paris Ile-de-France pour le secteur choral.

Deux types d'activités sont actuellement proposées :

1° Des ateliers de musique de chambre réunissant des musiciens amateurs de bon niveau.

La création de ces ateliers de musique de chambre a été placée sous la responsabilité artistique de Paul Boufil, professeur au Conservatoire national de région de Paris et violoncelle solo de l'Ensemble orchestral de Paris, qui s'est entouré d'une équipe de professeurs, personnalités musicales de haut niveau, choisis tant pour leur expérience de musique de chambre que pour leurs compétences pédagogiques : Tasso Adamopoulos, Claude Burgos, Jean Dupouy, Noël Lee, Jean Martin, Alain Moglia, Pierre Roullier, Richard Vieille,...

Chaque professeur réunit ainsi des trios, quatuors, quintettes qui, au cours de l'année ou de stages, effectuent un travail approfondi d'une œuvre et un déchiffrement de partitions diverses. Des auditions-concerts sont organisées au cours de l'année ainsi que des journées portes ouvertes permettant aux musiciens de se rencontrer et de former des groupes.

2° Une formation à la direction d'orchestre

La création de ce Centre de pratique instrumentale d'Ile-de-France s'inscrit



Ile-de-France

dans le cadre d'une politique de développement de la pratique musicale amateur dans notre région, à la suite de la réalisation du **Forum régional des orchestres amateurs d'Ile-de-France** en janvier et février 1986.

Ce centre s'adressera donc aussi aux chefs d'ensembles désireux de parfaire leur formation en technique de direction, connaissance et analyse du répertoire.

Un cursus de formation à la direction d'orchestre a été ouvert en janvier 1988 et confié à Pierre Cao. Une quinzaine de chefs d'orchestre suivent un travail approfondi théorique, technique et pratique auquel sont associées des formations instrumentales.



LES FORUMS MUSICAUX ET CHORÉGRAPHIQUES D'ILE-DE-FRANCE

Dans le cadre de l'accord culturel conclu entre le ministère de la Culture et le Conseil régional d'Ile-de-France, une nouvelle action de promotion des partenaires de la vie musicale et chorégraphique de la région est née en 1983 avec la réalisation par l'A.R.I.A.M. Ile-de-France (ex A.S.S.E.C.A.R.M.) des Forums d'Ile-de-France.

Ces forums ont un **triple objectif** :

- assurer une rencontre de l'ensemble des membres d'un secteur musical ou chorégraphique déterminé avec les organisateurs de concerts et de spectacles de la région ainsi qu'avec le public le plus large ;
- permettre une sélection des meilleurs d'entre eux par un jury de personnalités désignées pour leur haute compétence et les aider à la réalisation de leurs productions ;
- enfin, définir un programme d'actions pédagogiques.

Les forums :

En 1983, le **Forum des jeunes inter-prètes de musique de chambre** a réuni plus de 100 ensembles dans des secteurs aussi divers que la musique classique, romantique et contemporaine, la

musique ancienne et traditionnelle, le jazz...

Quatorze groupes de musique de chambre ont été primés auxquels a été apporté un soutien pour une tournée de concerts dans la région.

En 1984, le **Forum d'oratorios** a rassemblé 9 000 participants amateurs et professionnels : 150 chorales, 30 orchestres de chambre et plus de 200 solistes chanteurs.

Ce sont 30 chorales, 7 orchestres de chambre professionnels et 24 chanteurs solistes qui ont été primés et dont la promotion a été assurée dans le cadre d'une plaquette présentant les lauréats de ces Forums et diffusée dans toute la région.

En 1985 et 1986 :

- Le Forum de la Mélodie et du Lied :

Soixante-deux équipes de chanteurs et pianistes accompagnateurs s'y sont présentées. Cinq équipes ont été retenues par un jury présidé par Régine Crespin lors des finales qui se sont déroulées au Théâtre du Ranelagh à Paris. Ce sont 25 concerts de mélodie et de lied présentant ces lauréats qui ont été organisés dans la région en 1987 et 1988.

- Le Forum Régional de la Danse :

Soixante-dix compagnies chorégraphiques professionnelles y ont participé représentant tous les styles de danse, danse traditionnelle, folklorique, classique, jazz, contemporaine...

Neuf compagnies chorégraphiques ont été primées lors des finales qui se sont déroulées au cours d'un week-end au pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne. Les compagnies bénéficient également de spectacles chorégraphiques dans la région, soit plus de 30 spectacles subventionnés en 1987 et 1988.

- Le Forum Régional des Orchestres Amateurs :

Quarante-six orchestres de jeunes et d'adultes s'y sont présentés, émanant des conservatoires, des universités, des entreprises, liés à des Fédérations...

Quatorze orchestres amateurs ont été retenus pour des grands prix, prix et accessits.

- En projet, un Forum Régional de la Création en Ile-de-France :

Ce projet de promotion de la création musicale en Ile-de-France comporte plusieurs objectifs :

- faire mieux connaître les compositeurs de notre région : commandes à des compositeurs et exécution de leurs œuvres en concert ;
- faire mieux connaître les ensembles de création musicale de la région (une trentaine d'ensembles très divers) ;

- associer des partenaires culturels à cette action : centres culturels, associations diverses de diffusion, ... ;
- s'ouvrir à de nouveaux publics sur les lieux de travail, d'éducation, de sport, de fête, de culte, ...



ENSEMBLE VOCAL STÉPHANE CAILLAT

Direction S. Caillat

30 choristes : 8 sopranis - 8 alti - ténors - 7 basses.

Répertoire : Musiques de la Renaissance (XV^e-XVI^e siècles) : de Bertran Bon Certon - du Caurroy - Costeley - Janequin - Goudimel - Lassus - Jeune-Victoria...

Musiques des XVII^e et XVIII^e siècles : Bouzignac - Campra - Charpentier - Delalande - Dumont - Robert...

Musiques classiques et romantiques : Haydn - Mozart - Schubert - Schumann - Brahms - Liszt...

Musiques du XX^e siècle : Faure - Hindemith - Milhaud - Poulenc - Jaurbert - Durufle - Xenakis - Reibel - Emmanuel - Langlais...

En projet : Dallapiccola : « Canti di Prigonia » - Liszt : « Via Crucis » - « Missa Choralis » - Pergolesi : « Staba Mater » - Schütz : « Requiem » - « Les 7 dernières paroles du Christ » - « Histoire de la Résurrection », etc.

Créé en 1955, l'Ensemble vocal Stéphane Caillat est constitué de chanteurs d'un haut niveau technique et musical, lui permettant de trouver en lui-même les solistes nécessaires à l'interprétation de certaines œuvres. Écartant toute spécialisation, l'ensemble oriente cependant son travail vers 4 grandes époques de l'histoire de la Musique : la Renaissance, l'époque baroque, le romantisme, le XX^e siècle. Il a créé de nombreuses œuvres contemporaines, dont les plus récentes ont pour auteurs : Ohana, Ibarrondo. L'ensemble vocal Stéphane Caillat participe régulièrement aux plus grands festivals internationaux et donne de nombreux concerts, tant en France qu'à l'étranger. Les enregistrements discographiques de cette formation se chiffrent autour de 60 dans le monde entier, avec 3 grands prix du disque décernés par les Académies du disque français et Charles Cros.

Contact :

Alain Buhot, 10, rue de Siam, 75016 Paris - Tél. : (1) 46.04.91.78.



STÉPHANE CAILLAT

Nombre de jeunes chefs de chœur ont eu pour maître Stéphane Caillat, que ce soit au Centre d'études polyphoniques et chorales de Paris, dont il est le directeur artistique, au Conservatoire national supérieur de Musique de Paris ou à l'Institut catholique de Paris.

Stéphane Caillat est aussi conseiller technique et pédagogique pour le chant choral auprès du ministère du Temps Libre, de la Jeunesse et des Sports, et le directeur artistique du Festival de musique sacrée de la Ville de Paris.



LE CHŒUR RÉGIONAL VITTORIA D'ILE-DE-FRANCE

Le Chœur Régional Vittoria d'Ile-de-France a été créé en 1987 à l'initiative du Conseil régional d'Ile-de-France avec le ministère de la Culture et de la Communication.

Confié à Michel Piquemal (*), l'un des plus grands chefs de chœur français, le Chœur Régional Vittoria d'Ile-de-France réunira 80 à 100 choristes amateurs de haut niveau encadrés par une équipe pédagogique profession-

nelle.

Partenaire privilégié de l'Orchestre National d'Ile-de-France dirigé par Jacques Mercier, le Chœur se produira également sous la direction de son chef Michel Piquemal ou de chefs invités avec d'autres formations orchestrales ou a capella.

Dès cette première saison artistique 1987-1988, le Chœur Régional Vittoria d'Ile-de-France a programmé « Les Saisons » de Haydn (10 octobre 1987) et le « Requiem » de Fauré (15 mars 1988), programmes donnés à la salle Pleyel avec l'Ensemble Orchestral de Paris sous la direction d'Armin Jordan, la « Grand Messe en ut mineur » de Mozart avec l'Orchestre National d'Ile-de-France sous la direction de Jacques Mercier (avril 1988 salle Pleyel, Versailles, Villejuif) et en projet, un programme a capella et avec piano sous la direction de Michel Piquemal.

La vocation du Chœur Régional s'articule autour de la promotion d'un répertoire inédit, d'enregistrements discographiques et de tournées nationales et internationales.

(*) Michel Piquemal est responsable d'un cours de direction et de pratique chorale au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris ainsi que des cours de formation vocale à la Maîtrise de Radio-France et d'ateliers choraux au Centre d'Études Polyphoniques et Chorale de Paris Ile-de-France.

concerts publics.

Que les présidents, les directeurs et les responsables de ces sociétés soient chaleureusement remerciés de leurs actions bénévoles, consacrant gracieusement une bonne partie de leur temps libre pour que reste bien vivante la musique populaire.

Il faut reconnaître que nous sommes dans un département pilote sur le plan de la culture musicale, grâce à l'action de la F.N.U.C.M.U. et de son secrétaire M. Gevaudan, ainsi qu'à l'assistance apportée par M. Favart, Délégué départemental de l'A.D.I.A.M.

Cependant, il faut remarquer que certaines de nos sociétés souffrent d'un manque évident d'effectif et que de ce fait leur vie est en danger. Par contre, les Harmonies qui entretiennent de très bonnes relations avec leur Conservatoire municipal sont prospères et d'un excellent niveau. Dans la majeure partie des cas le directeur du Conservatoire est chef d'orchestre de l'Harmonie, ce qui facilite l'appoint indispensable de jeunes musiciens issus du Conservatoire et intéressés par nos sociétés qui peuvent ainsi obtenir un effectif solide et de qualité.

Fort de cet enseignement, j'ai décidé, en accord avec les instances départementales, de créer un orchestre départemental réunissant à la fois les meilleurs éléments de nos Harmonies et de jeunes musiciens issus de ses Conservatoires. J'ai également l'intention d'organiser des stages afin d'initier ces jeunes musiciens à la pratique de la musique harmonique.

Je souhaite que ces actions soient bénéfiques et je reste persuadé qu'un parfait accord et une étroite collaboration son indispensables entre les Conservatoires et nos Harmonies, sous peine de voir s'étioler lentement, mais dangereusement, chaque structure en ne voulant évoluer que dans sa propre « sphère ».

Je suis un fidèle défenseur de la musique et j'espère que de plus en plus de nos jeunes enfants seront initiés à cette pratique ; ils deviendront ainsi de parfaits messagers pour que vive et se perpétue ce grand art.

Le président, Bernard Chouteau



Fédération des Sociétés de Musique des Hauts-de-Seine

Président : M. Chouteau

Le département des Hauts-de-Seine comporte 36 communes possédant chacune un Conservatoire municipal. Nous comptons également l'existence de deux Conservatoires régionaux, l'un à Boulogne-Billancourt, l'autre à Rueil-Malmaison. Notre Fédération départe-

mentale, régie par la Confédération musicale de France, réunit 22 sociétés adhérent à notre organisme. Elles se décomposent de la façon suivante : 14 Harmonies, 3 Cercles symphoniques, 2 Orchestres à plectres, 1 Chorale, 1 Club d'accordéons et 1 Batterie-Fanfane. Toutes ces sociétés, régies par la loi 1901, ont pour but l'initiation et la propagation de la musique à travers des



Ile-de-France

L'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Antony

1986, notre Société prend le titre d'« Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Antony », les buts et objectifs restant essentiellement les mêmes.

Cette année l'orchestre comprend 66 musiciennes et musiciens (26 % de musiciennes) assurant les pupîtres de : flûtes (5), hautbois (2), petite clarinette Mi b (1), clarinettes Si b (24), saxophones altos (4), saxophones ténors (3), saxophone baryton (1), basson (1), Cornets (3), trompettes (6), bugles (2), cor (1), trombones (3), Baryton (1), Basses (3), percussions (6).

Un ensemble de « variétés » constitué de musiciens de l'orchestre (10 à 15) plus accordéon, orgue et guitare électriques, existe également et se produit à côté de l'orchestre d'harmonie.

Ce dernier est dirigé par Marcel Naulais, à l'Harmonie depuis les années 1960 et à la baguette depuis 1969. Ancien soliste de la Garde Républicaine, clarinettiste dans de nombreuses formations orchestrales, dont les « Concerts Lamoureux » auxquels il consacre encore beaucoup de son temps comme secrétaire général, il a été également fondateur et directeur du Conservatoire municipal d'Antony jusqu'en 1987. A ce titre il a largement contribué au rapprochement et à la « continuité », qui devrait être de règle, entre Conservatoire et Ensembles orchestraux non professionnels.

Son talent, ses compétences musicales et son opiniâtreté ont permis à notre orchestre, malgré les fluctuations d'effectifs, d'atteindre une qualité

musicale d'un très bon niveau.

L'orchestre donne de cinq à sept concerts par an, tant à Antony qu'à l'extérieur, sans compter sa participation aux cérémonies officielles.

Les programmes, différents à chaque concert en nombre de morceaux (de 4 à 9) et en genre, puisent dans un répertoire éclectique dont il serait trop long d'énumérer les titres ici (nous en tenons la liste à jour depuis 1982). Des « classiques » du XVIII^e siècle, aux « romantiques » du XIX^e siècle, aux « modernes » du XX^e, jusqu'à la musique de compositeurs contemporains et au style « jazzistique » de certains auteurs actuels, les possibilités sont quasiment inépuisables.

Les répétitions ont lieu tous les vendredis soirs à 21 heures, avec quelques supplémentaires suivant les programmes et les... « délais » séparant les concerts.

Notre orchestre est ouvert à tous les musiciens amateurs de bon niveau et accueille avec plaisir ceux qui veulent continuer à développer leurs connaissances musicales en participant à cet ensemble orchestral d'Harmonie, dans une ambiance sympathique.

Le siège social est à l'Hôtel de Ville d'Antony (92160).

Adresser les demandes au président : Jean Bergemer, ou au directeur : Marcel Naulais, au siège social qui transmettra.

Le président : J. Bergemer

Le 18 novembre 1929 avait lieu l'Assemblée constitutive de la Société de musique qui prenait le titre d'« Harmonie Municipale d'Antony », association dont la déclaration paraît au *Journal Officiel* du 20 décembre 1929.

Créée avec comme président d'honneur M. Mounié, sénateur-maire d'Antony, le premier président étant M. Adancourt, elle a pour buts : l'étude et la propagation de la musique instrumentale, l'enseignement et l'exécution de la musique d'ensemble. Elle se donne aussi pour objet de favoriser le développement de l'art musical, d'organiser des cours de musique, des concerts, fêtes, spectacles, etc.

Après une « mise en sommeil » durant les années d'occupation, elle reprend ses activités après la Libération et, avec des fortunes diverses, elle se maintient, se développe, et... est arrivée jusqu'à aujourd'hui toujours bien vivante.

Avec une rénovation et remise à jour des statuts et règlement intérieur en

Levallois-Perret, ville culturelle

M. Patrick Balkany, maire de cette ville a donné un essor exceptionnel à la culture musicale et théâtrale. Le Conservatoire Municipal Maurice Ravel, sous l'impulsion de son Directeur Michel Rothenbuhler, reçoit chaque année des élèves, jeunes et moins jeunes, à qui l'on assure une formation artistique dans des disciplines extrêmement diverses.

Voici, d'ailleurs, le contenu de sa lettre d'accueil lors de la dernière rentrée de septembre 1987 :

« La musique est peut-être l'exemple unique de ce qu'aurait pu être — s'il n'y avait pas eu l'invention du langage — la communication des ames ». Cette jolie phrase de Marcel Proust, dans « A l'ombre des jeunes filles en fleur », illustre bien la vocation de notre Conservatoire où se retrouvent près de 1 500 Levalloisiens. La découverte de la musique, la joie de savoir faire chanter un instrument sont les liens qui les unissent lorsqu'ils viennent rue Paul-Vaillant-Couturier, laissant à la porte les problèmes quotidiens, la fatigue, le mauvais temps...

» Pour répondre à leurs attentes, nous leur proposons chaque année davantage de disciplines (plus de 30 à la rentrée de 1987) toujours avec des professeurs dont la compétence n'est égale que par l'amour de la musique et l'envie de l'enseigner.

» Pour les tout petits, nos Poussins, chez lesquels la musique est un don inné : le Jardin musical, une expérience unique en France qui les familiarise avec le son. Pour les plus grands des classes de solfège ; pour tous du piano, du violon, de la flûte, du hautbois, de la trompette, du cor, de la harpe.

» Parallèlement à cet apprentissage de la musique, des disciplines corporelles comme la danse classique, le jazz, les claquettes, mais aussi l'art lyrique et l'art dramatique.

» Le Conservatoire est un lieu de joie car celles et ceux qui y viennent le font avec enthousiasme, qu'ils soient élèves ou professeurs. Il est ouvert à tous les Levalloisiens et c'est avec infiniment de plaisir que je vous y accueillerai. »

D'autres activités musicales existent

également :

— La chorale Inès Gaetan, créée dans notre cité il y a seulement quelques années, connaît actuellement une notoriété qui a dépassé les limites de notre commune. Cette chorale composée de femmes et d'hommes a acquis, au fil des répétitions, une maîtrise du chant qui lui permet d'assurer d'excellents spectacles.

— Un Big Band a été créé en 1985 afin que nos jeunes musiciens s'ouvrent avec initiation à l'improvisation et à la pratique de l'orchestre de jazz.

— L'orchestre La Ruche, composé de jeunes musiciens a aussi acquis une expérience de la musique d'ensemble. Son succès, depuis quelques années, est immense. Une tournée triomphale en juillet 1986, au États-Unis, a été suivie d'une autre en 1987 au cours de laquelle il se produisit dans plus de 14 villes, entres autres : Chartres, Orléans, Nevers, Grenoble, Venise, Vérone.

Lors d'un Gala de l'U.N.I.C.E.F., en



juin 1986, accompagné par plus de 250 enfants de la ville, il présente un opéra d'enfants tiré de la Fable de Jean de la Fontaine : « Le Savetier et le Financier », qui obtint un succès considérable. D'autres opéras pour enfants sont prévus dans l'avenir, l'un burlesque : « Le maître d'école », de Telemann et l'autre moderne : « la classe enchantée », de Schmitt-Wundstorf. Cet orchestre vient de participer à une émission de télévision de Jacques Martin.

Devant ce succès, un autre orchestre, La Ruchette, vient d'être constitué avec des plus jeunes ayant deux années de pratique instrumentale.

— L'Harmonie municipale, créée en janvier 1900, a connu au fil des années des fortunes diverses : Ses trente premières années furent exemplaires avec

un effectif pléthorique et de grande qualité. Elle remporta notamment de nombreuses distinctions et récompenses aux festivals d'Anvers (1921), Dijon (1928), Zurich (1930) et Maçon (1933).

L'après-guerre, et jusqu'en 1975, fut plus modeste, déployant cependant une grande activité musicale au service de la ville.

Depuis 1980, notre Harmonie offre plus de prestations de très haute qualité. Classée par la Confédération Musicale de France en février 1980, 2^e division, 1^{re} section, elle aspire désormais à un meilleur classement. Ce renouveau et cette réussite s'expliquent par l'étroite collaboration qui s'est instaurée entre elle et le Conservatoire municipal Maurice Ravel, celui-ci lui permet de bénéficier de l'appoint

de ses jeunes élèves intéressés par notre formation ainsi que d'étoffer son effectif et d'améliorer la qualité de ses interprétations.

Actuellement l'Harmonie municipale compte un effectif d'environ 60 musiciens : hautbois (1), flûtes (4), clarinettes (16), trompettes et cornets (10), saxo alto (8), saxo ténor (4), saxo barytons (2), trombones (3), cors (2), barytons (2), basses (2), contre-basse (1), percussions (5).

Félicitations à M. Bernard Chouteau, son président et à M. Michel Rothenbuhler, directeur d'orchestre qui forme une grande équipe qui œuvre pour le développement de la propagation de la musique harmonique dans une ville où son Maire lui donne les moyens structurels et financiers nécessaires à son épanouissement.

Orchestre d'Harmonie de Colombes

L'Orchestre d'Harmonie de Colombes est déjà une dame d'un âge respectable, allant sur ses 80 printemps.

En effet le 13 novembre 1908, un certain M. Nickees, eut l'idée de réunir quelques amis musiciens. Ce fut la première répétition à l'issue de laquelle fut créée l'Harmonie municipale. M. Nickees en étant le président, M. Bailly le directeur.

Grâce à une bonne prospection la Société qui comprenait à l'époque une trentaine de membres se fit inscrire, au bénéfice de la loi de juillet 1901, le 2 septembre 1912, à la préfecture de police sous le N° 155 425. Elle donna alors à cette époque d'appréciables concerts qui étaient très goûtés de la population de Colombes. Mais hélas en

pleine croissance, en 1914, la guerre survint et la Société dû arrêter son activité, les musiciens étant mobilisés. La Société paya un lourd tribut car le tiers de l'effectif ne revint pas reprendre sa place au pupitre.

En 1919, après l'armistice, l'Harmonie reprit difficilement son activité. Elle comprenait alors 20 exécutants, et en 1920 M. Moricel, fut nommé directeur, le président étant M. Forest. Ce chef tint la baguette de 1920 à 1955 et remonta rapidement la Société. Il présenta celle-ci en 1924, aux Jeux Olympiques organisés au stade de Colombes, et contribua à créer une école de Musique. Jusqu'en 1939 l'activité musicale se traduisit non seulement par des manifestations musicales à Colom-

bes, mais aussi dans les villes avoisinantes.

De nouveau la guerre revint et l'activité de la Société fut réduite à néant jusqu'en 1945. Il fallut rassembler les musiciens, et en 1947, l'Harmonie pouvait reprendre ses concerts avec 40 exécutants environ, toujours sous la direction de M. Moricel, assisté de M. Foussard, directeur-adjoint. L'école de Musique reprenait elle aussi toutes ses activités.

En 1955, M. Brouquières, entré à l'Harmonie quelques années plus tôt comme tuba, se vit confier par M. Sautreine, alors président, la direction intérimaire, les directeurs et directeurs-adjoints étant indispensables pour raison de santé.



Ile-de-France

En 1956, M. Moricel, donne sa démission et M. Brouquières, lui succède, le président étant, à cette époque M. Richard.

Lors de l'Assemblée Générale de 1958, M. Richard, est mis en minorité, c'est M. Bazante, qui est élu président. En 1961, l'Harmonie s'affilie à la Fédération des Sociétés de l'Ile-de-France.

Ce travail est récompensé par le palmarès suivant :

Février 1962 : Examen de classement 1^{re} division, 1^{re} section.

Juin 1963 : 1^{er} prix des musiques de kiosques, Coupe de la Ville de Paris.

Mai 1965 : Concours international de Lisieux, division supérieure B.

Avril 1970 : Concours itinérant division supérieure A.

Avril 1975 : Concours itinérant division excellence B.

en 1979, M. Bazante, donne sa démission et M. Guillaume, lui succède.

En 1981, M. Brouquières, quitte l'Harmonie après plus de 25 ans de bons et loyaux services. C'est M. Debruge qui prendra la baguette.

Puis en juin 1986, il nous quitte pour retourner dans sa contrée natale comme directeur du Conservatoire et de l'Harmonie de Maubeuge.

C'est Alain Decourcelle, qui lui succède comme directeur du Conservatoire et de l'Orchestre d'Harmonie de Colombes.

Talentueux chef d'Orchestre, très sensible et à juste titre désirent la perfection il est assisté par Bernard Bruyère, comme directeur-adjoint.

A l'occasion du pont de l'ascension 1987, nous avons reçu notre société ami de Frankenthal, R.F.A. ; pour fêter notre 20^e anniversaire de jumelage avec un très beau Concert de nos deux formations.

Le président actuel de l'Orchestre d'Harmonie de Colombes est M. Vallée René. Il est rentré dans les rangs en 1920, son père étant professeur et chef de Musique en Normandie.

Soixante-huit années de service médaille des vétérans avec palmes. Il fait toujours partie de l'Orchestre cela depuis 1931, lorsqu'il était à la Musique du 24^e R.I. à Paris.

Il a été vice-président pendant 26

années et depuis quatre ans président. Que de chemin parcouru lorsque l'on aime la Musique.

Voici succinctement l'Histoire et

l'Orchestre d'Harmonie de Colombes.

Le Président, R. Vallée



Dans les salons de l'Hôtel de Ville

Le Symphonic Accordéon-Club de Rueil-Malmaison



.... André PÉPIN

Cet ensemble d'accordéons a été créé en 1965 par M. André Pépin, compositeur, membre de la S.A.C.E.M., professeur d'accordéon et directeur de l'orchestre.

La Société, constituée en association (loi de 1901) en 1975, est adhérente à la C.M.F. depuis 1983.

PALMARÈS

Coupe de France O.R.T.F. de l'Accordéon en 1968 et 1972. 2^e prix coupe mondiale de l'Accordéon en 1984 à Folkestone (Grande-Bretagne).

RADIO

Concert enregistré pour l'émission « Chausseurs de son » de Jean Thevenot sur « France musique » en 1979.

L'orchestre a enregistré 4 disques dont le dernier a été diffusé sur Radio-Montmartre cette année.

TÉLÉVISION

Invité de l'émission « Le monde de l'accordéon » en 1973 et 1979 sur T.F.1.

RÉFÉRENCES

Deux voyages en Allemagne Fédérale lui ont permis de rencontrer ses homologues accordéonistes de Bad-Soden (l'Akkordeonverein Lyra) en juin et en novembre 1987 le Handharmonika Club de Stuttgart.

Le symphonic recevra les musiciens de Bad-Soden au cours d'un gala de l'Accordéon prévu à Rueil le vendredi 13 mai 1988.

Orchestre symphonique de Clichy



L'Orchestre symphonique de Clichy a été créé en 1933 et depuis cette date n'a pas cessé de participer activement à la vie musicale de la ville.

L'Orchestre donne trois concerts par an au Théâtre Rutebeuf. Ces concerts attirent un public très important, toujours chaleureux et communicatif, qui apprécie les prestations soignées et intensément expressives de l'Orchestre.

Les instruments sont de très bons amateurs de Clichy, de Paris ou de la banlieue, et des élèves des classes supérieures de différents conservatoires qui viennent partager leur apprentis-

sage du métier. Un nombre de plus en plus grand de ces instrumentistes est issu du Conservatoire de Clichy, où Alain Thomas, le directeur de l'Orchestre depuis 1982, est lui-même professeur.

Le répertoire de l'orchestre va de Haydn et Mozart jusqu'à des créations contemporaines de Francis Kleynjans et Micheline Cumant, en passant par Brahms, Bizet, Tchaikowski, Chabrier, Dvorak, Sibelius, Debussy, Tomasi, etc.

Des solistes de grande valeur participent toujours aux concerts. Ce sont souvent des professeurs du Conserva-

toire de Clichy, tels que Christian Poirot, première clarinette solo à la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, la pianiste Nathalie Wayser, le flûtiste Gérard Grognet, la guitariste Catherine Fayance, le saxophoniste Ghislain Mathiot, membre des philharmonistes de Chateauroux.

Des solistes extérieurs sont également invités : le violoniste Christophe Bianco, le trompettiste Jean-Claude Jorand, prix international de Genève, le pianiste chilien Daniel Navia, le violoncelliste également chilien Eduardo Valenzuela, prix du concours international Tchaikowski de Moscou et du concours international J.-S. Bach de Leipzig, qui obtint un triomphe en 1985 en interprétant le concerto de Schumann et les variations sur un thème Rococo de Tchaikowski.

Chaque année, à la fête de la Sainte-Cécile, l'Orchestre symphonique rejoint les autres formations musicales de la ville, Orchestre d'Harmonie, Fanfare, Chorale, pour une soirée chaleureuse que de nombreux clichois ne manquent jamais.

En février dernier, l'orchestre a accompagné les finalistes du 1^{er} Concours International de Guitare de Clichy, dans le concerto « d'Aranjuez » de Rodrigo.

Le 12 mars prochain, lors du dernier concert avant la rénovation du Théâtre Rutebeuf, l'Orchestre interprétera la « Suite Française » de Darius Milhaud, les « Impressions Catalanes » d'André Liotard, les « Danses Norvégiennes » de Grieg et accompagnera le lauréat du concours de guitare, toujours dans le concerto « d'Aranjuez ».

Enfin, le 4 juin, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, l'orchestre Symphonique de Clichy créera le concerto pour alto d'Albert Cellac. Le soliste sera Jean-Claude Dewaele, alto solo de l'Orchestre du Théâtre National de l'Opéra. Le concerto sera suivi de la Grande Symphonie en Ut de Schubert.

Une drôle de chorale : « Au chœur de l'Opérette »

Elle est vraiment particulière, la chorale de Clichy (92) ! A la fois chorale municipale et association 1901, elle est composée de jeunes (la moyenne d'âge est de trente ans environ), et fonctionne depuis une dizaine d'années.

Ce n'est pas au lecteur de ce journal qu'il faut apprendre la définition du mot amateur : du latin Amator, celui qui aime. Eh bien, ils aiment ça ! Ils aiment chanter, danser, jouer la comédie. Voici une de leurs recettes : « Prenez un certain nombre d'airs d'opérettes, ajoutez des extraits d'opéras-comiques et même d'opéras, saupoudrez de comédies musicales, colorez avec des costumes chatoyants, agitez bien, et consommez ! C'est frais et vous vous

régalez de cette spécialité de la Chorale de Clichy. Ce mélange satisfait petits et grands, jeunes et moins jeunes. C'est fort, mais sans alcool ! Sur scène le champagne est de la limonade et le pastis des revues marseillaises ne grise pas ! ».

Ce cocktail est servi de nombreuses fois (de 12 à 18 fois d'octobre à juin chaque année !). Mais un bon barman n'a pas qu'une recette... les doses et les parfums peuvent changer. De même, « Au chœur de l'Opérette » peut présenter plusieurs spectacles contenant chacun des œuvres différentes ! Jugez-en par les titres de ces revues : Les sept facettes de l'Opérette, Escales aux pays de l'Opérette, Amours délices et chants, Téléfollyri-

ques, Points d'orgues sur Paris, Mini-tour du Monde, Plein soleil, Opérette 3000...

Mais au chœur de l'Opérette n'est pas seulement au cœur du lyrique. Elle a une autre corde à son arc : le classique... de Verdi à Beethoven, ou Rossini ou Schumann... ou Mozart (fin 87, trois fois son Requiem avec des chorales du Val-d'Oise). A la Sainte-Cécile, chaque année, des œuvres classiques avec l'Harmonie de Clichy (directeur M. Michel Prudhomme).

Au chœur de l'Opérette était à Coubert (77) en octobre, à Jouarre (77) en novembre, le 26 décembre à Clichy, et puis, le 24 janvier à Saint-Maur (94). Les 19 et 20 mars, son gala annuel a lieu à Clichy... Avec l'Harmonie de



Ile-de-France

Conde-le-Vieux près de Valenciennes, et enfin le 21 juin, pour la fête de la Musique, prouvant ainsi que sa collaboration avec cet excellent orchestre se déroule dans un plaisir partagé. » avec cet excellent orchestre se déroule dans un plaisir partagé. »

Marcelle Le Bihan



Orchestre d'Harmonie de Clichy

Directeur : Michel Prudhomme

L'Orchestre d'Harmonie de la ville de Clichy fondé en 1929 par René Aufray, ancien maire de Clichy, est composé actuellement de 55 musiciens dont la plupart 1^{er} prix du Conservatoire.

Reconnu d'utilité publique par le ministère de la Culture, il est actuellement affilié à la Confédération Musicale de France et classé en division d'Honneur.

Le Cercle symphonique municipal de Colombes

Il était une fois en 1929, un groupe d'amis musiciens et artistes réunis autour de M. Robert Magre pour parler du projet de la création d'une association musicale, et le 1^{er} septembre 1929 fut officiellement enregistrée la naissance du Cercle Symphonique de Colombes ; Société régie par la loi du

Ses très nombreuses prestations tant à Clichy qu'à l'extérieur lui ont donné une réputation nationale. Présent à toutes les manifestations officielles de la ville, il assure également de nombreux concerts dans les quartiers (Roguet, quartier Nord, kiosque, Victor-Hugo).

Depuis 1980, il est placé sous la direction de M. Prud'homme, 1^{er} prix du Conservatoire national supérieur de musique de Paris et assisté de M. Jean-Marie Godon.

1^{er} juillet 1901 avec pour président M. Alphonse Boquet et pour directeur-fondateur M. Robert Magre, et bien d'autres amis aux différents postes du Conseil d'administration.

Pendant une dizaine d'années, tant avec les compagnies « La Pleiade » et « Le Sourire », galas et concerts se

succédèrent, le Cercle remplissant sa mission : divulguer et faire aimer la musique symphonique, une quarantaine de musiciens composant l'orchestre.

Hélas 1939 vit un démantèlement, heureusement provisoire, du Cercle. En 1942-1943, avec une autorisation spéciale, quelques concerts furent néanmoins organisés notamment au profit du Comité d'entraide aux prisonniers ou lors de la fête des Mères.

Enfin dès 1945, après quelques années de léthargie forcée, le Cercle retrouve beaucoup de ses musiciens ainsi que de nouvelles recrues. M. Robert Magre est toujours le directeur, et l'association se nomme désormais « Cercle Symphonique Municipal de Colombes ». Perpétuant les traditions d'avant guerre il multiplie les concerts, son ambition étant toujours de faire connaître, apprécier et aimer la musique symphonique.

En avril 1955 la direction est confiée à M. André Moret 1^{er} violon dans les années 30.

Depuis 1983 M. Moret a laissé la



place à MM. Jacques Hardy et Jean-François Catoire ; tous deux dirigent magistralement la formation. Le Cercle assure au moins trois concerts par an dans les Salons de l'Hôtel de Ville. Outre l'exécution de morceaux du répertoire classique il a eu le plaisir d'interpréter une création mondiale la « Rapsodia Canaria » de Blas Sanchez, le 29 mars 1987, et tout dernièrement une composition peu connue de J. Brahms, la « Sérénade n° 1 en Ré Majeur », œuvres particulièrement appréciées par un public nombreux et ravi.

Notre prochain concert aura lieu le dimanche 20 mars 1988 dans les salons de l'Hôtel de Ville de Colombes à 15 heures précises, sous la présidence

de M. Dominique Frelaut, maire de Colombes. Les entrées sont gratuites. Au programme des œuvres de Beethoven, Verdi, Mascagni.

Dans un an notre Société aura la soixantaine ; elle n'accuse pas son âge et continue sa mission. Toutefois au cours des ans, des anciens nous quittent et nous avons besoin d'éléments ; tous ceux désirant dans une formation dynamique, se trouver derrière un pupitre dès l'instant où leur formation instrumentale s'intègre dans un orchestre symphonique, seraient les bienvenus. Répétitions tous les jeudis de 20 h 30 à 22 h 30, 6, rue du 11-Novembre-1918 à Colombes où, s'adresser à Mme G. Collon, tél. : 47.82.19.18

La Musique municipale de Clamart



Juste un peu d'histoire ; elle fut créée vers 1877. D'abord Orphéon, puis Harmonie... De ces longues années nous restent des diplômes, des armoires pleines de partitions, de tous styles. Je peux mieux raconter ce que j'ai vécu. Dans les années 65/70 le directeur, M. Laleau, aussi directeur du Conservatoire de Musique dirigeait avec les « pleins pouvoirs » car ses professeurs issus de la musique de l'air venaient encadrer les jeunes amateurs... Lorsque M. Laleau a pris sa retraite, l'harmonie de l'époque chuta ! vertigineusement, car les professeurs ne vinrent presque plus et le conservatoire se sépara de l'harmonie. Ce fut M. Blondeau qui assura la direction de cette époque noire et la responsabilité de président... Puis nous eûmes la chance à Clamart de recevoir un secrétaire de mairie, M. Lamborot, amateur de musique et père de deux enfants musiciens. Il reprit la présidence avec dynamisme et un jeune chef J.-P. Beydon. A l'aide de morceaux nouveaux et modernes, l'orchestre reprit un essor inespéré. Quelques jeunes vinrent renforcer les rangs. Puis M. Beydon repartant à Vanves à l'école de musique, est remplacé par un professeur du Conservatoire, M. Perrot qui gentiment dirige pendant trois ans. Puis M. Lamborot laisse le poste de président M. Thouvenin assure l'intérim et je suis élu président en 1985. Mais n'ayant plus de chef, nous organisons un concours et avons la chance de recruter un excellent musicien, issu de Paris (Prix de trombone et musique de chambre), mais Iranien, il dirigeait l'orchestre de radio Téhéran. Il a donc quitté son pays pour revenir en France y rejoindre sa femme et son fils, avec de gros problèmes administratifs qui maintenant sont réglés. Depuis c'est l'essor. Nous travaillons de très beaux morceaux, même difficiles. De plus nous nous accordons très bien avec le directeur du Conservatoire, M. Lecussant et les professeurs nous envoient leurs bons élèves. Nous avons donc au sein de la musique municipale créé un Big Band et le professeur de batterie jazz du conservatoire a même formé un groupe moderne. Ainsi certains musiciens font partie des trois orchestres. Quatre à six grands concerts 2 ou 3 petits, 2 ou 3 défilés occupent bien notre année et motivent les 55 musiciens qui composent actuellement la musique municipale. L'équipe municipale, dans la mesure de ses moyens nous aide beaucoup et nous encourage aussi moralement. La qualité du travail que nous fait faire notre chef, M. Abbas Dabirdanesh est d'ailleurs remarquable. Nous ne pouvons guère nous développer en nombre en ce moment, le local de répétition étant trop juste, et le conservatoire n'ayant pas de classe de basses et de trombones, ce sont ces pupitres qui demeurent faible en effectif.



Ile-de-France

Le C.N.R. de Boulogne-Billancourt

Créé et dirigé par Marcel Landowsky, puis successivement par Robert Debaes, Jean-Michel Damase, Alain Louvier, Michel Zbar (par intérim) et moi-même depuis le 1^{er} octobre 1987, le C.N.R. de Boulogne-Billancourt est devenu aujourd'hui, au fil de l'action de mes éminents prédécesseurs, un établissement de premier plan, dont le rayonnement national s'est définitivement imposé.

Situé dans des locaux modernes et fonctionnels qu'il partage avec le Centre Culturel de Boulogne, il abrite aujourd'hui 70 professeurs, assistants et accompagnateurs ayant en charge l'enseignement musical et chorégraphique de 1400 élèves, partagés entre le secteur dit « traditionnel » et celui des classes à horaires aménagés.

Sous l'impulsion énergique d'Alain Louvier et avec le soutien constant de la municipalité, l'école s'est progressivement enrichie de départements essentiels, dont la pédagogie, la musique ancienne, l'électro-acoustique, l'animation, la danse baroque et contemporaine, la prise de son et la composition.

Les activités de diffusion ont pu se développer grâce à un équipement performant (auditorium de 500 places, salle d'art lyrique de 120 places) et une structure administrative dirigée par un professeur animateur et son secrétariat.

Chaque année une saison musicale et chorégraphique propose une vingtaine de représentations largement ouvertes au grand public, où élèves de tous niveaux et étudiants de 3^e cycle côtoient des artistes professionnels dans une programmation balayant largement toutes époques et styles.

En cette année 1987/88, le C.N.R. de Boulogne-Billancourt offre à nos auditeurs une exposition Lully, suivie de deux concerts de musique baroque dont de larges extraits de l'opéra « Armide », par le chœur, l'orchestre, les danseurs et les solistes du 3^e cycle.

Le public y entendra également l'orchestre de la Garde Républicaine, l'orchestre du C.N.R. avec la 4^e symphonie de Brahms, Jean-Pierre

Rampal, entouré des élèves de Pierre-Yves Artaud, le « 3^e concerto pour piano » et la « symphonie classique » de Prokofiev...

Le panorama des actions menées par mon établissement serait incomplet si n'y figuraient les centres de préparation au C.A. de professeur et directeur, financés par la Direction de la Musique

(flûte avec P.-Y. Artaud, hautbois avec Y. Poucel, orgue avec A. Isoir, saxophone avec C. Delangle, violon avec J. Ghestem et directeur sous ma propre responsabilité, en collaboration avec André Lodéon et le C.N.R. de Grenoble).

M. Alfred Herzog, directeur



Conservatoire National de Région de Rueil-Malmaison

Inauguré le 7 octobre 1987 par François Léotard, ministre de la Culture et de la Communication, Jacques Baumel, député-maire de Rueil-Malmaison et Jacques Taddei, directeur, les nouveaux bâtiments du Conservatoire national de région de Rueil-Malmaison sont à la hauteur de son développement.

Avec 1 600 élèves, 75 professeurs, 43 disciplines enseignées, dont une section Arts Plastiques installée à l'École des Beaux-Arts, le Conservatoire a la capacité de répondre à de multiples vocations :

1. Éducation et formation :

- assurer l'initiation des jeunes rueil-lois, auxquels le 1^{er} cycle est réservé en priorité ;
- faciliter l'éducation musicale, chorégraphique et bientôt plastique des collégiens et lycéens par une section d'Horaires Aménagés, réalisée en collaboration avec l'Éducation Nationale du C.M.1 à la 2^e ;

- préparer ceux qui se destinent aux professions musicales à l'entrée aux C.N.S.M. de Paris et Lyon.

2. Animation culturelle :

- compléments essentiels de culture musicale pour les élèves, les nombreux ensembles instrumentaux et vocaux participent aussi à la vie locale et régionale ;
- 8 orchestres, dont 2 symphoniques, un orchestre de chambre et un Big-Band, se produisent régulièrement à Rueil-Malmaison, dans le département et dans les grandes salles parisiennes ;
- une importante saison de concerts de 18 h 30 donnés à l'Auditorium Paul-Louis Weiller du Conservatoire permet au public rueil-lois et aux élèves d'entendre un programme de qualité avec la participation de jeunes talents lauréats des concours internationaux. (Long-Thibaud, Casadesus), Grand Prix International d'interprétation et d'improvisa-



de Chartres comme des artistes les plus illustres ;
 enfin, le Conservatoire se fait l'hôte de toute une série de manifestations autour de thèmes tels que : Forum du Cor, Rencontres « Musiques d'Ensemble » organisées par la Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires, participation au « juillet musical de Malmaison ».

Disciplines enseignées :

Accompagnement piano, alto, basson, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, cornet, direction d'orchestre, flûte traversière, flûte à bec, guitare, harpe, hautbois, luth, orgue, orgue improvisation, percussions, piano, piano jazz, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle, chant, chorale, orchestre, musique de chambre, formation musicale, harmonie, histoire de la musique, analyse, contrepoint. Art dramatique, danse classique, dessin, peinture, sculpture, gravure, et bientôt photographie et cinéma.

Laboratoire d'informatique appliquée à la formation musicale.

Conservatoire National de Région :
 182, avenue Paul-Doumer. Tél. :
 47.49.74.45. Direction : Jacques
 Taddei.

École des Beaux-Arts :
 2, place des Beaux-Arts. Tél. :
 47.08.30.35. 92500 Rueil-
 Malmaison.

ORCHESTRE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DE MEUDON

Direction : Christian GOUINGUENE

L'Orchestre de l'École Nationale de Musique de Meudon est un ensemble instrumental à géométrie variable, allant de 12 à 40 instrumentistes. Il est dirigé par Christian GOUINGUENE, directeur de l'E.N.M. de Meudon.

Son répertoire est vaste et couvre une période allant du XVIII^e siècle à nos jours.

Son activité est importante : l'ensemble donne entre 10 et 15 concerts par an.

L'orchestre s'est produit à Paris (Salle Gaveau, Salle Cortot, Notre-Dame, Invalides), dans la région Ile-de-France, ainsi que dans plusieurs pays



européens (Italie, Allemagne, Angleterre, Pologne).

L'orchestre a enregistré plusieurs émissions pour FR3, notamment :

Le « concerto pour orgue » et orchestre de F. POULENC.

La messe « In tempore belli » de J. HAYDN.

Trois cantates sur des Noël's anciens de Ch. GOUINGUENE.

Cet ensemble a bénéficié d'un prix spécial pour la musique contemporaine, pour l'interprétation de « Lumina » d'Ivo MALEC.

CONTACT

École Nationale de Musique de Meudon
 7, boulevard des Nations-Unies
 92190 MEUDON
 Tél. : 45.34.75.19 poste 341



UN PEU D'HISTOIRE

Plus d'un siècle d'Histoire Musicale Française défendue et de quelle manière par cette phalange orchestrale au nom quasi magique.

En effet, depuis sa création en 1881 par Charles Lamoureux, ce géant bordelais, l'art musical français, la création wagnérienne, la musique russe etc. n'ont cessé d'être perpétués avec acharnement et talent par les Concerts Lamoureux. Les créations les plus marquantes si l'on peut employer cette expression ont été réalisées chez Lamoureux : Debussy « La mer », Ravel « La Valse », Daphnis et Chloé, « Concerto en sol » ; « le Boléro » sera enregistré pour la première fois par Ravel lui-même au pupitre en 1932. Frank, Saint-Saëns, Roussel, Fauré, Dukas, d'Indy, Schmitt, Chausson, pour ne citer que les principaux seront les artisans géniaux de cette vie musicale faite de noblesse et de créativité.

Les chefs les plus prestigieux se sont succédés à la tête de l'Association. Chevillard prendra la succession de Lamoureux, Paray, Wolff, Bigot, Martinon, Markevitch, Mari en seront les chefs permanents mais aussi les invités tels que Monteux, Münch, Fricsay, Bernstein, Schuricht, Krips, Jochum, Solti, Maazel, Ozawa dirigeront ou enregistreront à la tête de l'orchestre.

Dans le domaine de la musique contemporaine « Doubles » sera commandé à Pierre Boulez par Igor Markevitch en 1958, le « concerto pour alto » de Darius Milhaud sera créé par Primrose cette même année ; Scher-



Ile-de-France

chen dirigera « Achorripsis » de Xenakis en 1959. Jolivet, qui fut président de l'Association de 1962 à 1969, Dutilleux, Messiaen seront également mis à l'honneur aux concerts du dimanche à Pleyel.

Toutes ces réalisations à travers l'histoire musicale d'un siècle ne purent exister que grâce à l'esprit associatif, véritable motivation catalysatrice de

l'expression musicale des musiciens qui se sont succédés au fil de l'histoire.

En ce sens l'esprit est conservé et perpétué par les instrumentistes dans le plus pur respect de la tradition.

L'Association des Concerts Lamoureux a été reconnue d'Utilité Publique en 1961. Elle est subventionnée par le ministère de la Culture et la Ville de Paris.



Fédération musicale de la Seine-Saint-Denis

M. J.-C. ROGER

La Fédération Musicale de Seine-Saint-Denis a été créée en 1968. Elle dépend de la Confédération Musicale de France et de l'Union des Fédérations Musicales de l'Ile-de-France.

Elle regroupe 19 associations musicales (orchestre d'harmonie, symphonique, de variété, d'accordéons, de batterie-fanfare, chorale et école de musique) ce qui représente 800 musiciens.

Ce regroupement vise la défense des intérêts normaux et matériels des sociétés ainsi que la promotion et la diffusion musicale en Seine-Saint-Denis.

La fédération se doit aussi d'organiser des examens et concours dans le cadre de la réglementation établie par la Confédération Musicale de France.

EXAMENS

Ils se déroulent chaque année un dimanche matin en mai ou juin. Afin de faire connaître la Fédération, ils seront organisés dans une ville différente chaque année. Environ 150 élèves du département se présentent du degré débutant I au degré Moyen II dans les disciplines instrumentales suivantes :

flûte, clarinète, saxophone, trompette, percussion, guitare, piano et orgue. (Les épreuves de solfège se passent à l'intérieur de chaque école).

En raison du budget dont elle dispose, la fédération est obligée de choisir les membres du jury parmi les étudiants de classe de fin d'études des conservatoires nationaux de région.

Les épreuves sont imposées par la C.M.F., donc au niveau national. Des diplômes sont décernés aux lauréats et les résultats sont officialisés auprès de l'U.F.M.R.I.F. et de la C.M.F.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Fédération tient son assemblée générale une fois par an. A partir de 1988, une ville du département accueillera cette assemblée. Le Bourget innovera cette formule le 21 février. Les travaux débuteront à 10 heures. Après le déjeuner pris en commun, La Bourgetine, harmonie-fanfare du Bourget et l'orchestre d'harmonie de la Courneuve offriront un concert à 15 h 30, ouvert au public, et une soirée dansante clôturera cette journée.

LES GRANDS PROJETS

20^e anniversaire de la Fédération.

Créée en 1968, la Fédération de Seine-Saint-Denis fête ses 20 ans cette année. Cet anniversaire sera marqué par un rassemblement musical le dimanche 23 octobre 1988. (Le lieu

n'est pas encore connu).

Les fanfares animeront la ville d'accueil le dimanche matin par des défilés. Les orchestres d'harmonie, de variétés et d'accordéons, ainsi que les chorales donneront un mini concert de 15 minutes chacun et les interludes seront assurés par les élèves de l'A.J.M. (école d'orgue de Villepinte). Un morceau d'ensemble réunira tous les participants. Il s'agit de « La marche du souvenir » de Roland Cardon.

Une exposition d'instruments de musique, éditions, photos et historique de toutes les associations affiliées à la Fédération sera organisée sur le lieu du rassemblement.

Orchestre 93.

La Fédération de Seine-Saint-Denis accueillera le congrès de l'Union des Fédérations Musicales d'Ile-de-France en mars 1989. Outre les travaux du matin, un concert devra être offert dans l'après-midi, et devra être représentatif de notre département.

A cet effet, un orchestre d'harmonie départemental et un orchestre de Batterie-Fanfare départemental seront créés dès cette année. Il est envisagé d'étendre cette expérience aux orchestres d'accordéons et chorales.

Le programme a été choisi le 14 janvier dernier. Chaque association répétera chez elle et des répétitions itinérantes seront organisées de janvier à mars

1989. Quatre chefs d'orchestre assureront la direction de l'harmonie 93 et deux, celle de la Batterie-Fanfare 93.

La commémoration du bicentenaire de la révolution sera marquée par cet orchestre 93 puisqu'il est envisagé de jouer la « Marseillaise : de Berlioz avec chœurs.

La fédération ne peut compter que sur la bonne volonté des musiciens puisque le budget actuel ne permet pas de verser de frais de déplacement.

F.M. 93 - F.N.U.C.M.U. 93

Le secrétaire F.N.U.C.M.U. et la secrétaire F.M. 93 se sont rencontrés le 12 janvier. Il a été décidé ce qui suit :

Un délégué F.M. 93 participera à

l'assemblée générale F.N.U.C.M.U. par une intervention destinée à présenter à la fois la C.M.F. et le F.M. 93. Le secrétaire F.N.U.C.M.U. sera invité également lors de l'assemblée générale de la F.M. 93.

Une rencontre entre les bureaux F.N.U.C.M.U. 93 et F.M. 93 sera organisée dans le but de faire connaissance et d'organiser une assemblée générale à laquelle seraient conviés les directeurs de conservatoire et les directeurs d'association. Celle-ci aurait pour but de resserrer les liens et d'envisager des actions communes pour 1989, telles que :

- examens communs à partir du 2^e cycle ;
- fête de 1989 ;

- stages d'élèves ;
- rencontre de professeurs ;
- possibilité d'échanges d'élèves.

AUTRES PROJETS

Durant l'année 1988, le bureau et le Conseil d'administration se réuniront pour mettre d'autres projets sur pied :

- création de stages d'élèves départementaux ;
- création de colonies musicales ;
- organisation de festivals départementaux, régionaux et nationaux.

L'objectif premier de la Fédération est de promouvoir la musique en Seine-Saint-Denis en aidant et en faisant connaître les différents orchestres aptes à animer les villes.

L'Harmonie municipale de Pantin



Fondée en 1881 par M. Favart, industriel, grand amateur de musique, qui en fut le premier président. M. Maréchal, ancien chef de musique de l'armée, qui venait de prendre sa retraite fut nommé directeur en 1901. A l'époque, la Société comprenait 90 exécutants, tous amateurs.

M. Delsarte lui succéda à la direction de la Société en 1932, ensuite ce fut M. Gadenne en 1952, M. Gallet en 1971 et M. Bustin de 1979 à 1986.

L'activité de l'Harmonie a été interrompue par les hostilités en 1914 et en 1939, mais il s'est toujours trouvé des personnes dévouées et bénévoles qui ont su faire repartir la société dans de bonnes conditions. En 1919, ce fut M. Aussenard, premier adjoint au maire, qui fut nommé président puis MM. Hoffmann, Legendre, Hagmann, Laroche et en 1972 M. Vuilmet lui succédèrent à ce poste.

Après 100 ans d'existence, nous pouvons être fiers de dire que l'Harmonie municipale de Pantin est une des meilleures de la région parisienne, d'ailleurs ses classements le prouvent.

- 21 avril 1961 :

Classement à Pantin, division supérieure, 2^e section.

- 26 mai 1963 :
Concours de Livarot, division supérieure, 1^{re} section.
- 29 juin 1966 :
Classement à Pantin, division supérieure, 1^{re} section.
- 25 juin 1972 :
Concours de Nevers, division supérieure, 1^{re} section et le 13 décembre 1980 au cours d'un concert de gala donné Salle des Conférences, 42, avenue Édoard-Vaillant, devant un jury de personnalités musicales, la Société a été classée en division d'excellence, section B.

L'Harmonie prête son concours aux manifestations municipales, participe aux commémorations diverses, assure plusieurs concerts dans l'année, auxquels les pantinois sont invités.

Il faut insister particulièrement sur l'importance de l'effort financier accordé par la municipalité ainsi que sur l'aide morale et technique qui ne nous font jamais défaut, ce dont nous la remercions vivement.

Jean-Claude Choisy, directeur depuis fin 1986, M. J.-C. Choisy est titulaire du diplôme d'aptitude (D.A.A.S.M.) de la C.M.F., diplôme décerné par M.

Petit, président de la C.M.F. le 11 avril 1986.

Tous ces éléments réunis font que nous ne pouvons souhaiter pour terminer que vive longtemps encore l'Harmonie municipale de Pantin.

L'École de musique de l'Harmonie compte 100 élèves, dans les disciplines suivantes : flûte, clarinette, saxophone, trompette, percussions, piano, orgue, guitare.

Le président, R. Vuilmet





Ile-de-France

Union musicale et artistique des gares de Pantin-Noisy-le-Sec

devancée par la brillante équipe de la Régie Renault qui devait être sacrée la meilleure au cours d'une belle finale.

En 1958, M. Marcel Pahin fut élu président et depuis cette date il reste le guide éclairé de cette Société. Profitant du rattachement administratif de la gare de Noisy-le-Sec à la gare de Pantin, il créa le nouveau sigle sous lequel la Société évolue maintenant (U.M.G.P.N.).

Les difficultés de recrutement, notamment au niveau des instruments à cordes, le groupe musical s'est reconverti en orchestre d'accompagnement du Groupe Variétés ce qui donne actuellement 18 musiciens et 6 chanteurs ou chant avec des genres différents — fantaisie, réaliste, lyrique et à voix.

Le directeur des variétés est M. Mario Galonne.

Le directeur musical est M. Rolland

Levieux assisté de M. Guy Lathelize.

Les vice-présidents sont Mmes Pichot et Lemaire.

La présentation du programme est faite par Mme Amodio.

Compte tenu de sa nouvelle formule, les deux groupes de l'U.M.G.P.N. sont un peu spécialisés dans les concerts orientés vers les retraités et Club du 3^e âge.

La Société se produit quelquefois en Province, elle a déjà présenté des concerts à Laval, La Ferté-Alais, Saint-Aubin-les-Elbœuf, Langres, Troyes, Chalindrey et bientôt le 10 avril prochain à Revin (08) et aussi bien sûr dans la périphérie parisienne.

La Société animera le Congrès annuel de l'U.A.I.C.F.-est le 30 avril 1988 à Noisy-le-Sec et fêtera son 90^e anniversaire à Pantin et Noisy-le-Sec au cours de l'automne prochain.

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Le 11 août 1898 était déclarée à la préfecture de la Seine, une Société à caractère social et éducatif sous le nom d'Union Musicale de la Gare de Pantin.

Les cheminots de cette gare s'étaient en effet regroupés pour pratiquer l'art musical en une formation symphonique, se divertir sainement et enseigner le solfège ainsi que la technique instrumentale.

Le 20 décembre 1898 paraissait l'inscription de la Société au Journal Officiel. Ce groupement de cheminots se développa rapidement et bientôt il se composa de 3 groupes :

Symphonique, variétés et théâtre.

La Société fut mise en sommeil durant les deux dernières guerres mondiales et malheureusement lors de la dernière de 1939/1945, les archives et instruments furent pillés ou détruits par les troupes d'occupation qui logeaient dans le Siège de la Société en Gare de Pantin.

A la libération, la Société reprit son essor sous la présidence de M. Chusseau auquel succéda M. Lapperrière.

En 1953, la Société fut sélectionnée pour la grande émission radiophonique d'alors, réservée aux amateurs « La coupe de France des variétés » ; elle accéda aux quarts de finale où elle fut



Harmonie de Rosny-sous-Bois

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ

1878 - 1988

Année du 110^e anniversaire

L'harmonie de Rosny-sous-Bois a été créée en 1878 par Paul Cavaré sous le nom de "fanfare". En 1909, la création d'un pupitre de clarinettes l'a obligé à s'appeler "harmonie" et une école de musique a été ouverte à tous les Rosnéens.

Comme toutes les harmonies, sa vocation première était de participer aux cérémonies officielles de la ville. L'orchestre a connu ses heures de gloire : participation aux concerts de kiosque, distributions des prix, concours et festival (notamment le concours de la Sorbonne en 1948).

Actuellement, l'orchestre d'harmonie de Rosny donne plusieurs concerts par an en salle : Trianon, salle du conseil, salle des fêtes, Rosny II. Des concerts de plein air sont offerts dans le square R. Gardebled, lors de la fête de la Rosière et de la fête de la musique.

L'école de musique de l'harmonie dispense des cours tout niveau pour enfants et adultes : solfège, flûte, clarinette, saxophone et trompette. Un jardin musical fonctionne pour les

enfants de dernière année de maternelle.

Les cours sont sanctionnés par les examens de la C.M.F. Les élèves se produisent une fois par an en concert d'élèves, pendant lequel leur sont remis les diplômes.

L'harmonie de Rosny est présidée par M. Jean-Jacques Labouille depuis octobre 1962, et dirigée par M. Annie Lefèvre, 1^{er} prix de conservatoire, depuis octobre 1982.

Conservatoire de Région d'Aubervilliers-La Courneuve



Conservatoire municipal à partir de 1956 à Aubervilliers et de 1965 à La Courneuve, le Conservatoire national de région de nos deux villes fonctionne sous cette forme depuis 1976, après avoir été Ecole nationale de musique en 1973.

Tous les instruments classiques, le Chant, l'Art lyrique et la Danse y sont enseignés à tous les niveaux et l'on verra plus loin que d'autres disciplines y prennent place. Plusieurs des anciens élèves de notre établissement font maintenant partie d'orchestre nationaux, régionaux ou étrangers, certains sont devenus enseignants et d'autres ont entrepris une carrière internationale en tant que solistes.

Si le Conservatoire national de région d'Aubervilliers-La Courneuve se flatte d'avoir formé de nombreux musiciens professionnels, il ne néglige pas, loin de là, l'enseignement des débutants, même les plus jeunes. Les méthodes d'enseignement les plus modernes sont pratiquées dans notre établissement, qui a été l'un des premiers à utiliser les méthodes actives pour l'enseignement des très jeunes enfants.

Aujourd'hui avec 1400 élèves et 83 professeurs et accompagnateurs, le Conservatoire national de région

d'Aubervilliers - La Courneuve est l'établissement le plus important de la région Nord de Paris, d'autant plus qu'il est, dans cette périphérie, le seul, en collaboration avec le lycée Henri-Wallon d'Aubervilliers, à préparer au baccalauréat de technicien musique (Btn F11), pour lequel notre établissement est l'un des deux centres d'examen de la région parisienne.

Dispositions générales

Les élèves débutants commencent par assister au cours de Formation musicale (solfège). Ce n'est que lorsqu'ils ont acquis les éléments nécessaires qu'ils pourront commencer l'étude d'un instrument. Selon leurs efforts, leurs aptitudes et l'instrument choisi, le temps pendant lequel ils ne feront que la formation musicale peut varier entre 3 mois et 1 an (parfois davantage).

Tous les élèves débutants (de 7 à 12 ans) doivent participer à la Chorale ou à l'Atelier d'initiation.

Il est interdit de se présenter à un concours extérieur au Conservatoire sans l'autorisation du directeur.

Tous les élèves, sans exception, doivent obtenir la moyenne des points aux

examens de Formation musicale pour voir leur récompense obtenue aux examens de fin d'année d'instruments, inscrite au palmarès.

M. Gérard Meunier, directeur et M. Jean-Charles Cheucle, directeur-adjoint, reçoivent sur rendez-vous.

Des bourses d'études de la Direction de la musique au ministère de la Culture peuvent être obtenues par les élèves nécessitant des classes de Fin d'études et Supérieur (exceptionnellement Moyen).

Depuis la rentrée de septembre 1982, trois orchestres fonctionnent à des niveaux différents :

- un orchestre C : jeunes élèves de niveau Préparatoire et Élémentaire 1 ;
- un orchestre B : élèves de niveau Élémentaire II et Moyen I ;
- un orchestre A : élèves de niveau Moyen II à Supérieur prix ;

La participation à ces orchestres est obligatoire pour tous les élèves de : violon, alto, violoncelle et contrebasse.

Pour les autres disciplines, les professeurs désignent les élèves les plus aptes à participer aux différents niveaux d'orchestre.

L'orchestre symphonique qui existe depuis de nombreuses années, compte environ 80 élèves. Il a déjà joué à Paris, en banlieue, en province et à l'étranger.

D'autres ensembles fonctionnent au Conservatoire national de la région d'Aubervilliers - la Courneuve : un ensemble de cuivres, un orchestre de jazz (maintenant bien connu dans la région parisienne), un ensemble d'accordéons, plusieurs formations chorales.

Classes à horaires aménagés musicales

Premier cycle (6^e, 5^e, 4^e, 3^e). Ces classes se déroulent au CES Jean-Baptiste-Clément de Dugny. Elles offrent un horaire aménagé à des enfants qui veulent disposer d'un temps plus important pour leurs études musicales par rapport à leurs études scolaires. Il n'est pas question de professionnalisme dans ces classes.

Deuxième cycle (Seconde T5, 1^{re} et Terminale F11). Ces classes à vocation professionnelle ont lieu au Lycée Henri-Wallon d'Aubervilliers et aboutissent au baccalauréat de technicien musique (Btn F11).

Prêts d'instruments

Certains instruments peuvent être prêtés aux débutants et quelquefois en deuxième année.

Liste des instruments prêtés : accordéons, altos, bassons, clarinettes, contrebasses, cors, flûtes traversières, hautbois, saxophones, trombones, trompettes; tubas, violons, violoncelles.



Ile-de-France

Examens

Les examens de fin d'année exceptée la Formation musicale sont publics. Selon les degrés, seules les mentions Très bien, Première mention, Première médaille permettent l'accès dans le degré immédiatement supérieur. Les élèves n'ayant pas obtenu ces récompenses ont la possibilité, en accord avec le professeur, de se présenter dans le niveau supérieur à l'examen semestriel de janvier. Ces examens semestriels ne sont pas publics.

Matières enseignées

Formation musicale. Piano. Déchif-



frage pianistique. Cours d'accompagnement. Clavecin. Violon.

Alto. Violoncelle. Contrebasse. Harpe, Flûte à bec. Flûte traversière. Hautbois. Clarinette. Basson - contrebasse. Saxophone. Cor. Cornet - Trompette. Trombone. Tuba - Saxhorn. Percussion - batterie. Guitare. Chant et mise en scène lyrique. Histoire de la

musique. Accordéon de concert.

Musique de chambre. Orchestre. Ensemble de cuivres. Harmonie, cor, trepoint, fugue. Chorale. Analyse.

Initiation à la danse classique (6-8 ans) et danse classique (8-13 ans)

Atelier d'initiation musicale, orgue.

École Nationale de Musique d'Aulnay-sous-Bois

Ecoles Nationales de Musique

LE RAINCY (93450)

3, allée Carnot
Tél. : 43 02 08 41

MONTREUIL-SOUS-BOIS

PRÉ-SAINT-GERVAIS
3, place Anatole-France
Tél. : 48 91 20 79

ROMAINVILLE

79, avenue Président-Wilson
Tél. : 48 44 33 37

Entretien avec Alain Grimoin, directeur

Vous dirigez l'École Nationale de Musique d'Aulnay-sous-Bois depuis 1969, Quelle action menez-vous au sein de cette école ?

L'activité essentielle de l'École Nationale de Musique est de dispenser un enseignement musical et chorégraphique à la portée de tous.

C'est un enseignement de valeur destiné à éveiller la sensibilité musicale et artistique. Il donne aux amateurs une formation adaptée à leurs goûts, leurs capacités et leurs ambitions et prépare les futurs professionnels à aborder une carrière artistique.

L'École Nationale de Musique a-t-elle pour vocation de former les futurs professionnels ?

Il n'y a pas en France, à l'exception des deux Conservatoires supérieurs de Paris et de Lyon d'autres établissements pour former les futurs professionnels. Il est donc indispensable que ces élèves trouvent dans les Ecoles nationales un enseignement supérieur.

Cela concerne un petit nombre (suivant les établissements entre 2 et 4 % d'élèves) mais c'est une chose importante surtout à une époque où se posent tous les problèmes liés au chômage.

A Aulnay, nous enregistrons avec beaucoup de satisfaction la réussite d'élèves devenus professionnels. Certains sont entrés dans des formations prestigieuses telles que l'Opéra, l'Orchestre de Paris, les orchestres de Radio-France ; d'autres se sont dirigés vers des carrières d'enseignement.

Souvent la pratique d'une discipline artistique nécessite un important investissement. Qu'en est-il à l'E.N.M. d'Aulnay-sous-Bois ?

Un très gros effort est fait pour permettre à tous les enfants qui le désirent d'aborder des études artistiques. Les droits d'inscription ne sont pas discriminatoires et pour de très nombreuses disciplines les instruments sont prêtés au moins pendant un an et quelquefois plus.

La création de classes musicales horaires aménagés au CES du parc a contribué également au développement de l'École. Près de 100 élèves bénéficient de rythmes scolaires et de conditions tout à fait appréciables pour mener parallèlement des études générales et artistiques.

De plus la création récente d'un cours d'art dramatique et d'un atelier théâtral a permis de satisfaire un grand nombre de passionnés de théâtre et de comédie.

Est-ce que nous pouvons affirmer que l'E.N.M. d'Aulnay-sous-Bois se place de par la réputation de son enseignement dans le peloton de tête des établissements de la région parisienne ? Et pouvez-vous donner des exemples ?

La valeur de l'enseignement de l'E.N.M. est effectivement reconnue au-delà des « frontières » d'Aulnay-sous-Bois.

Les brillants succès remportés en 1986 au Forum des Orchestres d'Ile-de-France (Grand Prix décerné à l'Orchestre de Chambre et 1^{er} Prix décerné à l'Orchestre des Cadets) témoignent de la qualité de l'enseignement.

Suite à ces résultats tout à fait exceptionnels, au mois de mai 1987, l'Orchestre de Chambre est passé à la télévision et en mars prochain, l'Orchestre des Cadets est invité à se produire dans le cadre de l'émission de Jacques Martin « Le Monde est à vous ».

**Combien d'élèves accueillez-vous ?
Quelles sont les disciplines enseignées ?**

Chaque année, nous accueillons près de 1200 élèves. On peut inscrire les enfants dès l'âge de cinq ans pour éveil musical et à partir de six ans pour la danse.

Quatre vingt dix pour cent des 1200 élèves sont Aulnaysiens mais nous en avons également qui viennent des quatre coins de la France, admis à l'issue d'un concours d'entrée.

Chaque semaine, 699 heures de cours sont dispensées par 55 professeurs. Parmi les 32 disciplines enseignées, le département cordes est particulièrement important, plus de 160 élèves sont inscrits dans les classes de violon, alto, violoncelle et contrebasse.

Les disciplines enseignées

Eveil musical, formation musicale, écriture (harmonie, fugue, contrepoint) musique électroacoustique, chant, chant choral, direction de chœurs, piano, violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare, flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette, cornet, cor, trombone, tuba, percussion, accordéon, musique de chambre, orchestre, jazz, art dramatique, danse classique et danse contemporaine.

Par quels moyens l'activité de l'E.N.M. s'intègre-t-elle à un courant artistique vivant ?

Nous offrons effectivement tous les ans une riche programmation aux habitants d'Aulnay. Des spectacles : théâtre musical, soirée de ballets, concerts... sont organisés avec la participation des grands élèves, des professeurs et d'artistes invités. A titre d'exemple : les deux concerts donnés par l'E.N.M. à l'espace Jacques-Prévert les 23 et 24 janvier 1988 ont remporté un vif succès puisqu'ils ont rassemblé 1 200 spectateurs. La recette d'un de ces concerts, patronné par le Rotary Club a permis à 40 jeunes Aulnaysiens de découvrir les joies de la montagne. Nous pouvons parler aussi de l'heure musicale qui se déroule tous les mardis à l'Espace Jacques-Prévert. Ces concerts sont gratuits et permettent d'entendre des formations présentant un répertoire large et varié.

Le seul « point noir » dans cet éloge de l'E.N.M. est le manque de locaux et leur dispersion géographique. Quels sont les problèmes que vous rencontrez ?

Actuellement les classes sont réparties sur sept points de la ville. De plus, les locaux dont l'E.N.M. dispose sont totalement inadaptés aux activités pédagogiques (manque d'isolation phonique), ce qui crée une situation qui compromet le fonctionnement homogène des cours. En outre, l'éloignement



existant entre les bâtiments où sont dispensés les cours de disciplines collectives et les bâtiments où sont donnés les cours de disciplines instrumentales, crée pour les élèves une perte de temps considérable.

L'ensemble de ces considérations fait apparaître les problèmes et les difficultés qui se posent à nous pour la coordination entre les différents bâtiments, le fonctionnement des cours et surtout la surveillance et la sécurité des élèves.

Justement, quelles solutions vont y être apportées ?

Il est bien évident que la construction d'un établissement fonctionnel doté d'un équipement adéquat aux activités de l'E.N.M. sera la seule solution à apporter aux problèmes que nous venons d'évoquer.

Pour répondre aux besoins réels d'une nouvelle E.N.M., l'équipe municipale a décidé à l'unanimité d'étudier le projet de construction d'un équipement central. Pensez-vous que ce projet sera de nature à améliorer le fonctionnement de l'Ecole ?

En répondant aux nécessités, ce nouvel équipement favorisera une meilleure organisation des cours et aidera à un développement harmonieux des activités pédagogiques.

Cette structure créera plus de liens entre les élèves, les familles et les enseignants. Elle permettra à l'E.N.M. de jouer pleinement le rôle culturel et artistique qu'elle doit avoir au sein d'une ville moderne.

Qui dit nouvelle E.N.M., dit aussi nouvelle situation géographique.





Ile-de-France

Pouvez-vous nous donner quelques détails ?

Le terrain d'implantation de l'E.N.M. se situe au cœur géographique de la ville et de par sa situation avantageuse, marquera l'entrée du « Vieux Pays ».

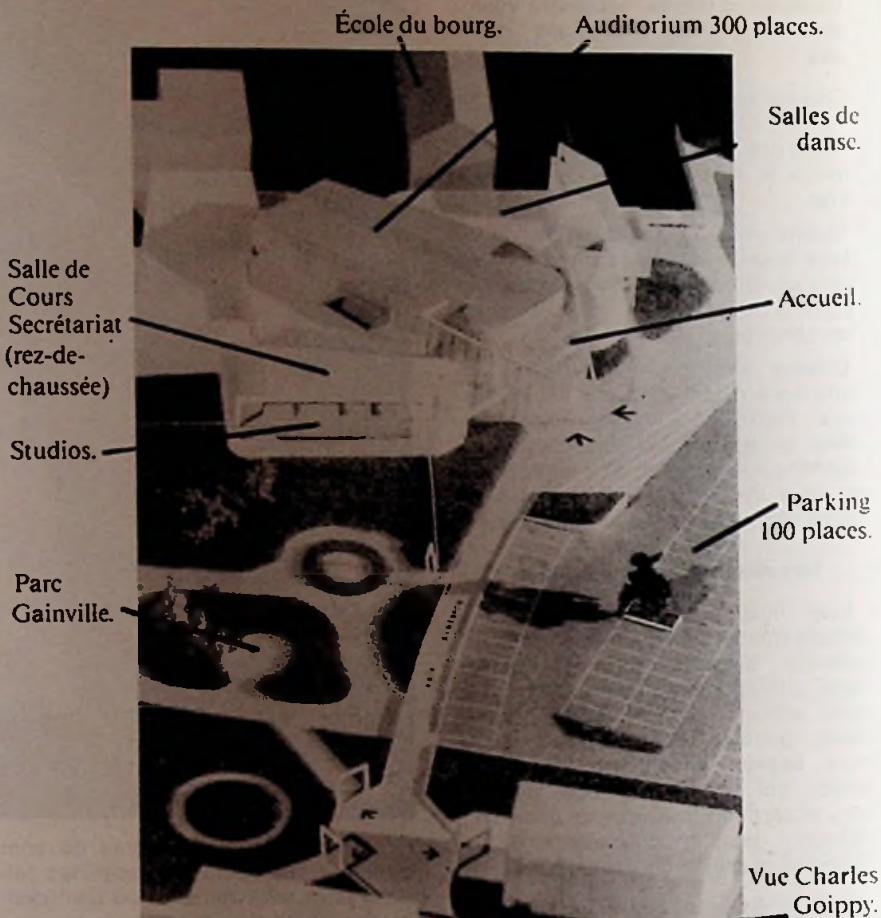
L'École sera mise volontairement en retrait de la circulation des véhicules pour limiter les nuisances phoniques et permettre la création d'une voie piétonne qui desservira l'équipement.

Les souhaits des Aulnaysiens vont-ils enfin se concrétiser ? Quel bilan positif pourra-t-on en tirer ?

L'idée directrice de ce projet est de faire une « véritable » école tant par son enseignement, déjà bien acquis, que par la situation privilégiée de sa structure au sein de notre ville.

Son implantation à proximité de l'Espace Jacques-Prévert dont la réputation dépasse largement le cadre de la ville renforcera sans aucun doute le potentiel culturel d'Aulnay.

Nous pouvons déjà être assurés que cette nouvelle dimension culturelle donnée à l'E.N.M. lui permettra de renforcer sa réputation d'École « Pilote » qui ne pourra qu'accroître le rayonnement d'Aulnay au sein de l'Ile-de-France.



- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| 2 Salles de danse | 1 Salle d'orchestre |
| 1 Salle de documentation | 1 Salle de musique de chambre |
| 18 Studios | 6 Salles de cours collectif |
| 1 Salle de percussions | 1 Salle d'orgue |
| 1 Salle d'art lyrique | |

Union des Conservatoires municipaux Seine-Saint-Denis

BAGNOLET, 36, rue Curie
 BLANC-MESNIL, avenue Floquet
 BONDY, 23 bis, rue Salengro
 CLICHY-SOUS-BOIS, Hôtel de Ville
 COUBRON, 11, rue des Bas-Prés
 DRANCY, rue F.-Pena
 DUGNY, Ec. Jaurès, avenue Thorez
 EPINAY-SUR-SEINE, 79, avenue Jean-Jaurès
 GAGNY, 17, rue Parmentier
 ILE-SAINT-DENIS, 31, avenue Jean-Jaurès
 LE BOURGET, Hôtel de Ville
 LES LILAS, 35, place Ch.-de-Gaulle
 LIVRY-GARGAN, 41, rue Edouard-Herriot
 MONTFERMEIL, 49, rue Henri-Barbusse
 NEUILLY-SUR-MARNE, 39, avenue Gal-de-Gaulle
 NOISY-LE-GRAND, 1 place Galliéni
 NOISY-LE-SEC, 63, rue Jean-Jaurès
 PAVILLONS-SOUS-BOIS, 144, avenue Jean-Jaurès
 PIERREFITTE, 65, rue E.-Dolet

ROSNY-SOUS-BOIS, 2, place Carnot
 SAINT-DENIS, 15, rue Catulienne
 SAINT-OUEN, 12, rue Dalhenne
 STAINS, 8 bis, rue Carnot
 TREMBLAY-LES-GONESSE, Ecole E.-Cotton
 VAUJOURS, Hôtel de Ville
 VILLEMOMBLE, 114, Grande Rue
 VILLEPINTE, Hôtel de Ville
 VILLETANEUSE, 6, avenue Jean-Jaurès

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE JEUNES EN ILE-DE-FRANCE

Direction : Bertrand de Billy

L'OSJIF a deux objectifs principaux : d'abord apprendre à de jeunes musiciens, élèves et lauréats de conservatoire, les bases de leur métier au sein d'un orchestre ; ensuite donner à de jeunes solistes français l'occasion de se



produire en concert. L'encadrement est assuré par des musiciens professionnels. La direction artistique a été confiée à Pierre-Michel Durand et la direction musicale au jeune chef d'orchestre Bertrand de Billy. Depuis sa création, l'orchestre a donné 40 concerts dans 20 villes différentes, dont Paris. Il a créé en août 1984 le festival de l'île de Ré, « Musique en Ré », auquel il participe régulièrement.

Répertoire

Musique baroque : Concertos de Corelli, Vivaldi, Marcello, Albinoni, Bach. Musique classique : Symphonies et concertos de Mozart, Haydn, Krommer. Musique romantique : Symphonies, ouvertures de Beethoven, Schubert, Brahms, Dvorak. Concertos de Tchaïkovski, Lalo, Mendelssohn, Dvorak, Sibelius. Musique du 20^e : Debussy, Prokofiev, Ravel, Mousorgski, Casterede...

Contact

Bertrand de Billy, 10, Rue Octave-Feuillet, 75116 Paris, Tél. : 42 24 19 96.



ORCHESTRE DE CHAMBRE DES ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE D'AULNAY-SOUS-BOIS

Direction : Alain Grimoin

Composé d'élèves du 3^e cycle (degré Fin d'Etudes, Préparatoire Supérieur et perfectionnement) qui souhaitent pour la plupart s'orienter vers une carrière musicale, l'Orchestre de Chambre des Elèves de l'Ecole de Musique d'Aulnay-sous-Bois a en priorité une vocation d'enseignement. Son but essentiel est de permettre à de futurs instrumentistes d'acquérir — grâce à une pratique collective — un complément indispensable à leur formation.

L'orchestre travaille régulièrement (chaque semaine pendant l'année scolaire) et a participé à plusieurs concerts organisés soit dans la région Ile-de-France, soit à l'étranger dans le cadre d'échanges avec d'autres établissements d'enseignement.



Répertoire

Vivaldi : « Les Quatre Saisons »
- « Concerto pour deux trompettes »
Telemann : « Concerto pour alto en sol Majeur »
Haydn : « Concerto en ré pour piano » - « Concerto en ut pour violoncelle »
Bach : « Concerto en ré mineur pour 2 violons » - « Concerto en fa mineur pour piano »
Marcello : « Concerto pour haut-bois »
Mozart : « Divertimento K 136 »
Tchaïkovski : « Sérénade opus 48 »
Bartok : « Danses roumaines »
Britten : « Simple Symphonie »
Roussel : « Symphonietta »

Contact

Ecole Nationale de Musique, 1, rue Aristide-Briand, 93600 Aulnay-sous-Bois, Tél. : 48 66 83 24.

ORCHESTRE DE L'UNIVERSITE PARIS-SORBONNE (Orchestre symphonique)

Direction : Jacques Grimbert

L'Orchestre de L'Université Paris-Sorbonne est constitué d'étudiants de niveau « fin d'études », venus de l'U.E.R. de Musique et de Musicologie de Paris IV et des différents conservatoires de Paris et de la Région Ile-de-France. Les instrumentistes recrutés sur audition s'intègrent à une véritable structure de formation professionnelle? technique et musicale, dont Jacques



Grimbert est le promoteur reconnu. Au cadre prestigieux de son université et de ses concerts, l'Orchestre Paris-Sorbonne ajoute des activités musicales nombreuses et variées telles que stages, tournées à l'étranger, enregistrements... L'Encadrement est assuré par des musiciens professionnels de haut niveau dont les méthodes pédagogiques permettent d'obtenir de l'orchestre une cohésion des prestations et une qualité musicale exceptionnelle.

Répertoire

Orchestre : Haendel : « Concerti grossi op. 6 », « Concerti a due cori ». Mozart : « Concertos pour piano, Symphonies, Airs de concert. Salieri : « Symphonies ». Liszt : « Concertos pour piano, les préludes, Totentanz ». Debussy : « Petite suite, Danses pour harpe et orchestre à cordes ». Beethoven : « Concerto pour violon ». Barber : « Adagio pour cordes seul Op. 11. Henryk Gorecki : « Trois pièces dans le style ancien ». Messiaen : « Poèmes pour mi ».

Orchestre et Chœurs : J.-S. Bach : « Passions selon st-Jean et selon st-Mathieu ». Haendel : « Le Messie, Alexander's Feast... ». Liszt : « La légende de ste Cécile, Cantico del Sol, Paumes, .. ». Mozart : « Messes, Requiem ». Salieri : « Requiem ». Haydn : « messes, La Création, Les Saisons. »

Lyrique : Opéras de Mozart, Salieri, Gluck.

Contact

Jean-Marie Houdayer, 2, rue Francis de Croisset, 75018 Paris, tél. : 42 51 69 11

ORCHESTRE JEUNE PHILHARMONIE DU VAL-DE-MARNE (Orchestre symphonique)

Direction : Jean-Jacques WERNER

Créé en 1980 et malgré sa jeunesse, cet orchestre a déjà un passé prestigieux. En effet, cet ensemble de « formation professionnelle » issu de l'Orchestre de L'Union des Conservatoires du Val-de-Marne a une activité particulièrement intense : des concerts en France, Belgique, Allemagne, Suède, Finlande, Suisse ; des émissions radio et télé-diffusées ; un disque en coproduction avec la RTBF ; le concours de solistes tels que Raffi et Ani Petrossian, Annie Jodry, Eric Heidsieck, Alexandre Lagoya, Reynald Parrot, Miguel-Angel Estrella, Paul Badura-Skoda, Régine Crespin, Reine Flachot. L'orchestre se consacre également beaucoup à la musique contemporaine.

Un travail opiniâtre et régulier, la recherche d'un style sans faille, une technique instrumentale au service de



Ile-de-France



l'œuvre, l'amour commun de la musique, font que cet orchestre s'affirme de jour en jour et gagne peu à peu sa place dans la vie musicale française.

La « Jeune Philharmonie », outre les œuvres pour grand orchestre, joue également des œuvres pour cordes seules, ainsi que des pièces pour instruments à vent. Son répertoire s'étend de la période baroque jusqu'aux œuvres contemporaines.

Contact

Orchestre Jeune Philharmonie du Val-de-Marne. E.N.M. de Fresnes, 22-24, rue Henri-Barbusse, 94260 Fresnes, Tél. : 46 66 08 10 (Conservatoire).

ORCHESTRE DES CADETS DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE D'AULNAY-SOUS-BOIS (Orchestre symphonique)

Direction : Pierre Boutin

L'Orchestre des Cadets est l'un des trois ensembles qui, chaque semaine, réunissent les élèves de l'école. Il est la suite logique de la classe d'initiation à l'orchestre, fréquentée par les élèves des cycles préparatoires. Son but est avant tout de les former à l'indispensable pratique collective, qu'ils se destinent au professionnalisme ou non. Le fonctionnement d'une telle formation ne saurait être comparé à celui d'autres types d'ensembles : son cadre scolaire crée en effet certaines contraintes (horaires, disparité des âges, choix du répertoire, etc.). Depuis trois saisons, l'orchestre a inscrit à son répertoire :

- « Symphonie des jouets »
- Haydn : « Symphonie militaire »
- Saint-Saëns : « Havanaise »

- Beethoven : « 1^{re} Symphonie »
- Dvorak : « Danses Slaves »

En 1985, il a créé le « Livre des Progressions » de Daniel Tosi, à la Maison des Arts de Créteil.

Actuellement, en collaboration avec la Chorale des Classes à Horaires Aménagés du C.E.S. du parc d'Aulnay-sous-Bois, l'Orchestre prépare une messe de Mozart.

Pierre Boutin

est 1^{er} Premier prix du C.N.S.M. de Paris, 1^{er} Grand Prix International de Musique de Chambre, Médaille d'Argent du Conseil de Paris, membre du Quatuor de Saxophones de France, professeur de saxophone à l'E.N.M. d'Aulnay-sous-Bois ; il dirige la classe d'initiation à l'orchestre et l'Orchestre



des Cadets depuis leur création.

Contact

Ecole Nationale de Musique, 1, rue Aristide-Briand, 93600 Aulnay-sous-Bois, Tél. : 48 66 83 24.

Fédération Musicale du Val-de-Marne

Président : M. Pasquier

Appartenant à la Couronne de Paris, ce département est lui-même cerné par les Hauts-de-Seine, Paris-Sud, la Seine-Saint-Denis, la Seine-et-Marne et l'Essonne. Deux fleuves s'y rejoignent : la Seine et la Marne.

N'ayant que vingt ans d'existence administrative, le Val-de-Marne est néanmoins construit sur « des millénaires d'activités humaines et le mélange des cultures constitue le peuple val-de-Marnais ».

C'est en mars 1969 que fut décidé le transfert des Halles de Paris, le « ventre de la France » à Rungis, petite cité peu peuplée alors, mais disposant de vastes espaces. Non loin de Rungis : l'aéroport d'Orly, point de départ des lignes d'Air Inter et de nombreux vols internationaux.

Il fallait mettre la culture à la disposition des habitants de ce grand département : l'après guerre vit l'édification de salles de théâtre ou de maisons de la Culture ; furent alors construits les théâtres du Val-de-Marne à Saint-Maur, Romain Rolland à Villejuif, Daniel Sorano à Vincennes, la Maison de la Culture à Créteil, liste très incomplète.

La musique participe grandement à cette culture ; réunies au sein de « l'Union des Conservatoires municipaux du Val-de-Marne », 42 communes gèrent financièrement des Conservatoires municipaux, des Ecoles nationales de musique, un Conservatoire national de région à Saint-Maur.

L'Etat, le Conseil régional, les Conseils

généraux de la Couronne ont décidé en 1973, la création de l'Orchestre de l'Ile-de-France dont la vocation essentielle serait l'animation musicale de cette région par des concerts symphoniques dans les théâtres, les églises et même les gymnases. L'orchestre de l'Ile-de-France devait également intervenir en milieu scolaire par la présentation de concerts éducatifs dans les écoles, collèges et lycées, complétant de la meilleure manière l'enseignement dispensé dans ces établissements par des professeurs d'éducation musicale certifiés ou agrégés. D'autres ensembles participent à l'animation musicale du Val-de-Marne, je ne citerai que la « Jeune Philharmonie » et « Collectif 2E 2M », de Champigny.

Depuis quatre années consécutives, sous l'égide du Département, a lieu une manifestation artistique intitulée « Val de Musique dans le parc Chérioux à Vitry. Pendant 48 heures, toutes les couleurs de la palette musicale s'y déploient devant un public nombreux, venu apprécier tous les styles : du grand oratorio à la musique rock.

La Fédération musicale du Val-de-Marne est partie prenante dans ce rassemblement annuel. Cette fédération constituée en 1968 regroupe quinze sociétés. Si les Harmonies y sont majoritaires, elle fédère deux ensembles d'accordéons et deux chorales.

Nous avons choisi de vous présenter un échantillon de quelques sociétés.

Orchestre symphonique Padeloup

Créé au siècle dernier, cet orchestre composé des meilleurs musiciens de l'Opéra, de la Garde Républicaine, de la Musique de l'Air, encadré par des

prix du Conservatoire de Paris, assure une saison musicale de dix concerts à la Salle Pleyel et quatre concerts à la Salle Gaveau.



– Les concerts de la Salle Pleyel sont des concerts prestigieux où les plus grands solistes internationaux sont invités à se produire.

– Les concerts de la Salle Gaveau sont réservés à la découverte de nouveaux talents, de jeunes premiers prix internationaux (Cleveland, Long-Thibaud, Viotti, Reine Elizabeth de Belgique...) en liaison avec le Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Ces concerts sont souvent présentés après Paris, dans les principales villes de la Région Parisienne.

En dehors de cette activité statutaire, l'orchestre symphonique Padeloup participe à de nombreuses manifestations.

Ces dernières années, il a accompagné plusieurs fois, le Ballet de l'Opéra de Paris, le Ballet Alwin Ailey, au Palais des Sports.

Léo Ferré (pendant un mois et demi) au Palais des Congrès.

Le Ballet de Nancy au Festival de la Danse, au Théâtre des Champs Elysées.

Les films de François Reichenbach.

Le Festival Cinéma et Musique d'Angers.

Et tout dernièrement, le spectacle de Barry White au Zénith.

L'orchestre Padeloup, c'est cent ans de tradition musicale à Paris, mais aussi la participation à des festivals en Belgique, Grande-Bretagne, Suisse, Espagne, RFA, Italie, etc...

C'est la recherche permanente de la qualité comme en témoignent les abonnés fidèles, les collectivités, les comités d'entreprise et le public qui se retrouvent nombreux pour assister à nos concerts.

Fondateur de l'Association en 1918 : Serge Sandberg. Président Chef d'Orchestre : Gérard Devos. Secrétaire général : François Carry. Trésorier :

Ange Maugendre. Administrateur : Roger Landy. Membres du Comité : Nicole Dhainaut, Edouard Deuez, Robert André, Pierre Bachialoni, Alix Deshayes, Charles Vaillant. Conseil de l'Association : M^e Anicet Defay, Avocat à la Cour. Violon Solo : Pierre Hofer.

Gérard Devos

Président Chef d'Orchestre de l'Association des Concerts Padeloup

Prix de harpe, harmonie, fugue, composition du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et du Concours International de Prague, Gérard Devos a reçu, en 1956, le premier prix de direction d'orchestre du

Concours International de Besançon.

Elu en 1970, puis réélu Président et chef permanent de l'orchestre de l'Association des Concerts Padeloup, il dirige dans le monde entier le répertoire symphonique et lyrique, ainsi que la musique contemporaine, et s'attache à faire connaître les œuvres des compositeurs français.

Professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, au Conservatoire de région de Rueil-Malmaison, membre de jurys prestigieux, Gérard Devos est officier des Arts et des Lettres et médaille d'or de la ville de Paris.

L'Hay-les-Roses Association Musicale du Val de Bièvre

Depuis sa fondation en juillet 1980, les jeunes instrumentistes de bon niveau se rassemblent chaque semaine pour travailler des œuvres originales et de qualité. Aux répétitions hebdomadaires viennent

s'ajouter des journées dites « Séminaire musical » en vue de préparer plus intensément les manifestations publiques programmées. Le recrutement ne se limite pas aux seuls habitants de l'Hay-les-





Ile-de-France

Roses : ceux-ci constituent le noyau principal, mais des interprètes des communes limitrophes ont souhaité s'intégrer aux activités de notre association.

Le « Nouvel Ensemble Instrumental » donne dans notre ville un concert de gala annuel qui attire un public nombreux. Il se produit également dans le Parc de la Roseraie et participe à la fête des Associations, sous l'égide du Centre culturel communal. Les limites de la cité ne suffisent pas à ses ambitions et chaque année le « Nouvel Ensemble Instrumental » est appelé à se produire dans les villes de la couronne ou de province.

L'Association musicale du Val-de-Bièvre a adhéré dès sa création à la Confédération musicale de France et elle a participé aux concours nationaux organisés

par celle-ci. En 1981, Concours national de Vire dans le Calvados, Arpajon dans l'Essonne en 1982, Chelles dans la Seine-et-Marne en 1987. Franchissant la frontière, le « Nouvel Ensemble Instrumental » s'est fait remarquer au Festival international des jeunes musiciens à Neerpelt (Belgique) en 1983. Le « Nouvel Ensemble Instrumental », l'Ensemble des Juniors, le Quintette de Cuivres constituent une véritable école d'orchestre. L'Association musicale du Val-de-Bièvre a pour vocation la formation des musiciens amateurs; son ambition : faire partager au plus grand nombre possible — pratiquants et auditeurs — l'amour de la musique.



Musique de Créteil

C'est en juillet 1973 que le président Dessailly, chargé d'organiser les cérémonies officielles à Créteil, déposa les statuts d'une association musicale destinée à participer aux cérémonies et aux fêtes du chef-lieu du nouveau département, le Val-de-Marne.

Cette association devint très vite une des grandes harmonies de la région pari-

sienne (classée en Excellence 1^{re} section, en 1987). Elle a enregistré un disque en 1984 où, sous la direction de Claude Charles, elle joue Bizet, Rossini, Weber, mais aussi Leroy-Anderson, Jacques Devogel, Roger-Roger, Lancen, Dondeyne, J.-M. Pommier, etc.

Aujourd'hui dirigée par MM. Pommier et Dulat, elle organise trois grands concerts à Créteil à l'occasion de la Sainte-Cécile, du Printemps et des fêtes de Juin. Elle participe à de nombreuses

animations dans sa ville à la demande d'associations locales ou de la municipalité. Elle participe aux cérémonies officielles. Elle assure quelques concerts en province ou à l'étranger, notamment avec les villes jumelées de Créteil comme les Abgmes en Guadeloupe ou Salzgitter en Allemagne.

La Municipalité, consciente de l'intérêt culturel que représente la Musique de Créteil, de son utilité, de sa représentativité, lui accorde son soutien.

Vincennes Musique Municipale

La Musique municipale, une des plus vieilles sociétés de la ville, créée en 1874, a fêté avec éclat son centenaire en 1974. Ses premiers dirigeants furent MM. Delavarde (adjoint au Maire), président, et Ségouin, chef de musique. Les derniers, avant 1940, étaient : MM. Guigal, président, Coulibeuf, directeur (également chef de la Musique des Gardiens de la Paix). Son emblème est inspiré du blason de la ville de Vincennes. Eprouvée par la deuxième guerre mondiale, elle se reconstitue, en 1944, sous la présidence de Paul Poussin et la direction du prestigieux François Combelle, saxophone solo à la Garde républicaine. En 1947, elle obtient un prix d'excellence à Paris.

Depuis, elle n'a cessé d'exercer son activité, dirigée ensuite, successivement, par MM. Léon Manière, Marius Kowalski, René Blauwart et François Gauthier (disparu tragiquement dans un accident en octobre 1987), lesquels, également compositeurs, furent les chefs les plus mar-

quants. Le directeur actuel est Charles Guillaume. A Paul Poussin succéda Robert Jacquet. Depuis 1957, la présidence est assurée par Daniel Deray, assisté actuellement de Robert Jobard et Michel Ory (vice-présidents) et de Louis Lévêque, secrétaire général.

La M.M.V. donne tous les ans, à la fin de l'hiver, un gala fort apprécié, en collaboration avec d'autres sociétés culturelles de Vincennes (Accordéon-Club et Centre Chorégraphique). A la belle saison, ce sont des concerts de plein air : place de la Mairie et dans différents quartiers de la ville. Elle participe, aux côtés de la Municipalité, aux manifestations patriotiques. Fin septembre, elle prend part à la journée des Associations à la fin de laquelle elle donne un concert place de l'Église. Et puis, elle fête brillamment la Sainte-Cécile, chaque année, en se produisant à l'église Notre-Dame de Vincennes.

Notre société est membre de la Fédération musicale du Val-de-Marne. A ce titre,

en 1985, elle fut désignée pour assurer la garde du Fanion d'Honneur de l'U.F.M.R.I.F. que lui remit l'Union musicale de Persan (Val-d'Oise), au cours d'un grand gala organisé au Centre culturel Georges-Pompidou de Vincennes, qui restera gravé dans les mémoires. L'année suivante, ce fanion fut transmis par la M.M.V. à l'Union musicale de Chelles (Seine-et-Marne).

Notre société prend part depuis trois ans au Festival de Jazz organisé à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) par l'Association Départementale d'Information et d'Actions Musicales (A.D.I.A.M.).

Cependant, comme beaucoup d'autres formations de musiciens amateurs, la M.M.V. souffre du vieillissement de ses membres. Cela ira mieux quand les jeunes, formés par le Conservatoire municipal, comprendront enfin leur intérêt et viendront à elle apportant, dans la joie et l'amitié, leur précieux enseignement et leur dynamisme.

Harmonie

« L'Alliance Musicale »

L'Alliance Musicale de Villeneuve-Saint-Georges est la plus vieille association de la ville.

Fondée le 21 août 1884 sous le nom de « Fanfare l'Union », notre société prend le nom d'Harmonie l'Alliance Musicale en 1907 lors d'une modification de nos statuts. Les guerres de 14-18 et de 39-45 ne font pas cesser les activités et, aujourd'hui encore, sous l'impulsion de notre chef, André Moreau, l'Alliance se présente régulièrement au public.

Après les concerts de quartiers, au

Temple, à l'Accueil et plus récemment en l'église Saint-Georges (haut lieu historique de Villeneuve), nous préparons un concert en Allemagne, au mois de mars, avec notre ville jumelle et un autre au Théâtre municipal pour la fête de la musique.

Aujourd'hui l'Alliance Musicale est plus que centenaire. A son répertoire classique, nous avons su associer des œuvres plus modernes qui répondent à l'attente des jeunes musiciens, de plus en plus nombreux à nos pupitres.

Espérance Brévannaise

L'Espérance Brévannaise a été fondée par notre ancien président, M. Albert Werth en 1945 et il en a été le directeur jusqu'en 1967, puis M. Claude Ozanne l'a dirigée jusqu'en 1976, pour en devenir le vice-président jusqu'à sa retraite en 1986. M. Gérard Villet en est l'actuel dirigeant depuis douze ans, président Mlle Werth. Notre société est une Batterie-Fanfare-Harmonie, qui se compose de quarante éléments très jeunes.

Pour 1988, nous avons à notre calendrier, deux manifestations importantes.

« Val de Musique », le dimanche 12 juin 1988. Organisée par l'A.D.I.A.M. 94.

Un projet le dimanche 2 octobre 1988, à Limeil-Brévannes d'une Journée musicale des Sociétés du Val-de-Marne.

ECOLES NATIONALES DE MUSIQUE

Créteil, 40, rue J.-Savar
Tél. : 43.39.16.46

Fresnes, 24, rue H.-Barbusse
Tél. : 46.66.08.10

L'Hay-les-Roses, 13, rue des Jardins
Tél. : 46.64.28.61

Cachan, 15, rue F.-Rude
Tél. : 46.63.38.97

CONSERVATOIRE NATIONAL DE REGION

Saint-Maur-des-Fossés,
25, rue Krüger - Tél. : 48.83.14.67

Union des

Conservatoires

Municipaux du

Val-de-Marne

ARCUEIL (94110), 24, rue Raspail
BONNEUIL-SUR-MARNE (94380), 8, rue A.-Gros

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500), 4, rue Proudhon

CHARENTON-LE-PONT (94220), 17, rue de Conflans

CHOISY-LE-ROI (94600), 44, rue du Dr-Roux

FONTENAY-SOUS-BOIS (94120), 27, rue du Clos-d'Orléans

GENTILLY (94250), 2, rue Jules Ferry

IVRY-SUR-SEINE (94200), 28, rue St-Just

RUNGIS (94150), place du Général-de-Gaulle

SUCY-EN-BRIE (94370), 2, rue Pierre-Semard

THIAIS (94320), place du Gl-Leclerc

VILLEJUIF (94800), 16, rue Jean-Jaurès

VITRY-SUR-SEINE (94400), 36, rue Audi-geois

VILLENEUVE-LE-ROI (94290), 35, rue des Tilleuls

VINCENNES (94300), 41/43, rue R.-du-Temple

LE PERREUX-BRY (94170), 101, avenue G.-Clemenceau

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190), 21, avenue Carnot

MAISONS-ALFORT (94700), 85, rue Victor-Hugo

ALFORTVILLE (94140), 37, rue des Ecoles

CHEVILLY-LARUE (94150), 102, avenue du Général-de-Gaulle

ORLY (94310), Parc Méliès

LIMEIL-BREVANNES (94450), 23, rue Pasteur

LE KREMLIN-BICETRE (94270), Mairie

SAINT-AURICE (94410), Mairie

PERIGNY (94520), Mairie

CHENNEVIERS-SUR-MARNE (94430), 46, avenue du Général-de-Gaulle

SANTENY (94440), Mairie

LE PLESSIS-TREVISE (94420), 21, avenue Bertrand

VILLECRESNES (94440), 66, avenue du Lt-Dagorno

VILLIERS-SUR-MARNE (94350), 23, rue de Cœuilly

BOISSY-SAINT-LEGER (94470), Mairie

LA QUEUE-EN-BRIE (94510), Mairie

SAINT-MANDE (94160), Mairie

MAROLLES-EN-BRIE (94440), Mairie

NOGENT-SUR-MARNE (94210), 33, rue Guy-Moquet

JOINVILLE-LE-PONT (943410), 12, ter Ile-Fanac





Ile-de-France

Chœur Francis Poulenc Direction C. Chauvet

72 choristes : 24 soprani - 22 alti -
11 ténors - 15 basses.

Répertoire :

Œuvres pour chœur, orchestre et solistes de : Bach, Beethoven, Borodine, Brahms, Britten, Delalande, Faure, Franck, Haendel, Mozart, Pärt, Poulenc, Saint-Saëns, Schubert, Schütz, Vienne, Vivaldi.

Ce chœur, fondé en 1969 par Colette Chauvet et dirigé par elle depuis son origine, est une association de la ville de Boissy-Saint-Léger. En plus du répertoire à cappella profane et sacré, il travaille chaque saison une grande œuvre avec orchestre, ainsi « Israël en Egypte » de Haendel en 1984, faisant l'objet de concerts à Paris, en province et à l'étranger. Il s'est adjoint pour cela un ensemble instrumental, mais prête



également son concours à d'autres orchestres, comme Harmonia Nova sous la direction de Didier Boutique pour la saison 1984-1985. Le Chœur Francis Poulenc assure régulièrement la biennale de Musique de l'Ile d'Yeu (Vendée).

Contact :

Colette Chauvet, 11, rue Traversière,
94470 Boissy-Saint-Léger. Tél. : (1)
45.69.06.64.

Ensemble Instrumental Jean-Walter Audoli Direction J.-W. Audoli

15 musiciens : 8 violons - 3 altos - 3
violoncelles - 1 contrebasse.

Répertoire d'oratorio :

Bach : Cantate 155 Messe en la -
Lamento pour haute-contre et cordes -
Bernstein : Chichester Psalms - M.A.
Charpentier : Te Deum - Faure :

Requiem - Haendel : Ode à Sainte
Cécile - Lucrezia - Kuhnau : Cantate
« Gott sei mir gnadig » - Michna :
Messe de Saint Wenceslas - Mozart :
Litanies - Vêpres d'un Confesseur -
Messe en ut - Messe Brève - Pergo-
lèse : Magnificat - Stabat Mater -
Scarlatti : Salve Regina - Vivaldi : Sta-
bat Mater - Gloria - Magnificat.

Répertoire instrumental :

Boccherini, Bottesini, Boucoure-
chliev, Charpentier, Chaynes, Dvorak,
Gaussin, Haendel, Haydn, Hindemith,
Janacek, Mendelssohn, Mozart, Ros-
sini, Scarlatti, Spohr, Stamitz, Strauss,
Stravinski, Suk, Vivaldi.

L'Ensemble Jean-Walter Audoli est
constitué de jeunes musiciens profes-
sionnels, tous issus du Conservatoire
National Supérieur de Musique de
Paris. C'est autour de son chef, Jean-
Walter Audoli, dont la manière de faire



CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNEL ! PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, en ut et si b	975	1.280
CORNET, si b	1.315	1.760
BUGLE, si b	1.500	1.945
ALTO, mi b	2.155	2.930
BARYTON, si b	2.890	3.980
BASSE, si b à 4 pistons	4.190	5.405
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	13.100	16.390
TROMBONE, à coulisse, verni	1.850	
TROMBONE, à pistons ut/si b	3.800	4.940
	LAQUES OR	
	CLES CHROMEES	
SAXO SOPRANO, si b	4.500	
SAXO ALTO, mi b, fa #	4.350	
SAXO TENOR, si b, fa #	4.820	
SAXO BARYTON, mi b descendant en si b	11.460	



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?

GARANTIE
un an P. et M.O.
FRANCO DE PORT
A PARTIR DE
3.000 F.T.T.C.

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie, LYON - Tél. : 78-28-44-22
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

Manifestations

FESTIVALS

24 avril 1988	Cousances-les-Forges (Meuse)	Festival de Chorales. Chorale de l'A.S.L.C.	Mme Simone Legrand, 4, rue du Stade, 55170 Cousances-les-Forges.
1 ^{er} mai 1988	Chalamont (Ain)	Fête du Muguet. Festival des Sociétés Musicales du Groupement des Bords de l'Ain.	M. Émile ou Mme Thérèse Cointet, rue des Bottes, 01320 Chalamont.
22 mai 1988	Cluny (Saône-et-Loire)	Festival de Musique (dans le cadre du 900 ^e anniversaire de la pose de la première pierre de l'Abbaye de Cluny).	M. Guy Belot, Mairie, 71250 Cluny
28, 29, 30 mai 1988	Villefranche (Rhône)	Festival de Villefranche.	M. Paul Thevenon Le Bois, 69460 Le Perreon.
29 mai 1988	Le Mayet-de-Montagne (Allier)	Festival du Centenaire de la Fanfare « Les enfants de la Montagne ».	Mme Rougeron, présidente, avenue du Lac, 03250 Le Mayet-de-Montagne.
29 mai 1988	Saint-Émilion (Gironde)	Festival de Musique de Saint-Émilion pour les Fanfares et Majorettes.	M. Musset, rue de la République, 33330 Saint-Émilion.
31 mai au 5 juin 1988	Chamalières (Puy-de-Dôme)	Fêtes du Centenaire de l'Harmonie « Les Enfants de Chamalières ».	M. Joseph Mojal, 6, avenue de Villards, 63400 Chamalières.
3, 4, 5, 10, 11 12 juin 1988	Commercy (Meuse)	Fête du Centenaire de sa Fondation, Harmonie Municipale.	M. Jean-Pierre Charlois, rue Savard-Raulecourt, 55200 Commercy.
5 juin 1988	Ancerville (Meuse)	Festival de Musique (60 ^e anniversaire). Amicale Ancervilloise.	M. Robert Steil, 12, rue des Fossés, 55170 Ancerville.
4, 5 juin 1988	Neuville (Rhône)	Festival du Groupement de Neuville.	M. Louis Frecon 11, chemin Bressan, 69250 Neuville-sur-Saône.
5 juin 1988	Cours-la-Ville (Rhône)	Festival du Groupement Rhins-Trambouze	M. Roger Pradoux, 6, rue Pasteur, Bourg de Thizy, 69240 Thizy.
5 juin 1988	Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)	Festival de L'Union des Sociétés Musicales du Lot-et-Garonne.	« Les Amis de l'Harmonie Municipale École de Musique ». Avenue de la Marine, 47300 Villeneuve-sur-lot. Tél. : 53.96.16.33.
5 juin 1988	Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire)	Festival Cantonal de musique, organisé par la Musique Municipale de Montlouis-sur-Loire.	M. Christian Poitevin, secrétaire, 71, avenue G.-d'Estrée, 37270 Montlouis-sur-Loire.
5 juin 1988	Sagy (Saône-et-Loire).	Festival de Musique.	M. René Burtin. Le Bourg, 71380 Sagy.
5 juin 1988	Saint-Germain-du-Plain	Festival de Musique (Centenaire de la Société). (Saône-et-Loire)	M. Bernard Pernin. Marosse, 71370 Saint-Germain-du-Plain.
11 juin 1988	Strasbourg (Bas-Rhin)	10 ^e animation chorale de Strasbourg Centre.	M. Gérard Foltz, 3, rue du Falkenstein, Hoenkeim 67800 Bischheim.
11, 12 juin 1988	Fourmies (Nord)	Festival.	M. le Président de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales du Nord-Pas-de-Calais, 46, rue des Frères-Martel, 59119 Waziers.
11, 12 juin 1988	Volmerange-les-Mines (Moselle)	Festival de Musique. Harmonie Municipale.	M. Robert Stourm, 5, rue de Molvange, 57330 Volmerange-les-Mines.
12 juin 1988	Rouffignac (Dordogne)	Festival Départemental des Sociétés Musicales.	M. Y. Rolde, 24580 Rouffignac-Saint-Cernin.
12 juin 1988	Bellerive-sur-Allier (Allier)	Festival Départemental des Sociétés Musicales de l'Allier.	M. Guy Goninet, président de la Société Musicale, 03700 Bellerive-sur-Allier.
12 juin 1988	Saint-Cyr-sur-Menthon (Ain)	Festival des Sociétés Musicales du Groupement de Bâgé — Pont de Veyle.	M. Gilbert Meunier, Saint-Cyr-sur-Menthon, 01380 Bagé-le-Châtel.
12 juin 1988	Langeais (Indre-et-Loire)	Festival Cantonal de Musique, organisé par la Fanfare de Langeais.	Mme Francine Mussotte, 56, allée des Quarts, 37130 Langeais.
12 juin 1988	Langogne (Lozère)	Festival du 25 ^e anniversaire de la Lyre Langonnaise.	M. Jacques Robert, 2, rue Haute, 48300 Langogne.
18 et 19 juin 1988	Saint-Genis-Laval (Rhône)	Festival du Groupement du Sud Lyonnais.	M. Robert Olagnon, 1, boulevard de l'Europe, 69310 Pierre-Bénite.
18 et 19 juin 1988		Festival du Sud-Est Lyonnais.	M. Marcel Chevalier, 19, boulevard Pasteur, 69800 Saint-Priest.
18 et 19 juin 1988	Serrières (Ardèche)	Festival de la Fédération Musicale de l'Ardèche.	Mme Marie-France Escoffier, Impasse du Terrier, 07340 Serrières. Tél. : 75.34.06.68.
19 juin 1988	Hettange-Grande (Moselle)	Festival de Musique. Harmonie « La Lyre ».	M. J.-L. Racamaric, 15, route Nationale, 57330 Hettange-Grande.
19 juin 1988	Chasseneuil (Charente)	Festival de Musique (toutes catégories de sociétés) et Majorettes.	M. Michel Raynaud, Cidex 37, Les Arnauds, 16600 Ruelle.
19 juin 1988	Echallon (Ain)	Festival des Sociétés Musicales du Pays de Gex.	M. Raymond Neyron, Echallon, 01490 Saint-Germain-de-Joux.

FESTIVALS

25 et 26 juin 1988	Voves (Eure-et-Loir)	Festival Départemental de Musique de l'U.D.S.M.A. 28, organisé par l'Harmonie Municipale de Voves. Concert par l'Harmonie Municipale d'Orléans, le samedi 25 juin.	M. Jack Hurier, 9, rue du-Feu-de-la-Saint-Jean Chuisnes 28190 Courville-sur-Eure.
26 juin 1988	Farebersviller (Moselle)	Festival International de Musique de Majorettes. Avant-garde Saint-Jean.	Mlle Bernadette Witz, 9, Grand-Rue, 57450 Farebersviller.
26 juin 1988	Monnaie (Indre-et-Loire)	Festival Cantonal et Inter-cantonal de Musique du Canton de Vouvray-les-Vins.	M. P. Loyau, 30, rue A.-Briand, 37380 Monnaie.
26 juin 1988	Monnaie (Indre-et-Loire)	Festival cantonal de Musique, organisé par la Concorde de Monnaie.	M. Louis Berruer, trésorier, La Forêt 37380 Monnaie.
26 juin 1988	Le Tourne (Gironde)	Festival de Batteries-Fanfars et Majorettes, organisé par l'Amicale Tournaise.	Mme Nicole Barreau, Tabanac 33550 Langoiran.
28 juin 1988	Saint-Émilien (Gironde)	Festival de Musique de Saint-Émilien.	M. Musset, rue de la République, 33330 Saint-Émilien.
2 et 3 juillet 1988	Distroff (Moselle)	Festival International de Musique-l'Union.	M. Claude Wallerich, 13, rue des Pinsons, 57134 Distroff.
3 juillet 1988	Auzouer-en-Touraine (Indre-et-Loire)	Festival Cantonal de Musique, organisé par la Lyre Auzouérienne.	M. André Poussin, secrétaire, La Moissonnière 37110 Auzouer-en-Touraine.
3 juillet 1988	Orbigny (Indre-et-Loire) Centenaire	Festival Inter-cantonal de Musique. Cantons de Bléré et Montrésor, organisé par la Lyre Républicaine d'Orbigny.	M. Kleber Vonnet, secrétaire, le Chéreau 37460 Orbigny.
3 juillet 1988	Saint-Gengoux-de-Scisse (Saône-et-Loire)	Festival de Batteries-Fanfars.	M. Jean Bonin, 71260 Saint-Gengoux-de-Scisse.
3 juillet 1988	Ceyzeriat (Ain)	Festival des Sociétés Musicales du Groupement de Bresse-Revermont.	M. Roger Flochon, « Les Métras », 01250 Ceyzeriat.
5 juillet 1988	Chamelet (Rhône)	Festival du Groupement de la Vallée d'Azergues.	M. Jean Rollet-Le Margeuron, Saint-Vérand, 69620 Le Bois-d'Oingt.
10 juillet 88	Charge (Indre-et-Loire)	Festival Cantonal de Musique, organisé par la Musique des Vignerons du Canton d'Amboise.	M. Jacques Bonnigal, directeur, 6, rue d'Enfer 37530 Limeray.
9, 10, 11 septembre 1988	Longuyon (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique Batteries-Fanfars Amicale Saint-Louis.	M. Patrice Lambert Services Techniques, Mairie, 54260 Longuyon.
16, 17, 18 septembre 1988	Ottange (Moselle)	Festival International de Musique. Harmonie Municipale.	M. René Aveline, 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange.
25 septembre 1988	Petit Rederching (Moselle)	Festival de Chant Choral. Chorale Concordia.	M. Roger Rimlinger, 19, route de Hoelling, 57410 Petit-Rederching.

CONCOURS

1 ^{er} mai 1988	Aix-les-Bains (Savoie)	Concours. Classement Chorales, Orchestres Symphoniques, Orchestres à Plectres.	M. Maurice Adam, L'Eden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains.
14 mai 1989	Aix-les-Bains (Savoie)	Concours National d'Accordéons (Sociétés toutes catégories).	M. Albert Arnould, 8, rue du Zander, 73100 Aix-les-Bains.
15 mai 1988	Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) Centre Culturel Prémontrés	Concours National de Musique réservé aux Harmonies, Fanfars, Batteries-Fanfars. Toutes Divisions.	M. Roland Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming-Merlebach. Tél. : 87.04.67.10.
21, 22 mai 1988	Strasbourg (Bas-Rhin)	Concours International pour Harmonies toutes divisions.	M. René Steyer, 2, sentier des Petits-Champs, 67760 Gamsheim. Tél. : 88.96.87.29.
21, 22 et 23 mai 1988	Lagord (Charente-Maritime)	Concours Intermusique, Orchestres d'Harmonie, Chorales, Batterie-Fanfare, Fanfare.	M. Georges Fremond, 14, rue du Moulin-Benoist, 17140 Lagord.
29 mai 1988	Luzinay-St-Just Chaleyssins (Isère)	Concours Régional des Batteries-Fanfars.	M. Louis Levrangi, Le Polychrome, avenue Jules-Ravat, 38500 Voiron.
4 juin 1988	St-Marcellin (Isère)	Concours de composition — Oeuvres pour Harmonie.	L. Levrangi, Le Polychrome, École de Musique, 38500 Voiron. Tél. : 76.05.48.78.
4 et 5 juin 1988	Brecey (Manche)	Concours National.	Mairie de Brecey, 50370. Tél. : 33.48.70.22.
5 juin 1988	St-Marcellin (Isère)	Concours National de Musique ouvert aux Harmonies — toutes divisions.	M. Rolland Paym, 27 bis, rue de la Plaine, 38160 St-Marcellin. Tél. : 76.38.42.02.
11, 12 juin 1988	Fourmies (Nord)	Concours National Harmonies Fanfars.	M. le Président de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales du Nord-Pas-de-Calais, 46, rue des Frères-Martel, 59119 Waziers.
11 et 12 juin 1988	Mulhouse (Haut-Rhin)	27 ^e Concours International de Musique instrumentale : piano, orgue moderne et accordéon.	Centre Accordina, 79 A, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse. Tél. : 89.59.50.37.
16 octobre 1988	Anzin (Nord)	Concours de Chorales Régional.	Fédération des Sociétés Musicales du Nord, 121, rue Barthélémy-Delespaul, 59800 Lille.

Manifestations

(suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

28 et 29 mai 1988	Le Vigan (Gard)	Congrès Régional.	M. René Bastide, 2, rue Jeanne-d'Arc, 30120 Le Vigan.
29 mai 1988	Sanvignes-les-Mines (Saône-et-Loire)	Congrès de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire.	M. Roger Remandet, 27, avenue N.-Niepce, 71000 Châlon-sur-Saône.
3 juillet 1988	Ceyzeriat (Ain)	Assemblée Générale de la Fédération Musicale de l'Ain.	M. André Vial, secrétaire général, 99, rue de la République, 01500 Ambérieu-en-Bugey.
16 octobre 1988	Mulhouse - Illzach (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar.
23 octobre 1988	St-Avoid (Moselle)	66 ^e congrès de la Fédération Lorraine au C.A.C.	M. René Bellion, Conservatoire de Musique, avenue Patton, 57500 Saint-Avoid.

STAGES

8, 9 et 10 avril 1988	Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire)	Stage de perfectionnement des instruments de Batteries-Fanfaires (réservé aux musiciens de la Région Bourgogne).	M. Roger Remandet, 27, avenue N.-Niepce 71100 Châlon-sur-Saône. Tél. : 85.48.89.87.
20, 21 février 1988, 16, 17 avril 1988	St-Romain-d'Ay (Ardèche)	Stage de perfectionnement instrumental.	M. Denis Roux, 14, rue Alsace-Lorraine, 26500 Bourg-les-Valence. Tél. : 75.56.42.21.
16 et 17 avril 1988	Savigny (Rhône)	Stage de Batterie-Fanfane.	Fédération Musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon.
13, 14 et 15 mai 1988	Sanvignes-les-Mines (Saône-et-Loire)	Stage départemental de Direction d'Orchestre.	M. Roger Remandet, 27, avenue N.-Niepce, 71100 Châlon-sur-Saône. Tél. : 85.48.89.87.
11 et 12 juin 1988	Béziers (Hérault)	Stage de perfectionnement Régional. Château de la Devèze.	M. Michel Peus, 15, rue Oliva, 66000 Perpignan.
2 et 3 juillet 1988	Le Creusot (Saône-et-Loire)	Stage de perfectionnement de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire. Formation musicale et instrumentale. Instruments à Vent. Classe de Violons. Chorale. Initiation à la Direction, travail d'orchestre.	M. Jean-Claude Genevois, 113, rue Maréchal-Foch, 71200 Le Creusot. Tél. : 85.55.21.87.
2 au 13 juillet 1988	Le Creusot (Saône-et-Loire)	Stage de perfectionnement de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire. Formation Musicale et Instrumentale. Instruments à Vent. Classe de Violons, Chorale. Initiation à la Direction, travail d'Orchestre.	M. Roger Remandet, 27, avenue N.-Niepce, 71000 Châlon-sur-Saône.
5 au 9 juillet 1988	Béziers (Hérault)	Stage départemental de l'Hérault au Château de la Devèze.	M. Claude Linon, Il Lot, Costebelle, Lieuran-les-Béziers 34290 Servian.
18 au 30 juillet 1988	Savigny (Rhône)	Stage de Monitorat et Direction.	Fédération Musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon.
22 août au 3 septembre 1988	Villers-Cotterets (Aisne)	Stage de perfectionnement et d'encadrement des Batteries-Fanfaires.	M. Claude Menteaux, BP 29, 02600 Villers-Cotterets.

Palmarès du concours d'excellence 1988

Nom, prénom	Société musicale, département et Région	Prix obtenu
Denel Christophe Labarthe Alice Moniteur Tambour Houziaux Laurent	Ecole Nationale de Musique de Lisieux, Basse-Normandie Ecole de Musique de Lancey, Rhône-Alpes Ecole de Musique de Doullens, Picardie	Prix d'Excellence, Violon. Prix d'Excellence, Clarinette. Premiers Prix (Formation Musicale et instrument).
Bacher Catherine Baransky Agnès	Musique d'Hegenheim, Alsace Les Amis Réunis de Marquette en Ostrevent, Nord	Premier Prix de Clarinette. Deuxième Prix de Formation Musicale. Troisième Prix de Flûte Traversière. Deuxième Prix de Tambour (B.F.). Deuxième Prix de Formation Musicale.
Bartholomeu François Basset Denis Bihare Xavier Bodereau Joël	Société Musicale de Vichy, Auvergne Société Saint-Pierre d'Amiens, Picardie Ecole de Musique de Camon, Picardie Harmonie Municipale de Fresnay-sur-Sarthe, Pays de Loire	Premier Prix de Formation Musicale. Deuxième Prix de Trombone.

Nom, prénom	Société musicale, département et Région	Prix obtenu
Bopp Christiane	Harmonie de Lutterbach, Alsace	Deuxième Prix de Formation Musicale. Premier Prix de Trombone en 1987.
Boulan Pascal	Avenir Musical d'Arcachon, Aquitaine	Deuxième Prix de Formation Musicale. Premier Prix de Trombone en 1987.
Costal Jean-Michel Cuvillier Ghislain	Les Enfants de Chablis, Bourgogne Harmonie de Doullens-Barly, Picardie	Deuxième Prix de Trompette. Deuxième Prix de Formation Musicale. Deuxième Prix de Clairon (B.F.).
Decoster Didier	Harmonie de Lievin, Nord	Premier Prix de Formation Musicale. Deuxième Prix de Cor.
Delabre Denis	Harmonie Municipale d'Ablain-St-Nazaire-Nord	Deuxième Prix de Formation Musicale. Troisième Prix de Cornet.
Desbuissons Laurence	Ecole de Musique de Fontaine, Rhône-Alpes	Troisième Prix de Formation Musicale. Deuxième Prix de Hautbois.
Ducourneau Corinne	Harmonie de La Teste, Aquitaine	Premier Prix de Formation Musicale en 1986. Deuxième Prix de Clarinette.
Dumont Chantal	Harmonie Municipale des Mineurs de Lallaing, Nord	Deuxième Prix de Formation Musicale. Premier Prix de Cor en 1987.
Feldesse Sylvie Frecaut Martial	Harmonie de Nancy, Lorraine Société de Musique Municipale de Bouzonville, Lorraine	Troisième Prix de Hautbois. Troisième Prix de Formation Musicale. Deuxième Prix de Hautbois.
Gachassin Frédéric	Harmonie de Bagnères-de-Bigorre, Midi-Pyrénées	Troisième Prix de Formation Musicale. Premier Prix de Hautbois.
Gillard Robert	Ecole de Musique de Cayeux-sur-Mer, Picardie	Troisième Prix de Formation Musicale. Premier Prix de Clarinette.
Gonzalez Thierry	Harmonie de Bagnères-de-Bigorre, Midi-Pyrénées	Premier Prix de Formation Musicale en 1986. Troisième Prix de Piano.
Goubin Dominique Grevin Laurence Hautefeuille Nicky	Ecole de Musique des Accordéonistes de Lorient, Bretagne Ecole de Musique de Corbie, Picardie Ecole de Musique de Cayeux-sur-Mer, Picardie	Troisième Prix de Formation Musicale. Troisième Prix de Formation Musicale. Deuxième Prix de Formation Musicale. Premier Prix de Hautbois.
Hermann Michel Herran Patrick Houziaux Bruno Kiemes Gérald	Musique Saint-Romain-de-Reiningue, Alsace Harmonie de La Teste, Aquitaine Ecole de Musique de Doullens, Picardie Harmonie Municipale d'Ottange, Lorraine	Troisième Prix de Tuba. Troisième Prix de Formation Musicale. Deuxième Prix de Formation Musicale. Troisième Prix de Formation Musicale. Troisième Prix de Clarinette.
Klingelschmitt Philippe	Union Musicale de Pfstatt, Alsace	Deuxième Prix de Formation Musicale. Deuxième Prix de Clarinette.
Lagny Jean-Pierre	Ecole de Musique de Doullens, Picardie	Deuxième Prix de Formation Musicale. Premier Prix de Tuba.
Laine Stéphane	Société Philharmonique de Bayeux, Basse-Normandie	Deuxième Prix de Formation Musicale. Premier Prix de Trompette.
Lentz Véronique Leyssalles Isabelle Litzler Philippe Marchesi Patricia Martin Eric	Orphéon Municipal de Mulhouse, Alsace Ecole de Villers-Bretonneux, Picardie Musique de Saint-Louis, Alsace Société Saint-Pierre d'Amiens, Picardie Harmonie de Burnhaupt-le-Haut, Alsace	Premier Prix de Trompette. Troisième Prix de Formation Musicale. Deuxième Prix de Formation Musicale. Premier Prix de Saxophone en 1987.
Molin Ludovic	Harmonie Municipale de Frevent, Nord	Deuxième Prix de Formation Musicale. Premier Prix de Saxophone en 1987.
Panier Ingrid Pelletier Alain Penin Sylviane	Ecole de Musique de Corbie, Picardie Musique Municipale de Tours, Centre Harmonie de Frevent, Nord	Deuxième Prix de Formation Musicale. Deuxième Prix de Tambour (B.F.). Deuxième Prix de Formation Musicale. Troisième Prix de Clarinette.
Prince Christophe Rataud Catherine Renoux Lionel	La Diane d'Aubergenville, Région parisienne Union Musicale de Vayres, Aquitaine La Diane d'Aubergenville, Région parisienne	Premier Prix de Trompette. Troisième Prix de Formation Musicale. Deuxième Prix de Formation Musicale. Premier Prix de Cor.
Resseguier Anne	La Fraternelle de Caen, Basse-Normandie	Deuxième Prix de Formation Musicale. Deuxième Prix de Clarinette.
Reylans Martine	Ecole de Musique de Lancey, Rhône-Alpes	Deuxième Prix de Formation Musicale. Premier Prix de Saxophone.
Reymond Didier Ruer Michèle	Orchestre d'Harmonie de Manosque, Provence-Côte d'Azur Orchestre d'Harmonie d'Epinal, Lorraine	Troisième Prix de Clarinette. Troisième Prix de Formation Musicale. Premier Prix de Piano en 1987.
Schindler Jean-Marie Sevene Siegfried Clothilde	Harmonie des Enfants de Brioude, Auvergne Ecole Nationale de Musique de Lisieux, Basse-Normandie Harmonie de Nancy, Lorraine	Premier Prix de Hautbois. Deuxième Prix de Formation Musicale. Deuxième Prix de Formation Musicale. Deuxième Prix de Flûte Traversière.
Tricot Gilles Tuaz Lionel	Ensemble de Cuivres Cenomania du Mans, Pays de Loire Accordéonistes de Chambéry et du Sud-Est, Rhône-Alpes	Deuxième Prix de Trombone. Deuxième Prix de Formation Musicale. Deuxième Prix d'Accordéon.
Turcant Christophe	Ensemble de Cuivres Cenomania du Mans, Pays de Loire	Troisième Prix de Formation Musicale. Premier Prix de Trompette.
Verrept Pierre	Harmonie Municipale de Saint-Dié, Lorraine	Troisième Prix de Formation Musicale. Premier Prix de Flûte Traversière.
Vervoitte Jean-Christophe	Harmonie Municipale de Pernes, Nord	Deuxième Prix de Formation Musicale. Premier Prix de Cor.
Wiat Jean-Pierre	Harmonie Municipale de Raches, Nord	Premier Prix de Basson.

Le Prochain Congrès de la WASBE

Traduction du texte anglais « visit next wasbe 1989 kerkrade holland europe », distribué à Boston, par Jan Molenaar, aux membres de la WASBE.

Cher Participant de la WASBE,

C'est avec plaisir que je vous invite à participer au prochain Congrès de la WASBE qui aura lieu en Hollande du 17 au 21 juillet 1989.

Ce quatrième Congrès se déroulera durant le Concours Mondial de Musique. Ce Concours, réputé, a lieu en Hollande tous les quatre ans et, y viennent jouer et concourir, des centaines de Brass-Bands, d'Orchestres d'Harmonie et d'Ensembles à Vent, du monde entier. Nous projetons d'organiser le quatrième Congrès de la WASBE durant la dernière semaine de cet événement mirobolant, et ainsi, offrir à tous les participants une occasion d'être présent au « Wereldmuziekconcorso » (WMC).

Vous comprendrez que le programme du prochain Congrès de la WASBE en Hollande ne saurait être encore définitif. Toutefois, soyez assuré qu'il comportera des sujets extrêmement instructifs et des moments divertissants. Nous prévoyons des ateliers de musique et des

travaux de groupe sur des thèmes variés, accompagnés de concerts, l'après-midi et le soir.

Ne manquez pas l'occasion d'associer trois événements fantastiques, à savoir, l'intéressant quatrième Congrès de la WASBE, le Concours Mondial de Musique et la visite d'une partie extrêmement importante de l'Europe.

Je serai heureux de vous accueillir au Pays-Bas en 1989.



Le « Wereldmuziekconcorso Kerkrade »

Le Concours Mondial de Musique de Kerkrade sera organisé pour la 11^{ème} fois. En raison de son haut niveau, cette compétition rassemble les meilleurs orchestres du monde entier et, en conséquence, peut être considérée comme une véritable « olympique ». Les qualités exceptionnelles de cette

Rencontre Internationale sont telles, qu'elles nous font vivre une expérience inégalable, un Festival de sons de la plus pure qualité, en présence de milliers d'auditeurs.

Le premier Concours International de Musique naquit en 1959, de l'étroite coopération entre les différents Ensembles à Vent et Brass-Bands de Kerkrade et le support enthousiaste de la population locale toute entière. 77 harmonies d'amateurs de 13 pays différents, prirent part à ce premier Festival. Depuis, ce nombre a constamment augmenté et, en 1985, y prenaient part, 144 orchestres d'amateurs et ensembles à vent, venus de 22 pays du vieux et du nouveau Continents. Le succès de ce Concours mondial de musique tient à plusieurs éléments ; le plus dominant étant probablement le « phénomène » Kerkrade, un épithète qui fait référence à la grande cordialité et à l'hospitalité de sa population qui considère comme un point d'honneur la réussite, chaque fois plus grande, de ce Festival.

Le prochain Festival Mondial de Musique de 1989 aura lieu du 30 juin au 23 juillet.

Kerkrade et ses environs

Kerkrade, ville de culture et de musique, est encore ville minière ; mais que

Vente et Réparation d'instruments à vent de toutes marques

E. FERRON

14, rue Massacre
76000 ROUEN
Tél. : 35.70.13.91

*Grand Prix des Métiers d'Art
Maison fondée en 1858*

*Notre atelier de réputation internationale
est à votre service pour un travail de qualité*

Issus de notre laboratoire de recherche acoustique
Adoptés et appréciés par de nombreux Artistes français et étrangers

Le Variateur d'impédance et la Ligature intégrée FERRON
pour bords de clarinettes et de saxophones



Le Variateur FERRON
pour embouchures d'instruments cuivres

Le « LOGICORK » FERRON
nouveau bouchon pour têtes de flûtes
traversières et piccolo
permettant d'adapter l'instrument à votre physiologie
et à l'acoustique de la salle où vous jouez

*Documentations complètes et références
fournies sur demande*



ce fait ne vous décourage pas en pensant à la noirceur, la poussière et la fumée ; seules les mines de « Domaniale » et de « Villem Sophia », à l'Est et au Sud de Kerkrade, sont encore en activité. En dehors de cela, la campagne environnante, avec ses collines en pente douce, est agréable, variée, attrayante, avec beaucoup de verdure. Le Centre de la ville est cordial et sympathique. Quoique plein de vie, il ne montre nulle part l'atmosphère trépidante et agitée de tant de villes. Des parcs spacieux et des terrains de divertissements avoisinent les quartiers résidentiels. Le charmant et limpide Anstel qui divise la ville en deux parties serpente et descend à travers la vallée avec ses paysages non pollués et les bois, avant d'atteindre la ville.

Des édifices tels que l'église Saint-Lambertus, le château Ehrenstein et l'Abbaye de Rolduc, centre du prochain Congrès de la WASBE, sont des preuves du passé important de Kerkrade. Son emplacement est unique puisqu'il offre la possibilité de visiter plusieurs lieux en un même jour. Kerkrade s'offre un large éventail de facilités de premier plan et dans tous les domaines. Sa population est fière de montrer aux visiteurs les réalisations sociales de sa ville avec ses ressources intellectuelles et artistiques, culinaires et sportives.

L'Abbaye de Rolduc

Le Congrès de la WASBE se déroulera dans l'Abbaye de Rolduc. Cette Abbaye est la plus importante de tous les anciens Monastères qui ont été conservés au Pays-Bas. Cette première Abbaye des Chanoines Réguliers de Saint-Augustin, fut fondée par Albertus van Anthoing. Durant de nombreux siècles, les moines Augustins de Rolduc, non seulement exercèrent une influence considérable sur la vie religieuse et culturelle de la région, mais aussi stimulèrent son développement économique et social. On doit se souvenir qu'ils furent les premiers en Europe à commencer l'extraction du charbon sur une large échelle en forant des puits, à construire des routes, à creuser des canaux pour drainer l'eau.

Après la dissolution de l'Abbaye pendant la Révolution Française, Rolduc se transforma graduellement en une Institution éducative réputée, avec des centaines de jeunes pensionnaires. Pendant un certain temps il servit de Séminaire au Diocèse de Roermond et maintenant il abrite une Ecole Internationale. Rolduc est très bien équipé pour organiser des Congrès importants pour lesquels il peut fournir toutes facilités. La bibliothèque, de qualité, est réputée. Elle renferme des manuscrits du Moyen Age. Le complexe de Rolduc comprend aussi un musée de la Mine. Rolduc offre des possibilités de logement à des prix modérés.

Le Congrès (ses conditions) :

Quatrième Congrès de la WASBE : Abbaye de Rolduc, du 17 au 22 juillet 1989, Kerkrade (Hollande).

Parrainé et appuyé par :

- La WASBE, président Jan Moleenaar.
- Le World Music Contests Kerkrade, président Bert van der Weyer.
- Le BFO, directeur technique Jan Willem ten Broeke.
- La BUMA (la SACEM hollandaise), vice-président Hein Endlich.

Le programme préliminaire prévoit :

- 1° des concerts ;
- 2° des ateliers de musique sur :
 - la formation d'orchestres d'adultes de 60 ans et plus (Henk van Lijnschooten) ;
 - les droits d'auteur pour la musique d'Harmonie (Hein Endlich).

3° des discussions de groupes de compositeurs, chefs d'orchestre, professeurs, éditeurs et organisateurs, sur des thèmes tels que la programmation d'œuvres contemporaines pour les orchestres de jeunes.

Le logement :

Abbaye de Rolduc. Prix approximatif par personne : chambre pour 2, 20 dollars, chambre pour 1, 30 dollars.

Il existe d'autres hôtels de différentes catégories à proximité du lieu du Congrès, dont, l'hôtel du château Ehrenstein, l'hôtel Winselerhof, et bien d'autres.

Les repas :

Ils seront tous servis à l'Abbaye de Rolduc et les tickets seront disponibles au Bureau d'accueil. Il sera possible de prendre des repas individuels dans les restaurants proches à des prix variés.

Transport :

Kerkrade est desservi par plusieurs bonnes routes qui communiquent avec le réseau routier national et international. Un excellent réseau ferré et des aéroports proches rendent Kerkrade d'accès facile.

Droits d'inscription :

Préinscription : membres, 55 dollars ; invités (famille des membres), 30 dollars.

Inscription lors du Congrès : membres, 70 dollars ; invités (famille des membres), 35 dollars ; autres participants non membres, 90 dollars.

Pour toute information, écrire à BFO, Havenstraat 31, 1211 KG Hilversum (Hollande).

ACADEMIE CLAUDE DEBUSSY

avec la participation
du Centre National
de Formation Pédagogique
Angers du 13 au 30 juillet 1988

Stages instrumentaux ; formation musicale ; analyse, écriture ; déchiffrage ; orchestre ; section lycée musical : français, anglais, allemand, mathématiques.

Liste partielle des professeurs pour la session 1988

Flûte traversière - spécialité musique contemporaine : Bernard Pierreuse ; **Flûte traversière et Piccolo :** J.-Michel Tanguy ; **Flûte traversière :** Claire Ricateau ; **Hautbois :** J.-Claude Latil ; **Basson :** Pierre Kerremans ; **Saxophone :** Marc Sieffert ; **Violon :** Pierre Truys et Catherine Doffin ; **Violoncelle :** Annie Zakine-Cochet ; **Alto :** Michel Auboin ; **Cor - Contrebasse - Tuba :** non définis à ce jour ; **Harpe classique et celtique :** Michèle Gonzalès ; **Violoncelle :** enfants 4 à 8 ans, Chantal Darietto ; **Guitare :** Philippe Azoulay ; **Flûte à bec :** Cécile Michels ; **Clarinete :** Serge Danguin ; **Trompette :** Alphonse Spineux ; **Trombone :** Gilles Marillier ; **Piano :** Bernard Lerouge ; A.-Marie de Lavilleon ; Christine Marchais ; **Accordéon classique :** ; **Musique de chambre :** Pascal Thiroit ; **Jazz :** Piano, Ludovic de Preissac ; Contrebasse, Christophe Walemme ; Batterie, Christophe Marguet ; **Dessin - Peinture :** Josiane Taquet ; **Section scolaire français et langues :** responsable, Anne Chateau ; **Solfège :** Marthe Pendville ; **Ecriture analyse - Harmonie :** Pierre Doury ; **Chant choral :** M.-Thérèse Doury-Migny.

Pour tout renseignement, s'adresser à : Académie Claude Debussy.

9° Concours International de Composition originale pour Orchestre d'harmonie à Corciano (Italie)

Il est promu par l'Association Touristique, Syndicat d'Initiative de Corciano (Italie), patroné par la Cassa Di Risparmio Di Perugia.

Le règlement est disponible à Pro Loco Corciano, 06073 Corciano (Perugia), Italia.

FESTIVAL MUSICAL A DINAN

DU 4 AU 11 JUILLET 1988
5^e CONCOURS INTERNATIONAL
DE HARPE CELTIQUE
LE 10 JUILLET 1988

Deux concours sont organisés ce même jour à Dinan, d'une part le concours d'interprétation et d'autre part de création.

Les candidats doivent avoir au moins 17 ans.

Le concours de composition sera doté du Trophée Carolan et celui d'interprétation du Trophée Awen.

Pour tous renseignements, contacter l'hôtel de ville de Dinan (Côtes-du-Nord).

FRANCE-U.R.S.S.

Pour la première fois, un duo musical franco-soviétique formé de la moscovite Piotr Glouboky, basse, et de Michel Rossiensky, pianiste, vient de se créer. Ce duo, après de nombreuses répétitions entre Moscou et Paris, s'est constitué, au gré des voyages, un répertoire d'une rare richesse musicale.

Il entreprend sa première tournée en France, sous l'égide de l'Association France-U.R.S.S., du 12 au 24 avril 1988, et donnera un concert unique à Paris, le vendredi 15 avril à 19 heures, salle des concerts de l'Association France-U.R.S.S.

Le programme de ce concert proposera des mélodies et des airs d'opéra russe de Glinka, Rimsky-Korsakov, Tchaïkovsky, Rachmaninov, Moussorgsky.

CARTE-JEUNES

« C'est en observant les gestes les plus simples et les habitudes de vie des jeunes que l'on peut comprendre leurs besoins. »

Stéphan Delaux,
Secrétaire Général
de l'Association
Carte-Jeunes.

La simple présentation de la carte induit une pluie de tarifs préférentiels (22 000 prestataires dont la liste est disponible sur minitel 36.15 code CARJ).

Pour le bicentenaire de la Révolution Française

par Frédéric ROBERT

Les musicologues de la génération de Désiré Dondeyne auront été sans doute moins nombreux que les compositeurs à se tourner vers les harmonies. Plus particulièrement à propos de la Révolution Française dont les Fêtes Civiques ont marqué, avec la Marche Lugubre et le Te Deum pour la Fête de la Fédération de Gossec (1790), le point de départ du répertoire symphonique de l'orchestre d'harmonie classique. Celui-ci atteindra son apogée un demi-siècle plus tard, très exactement, avec la Grande Symphonie Funèbre et Triomphale de Berlioz. C'est à Frédéric Robert, cosignataire avec Désiré Dondeyne du Nouveau Traité d'orchestration à l'usage des harmonies, fanfares et musiques militaires, paru chez Lemoine en 1969, que nous avons demandé de nous rappeler d'abord sa collaboration, depuis trente ans aujourd'hui, avec Désiré Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris. Elle fut à l'origine de ses travaux consacrés, justement, aux musiques de la Révolution Française — lesquelles se feront ensuite l'objet ici même d'une série d'articles dans la perspective du bicentenaire de la Révolution Française, celui-ci devant être marqué par de nouvelles et nombreuses réalisations graphiques et discographiques.

(Frédéric ROBERT est membre du bureau national de la Fédération Musicale Populaire.)

C'est en janvier 1958 que j'ai rencontré pour la première fois Désiré Dondeyne à l'occasion de l'enregistrement de la Grande Symphonie Funèbre et Triomphale de Berlioz. Son premier disque de musique classique à la tête de l'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris qu'il dirigeait depuis 1954 — venait de paraître au Chant du Monde (1). Il était consacré à une autre première : celle des interludes pour le 14 juillet de Romain Rolland. A cette réussite, Désiré Dondeyne allait être redevable de son engagement par Michel Garcin, directeur artistique des disques Erato avec qui il avait obtenu naguère ses prix d'écriture au Conservatoire — récompenses partagées par Marie-Claire Alain... dont j'avais été l'élève ! Une preuve, si nécessaire, que le monde de la musique, est décidément bien petit ! A cette première berliozienne, j'avais proposé d'associer la Chorale Populaire de Paris qui avait réalisé deux ans plus tôt ses premiers disques pour cette même firme et que dirigeait alors un autre ami commun à Michel Garcin et à moi-même : le docteur Gilbert Martin-Bouyer (2). Mélange, pour l'époque, étonnant, voire détonnant que la réunion

de cette chorale de l'Union Départementale des Syndicats C.G.T. de la Seine, membre de la Fédération Musicale Populaire avec l'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris ! Dès la dernière séance d'enregistrement, Michel Garcin se déclarait intéressé par tout autre œuvre originale valable pour orchestre d'harmonie ; à commencer par les musiques de la Révolution Française, auxquelles un premier disque devait être effectivement consacré par la firme Erato trois ans plus tard. A peine était-il enregistré — avant d'être mis en vente — que la Guilde Internationale du Disque me commandait par lettre un album texte et musique de trois disques consacrés, eux aussi, à cette période de notre histoire musicale ! Plus tard, il allait être pareillement question de Napoléon, des deux guerres mondiales... mais j'ai déjà conté par le détail cette singulière collaboration pluridisciplinaire. (3) Je livrerai ici en revanche quelques secrets de « préfabrication » concernant mes premiers disques de musiques de la Révolution Française.

Dans la perspective du centenaire de cette révolution, Constant Pierre, ancien bassoniste et membre de l'administration du Conservatoire, avait été chargé d'écrire l'histoire de cet établissement dont le centenaire allait suivre de peu celui de cette période dont il était d'ailleurs issu (Rappelons que le Conservatoire, fut, officiellement, fondé en 1795). Constant Pierre fut ainsi amené à inventorier l'œuvre des fondateurs et premiers membres : Sarrette, Gossec, Catel, Méhul, Cherubini... autant dire le répertoire des fêtes civiques apparu depuis 1790 et qui, après la création du Conservatoire, allait se prolonger jusqu'en 1800. Travail d'inventaire magistral, monument de la musicologie positiviste d'autant plus méritant pour l'époque, m'a précisé Bernard Bardet, Bibliothécaire de la Nationale, que l'inventaire du Département de la Musique, lui, n'était pas complètement terminé ! Ainsi Constant Pierre ne pouvait-il toujours s'assurer si telle ou telle partition recensée d'après une annonce ou un catalogue avait fait ou non l'objet d'un dépôt légal. La plupart de ces œuvres pour solistes, chœurs et orchestre d'harmonie, quand elles n'étaient pas restées manuscrites — comme le Te Deum pour la Fête de la Fédération de Gossec — n'avaient été gravées qu'en parties séparées (4), sauf lorsqu'il s'agissait d'hymnes avec « petit orchestre », cette expression désignant alors le sextuor à vent (2 clarinettes, 2 bassons, 2 cors) que les Fracs-Maçons appelaient « les colonnes d'harmonie ». (5) Constant Pierre avait donc été obligé de remettre en partition la plupart de ces ouvrages

afin d'en établir les réductions au piano qu'il fut le premier à nous procurer et qu'il se borna pratiquement à publier une demi-douzaine d'œuvres seulement ayant été gravées par ses soins en grande partition. (6) Des impératifs d'ordre matériel, quel qu'ait été le soutien apporté à ces éditions par la Ville de Paris, sont à l'origine de cette attitude adoptée par Pierre Constant qui, pour la justifier publiquement peut-être, prétendait que l'édition, dans une instrumentation depuis longtemps déjà révolue, il est vrai, n'offrirait qu'un intérêt limité. C'est le seul point, avouons-le, sur lequel nous soyons en désaccord avec notre illustre devancier. Or, la majorité de ses reconstructions ayant disparu, il nous fallut repartir à zéro, l'Harmonie des Gardiens de la Paix pouvant, par chance, assurer la copie des parties instrumentales, la transposition ou le remplacement de certaines d'entre elles s'avérant indispensable, tout en évitant certaines dénaturations qui pourraient résulter de quelques-uns de ces transferts.

Le premier disque de Musique de la Révolution Française fut accueilli d'autant plus favorablement par la critique que cette période de notre histoire musicale avait été de plus en plus malmenée depuis quelque trente ans, victime de dénigrements partisans d'autant plus suspects que les premiers exégètes acquis d'avance à la défense de ce répertoire en raison de leurs idées libérales et républicaines, n'avaient eu presque jamais l'occasion d'entendre ou de faire entendre ces musiques dans leur version instrumentale. Ce qui était vrai de Constant Pierre l'était aussi de Julien Tiersot (7), de Michel Brenet ou de Lionel de la Laurencie. (9) Or les réductions, nous en avons fait plus d'une fois l'expérience, ne peuvent donner le plus souvent qu'une très faible idée de l'instrumentation employée. (10) Nous l'avons prouvé par des exécutions dont on regrettera seulement le petit nombre. Car nous aurons pu présenter davantage de « concerts panachés » que de programmes homogènes

Notes

(1) Le 14 juillet, musiques de Jacques Ibert, Georges Auric, Darius Milhaud, Albert Roussel, Charles Koechlin, Arthur Honegger et Daniel Lazarus ; Musique des Gardiens de la Paix de Paris dir. Désiré Dondeyne (Chorale La Lutécienne dir. Jean Mailhol) 1 disque 30 cm/33 t. Mono LDX 8197 (Notice de Léon Moussinac). Une nouvelle version en Gravure Universelle devait être réalisée en 1976 par la même formation et l'Ensemble Populaire de Paris (dir. Gilbert Martin-Bouyer) pour le 40^e anniversaire du Front Populaire et primée par la S.A.C.E.M. à l'occasion de son 125^e anniversaire. 1 disque 30 cm/33 t. LDX 7856 (Notice de Frédéric Robert).

(2) Deux disques 17 cm/33 t. consacrés l'un à des chants de masses et harmonisations de chants folkloriques réalisés dans la série des Premières Olympiades de Chant Choral Amateur organisées par la Fédération Musicale Populaire (LED 1065) ; l'autre consacré à la première suite des Chants de France de Jean-Louis Martinet (LED 1067).

(3) Voir notre article intitulé Souvenirs d'une collaboration dans *La Pensée* (n° 227, mai-juin 1982).

(4) A l'exception de l'Hymne du Panthéon de Cherubini (qui figura dans le disque Erato Musique de la Révolution Française (LDE 3185) et d'une série d'hymnes à une voix de Cambini, certains avec basse chiffrée pour orgue. Deux d'entre eux, L'Ode sur Barr et Viala en duo et Les Rois, les Grands, les Pré-

de musiques de la Révolution Française. Par exemple en 1970 pour le bicentenaire de la naissance de Beethoven, un festival de musiques révolutionnaires nous fut expressément demandé par la Mairie du VI^e arrondissement à la condition impérative qu'il serait purement orchestral. Symphonies, ouvertures, pas de manœuvre, marches militaires... en l'absence de solistes sinon de chœurs, tout cela fleurait encore l'Ancien Régime, autant dire que cela manquait d'héroïsme et coiffait encore davantage la perruque poudrée que le bonnet phrygien ! Désiré Dondeyne et moi-même nous nous sommes regardés en riant après ce concert, nous jurant de ne plus jamais renouveler une telle expérience ! Sauf s'il nous était possible de ne consacrer à ces pièces instrumentales que la première partie d'un concert dont la seconde serait réservée aux interludes pour le 14 juillet de Romain Rolland qui, après la *Symphonie Héroïque* de Beethoven, constituent les plus beaux hommages rendus en musique à la Révolution Française. (11) En 1979, l'année du départ à la retraite de Désiré Dondeyne, le Festival du Marais prenait pour thème la musique française au XIX^e siècle, c'est à dire depuis 1789. L'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris se voyait sollicitée pour deux participations : l'une en plein air, avec un programme entièrement consacré à la Révolution, l'autre en salle

fermée et qui devait avoir lieu dans l'Eglise Saint-Merri. De caractère « panoramique », sa première partie (la deuxième comprenait la *Grande Symphonie Funèbre et Triomphale*), allait de la Révolution à la Restauration, permettant ainsi de passer de la grandeur révolutionnaire à la pompe consulaire et impériale pour aboutir au charme discret de la Restauration ! Pour les musiques de la Révolution Française exécutées sur la place des Vosges — dans l'assistance se trouvait Germain Tailleferre —, la prestation de deux solistes (le ténor Régis Oudot et le baryton Michel Piquemal) assurait au programme sa part d'héroïsme, fut-elle encore réduite.

Si incomplètes, si inachevées que puissent paraître ces musiques, expression d'une métamorphose spirituelle dont le temps décidément fut trop court, elles sont aujourd'hui encore assez présentes, quoiqu'on en dise, pour nous « communiquer le frisson de l'héroïsme » selon l'heureuse expression de Michel Brenet. Parlant alors de nos ancêtres qui firent la Révolution et cela après avoir justement contribué à l'enregistrement de ces musiques avec l'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris, le chef de la Chorale des Jeunesses Musicales de France, Louis Martini s'était écrié plein d'admiration : « Tout de même ils étaient gonflés ! »



tres qui avaient figuré dans l'album *La Révolution Française* édité par la Guilde Internationale du Disque se retrouveront — comme l'Hymne du Panthéon, déjà cité, de Cherubini — dans le prochain album de trois disques compacts à paraître chez Erato. Des extraits en partition de l'Hymne du Panthéon de Cherubini, de l'Hymne à l'Être Suprême (avec basse chiffrée pour orgue) de Cambini et d'autres musiques de la Révolution Française ont été reproduits en partition par Désiré Dondeyne et Frédéric Robert dans leur *Nouveau Traité d'Orchestration à l'usage des harmonies, fanfares et musiques militaires* (Lemoine, 1969).

(5) Voir à ce sujet l'intervention de Roger Cotte au Colloque de Clermont-Ferrand sur la Fête Révolutionnaire à propos de la filiation entre musiques maçonniques et musiques révolutionnaires, laquelle avait échappé à Constant Pierre et à Julien Tiersot. Les actes de ce colloque ont été publiés par la Librairie Clavreuil.

(6) Il s'agissait de l'Hymne à Voltaire, de Peuple, éveille-toi et de l'Invocation (celle-ci avec orchestre symphonique) de Gossec et de l'Hymne à la Victoire de Cherubini dans les deux fascicules de Musique exécutée aux Fêtes Nationales de la Révolution Française (Editions Leduc, 1893).

(7) Julien Tiersot (1857-1936), premier biographe de Rouget de l'Isle à qui l'on doit la première synthèse sur *Les Fêtes et les Chants de la Révolution*

Française (Hachette, 1908).

(8) De son vrai nom Anne-Marie Bobillier (1858-1918). Le dernier ouvrage de cette érudite distinguée fut consacré à *La Musique Militaire* (Collection « Les Musiciens célèbres », Laurens édit. 1916). On y relève de judicieuses notations sur les musiques de la Révolution Française en général et sur *La Marseillaise* en particulier (p. 76).

(9) Lionel de la Laurencie (1861-1933), fondateur de la Société Française de Musicologie et auteur d'un remarquable essai sur *Le goût musical en France* (Joanin édit. 1905 ; sur les musiques de la Révolution Française voir pp. 222 à 227).

(10) Notamment dans le cas de l'ouverture de Méhul (1793) dont on pourra juger certains passages reproduits en partition par Désiré Dondeyne & Frédéric Robert dans leur *Nouveau Traité...* (op. cit.), tel trait de basson en staccato d'une difficulté redoutable et qui a pu être donné aux concours d'entrée dans les formations symphoniques.

(11) Une version sur disque compact paraîtra chez Corelia enregistrée par la Musique des Gardiens de la Paix (dir. Claude Pichaureau) avec, en complément de programme : A glorious day (op. 48) d'Albert Roussel, la Marche Funèbre (op. 157 ter) de Charles Koechlin et le Prélude d'Henri Sauveplane. Sur le 14 juillet de Romain Rolland voir et sa reprise en 1936 et notre article dans *Europe* n° spécial « 1936 Arts et Littérature », mars 1986.

LE CENTRE ACANTHES

Le Centre Acanthes accueillera, du 4 au 20 juillet prochains, Pierre Boulez à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon.

Le Centre Acanthes est destiné aux compositeurs, interprètes, enseignants et étudiants qui souhaitent approfondir leurs connaissances de la musique contemporaine, par la réflexion théorique et la pratique instrumentale.

Le travail du stage portera essentiellement sur des œuvres de piano, chant, percussions (claviers), flûte, clarinette, guitare, violoncelle.

Pierre Boulez animera l'activité pédagogique du Centre (cours instrumentaux, cours d'analyse et introduction aux techniques informatiques) et donnera notamment des cours de direction d'Orchestre.

Contactez l'Association Acanthes à Paris (6^e).



LOCHES CITE ROYALE EN TOURAINE

Grande soirée d'ouverture : gala de danse le samedi 2 juillet à 22 heures avec l'Atelier Chorégraphique du Centre, direction Tessa Beaumont au Théâtre de Verdure du Parc Baschet.

Les 9, 10, 12, 13, 15 et 16 juillet, à 21 h 30 : « La Flûte Enchantée » de W.A. Mozart, avec :

Les solistes du C.N.S.M. de Paris, dirigés par Daniel Ferro.

Le Chœur Lyrique Régional, dirigé par Chantal Boulay et Michel Camatte.
La Maîtrise de Tours, dirigée par Yves Weeger.

L'Orchestre Régional des Jeunes du Centre, dirigé par Claude-Henry Joubert, assisté de Jean-Marie Gibellini, chef de Chant : Bruno Gousset.

Cet ensemble sera dirigé par Dominique Rouits.

Concert de clôture : programme Mozart. Le dimanche 17 juillet à 21 h 30, sous la direction de Claude-Henry Joubert avec :

Le Chœur Lyrique régional et l'Orchestre régional des Jeunes du Centre.

Et... tout l'été, dans la cité royale, des spectacles nocturnes jusqu'en septembre. Contactez l'Office du Tourisme de Loches.

**Dans le cadre du projet de célébration
du bicentenaire de la Révolution française,
la Confédération Musicale de France
organise un**

CONCOURS DE COMPOSITION POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

(Degré : Première division)

Renseignements :

Bureau Administratif de la C.M.F. 121, rue La Fayette, 75010

Tél. : 48.78.39.42.

REGLEMENT DU CONCOURS DE COMPOSITION DE LA C.M.F.

Article 1

A l'occasion de la célébration du Bicentenaire de la Révolution Française et dans le cadre de son projet « Ode à la Liberté », la Confédération Musicale de France organise un concours de composition.

Article 2

Ce concours est ouvert aux compositeurs de toute nationalité. Il n'y a aucune limite d'âge.

Article 3

Le sujet est une œuvre pour orchestre d'Harmonie.

Le niveau devra être celui de la première division.

La durée *souhaitée* est de quinze minutes environ.

L'orchestration de l'œuvre devra comprendre les instruments suivants : piccolo en ut, flûte, hautbois, cor anglais (ad libitum), petite clarinette, clarinette 1 et 2, clarinette basse (ad libitum), basson (ad libitum), saxophone alto, saxophone ténor, saxophone baryton, bugle en si b, cornets en si b, trompettes en si b, cors en fa, trombettes en ut, baryton en si b, contrebasse en si b, en ut, en mi b, timbales, percussions, contrebasse à cordes (ad libitum).

Article 4.

Les Formalités. Le candidat devra envoyer la partition de direction de l'œuvre. Le manuscrit devra être très lisible et écrit à l'encre.

L'envoi de la partition sera anonyme; le candidat joindra à son envoi une enveloppe cachetée contenant ses nom, pré-

noms, adresse précise, numéro de téléphone, curriculum vitæ succinct; en outre, cette enveloppe devra comporter le signe distinctif choisi (sigle, numéro, maxime ou citation) qui figurera aussi, dactylographié, sur la première page de la partition. Toute autre indication pouvant donner l'origine de la partition entraînerait l'élimination du candidat.

Les œuvres devront parvenir au siège de la Confédération Musicale de France - 121, rue La Fayette, 75010 Paris - par envoi recommandé avec accusé de réception.

La date limite de dépôt des œuvres est fixée au 15 septembre 1988, le cachet de la poste faisant foi.

Article 5

L'œuvre envoyée devra être inédite et n'avoir fait l'objet d'aucune interprétation publique. Toute transcription est exclue. Chaque candidat ne pourra concourir que pour une œuvre.

Article 6

Le jury sera choisi par la Confédération Musicale de France. Il sera composé de personnalités du monde musical de haute compétence. Ses décisions sont prises à la majorité absolue. En cas d'égalité, la voix du président du Jury est prépondérante. Les décisions du Jury sont souveraines et sans appel. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer l'un ou l'autre des trois prix.

Article 7

Les prix. Il sera attribué trois prix pour un total de 45.000 francs.

Article 8

L'œuvre ayant obtenu le premier prix

sera éditée par les soins des Editions Billaudot.

Article 9

Les œuvres primées seront susceptibles d'être interprétées par les sociétés musicales de la C.M.F. L'œuvre qui aura obtenu le premier prix sera créée au Congrès annuel de la C.M.F. en avril 1989 à Paris.

Les trois œuvres primées seront interprétées en public lors du rassemblement national « Ode à la Liberté » qui aura lieu à Paris, les 23 et 24 septembre 1989.

Concours de composition pour orchestres d'Harmonie organisé par la F.S.M.A.

Dans le but de trouver un répertoire qui soit proche de la jeunesse, pour recenser les compositeurs alsaciens et afin de dynamiser le secteur de la création dans le domaine de la musique d'Harmonie, la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace organise en 1988 un Concours de Composition dont le thème est :

« Quelle Musique pour nos Ensembles de Jeunes ? ». Vous trouverez ci-dessous le règlement complet et détaillé de ce concours.

CONCOURS RÉGIONAL DE COMPOSITION DE LA F.S.M.A.

Règlement

Art. 1 : La Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace organise un concours de composition pour orchestre d'harmonie.

Art. 2 : Ce concours est réservé aux compositeurs alsaciens (d'origine ou résidents) amateurs ou professionnels et ce sans aucune limite d'âge.

Art. 3 : Le thème de ce concours est le suivant : écrire une pièce de 3 à 6 minutes pour un ensemble de jeunes musiciens dont l'effectif est limité et dont le niveau technique est compara-

Article 10

Les manuscrits envoyés resteront la propriété de la Confédération Musicale de France, qui les inscrira au fonds de sa bibliothèque musicale du Centre culturel Albert Ehrmann, 103, boulevard Magenta à Paris. Ils pourront être consultés par le public.

Article 11

La participation au concours implique, de la part des candidats, la pleine et entière acceptation du présent règlement.

ble à celui demandé en 3^e division (référence morceaux de la C.M.F.).

Art. 4 : Il est demandé de réfléchir particulièrement sur l'idée d'écrire de la musique qui s'adresse aux jeunes et par conséquent leur plaise.

Art. 5 : Les transcriptions et adaptations d'œuvres quelles qu'elles soient ne seront pas acceptées.

Art. 6 : Les œuvres devront être présentées en partition complète et détaillée, accompagnée d'une réduction en Ut (3 ou 4 portées maximum) du conducteur. Les compositeurs s'engagent à fournir le matériel d'orchestre complet pour l'exécution finale éventuelle.

Art. 7 : Les manuscrits ne porteront aucune indication d'identité. Ils seront adressés sous double enveloppe portant la mention « Concours de Composition de la F.S.M.A. ». Sur le manuscrit ainsi que sur la lettre dans laquelle le compositeur donne ses coordonnées figurera un numéro à 7 chiffres garantissant l'anonymat du concours.

Ces manuscrits seront adressés à : Concours de Composition de la

RENCONTRES AVEC...

Philippe Cuper, premier soliste à l'Orchestre national de l'Opéra de Paris,

Shiegeru Ikushima et Francis Topini, solistes à l'Orchestre national du Capitole de Toulouse,

François Sauzeau, soliste à l'Orchestre national de Lyon,

Jean-Marc Tiebot, soliste à l'Orchestre Philharmonique de Marseille.

Ces points rencontre fonctionnent dans de grandes villes de France, sont organisés par Buffet Crampon et favorisent le développement de relations plus étroites entre les distributeurs et les musiciens par le biais d'animations musicales (master class, concerts...).

Buffet Crampon, facteur d'instruments à vent, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

LA MAURACHE

La Maurache, ensemble de musiciens spécialisés dans l'interprétation des musiques du Moyen Age et de la Renaissance, donnera deux concerts exceptionnels à Paris, en l'église Saint-Julien le Pauvre, le vendredi 6 et samedi 7 mai prochains :

La Maurache, avec Martine Bernardi, soprano ; Hervé Barreau, bombardes, chalemies, flûtes ; Jean-Pascal Bertin, vièles à archet ; Kleber Besson, luths, quitra, maurache ; Claudine Prunel, orgue positif ; Julien Skowron, rebecs, vièles, viole.

Au programme : « Musiques, chansons et danses au Moyen Age et à la Renaissance ».

Adam de la Halle, 7^e centenaire de la Mort-Thibaut de Champagne, Guillaume de Machaut...

En l'église Saint-Julien le Pauvre, Paris V^e (métro Saint-Michel), les vendredi 6 et samedi 7 mai 1988, à 20 h 30.



PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 78.27.31.59

FABRICANT spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Maison fondée en 1945

ACADEMIE DE MUSIQUE SAINT-JEAN-DU-GARD

Pour la quatrième année, l'Académie de Musique de Saint-Jean-du-Gard (Châtenay-Malabry), organise un stage pour tous niveaux, du 17 au 31 juillet dont la direction artistique sera assurée par Yves Aimon.

Chant, violon, alto, violoncelle, guitare, flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, percussions, accordéons, musique de chambre, classe d'orchestre.

Renseignements auprès de l'Académie musicale à Châtenay-Malabry.



JEUNE ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE DOUAI 1971-1988

Directeur : Henri Vachey

Né en 1971, cet Orchestre prit l'habitude d'organiser, chaque année en janvier et en février, une tournée de concerts au programme unique.

Depuis juillet 1976, un séjour d'été de plusieurs semaines a été mis en place pour réaliser un travail intensif et proposer des concerts aux estivants de la région qui reçoit l'orchestre.

Il a prêté son concours à plusieurs reprises à des émissions radiophoniques françaises puis à la télévision.

En 1985, il participe aux Rencontres Internationales Jeunesse et Musique à Vienne (Autriche) et obtient le Prix d'Honneur de la ville de Vienne. Lors de ce séjour, l'Orchestre symphonique de Douai enregistre « Schéhérazade » de Rimski-Korsakov, au grand Auditorium de la Radio autrichienne, et interprète la Symphonie Fantastique de Berlioz, en l'église de Leobersdorf.

En 1986, il est Premier Prix de la ville de Stresa (Italie) lors du Concours international de Musique pour les jeunes.

Nous souhaitons que le succès de cet orchestre continue d'être reconnu en France comme au-delà des frontières.

F.S.M.A, 15, Rue Hechner, 67000 Strasbourg, avant le 15 septembre 1988 délai de rigueur.

N.B. : Ils ne devront jamais avoir fait l'objet d'une édition ou même d'une exécution publique.

Art. 8 : L'orchestration de l'œuvre devra comprendre les instruments suivants : flûte traversière, clarinettes Si b 1 et 2, saxophone alto, saxophone ténor, trompette ou cornet 1 et 2, trombone 1 et 2, baryton Si b, tuba Ut ou Si b, percussion 1 et 2.

Les autres instruments tels que : piccolo, hautbois, basson, clarinette Mi b, clarinette basse, saxophone baryton, cor d'harmonie ou même clarinette 3, saxophone alto 2, cornet 3, trombone 3, etc... peuvent être utilisés, mais uniquement de manière facultative, de façon à ne pouvoir nuire à la bonne exécution de l'œuvre en cas de manque.

Art. 9 : Le jury procédera à une première sélection sous forme de lecture. Il retiendra cinq œuvres qui seront jouées le jour de la finale publique. A ce moment, le jury décidera du classement définitif des trois premiers lauréats. Ce résultat sera proclamé le jour même de la finale.

Art. 10 : Le jury sera composé de :
— trois compositeurs non candidats, venus des régions limitrophes de l'Alsace ;

— M. le Directeur technique de l'U.D. du Bas-Rhin ;
— M. le Directeur technique de l'U.D. du Haut-Rhin ;
— M. le Directeur technique de la F.S.M.A.

Pour la finale, il sera adjoint au jury précité, quatre jeunes musiciens (deux pour chaque département) représentant les ensembles de jeunes du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Dans tous les cas, la voix du Président du jury (qui sera élu par les différends jurés) sera prépondérante.

Art. 11 : Les manuscrits de ce concours resteront propriété de la F.S.M.A. pour sa bibliothèque.

Art. 12 : Pour récompenser les lauréats, le jury disposera des prix suivants : 1^{er} prix : 5 000 F, 2^e prix : 2 500 F, 3^e prix : 1 000 F.

Art. 13 : Toute non observation de l'une ou l'autre des dispositions du présent règlement entraînera de plein droit et sans recours la disqualification du concurrent.

Art. 14 : Les décisions du jury sont sans appel.

Le Président de la F.S.M.A.
Le Président de l'U.D. du Bas-Rhin
Le Président de l'U.D. du Haut-Rhin

PROCHAINS CONCERTS... PAR LA MUSIQUE DES TROUPES DE MARINE

(demande à adresser à Monsieur le Général Gouverneur Militaire de Paris
Hôtel des Invalides - 75007 PARIS)

Dates	Horaires	Programmes	Nombre de musiciens
le 23 avril 1988	9 h à 11 h 30	Petite Symphonie de GOUNOD	9
le 25 juin 1988	9 h à 12 h	Symphonie de Paris de S. LANCEN	45
le 22 octobre 1988	9 h à 12 h	Symphonie de Paris de S. LANCEN	45
le 10 décembre 1988	9 h à 12 h	Poème du Feu de Mme GOTKOWSKY	45
le 28 janvier 1989	9 h à 12 h	Poème du Feu de Mme GOTKOWSKY	45
le 18 mars 1989	9 h à 12 h	Poème du Feu de Mme GOTKOWSKY	45
le 27 mai 1989	Matin ou après-midi	Concours	Reste à fixer

Discothèque d'Or

« Spécial Pays-Bas »

par Claude Decugis

Vu l'abondance de disques en provenance de ce pays, un « spécial Pays-Bas » s'imposait. Dans notre choix, nous avons essayé d'être éclectique, ce qui se traduit par quatre disques, au lieu de trois, à savoir :

1. *Les marches de Johan Wichers, le meilleur spécialiste national.*
2. *La Fanfare America, remarquable dans sa spécialité.*
3. *L'Harmonie Royale de Thorn, avec le prestigieux Sef Pijpers.*
4. *Des œuvres contemporaines de haut niveau présentées par Donemus.*

GOUDEN MARSEN VAN JOHAN WICHERS

Musique Militaire Royale des Pays-Bas
Direction : Anne Posthumus

Face I : « Mars der Medici », « Met Velle Kracht », « Marathon Mars », « Veteranen Mars », « Alla Marcia », « Fanfare Mars ».

Face II : « Overlord », « Glück Auf », « In Rechten Baan », « Gouden Parade », « Junioren Mars », « Aan Mijn Volk ».

Plusieurs compositeurs furent baptisés « Roi de la Marche », ainsi John Philip Sousa (1854-1932) en Amérique, Julius Fucik (1872-1916) en Tchécoslovaquie, Herman Ludwig Blankenburg (1876-1956) en Allemagne et Oscar Tschuur (1912-1987) en Suisse. A leur tour, les Pays-Bas revendiquent cette même couronne pour Johan Wichers (1887-1956).

Né en Allemagne, de parents néerlandais, Johan Wichers entreprend très jeune l'étude de plusieurs instruments. C'est en 1928 qu'il signe sa première composition, Bondsmaars, dédiée à la société de musique Saint-Joseph, et donc, tête de liste d'une longue série de soixante-neuf marches.

La première œuvre éditée chez Molenaar, « Herauten Mars », le fut en 1953. La seconde, « Mars der Medici », connaît depuis sa publication un succès mondial et se situe toujours au Hit Parade de sa spécialité.

Parmi les douze marches rassemblées dans ce disque, les plus intéressantes, outre « Mars der Medici », sont « Marathon Mars », écrite pour le marathon de Enschede (Pays-Bas), « Aan Mijn Volj », concrétisant l'appel d'unité de la Reine lors des festivités du Prinsjesdag. « In Rechte Baan » est remarquable à la fois par son tutti de basses, son délicat contrechant et les très belles mélodies du Trio. On retrouve les mêmes qualités dans « Glück Auf ». Citons encore « Gouden Parade » (Parade Dorée), dédiée à la société Wilhelmina à Glanerburg, ainsi que « Junioren Mars » et « Alla Marcia » pour leur facilité d'exécution.

L'interprétation de la Koninklijke Militaire Kapel (Musique Militaire Royale des

Pays-Bas) manque singulièrement de piment. Les tempos sont les plus souvent trop lents et ces compositions qui demandent de par leur fonction une certaine légèreté – puisqu'en principe, on lève les pieds pour marcher! – sont le plus souvent trop lourdes. Je me permets, toutefois, de vous conseiller d'inscrire à vos programmes de concert ou de défilé ces excellentes marches. Une formation complète dans tous ses pupitres doit tirer beaucoup de plaisir à les interpréter. Références : E L F 1590.

En vente : Editions Molenaar chez Robert Martin.

AMERICA MUSICEERT

Fanfare Sinte Caecilia, America
Direction : Léon Adams

Face I

« Antiphon », Anton Bruckner
« Lieshout en zijn Molens », Henk Badings

Face II

« Prélude », René Eijsermans
« Prélude », Sepp Tanzer
« Divertissement Rhapsodique », Piet Stalmeier
« Night Flight », Arthur Ney

La formation que nous vous présentons ici est une Fanfare, un orchestre de fanfare avec ses petits bugles, bugles, la famille des saxophones, ainsi que tous les cuivres et percussions de l'orchestre d'Harmonie. Surtout ne pas confondre avec une Batterie-Fanfare. D'ailleurs, il vous suffira d'écouter ce disque pour être édifié : vous aurez, comme nous, beaucoup de plaisir avec, de plus, un répertoire bien adapté à l'orchestre.

En fait, il s'agit de pièces originales – hormis « Antiphon » d'Anton Bruckner – dans lesquelles la Fanfare America donne le meilleur de ses possibilités et exprime toute sa spécificité. « Lieshout en zijn Molens » (Lieshout et ses moulins) est la pièce maîtresse de cet enregistrement. Henk Badings, le grand maître récemment décédé, y décrit la vie telle qu'il l'a vécue lors d'un séjour relatif à la commande de ce morceau dans cette petite

L'ENSEMBLE VOCAL PIERRE ATTAIGNANT

Les chanteurs : 20 répartis dans les 4 pupitres soprane, alto, ténor, basse.

Le répertoire : musiques sacrées et profanes de la Renaissance. William Byrd, Thomas Tomkins, John Farmer, Clément Janequin, P.L. Da Palestrina, Josquin des Prez.

La direction : l'ensemble vocal Pierre Attaignant est dirigé par Philippe Laroye, jeune chef de chœur moulinois, directeur musical depuis 1983. Il termine actuellement son dernier cycle d'études musicales en classe de guitare classique à l'École de Musique de Moulins.

L'Ensemble Vocal Pierre Attaignant organise des concerts et se produit dans diverses régions. D'autres prestations sont possibles.

ville du Brabant Néerlandais. Il s'agit d'une version fanfare (l'autre est pour orchestre d'harmonie) dans laquelle nous avons plus particulièrement apprécié le troisième mouvement : Nocturne « Ruweeuwseels ». Ici les cuivres sont rois, non seulement dans d'éclatantes sonneries, mais dans des teintes sombres, avec une mélodie mélancolique au cor solo, reprise plus tard dans un tutti. Henk Badings a écrit une composition de grande qualité où cet homme raffiné et passionné a donné toute sa science pour l'amour de l'orchestre à vent. Merci, cher Maître. Les deux « Prélude » ont également un intérêt dans le répertoire pour fanfare et ont en commun d'être brefs. Sachons que René Eijsermans est né en 1950 et qu'il est professeur au Conservatoire d'Arnhem. Son « Prélude » fut écrit spécialement pour la Sinte Caecilia d'America et joué au Concours Mondial de Kerkrade 1981. On connaît beaucoup plus l'Autrichien Sepp Tanzer (1907) pour son travail de pionnier et sa fidélité à la tradition musicale de son pays basée sur le folklore. « Prélude » est pour nous une heureuse surprise.

Piet Stalmeier (1912) a beaucoup travaillé pour la mise en valeur des orchestres à vent, à l'image de ses compatriotes Gérard Boedijn et Johan Wichers. Le « Divertissement Rhapsodique », écrit en 1978, reçut la même année le prix de la composition d'Hilvarenbek. Il fut également joué au Concours de Kerkrade.

« La marche de bravoure » d'Arthur Ney (1887-1963) vient conclure avec bonheur un disque qui nous comble à la fois par la valeur de l'orchestre, avec à sa tête l'excellent Léon Adams, et des œuvres proposées.

Petite ville de 1.900 habitants, située dans le Nord Limbourg, America est un exemple remarquable de la vie musicale aux Pays-Bas.

Références : Eurosound ES 46 564

En vente : Th. Rongen, Fanfare St Caecilia.

DE BOKKEN VAN THORN

Koninklijke Harmonie van Thorn
Direction : Sef Pijpers

Face I

«Royal Processional», J.J. Morrissey
«Music for winds and percussion»,
Elliot Del Berge
«First Suite», Gustav Holst

Face II

«Third Suite», Robert Jager
«Crown Imperial», William Walton

Revoilà le prestigieux Sef Pijpers à la tête, cette fois, de la Koninklijke Harmonie de Thorn; vous savez, cette petite ville du Limbourg néerlandais où cohabitent deux orchestres d'Harmonie de très haut niveau, dont la célèbre Harmonie Saint-Michael. On trouve dans les archives de la ville un document attestant qu'un ensemble à vent existait déjà en 1773. Il devint Harmonie en 1812. Le Roi Guillaume III lui donna, en 1865, le titre de Koninklijke (Royale), d'où le nom actuel.

La Koninklijke Harmonie s'est maintes fois distinguée par les concours internationaux, notamment à Bree (Belgique) en 1959 ou à Kerkrade en 1962. Elle fut également à plusieurs reprises championne des Pays-Bas.

Aujourd'hui, la formation regroupe 75 musiciens et, pour l'anecdote, on peut signaler la présence de 11 membres de la famille Tonnaer, 5 Coumans, 4 Cober..., c'est dire la force de la cellule familiale dans cette communauté musicale.

«Royal Processional» de J.J. Morrissey (1906) est tout empreint d'un esprit de noblesse et de grandeur dans une œuvre qui utilise toutes les qualités sonores et les couleurs multiples de l'orchestre d'Harmonie. Les cuivres occupent une place de choix dans «Royal Processional» qui, avec ses nombreuses sonneries, son caractère médiéval et majestueux, trouvera aisément sa place pour une excellente introduction à nos concerts.

«Music for Winds and Percussion» de l'Américain Elliot Del Berge est le type même d'une forme musicale très en vogue aux USA, beaucoup plus rythmée et nécessitant l'utilisation d'une importante percussion; hélas, moins sophistiquée et musicalement moins intéressante que les autres compositions.

Gustav Holst (1874-1934) fut un des premiers compositeurs de renom, avec Ralph Vaughan-Williams et Percy Grainger, à oser écrire directement pour l'orchestre à vent. Sa «Première Suite» est devenue un des classiques de l'orchestre d'Harmonie. Elaborée au début du siècle, elle est toujours un élément de base dans les programmes de concert comme dans les enregistrements. Ceci à juste titre, par la qualité et la beauté des thèmes et la richesse de l'orchestration.

Dans «Third Suite», Robert Jager (1939) introduit certains éléments qui défient les musiciens et le chef d'orchestre, tout en offrant un intérêt pour l'audi-

teur. Ainsi, dans le premier mouvement, la sensation de stabilité et le rythme de la Marche sont quelque peu déformés par des mesures de valeur inégale. Dans «Walz», le même système est encore utilisé (3/4, 2/4), mais n'enlève rien à la couleur et aux contrastes qui sont une caractéristique supplémentaire de ce numéro. Le Rondo final est Allegro Energico utilisant des solistes : cornet, piccolo. Il se termine frénétiquement sur un Presto. «Third Suite» est dédiée à Leo Imperial et à l'Harmonie du Lycée Granby de Norfolk, Virginie, et la première audition par les mêmes eut lieu en décembre 1965.

Enfin, de William Walton (1902-1983), on ne connaît pas d'œuvres originales, seulement des transcriptions et c'est bien dommage pour le patrimoine de nos orchestres. «Crown Imperial», écrit en 1937 pour le couronnement du Roi George VI est une commande de la BBC.

Encore une pièce de choix à classer dans les rayons de votre discothèque; la finesse du jeu des interprètes et la baguette quasi magique de Sef Pijpers permettent cet étonnant résultat. Références : Eurosound ES 46448. En vente : Koninklijke Harmonie.

WIND BAND COMPOSITIONS

Face I

«Symphonies of the Netherlands»,
Louis Andriessen
«Partita», Kees van Baaren

Face II

«Walz», Geert van Keulen
«Inserzione», Willem Breuker

Avec l'aide financière de Buma Fund Organisation (la SACEM hollandaise), les éditions Donemus ont pu produire cet excellent disque comprenant quatre pièces très intéressantes, dont les compositeurs côtoient pour la première fois l'orchestre à vent. Quatre formations valeureuses – trois néerlandaises, une américaine – ont participé à l'enregistrement. Nous ne parlerons pas de leur mérite respectif, mais nous saluerons leur haute performance, car il s'agit d'œuvres difficiles de compositeurs contemporains peu habitués à manier l'orchestre d'Harmonie.

Ecrite en 1974, sur une commande de la Ville d'Amsterdam, «Symphonies of the Netherlands» est en un seul mouvement. Elle comprend sept subdivisions, chacune traitant un thème différent. Mais l'idée commune est une œuvre soutenue et ici Louis Andriessen (1939) fait référence à la charrue labourant sans cesse la même terre sur toute la surface du champ du Polder hollandais. Pesant travail, toujours recommencé. Quelquefois, un peu de détente, comme le charleston à la fin, mais il faut reprendre le labeur. C'est une pièce sérieuse où Louis Andriessen se montre digne de la lignée des Andriessen : Hendricks, son père, et Jurriaan, son frère.

Par rapport aux autres compositions de cet enregistrement, «Partita» de Kees van Baaren (1906-1970) peut paraître conventionnelle, avec ses quatre mouvements de danse dans la tradition baroque : Intrada, Bourrée, Sarabande et Gigue. Conçue en 1953, encore une commande de la ville d'Amsterdam, elle se situe à une période charnière dans l'évolution de celui qui est alors directeur du Conservatoire d'Utrecht. C'est en effet, vers les années cinquante, que Kees van Baaren commence à utiliser le dodécaphonisme. Ici pourtant, et même si certains passages rappellent Paul Hindemith, on est plutôt à mi-chemin entre deux formes. Apport important dans le répertoire, «Partita» est la seule et unique pièce pour orchestre d'Harmonie de Kees van Baaren.

En néerlandais, Walz signifie à la fois valse et patinage. La double signification illustre aussi l'œuvre : la musique ininterrompue essaie de réaliser une impétueuse valse empêchée par un lent et lourd mouvement du patineur qui, à la fin, capitule. L'orchestre est divisé en deux groupes identiques commençant ou arrivant simultanément ou séparément à un point d'unification. Pour cette raison, un haut niveau d'ensemble et une extrême précision rythmique sont demandés aux musiciens.

Dédiée et créée par la formation professionnelle de la Musique de la Police d'Amsterdam, «Inserzione» fut jouée au Festival de Hollande en 1971. Willem Breuker, né en 1944, a voulu une œuvre hors des normes communes avec le désir d'apporter du neuf dans le milieu – qu'il nomme mafia – de l'orchestre d'Harmonie. Il y réussit assez bien, terminant curieusement par un galop. Clin d'œil plein d'humour du compositeur envers le répertoire qu'il juge vieillot? Nous avons pourtant assez apprécié «Inserzione» qui complète bien cet ensemble de quatre pièces contemporaines. Références : Composers' Voice 8402. En vente : Donemus.

COMPACT-DISC

par Jean Malraye

Grandeur et décadence de la Ville de Mahagonny (Kurt Weill). Lotte Lenya, H. Sauerbaum, G. Litz, H. Gunter, G. Mund, F. Gollnitz, S. Roth, P. Markwort, R. Munch. North German Radio Chorus. Dir. : Wilhelm Bruckner-Ruggeberg. 2 CD CBS M 2 K 77341.

C'est le 9 mars 1930 que fut créé à Leipzig le curieux opéra de Bertold Brecht et Kurt Weill. Mais, à la vérité, c'est en 1931, sur la scène du Kurfurstendamm-Theater de Berlin que l'œuvre prit son véritable visage, le trois rôles principaux y étant cette fois confiés, non à des chanteurs d'Opéra, mais à des comédiens-chanteurs, dont la célèbre Lotte Lenya dans le rôle de Jenny : on la retrouve, 25 ans après, dans cet enregistrement mono effectué à Hambourg en 1956. Ce

curieux ouvrage est peu connu en France. Il est très bien interprété ici, par des spécialistes, tant les comédiens-chanteurs que par les vrais «lyriques» et présenté avec livret trilingue (tout le français). Notons au crédit de cette distribution bien chantante une remarquable diction qui rend l'audition confortable. Un document.

Puccini : « La Bohème » (extraits). Barbara Hendricks, José Carreras, Gino Quilico, Angela-Maria Blasi, Richard Cowan, Francesco Ellerto d'Argenta, Federic Davia. Chœurs et Maitrise de Radio-France, Orchestre National de France. Dir. : James Conlon. CD numérique Erato ECD 75458.

Il s'agit de la bande sonore du nouveau film de Luigi Comencini. Enregistrement en 1987 au Grand Auditorium de la Maison de Radio-France. On sait dans quelles conditions le réalisateur a dû remplacer Carreras, malade, pour le tournage par un jeune ténor italien.

Paradoxalement, c'est Barbara Hendricks qui, à côté du ténor espagnol, semble fragile ! Vous direz que, pour le rôle de Mimi !... Elle a du charme, une merveilleuse jeunesse de timbre, mais

une voix d'une légèreté d'oiseau, un vibrato rapide comme celui d'un colorature. Est-ce bien la voix de Mimi ? A la tête d'une équipe homogène, Conlon donne un bon mouvement musico-dramatique à l'œuvre et est très attentif aux nuances. La prise de son a de l'espace, ce qui, certainement, correspond à la perspective cinématographique. Le film sera sans doute un grand succès, à l'instar de Don Giovanni ou Carmen.

Mozart : « 4 Concertos pour Cor ». Gerd Seifert, Orchestre Philharmonique de Berlin, Dir. : H. Von Karajan. CD DGG « Galerie » 419 057-2.

Le développement de la nouvelle et superbe technique qu'est le compact-disc permet la « relance » de la musique enregistrée. Les éditeurs, dont les archives regorgent d'innombrables documents datant notamment du temps du microsillon, les ressortent à qui mieux mieux et, souvent, comme ici, en séries économiques. (Une cinquantaine dans la collection « Galerie » chez Deutsche Grammophon, avec beaucoup de Karajan, entre autres.) Seifert joue un cor au son aérien et rend tout à la fois, son phrasé est admi-

rable et sa musicalité exemplaire. Karajan, parfait, mozartien à la tête de son somptueux orchestre. La prise de son est de 1969 et de grande qualité.

Debussy : « La Dama de Elbe ». Ibéria. Prélude à l'Après-midi d'une Faune. Maria Ewing, Brigitte Balleys. London Symphony Chorus. London Symphony Orchestra. Dir. : Claudio Abbado. CD numérique DGG 423 103-2.

Le grand chef italien est un maître coloriste et sait restituer toute la poésie de ces célèbres pages de Claude de France. Le dialogue entre la flûte de Peter Lloyd, soliste du « Prélude » et l'orchestre s'établit dans une harmonie de sonorités tout à fait remarquable. Côté vocal, pour le poème lyrique, beaucoup de qualités plastiques, mais une diction qui donne raison à l'Académie des Beaux-Arts qui notait à propos de cet envoi de Rome : « Composition écrite sur un texte en prose assez obscur... » J'affirme qu'il existe d'excellentes chanteuses française (ou, si l'on veut vraiment, étrangères francophones) aptes à interpréter le texte français de Gabriel Sarrazin d'après Rossetti. Excellente technique sonore.

Tournage « La Bohème »
Barbara HENDRICKS, Mimi
Luca CANONICI, Rodolphe

Photo Erato



Les Batteries-Fanfaires de cette formation sont constituées d'instruments sans pistons : clairons simples Si b, clairons basses Si b, trompettes de cavalerie Mi b, trompettes basses Mi b, cors Mi b (appelés aussi trompes Mi b).

Pour donner davantage de possibilité dans l'écriture du répertoire, on a adjoint certains saxhorns : basses Si b, contrebasses Si b et Mi b.

Si les tambours et les caisses claires font partie intégrante de cette formation, on peut y ajouter tous les instruments rythmiques de la grande famille des percussions : timbales, grosse-caisse, cymbales, triangle, tambour de basque, castagnettes, tom, xylo, cloches, batterie de « jazz », etc.

Car, de toutes les formations, c'est la « C » qui a le plus évolué avec une tendance marquée vers les rythmes d'Amérique du Nord et de la Nouvelle-Orléans avec certaines compositions à caractère religieux qui complètent ces nouvelles inspirations.

Malgré toutes ces améliorations, avec pourtant un répertoire très large et avec des œuvres récentes, légères (dites de variétés) on a, dans les concours et les festivals, une pénible sensation de monotonie si l'on écoute cette seule formation.

Il est regrettable que les formations « A » aient tendance à disparaître. Heureusement, en compensation les formations « G » se développent depuis quelques années.

Cela est certainement le fait que, de plus en plus, des jeunes étudient la musique (solfège et instruments). Nous ne nous en plaignons pas, car c'est la conséquence logique de l'enseignement que nous prônons.

Ce qui fait le charme des festivals et des concours, où seules participent des batteries-fanfaires, c'est la diversité de ces différentes formations.

De même qu'il faut des formations A.B.C.D.E.F.G. pour faire des concours et des festivals valables, il faut aussi de la diversité dans les programmes.

En concours, bien sûr, il y a des morceaux imposés et le public est alors appelé à entendre plusieurs fois une même œuvre, c'est d'ailleurs cela le propre d'un concours : la possibilité de comparaison.

Mais, dans les festivals qui doivent être, avant tout, des rencontres amicales dans l'optique de Fête de la Musique, il faut pour ce public des programmes variés. Entendre l'exécution, plusieurs fois répétée d'un même morceau, est lassant et ne sert pas notre type de musique.

Il est désormais indispensable que les responsables personnalisent leur

société et pour ce, choisissent dans le large éventail des compositions proposées par les éditeurs, des morceaux bien appropriés à leurs possibilités et qui ne soient pas des rengaines malgré la qualité incontestable de leur écriture.

Les meilleurs compositeurs ont travaillé pour les formations « C ». Sachez en profiter pour vous-mêmes ainsi que pour votre public et n'oubliez surtout pas qu'il existe d'excellentes pages musicales dans les œuvres classiques et anciennes.

Le Clairon Si b

Le clairon est un instrument d'origine française. En 1823, le ministre de la Guerre demanda aux facteurs d'instruments à vent de fabriquer, pour l'infanterie un instrument dont les sons seraient différents de ceux de la trompette de cavalerie.

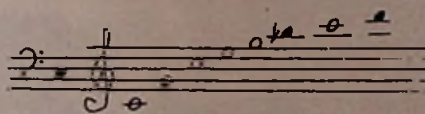
Les Français appelèrent cet instrument le clairon d'ordonnance.

Il existe d'autres modèles de clairons : un clairon en Ut dans l'armée espagnole, un clairon en Si b à deux tours dans l'armée belge, un bugle rifle dans l'armée anglaise en Si b à deux tours et le même modèle en Ut avec un ton de rechange de Si b, et il existe encore bien d'autres modèles.

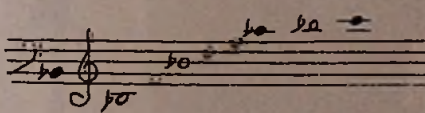
Le clairon fait partie des timbres doux avec une sonorité, lorsqu'il est bien joué, très proche de celle du bugle.

Il est le seul instrument de batterie-fanfane pouvant traduire une telle intensité d'émotion lors de l'exécution de la sonnerie aux morts. Le velouté de son timbre lui permet de triompher lors de solos lents et expressifs.

Tessiture complète du clairon



Sons écrits



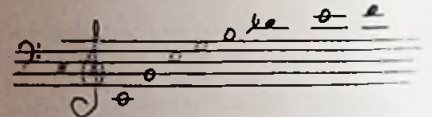
Sons réels

Le clairon contrebasse

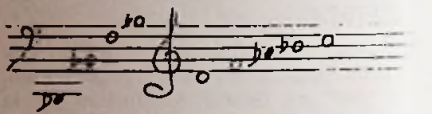
Le clairon contrebasse joue à l'octave inférieure du clairon basse, son étendue est la même que celle du clairon basse. Mais, cet instrument est en voie de disparition, car il est remplacé, dans les batteries-fanfaires, par les saxhorns contrebasses.

Le Clairon basse Si b

Le clairon basse joue à l'octave inférieure du clairon mais son étendue est la même.



Sons écrits



Sons réels

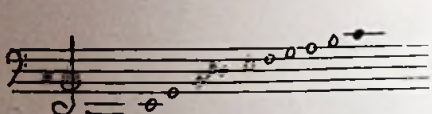
La trompette de cavalerie Mi B

Il est très difficile de préciser une date et l'origine de la trompette qui fut tout au début, conçue en corne, en bois, en métal, mais il est certain que cet instrument est très ancien. Si nous en croyons certains historiens, le roi Salomon fit fabriquer des milliers de trompettes en argent pour les fêtes d'inauguration du temple de Jérusalem au XIX^e siècle avant J.-C.

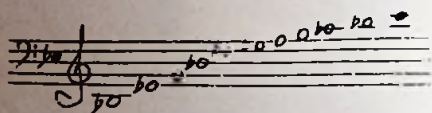
La trompette de cavalerie doit son nom à l'usage qu'en firent les troupes de cavalerie de l'armée française.

La trompette de cavalerie fait partie de la famille des timbres clairs. C'est un instrument brillant et difficile à jouer. Presque toutes les sonneries de cavalerie nécessitent une étude approfondie du « coup de langue » et certaines « Polka » sont réservées aux virtuoses.

Tessiture complète de la trompette de cavalerie



Sons écrits



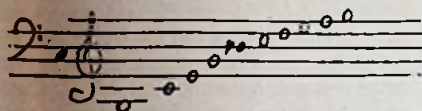
Sons réels

La Trompette Basse Mi B

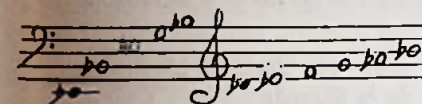
La trompette basse joue à l'octave inférieure de la trompette de cavalerie. Elle émet les mêmes sons que la trompette Mi b et la trompette cor, mais avec une sonorité plus claire. Le grave de la trompette basse est plus ample et les émissions dans le grave sont plus faciles que

sur le cor et la trompette cor.

Il existe aussi la trompette contre-basse en Mi b dont la forme est pareille à celle de l'hélicon. Cet instrument a pratiquement disparu depuis que l'on a introduit, dans les batteries-fanfars, les saxhorns contrebasses Si b et Mi b.



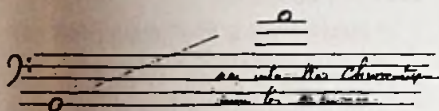
Sons écrits



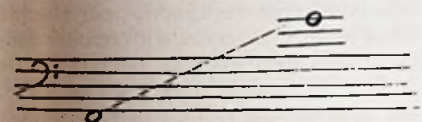
Sons réels

La Basse Si b à 3 pistons saxhorns Si b

Tessiture normale



Sons écrits



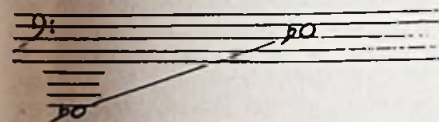
Sons réels

La contrebasse Si b (saxhorn contrebasse Si b)

Tessiture normale



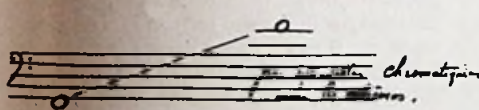
Sons écrits



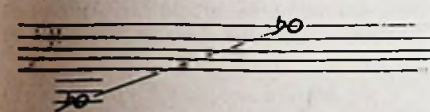
Sons réels

La contrebasse Mi b (saxhorn contrebasse mi b)

Tessiture normale



Sons écrits



Sons réels

Les Saxhorns graves donnent plus de stabilité à l'ensemble de la formation. Ils sont un apport intéressant pour toutes les batteries-fanfars quelle que soit leur formation.

Ils renforcent les fondamentales gra-

ves, ils rendent possible l'écriture d'accords appartenant à l'harmonie dissonante.

Ces instruments ont contribué pour beaucoup à l'immense évolution de la formation C.

Le Cor Mi b

Le cor Mi b appelé aussi par erreur trompe de chasse, je dis bien par erreur, car la trompe de chasse ou de vénérie est en Ré et elle n'a pas de pompe d'accord.

L'origine du cor et de la trompe remonte à des temps très anciens. Ces instruments étaient fabriqués, primitivement, avec des cornes d'animaux.

C'est sous Louis XIII que la musique pour ensemble de trompes (fanfares de trompes ou fanfares de chasse) fit son apparition, le roi adorait ce genre d'instrument.

Au début du XVI^e siècle, on enroula le tube de la trompe sur lui-même pour permettre aux chasseurs de la passer autour du cou, la trompe de chasse était découverte. Mais c'est sous Louis XV que la trompe acquit sa forme définitive et ses derniers perfectionnements.

La technique des sons bouchés fut découverte au XVIII^e siècle par un corniste allemand appelé Hampel pour les uns et Hamper pour les autres.

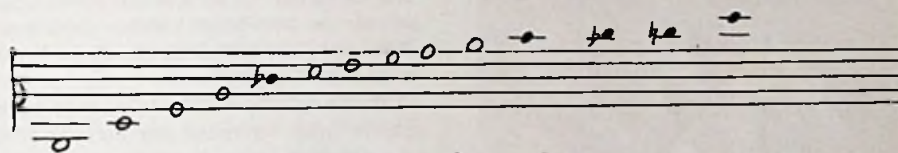
Le cor Mi b joue à l'octave inférieure de la trompette de cavalerie et a les mêmes sons que la trompette basse, mais les émissions sont plus délicates que sur la trompette basse. Il joue un rôle très important dans l'écriture de la musique pour batteries-fanfars, en l'employant tantôt en soli et le plus souvent divisé en plusieurs parties pour compléter les accords, mais, dans tous les cas, par sa « couleur » sonore qui lui permet de susciter l'émotion dans les chants larges des morceaux à caractères religieux.

Sa tessiture étendue peut lui ouvrir de nouvelles possibilités d'expression.

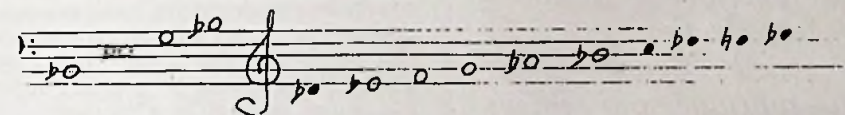
C'est un instrument ingrat à jouer. Il faut beaucoup d'oreille et de persévérance pour bien en jouer. Mais c'est tellement beau, tellement émotionnel, un solo de cor, et surtout un solo de cor au fond des bois !...

Dans les fanfares de cavalerie, les cors sont souvent remplacés par des trompettes cors.

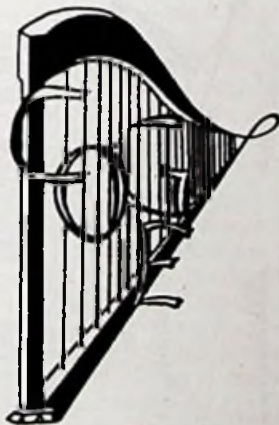
Tessiture complète du Cor Mi B



Sons écrits



Sons réels.



Le C.O.G.E. (Chœur et Orchestre des Grandes Ecoles), 360 élèves des Ecoles les plus prestigieuses de France réunis par la même passion : la Musique, se produira les 20 et 30 mai, à la Salle Pleyel, le 7 mai à l'Auditorium de la ville de Nantes, et le 28 mai en la cathédrale de Lyon.

Au programme, entre autres œuvres, un Requiem allemand de J. Brahms.

Le C.O.G.E. est aidé par un jeune chef d'orchestre professionnel, Benoît Girault, avec comme partenaires musicaux : Kim Lee, soprano, Jean-Louis Soumagnas, basse-baryton, Carole Morneau, pianiste.

Promenade à travers nos régions

Abonnements
1988
90 F

Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.

Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale.

Ce sont nos magnifiques Régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos Provinces.

Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.

Aquitaine

Gironde

A LISTRAC-MEDOC

Le dimanche 22 novembre 1987 « L'Harmonie l'Union » a fêté Sainte-Cécile avec l'enthousiasme et la solennité dont elle est coutumière depuis sa fondation. Rappelons ici que notre société a vu le jour en 1871 et ces nombreuses années de vie musicale sont une sérieuse référence qui, n'est-il pas vrai, se passe de commentaires... A 10 h 30, cérémonie religieuse à l'église Saint-Martin. La messe fut célébrée par le père Ducla, curé de Listrac. L'exécution d'œuvres choisies pour la circonstance était conduite avec compétence et sûreté par M. Barraud, directeur de l'Harmonie. Dans la réverie de Schumann notre ami M. Gilbert Layens nous a charmé et ému par l'interprétation du solo et la délicatesse des nuances : un talent qui ne se dément jamais et qui, nous l'espérons, se manifesterà encore longtemps. Trompette et air de Purcel et la « Marche des Anges » arrangement de Robert Martin, furent aussi très appréciées. N'oublions pas la Chorale qui, guidée par le bon goût musical de ses directrices Mmes Lescoutra et Vermar, et de son organiste Mme Maleyran, nous fit entendre de très beaux chants.

A l'issue de la Messe, exécutants et amis de la société se rendirent à l'Hôtel de France où leur fut servi un excellent repas arrosé de nos bons Listrac. Ambiance familiale, moments trop courts car nous voici déjà au café.

M. David Raymond, président, prend la parole pour remercier les personnalités qui ont bien voulu honorer de leur présence ce beau jour de fête. Il retrace ensuite les manifestations musicales auxquelles l'Harmonie a pris part dans le courant de l'année 1987. MM. Boissou et Barraud firent ensuite un pressant appel aux jeunes pour qu'ils s'inscrivent aux écoles de musique et viennent grossir les



rangs de nos harmonies, et M. Lescoutra, maire de Listrac, nous promit son bienveillant concours et celui de sa municipalité. Pour terminer avec bonheur cette bonne journée trois médailles furent remises : la première à notre président pour 61 ans d'activité musicale. La seconde fut décernée à M. Michel Byraud pour services rendus aux sociétés musicales de notre région. Profondément touché de cette marque de sympathie M. P. Curat se vit attribuer la troisième médaille pour son attachement depuis l'enfance à ses chers et fidèles amis de l'Union.

Union des Sociétés Musicales de la Gironde

Le dimanche 7 février, ces sociétés sont réunies à l'Athénée municipal de Bordeaux et ont créé cette Union, une quasi totalité des 199 sociétés du département étaient présentes ou représentées. M. Raphaël Barraud fut désigné comme secrétaire de séance.

Le président de la Fédération Régionale d'Aquitaine rappela brièvement les conséquences de la loi sur la Décentralisation, dont la C.M.F. a fixé en ce qui concerne l'existence des Fédérations Régionales calquées sur les régions administratives avec des Unions pour chaque département. Le président régional rappela que si jusqu'à ce jour, cette Union de la Gironde n'existait pas, c'est qu'il y a eu par contre, dans ce département, depuis le début de l'existence de la Fédération en 1904, des groupements d'arrondissements ainsi qu'une Union des Sociétés de Batteries et Batteries Fanfares. Une semblable structure existe dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais où les groupements portent le nom de délégations.

Sans toucher aux groupements girondins, dont l'utilité n'est plus à démontrer, et qui sont d'une efficacité bienfaisante dans notre vaste département, le plus étendu de France (il dépasse le million d'hectares) l'unanimité s'est faite pour la création de l'Union de la Gironde et M. Ciran donna la parole à M. Boissou, secrétaire général fédéral, pour donner lecture d'un projet de statuts, sur lequel s'ouvrit la discussion. Le projet présenté fut peu modifié. Il fut précisé que l'Union groupait toutes les Associations répondant aux buts décrits dans les statuts de la C.M.F. (article 1^{er}), qu'un des vice-président aurait le titre de vice-président délégué par le Bureau (article 7). Les élections du Bureau furent fixées pour tous les trois ans (article 5), et l'Assemblée Générale ayant lieu tous les ans, pourra être convoqué extraordinairement à l'initiative du Bureau ou à la demande d'un tiers des membres (article 11). Après ces quelques précisions, l'ensemble du projet fut adopté à l'unanimité.

Il fut ensuite procédé à l'élection du Bureau avec une liste imprimée énumé-

rant toutes les candidatures reçues pour chaque poste ; le vote eut lieu par l'appel de toutes les sociétés et le dépouillement donna les résultats suivants :

Président : Henri Ciran, Vice-Présidents : Gilbert Boissou, Désiré Darmente. Daniel Melville et Gilbert Marchand ayant eu le même nombre de voix, M. Melville se désista en faveur de M. Marchand qui accepta. Secrétaire général Guy Venou, Secrétaire adjoint : Colette Moreau, Trésorier général : Jean Ambroise, Trésorier adjoint : Rémy Noël, Secrétaire archiviste du Bureau : Michel Pelette. Commission des Comptes pour 1988 : Pierre Lignot, André Seguin, Raphaël Barraud.

Le secrétaire de séance, Raphaël Barraud.

Landes

MIMIZAN

De Beethoven à la « Cazérienne »

13 décembre 1987. L'Harmonie Municipale « La Sirène de l'Océan » a fêté, comme chaque année la Sainte-Cécile. Premier rendez-vous à 10 h 30 en l'église du Bourg. Une fois encore le nef était comble : signe de l'intérêt porté aux manifestations musicales de cette société.

Le chef, Marceau Claverie, avait mis sur pied un programme de choix. Les musiciens ont suivi. Disons, sans exagérer, qu'ils ont été fidèles à leur réputation et au niveau atteint cette année.

Excellent morceau d'ouverture avec un extrait de la « Première Symphonie en Ut Majeur » de Beethoven. Tout aussi prenants, « Exodus » d'Ernest Gold, suivi du classique « Adagio » d'Albinoni, et en conclusion un brillant « Lugdunum » de G. Allier, qui mit en valeur le talent de certains musiciens, en particulier les barytons, basses, trombones, hélicon... vraiment en état de grâce.

Tout au long de l'office célébré par l'abbé Salsamendy, les deux chorales — paroissiale et Amicale de Ségosa — de Mimizan, placées sous la direction de Stanislas Lezama (hautbois dou saxophoniste et sous chef de la Sirène) ont assuré la partie musicale religieuse. Un tonnerre d'applaudissements des paroissiens présents à l'office salua la prestation des choristes et musiciens dès la dernière note du morceau final.

La traditionnelle remise des récompenses aux élèves de l'école de musique ayant eu lieu au cours d'une répétition « porte ouvertes » un mois auparavant, le vin d'honneur était offert au restaurant scolaire de Bias (à 6 km de Mimizan) par M. Duvignau, maire de cette commune et sympathisant de la Sirène, qui recevait dans une excellente ambiance les musiciens et leurs invités.

C'est dans la salle des fêtes de Bias, mise aimablement à la disposition des organisateurs, que le traiteur mimizannais, de réputation nationale, Jean-Pierre Caule, réalisa une prestation gastronomique de haut niveau. Les applaudissements nourris de l'assemblée pour ce maître cuisinier témoignèrent de la satisfaction générale des participants.

Parmi les personnalités présentes on notait aux côtés du président, Marc Lartigau, MM. Fortinon, Pomies, Bertault, maires adjoints de Mimizan ; Duvignau, maire de Bias ; Boyau, maire d'Aureilhan ; Gourdon, maire de Mezos ; l'abbé Salsamendy, de Mimizan ; Tolosa, vice-président du Comité des Fêtes ; Faure, correspondant Sud-Ouest, etc. Avec les musiciens et leurs épouses, un bon nombre d'anciens musiciens et de membres honoraires sachant rapidement participer à l'allégresse générale.

Au cours de son allocution, après le dessert, le président Lartigau dressait un bilan des activités de la société, mettait en exergue le retour de l'Harmonie dans l'animation des courses landaises aux arènes — exergue qui déclencha une interprétation spontanée par l'assistance de la « Cazérienne », marche officielle des écarteurs landais.

Après le retour au clame, le président annonçait officiellement la mise à la retraite du chef Marceau Claverie départ sollicité par ce dernier, accepté à contre-cœur par tous, mais aténué par la décision de M. Claverie de continuer à apporter son concours à l'harmonie en tant que clarinettiste ou saxophoniste, et présentait son successeur M. Lauga, qui avait eu d'ailleurs l'amabilité de participer au concert du matin au pupitre des trompettes.

Encore une Sainte-Cécile dignement fêtée et sans aucune fausse note...

... Une semaine après, le président convoquait l'assemblée générale suivie par la grande majorité des membres actifs. Dans son rapport moral, il dressa un bilan des activités de l'Harmonie en 1987 : 34 services, 35 répétitions, 57 inscriptions à l'école de musique, création d'une annexe de cette école à Mezos (17 km de Mimizan), et séances de sensibilisation musicale, animées bénévolement par le directeur et certains musiciens chevronnés de l'Harmonie, qu'ils en soient ici remerciés... ; ces séances ont été réalisées dans certaines classes du canton de Mimizan.

Pas de problèmes financiers pour le trésorier Lezama, qui a présenté une situation toujours équilibrée grâce aux subventions de la municipalité de Mimizan, mais aussi de certaines communes environnantes et grâce également aux cotisations des membres bienfaisants et honoraires chaque année plus nombreux.

Revenant à l'école de musique — objectif n° 1 — le président a signalé que

le bureau souhaiterait créer une commission de cinq membres chargés de soutenir le responsable de cette école par des contacts réguliers avec les parents des élèves. L'assemblée a donné son accord et la commission a été immédiatement formée.

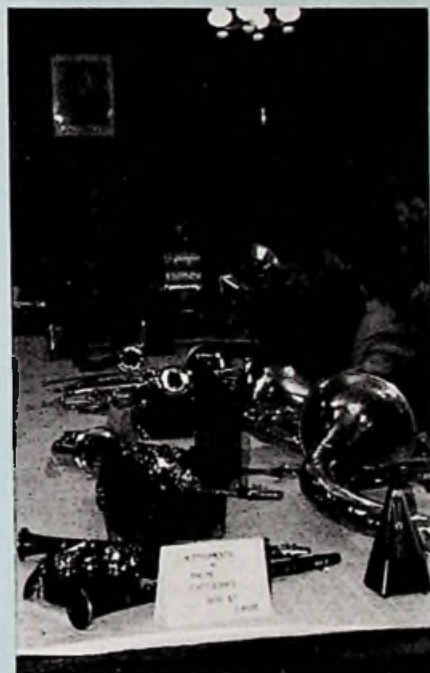
Programme 1988 : Printemps Musical le 7 mai, Sainte-Cécile le 11 décembre, nombreux concerts d'été — courses landaises, etc.

Pas de problèmes pour la réélection du tiers sortant reconduit à l'unanimité.

Une bonne nouvelle, le renouvellement de la tenue vestimentaire de concert des musiciens est envisagée.

L'audition de l'enregistrement du concert de Sainte-Cécile et un vin d'honneur ont clôturé cette assemblée générale.

Le Musicien de service (extraits du journal *Sud-Ouest*)



Auvergne

Allier

Journées portes ouvertes à la Fanfare de Dompierre-sur-Besbre

Les 14, 15 et 16 janvier ont été journées « Portes ouvertes » à la fanfare.

Grâce à la collaboration des enseignants, 357 dessins sur le thème « Musique en Fanfare » ont été réalisés par les enfants des écoles primaires et ont été exposés à l'Hôtel de Ville, salle du conseil municipal, simultanément avec les instruments des « Enfants de la Besbre ».

Pendant deux jours, l'exposition a été visitée par tous les enfants des écoles pri-

CMF



maires accompagnés de leurs instituteurs, et de nombreux élèves du C.E.S., qui après avoir contemplé le tout, purent essayer les différents instruments et poser des questions sur la musique. Le samedi était journée porte ouverte à tous.

Tous les enfants ont marqué un intérêt certain et ont profité largement de la possibilité qui leur était offerte de taper sur un tambour ou souffler dans un instrument.

Ce fut une réelle réussite pour les organisateurs, plusieurs membres de la fanfare se sont relayés pendant trois jours pour renseigner les enfants et les visiteurs.

Bourgogne

Nièvre

Union des Sociétés Musicales de la Nièvre

Une ouverture de saison remarquable pour la Société des Concerts Nivernais.

Ce dimanche 22 novembre, jour de la fête de Sainte-Cécile, le ciel gris et pluvieux incitait le public à un après-midi musical. Il n'a pas manqué le rendez-vous que lui avait donné la Société des Concerts Nivernais, pour l'ouverture de sa saison musicale 1987-1988. C'est, en effet, près de mille personnes qui ont pris place dans la grande salle de la Maison de la Culture de Nevers.

Ces auditeurs n'ont pas regretté leur déplacement. Le programme proposé était très éclectique, et allait de Jean-Baptiste Lully à Maurice Ravel, deux grands compositeurs français, en passant par W.-A. Mozart, le divin Mozart, lequel devait d'ailleurs être mis remarquablement en valeur à la fin de ce Concert.

L'Orchestre de la Société, placé sous la direction de Michel Haller, directeur de l'École Nationale de Musique de Nevers, se présentait dans sa formation habituelle. A noter toutefois, et avec une heureuse satisfaction, l'arrivée sur les rangs, de jeunes, — voire très jeunes — musiciens, issus des classes supérieures de notre École de Musique.

La première partie du programme comportait la « Suite en sol mineur » de Jean-Baptiste Lully, qui fut en fait le premier directeur de la Musique en France. Cette suite à danser avait été choisie pour commémorer la tricentenaire de la mort de ce compositeur. La précision de la direction s'alliait fort bien avec le genre de musique de l'époque de Louis XIV.

Venait ensuite une œuvre écrite à l'intention des enfants, par Maurice Ravel, tant en sa composition originale pour piano à quatre mains, que dans l'orchestration qu'il en fit lui-même : « Ma Mère l'Oye ». Contrairement à l'œuvre précédente, dans laquelle la plus grande place était réservée aux cordes, dans celle de Ravel, instruments à vent et percussions brillaient tout particulièrement, et honoraient à leur façon Ravel, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort.

De nombreux et chaleureux applaudissements saluaient l'interprétation de ces deux pièces. Seul petit point critique : pourquoi les deux œuvres n'ont-elles pas été jouées intégralement ?

En seconde partie, et pièce maîtresse de ce Concert, figurait le « Concerto en la majeur » K.622 pour clarinette et orchestre, de Mozart. Le concertiste en était Bernard Caillet, Premier Prix du Conservatoire Supérieur de Musique de Paris et professeur à l'École Nationale de Musique de Nevers, dans cette discipline.

Très difficile, tant dans son interprétation que par la technique et la virtuosité qu'elle demande à son interprète, l'œuvre impose également et plus spécialement dans son Adagio, une sensibilité exceptionnelle. Dans les trois mouvements qui composent ce concerto, Bernard Caillet a répondu exactement à ce qu'on était en droit d'attendre de Lui, et cela avec beaucoup de précision, de musicalité, de pureté et de simplicité. Ce fut un très grand moment musical, dans lequel l'orchestre s'intégra parfaitement, avec souplesse et nuances bien dosées. La véritable ovation qui suivit prouva à quel point le public était satisfait et enthousiaste. Les nombreux rappels scandés obligèrent le soliste, le chef et l'orchestre « bisser » le dernier mouvement. Ce « bis » fut peut-être, s'il était possible, et du fait de l'ambiance, encore mieux réussi. Un grand bravo à tous !

Tout au long de ce concert, Sylvie Haller, par des textes choisis — et plus particulièrement dans « Ma Mère l'Oye » —, présenta agréablement les pièces du programme.

La Société des Concerts Nivernais, un des rares orchestres symphoniques amateurs des régions voisines, peut être fière de son travail, et de ses résultats. Ils ne peuvent et ne doivent en aucun cas, être mis en comparaison avec les grandes formations professionnelles de passage à

Nevers. Les uns et les autres ont leur rôle — important — à jouer pour la Culture Musicale en notre ville. Le public nombreux au prochain Concert prévu le dimanche 24 janvier, avec la participation d'un très grand trompettiste.

Sainte-Cécile à la Philharmonie de Nevers

Ce dimanche 6 décembre, un nombreux public avait répondu à l'invitation de la Philharmonie de Nevers, à assister à son concert de Sainte-Cécile, en l'église Saint-Etienne.

Le programme de cette soirée débuta par une œuvre de circonstance : « Musique pour le jour de Sainte-Cécile », de F. Haendel.

Pour contraster, la Philharmonie avait mis à son répertoire une pièce contemporaine de S. Lancelotti : « Ouverture pour le matin d'automne ».

Désireuse de montrer toute l'étendue de sa palette sonore, la Philharmonie proposait : « L'Adagio de la 3^e Symphonie » de Mendelssohn.

Ensuite, les musiciens mirent tout leur talent dans l'interprétation de deux pièces de R. Boutry : « Choral et Fanfare », extrait de « Tryptique 51 ».

La deuxième partie de ce concert nous permit d'entendre, dans une orchestration de M. Bardin, pleine de sensibilité, « L'Adagio pour deux Cors » de Haydn, où les solistes, J. Smektala et L. Gravellet, dialoguèrent avec une formation réduite de la Philharmonie.

Comme il est de coutume à cette occasion, les chœurs de l'École Nationale de Musique de Nevers participèrent à l'interprétation de trois extraits de la « Messe Allemande » de Schubert.

Désirant participer à sa manière au grand élan de solidarité qui avait lieu ce dimanche, la Philharmonie annonça que la recette des programmes serait intégralement versée à l'opération « Téléthon », contre la myopathie.

Le concert prit fin avec l'interprétation de « La Marche Héroïque », de C. Saint-Saëns.

Les nombreuses ovations du public récompensèrent tous les musiciens pour le travail fourni. Sous la baguette précise et efficace de son directeur, M. Bardin, ils offrirent en effet aux mélomanes never-sois un concert de très grande qualité.

Un apéritif offert par la Philharmonie à tous les musiciens, choristes et à leur famille, clôturait agréablement cette soirée.

Au cours de cette réunion amicale, furent remises à M. Gilbert Ducaffy, la médaille d'or pour 40 ans de présence, ainsi qu'une faïence de Nevers, et à M. Guy Dupuy, également une faïence de l'occasion de son départ de la Société.

Indre-et-Loire**Festival de Monnaie en Touraine**

C'est à la musique municipale de Monnaie « La Concorde » que revient cette année l'organisation du Festival cantonal et inter-cantonal de musique du canton à Vouvray-les-Vins.

Cette fête aura lieu le 26 juin 1988 à partir de 14 heures.

Chaque société aura un court défilé pour se rendre au parc municipal, très ombragé, de Baric, où un vin d'honneur sera servi aux musiciens, et un concert de deux morceaux de musique de toutes les sociétés participantes.

Le morceau d'ensemble imposé est : « La Fille du régiment », de Farigoult.

Les sociétés intéressées, doivent prendre leur décision et le faire savoir à M. P. Loyau, directeur, 30, rue A.-Briand, à Monnaie dans les meilleurs délais.

Le Festival sera suivi d'un concert donné en soirée par la musique de la XIII^e division militaire de Tours et par la musique municipale d'Angers, en alternance.

Sainte-Cécile à Auzouer-en-Touraine

Le dimanche 29 novembre 1987, à l'occasion de la fête de la patronne des musiciens, Auzouer-en-Touraine, célébrait les cinquante années de vie commune de la Lyre Auzouérienne et de son chef Elie Godino. De véritables noces d'or.

Entré à la Lyre Auzouérienne en 1928, M. Godino prit la direction des seize musiciens de celle-ci, le 11 novembre 1937, (quarante musiciens actuellement).

La semaine précédente, M. Godino, avait reçu des mains de M. le docteur Delaneau, sénateur, maire de Château-Renault, la médaille de la Jeunesse et des Sports, en présence de M. de la Tulaye, maire de Auzouer-en-Touraine.

Un demi-siècle s'est écoulé et, comme en 1937, les musiciens de la Lyre se sont retrouvés en 1987, au vin d'honneur, exécutant, sous la direction de M. Godino, « Narcisse », pas redoublé de Labole, devant une assistance de personnalité et d'amis.

A la messe, en l'église de Auzouer-en-Touraine, la Lyre interpréta la « Marche Pontificale » de Gounod, « Ave Maria », de Gounod, « Chorale et rêverie » de R. Schumann et « Franche amitié » de Doyen.

Une magnifique lampe de chevet, était offerte par les musiciens à leur chef bénévole, un vrai « papy », ses deux fils, Pierre et Jean, et ses trois petits-enfants, Isabelle, Brigitte et Olivier, suivent sa baguette à la Lyre Auzouérienne.

Belle journée de musique et d'amitié, pour laquelle l'U.D.S.M.A. 37, en s'excusant de n'avoir pu y assister, adresse ses amicales félicitations et ses compliments à M. Elie Godino.

Sainte-Cécile à Genille, 22 novembre 1987

Sainte-Cécile a été célébrée par les musiciens de la Fanfare de Genille, en nouvelle tenue, béret vert, blouson bleu à liseré vert et pantalon blanc.

Comme chaque année, après le recueillement sur les tombes des anciens musiciens, la Fanfare participait à l'office religieux célébré par M. l'abbé Galliou, curé de la paroisse.

Elle exécutait brillamment des œuvres de circonstance : « Le Concert à Versailles » en ouverture, le fameux « Adagio d'Albinoni », et la « Marche du sacre du Prophète » de Meyerbeer.

A la fin de l'office, à la sortie, un défilé en musique se forma pour se rendre à l'inauguration de la nouvelle maison des Associations, en présence de M. Jean Levêque, conseiller général du canton, de M. Georges Normand, maire de Genillé, de MM. les présidents des Associations, de M. Gilksohn, président de la Fanfare et de son directeur M. Francis Gauthier.

Au cours de cette inauguration, les locaux destinés à la Fanfare, trois salles de l'étage, étaient remis à l'École de Musique.

Après les bonnes nouvelles et les déclarations favorables de M. le conseiller général et de M. le maire de Genillé, les musiciens de la Fanfare, continuaient à célébrer leur fête, par une visite traditionnelle à la cave du presbytère, précédant un repas amical à la Salle pour Tous.

A la fin de leur excellent repas, les musiciens se donnaient rendez-vous à leur soirée personnelle du 12 décembre, dite... « Soirée des lapins », ces derniers étant offerts par des amis, propriétaires titulaires de chasses.

Cette soirée symbolise, depuis des années, l'excellent climat existant dans le milieu musical de Genillé, climat bien entretenu par la population, M. le conseiller général, M. le maire et le Conseil municipal.



Château de Blois

Sainte-Cécile à la Musique Cantonale de la Vallée de l'Indre

Le 22 novembre, la Musique Cantonale de la Vallée de l'Indre, célébrait la patronne des musiciens.

Forte d'une cinquantaine d'exécutants, d'une moyenne d'âge de 16 ans, l'Harmonie participait à la messe, célébrée en l'église Saint-Antoine, de Loches, par l'exécution d'œuvres de J.-S. Bach, Hendel, Saint-Saens.

Le défilé, prévu à la sortie de l'office, ne put avoir lieu, en raison du mauvais temps.

C'est à la salle des Fêtes que se poursuivait, toute la journée, le programme arrêté.

L'orchestre était conduit par M. Manduit, chef de musique, lequel, sans aucune hésitation, faisait exécuter des morceaux techniquement difficiles.

On notait la présence de M. le docteur Diacre, maire de Loches, conseiller général, de MM. Charpentier et Manceau, adjoints, et des maires du canton.

Ensuite, ce fut la remise des diplômes de l'Union départementale et de la Confédération Musicale de France. Le palmarès était encourageant, il y avait beaucoup de sourires et de marques de satisfaction sur les visages des diplômés.

Sainte-Cécile de l'Union Musicale de Tauxigny

Le 22 novembre 1987, les musiciens de l'Union Musicale de Tauxigny, célébraient la Fête de leurs patronne.

A 11 heures débutait l'office religieux en l'église paroissiale de Tauxigny devant une bonne assistance. L'Union Musicale, forte d'une trentaine de musiciens, sous la conduite de M. Moreau, chef de musique, jouait des œuvres de circonstances, bien mises en place et bien exécutées.

A la sortie de l'office les musiciens se réunissaient place de la mairie et exécutaient un concert, en présence de Mme Oligo, maire de Tauxigny, de M. Froidefond, président de l'U.D.S.M.A. 37 et de Mme, invités par leurs amis musiciens.

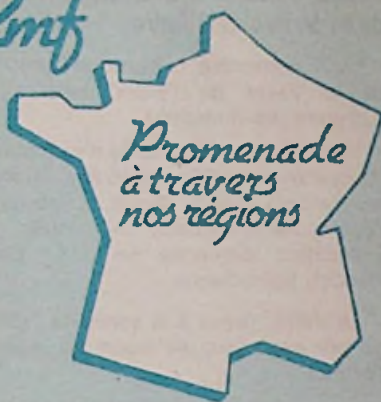
L'assistance, sur la place, était importante malgré les menaces de pluie qui se précisaient.

Les musiciens, et leurs amis, bien accueillis assistaient au vin d'honneur, à l'invitation de Mme le Maire.

Celle-ci prenant la parole, signala les efforts de la municipalité en faveur de l'Union Musicale, qui ser relevait bien, d'une interruption malheureuse.

Et c'est par des remerciements et des encouragements, à l'adresse des musiciens et de leurs dirigeants, que Mme le Maire termina, en invitant le président Froidefond, à prendre la parole.

CMF



Celui-ci, s'adressant à Mme le Maire, à l'Union Musicale et aux invités, fit un exposé des activités de l'Union départementale en faveur des sociétés et il adressa des remerciements, pour l'invitation, qu'il était heureux d'honorer avec Mme.

Et musiciens et invités se retrouvaient au restaurant « La Chaumière », où un très bon menu les attendait.

Une centaine de musiciens, des invités et des dames, prenaient part à ce banquet, qui était présidé et ordonné par MM. Mouru, président de l'Union Musicale, Menneteau, secrétaire, et Moreau, chef de musique.

M. Froidefond et Mme, assistaient à ce banquet, invités comme M. le curé de Saint-Branchs et plusieurs personnalités que nous nous excusons de ne pouvoir nommer.

Mme le Maire, qui était excusée, parvenant à se libérer, arrivait au dessert.

Les chants et monologues ne manqueraient pas, jusqu'à la fin, tard dans la soirée, alors que les convives se disaient, au revoir, à l'année prochaine.

Champagne-Ardenne

Fédération Musicale des Ardennes

Au cours du 4^e trimestre civil 1987, se sont déroulés plusieurs concerts de qualité que nous allons rapprocher sans les opposer aucunement.

Orchestre d'harmonie professionnel.

Son directeur, Auguste Masson (également directeur de l'Harmonie Municipale de Fumay) en étant le trompettiste solo, « l'Union Musicale Revinoise » avait fait venir le vendredi 16 octobre 1987, en soirée, le grand Orchestre d'Harmonie de la Musique des Guides (l'équivalent belge de notre Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine).

Musique et chef de valeur : venue sans ses douze clairons-trompettes (à barillet) et ses deux caisses claires de défilé, elle comprenait néanmoins 67 exécutants, jouant de tous les instruments (y compris contrebasson et clarinette contrebasse)

et dirigés depuis 1985 par le 11^e chef de cette formation, M. Norbert Nozy, 35 ans.

Né le 9 septembre 1957 à Halen, dans le Limbourg (Flandre), à l'issue d'études musicales à Bruxelles et Louvain, il obtint les premiers prix de solfège, transposition, percussion, musique de chambre, harmonie, contre-point et le diplôme supérieur de saxophone (qu'il enseigne toujours à Louvain et, l'été, en Wallonie). Ayant étudié ensuite la direction d'orchestre et la fugue, joué avec le Quatuor de Saxophones et l'Ensemble de Saxophones de Belgique à Bruxelles, Gand, Luxembourg, Maestricht, Londres, Bordeaux, Chicago, Washington, étudié un an au Texas, il entra comme saxophoniste en 1875, à la Musique des Guides créée fin 1832, par le premier roi des Belges : Léopold 1^{er} (né en 1790, roi de Belges en 1831, époux en 1832 de Louise-Marie d'Orléans, fille de Louis-Philippe 1^{er}, mort en 1865, après avoir vu sa « Musique » triompher en Belgique, Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.

Ayant brillamment réussi les épreuves de chef de musique, il fut nommé en 1983 à la Direction de la Musique du 1^{er} Corps belge stationné en Allemagne, d'où il vint diriger, le 1^{er} février 1985, la Musique des Guides où des ordres sont donnés au besoin en wallon et en flamand, la plupart des exécutants étant un tantinet bilingue.

Le concert

A l'heure dite, le concert débuta, à la surprise générale, par l'exécution des deux hymnes nationaux, musiciens et auditeurs debout.

La première partie débuta par l'ouverture du « Carnaval Romain » (d'H. Berlioz), se poursuivit par « Dunamis » (d'A. Waigein) et se termina par le « Concerto en Mi b » pour trompette, le soliste étant très applaudi, bien entendu, Auguste Masson, Bouvinois de 34 ans, élèves des Conservatoires de Charleroi et Bruxelles, deus onze ans aux Guides.

Après l'entracte — pardon « la pause » selon le programme belge — la deuxième partie débuta par la « Danse Hongroise n° 6 » (de J. Brahms), que suivit « Don Juan » (de R. Strauss). « L'Ouverture 1812 » de Tchaikowsky fut magistralement dirigée de mémoire, sans conducteur, « Les cloches du Kremlin » étant malheureusement peu audibles.

Et la deuxième partie se termina par « La Marche du 1^{er} Régiment de Guides », écrite par le premier chef du 1^{er} Régiment des Guides, Jean-Valentin Benders, directeur de cette royale formation de 1832-1873. Les trompettes d'harmonie pallièrent — comme à l'habitude, en déplacements alginés — les trompettes de défilé dans cette époustouffante partition.

Un tonnerre d'applaudissements pré-

céda le salut final, plusieurs fois répétés, et « La 5^e Danse Hongroise » (de J. Brahms), donnant une ultime satisfaction aux bisseurs.

Orchestre d'harmonie d'amateurs

Trois semaines plus tard, la même Union Musicale Revinoise offrit un concert à trois faces : la Fanfare Royale de Nismes (belge) de 40 exécutants, dont toute la famille Masson (du grand-père au petit-fils, en passant par le trompettiste solo des Guides) ; le groupement instrumental ukrainien (dirigé par J. Balay, directeur de l'Union Musicale Revinoise) avec des cithares à 55 cordes, dans des danses folkloriques des steppes du Don, une prestatin multiple (jazz, folklore français, et « La Marche de la Cavalerie ardennaise », (belge), dirigée par A. Masson.

L'Union Musicale Nouzonnaise a présenté son programme 1987 dans l'église de Flize, où « La Danse du Sabre », « Caravane » (de D. Ellington), « Scènes Florès » (de J. Darling), furent les morceaux les plus appréciés (direction MM. J. Pihet, M. Gallerin, Dubois et Lefèvre).

Le concert et l'Harmonie Municipale de Rethel (direction, M. Duval) a séduit 400 auditeurs, le 11 novembre, par l'alternance de défilés martiaux, de pots-pourris de chansons actuelles et d'airs éternels.

Le 21 novembre, l'Harmonie Municipale de Vouziers (direction, Marc Duval, fils du précédent) avec près de 45 exécutants dont deux clairons (un chevronné et un jeune), soutenus bien sûr par des petits cuivres « Marche de la Légion Étrangère », « Les Allobroges », « Marche des Apprentis Marins » présenta surtout des morceaux modernes : « Send in the clowns » (Sondheim), « Marsch der Partnerschaft » (H. Gansch), « Pomp and Circumstance n° 1 » (Elgar), « Eso es el Amor » (Pepe Iglesias), « A String of Pearls » (J. Gray), « Stop the Cavalry » (J. Lewis) qui plurent surtout aux jeunes. Dommage que les titres ci-dessus n'aient pas été traduits par le présentateur, requis il est vrai au pied levé !

Le 24 octobre, l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières a présenté dans l'église de Gespunsart son concert à triple direction : musique classique dirigée par M. Mercureani, musique du band de cuivres animé par M. Cocu et batterie-fanfare dirigée par M. Vandenbroucke, seul ou avec l'Harmonie.

D'autres sociétés qu'il nous est impossible de citer, faute de précisions, se sont également fait entendre avec le 22 novembre 1987.

Et le temps s'écoulant durant et entre ces concerts, les Sainte-Cécile remplirent les églises d'airs plus ou moins de circonstances ; les estomacs plus ou moins creux et les pages de journaux locaux plus ou moins prolifiques.

Languedoc-Roussillon

Coursan - La Sainte-Cécile

La musique se porte à merveille à Coursan. Les musiciens de l'Harmonie Républicaine, leur président Raymond Gianet, leur directeur René Calva ont commencé leur saison 87-88 par un véritable succès, ceci le vendredi 27 novembre 1987.

A l'origine de ce succès, cinquante-sept exécutants à l'Harmonie, une bonne quinzaine à la Fanfare, formation dans laquelle nous avons noté un nombre impressionnant de jeunes, tous issus de l'École Municipale de Musique que dirige Mlle Borras (présente d'ailleurs au pupitre des trombones).

Si le programme de choix exécuté avec brio nous a permis d'applaudir l'ensemble des exécutants, nous donnerons une mention particulière aux jeunes dont c'était le « Baptême du feu » Sylviane Viana, Sandrine Solé, Stéphanie Oro et J.-Claude Ournac.

Après « La Marche des Mousses » de Farigoul, le pupitre des basses (sept) se mit en exergue dans « Lugdunum » ouverture d'Allies, puis vinrent successivement une sélection sur les opéras de Verdi, « Triunfal » grande marche de procession, « Sangria » valse de Bourbon, après l'entracte, la deuxième partie fut consacrée à la musique moderne, ce qui nous permit d'apprécier après « Cherbourg » pas redoublé, « L'Amour en héritage » de Cosma, « Every Valley » arrangement sur un thème de Haëndel, « Gluck auf » de Wickers, « Swing Fantaisie » de Bourbon, « Fiesta Espanola » de Carmona et la « Marche de la Fédération du Midi » que son compositeur Naro avait dédié à notre ami André Sarzi président honoraire de la F.M.M. et directeur honoraire de l'Harmonie Républicaine de Coursan.

Les musiciens coursannais formant une grande famille, le présentateur Henri Huillet, n'a pas omis de faire participer l'auditoire à ses moments de jouir en demandant d'applaudir pour ses fiançailles la jeune Chantal Bayari, trompettiste et a demandé une ovation particulière pour M. François Combes percussionniste de talent qui vient de prendre sa retraite.

Rendez-vous est pris pour fin mars, époque où traditionnellement l'Harmonie fête le retour du printemps.

Département du Gard

Si les associations d'amateurs vivent au rythme des activités pour lesquelles elles ont été créées, il est indéniable qu'elles subissent également l'impact des événements heureux ou malheureux (hélas !) qui, en touchant certains de leurs membres sont autant de joies

ou de peines qui partagées, par tous, montrent à quel point la recherche d'un idéal commun peut déboucher sur une amicale et affectueuse solidarité.

C'est dans cet état d'esprit que le 4 juillet dernier la vieille harmonie bagnolaise « Les inséparables » s'associait au bonheur de leur jeune flûtiste Anne-Marie Palisson qui épousait, ce jour-là, Laurent Gerus, ingénieur à la Cogema. Mais la sympathie qui animait tous ces musiciens avait pris en ces instants un visage nouveau puisque c'était la première fois de tout le long passé de leur société (elle fut créée sous le deuxième Empire en 1860 !) qu'ils éprouvaient la fierté d'accompagner à l'autel un élément féminin !... Une première qui en vaut bien une autre et qui est un signe caractéristique de l'évolution de nos harmonies.

Et cette joie unanime mêlée d'une sorte de fierté touchait en outre une famille profondément musicienne. Car si Anne-Marie apporte son talent de flûtiste à notre formation, elle y est secondée par son père Lucien Palisson au pupitre des clarinettes et par son frère Philippe, remarquable 1^{er} clarinette solo. Et, détail à ne pas négliger, n'oublions pas que pendant de longues années, Lucien Palisson, assumait avec une haute compétence la lourde responsabilité de la trésorerie de l'École de musique de Bagnols.

Aussi, c'est pour honorer un tel dévouement à la cause de la musique que toutes les forces vives de l'activité musicale bagnolaise s'étaient retrouvées dans l'église de Saint-Etienne-des-Sorts. Car en plus des œuvres de circonstances interprétées par « Les inséparables », Thierry Duffes, trompette solo de l'Association, puis Francisque Bordas, baryton de l'opéra de Lyon, tour à tour accompagnés à l'orgue par Michel Chanard, titulaire des orgues de Saint-Jean-Baptiste de Bagnols-sur-Cèze, apportèrent à Anne-Marie et à Laurent, avec leur talent, le témoignage de leur musicale affection.

Que toutes ces harmonies choisies et dispensées avec l'émotion et la délicatesse qui marquèrent cette délicate cérémonie soient pour nos jeunes époux le prélude à une symphonie de bonheur que nous leur souhaitons interminable ; et, musique oblige sans fausses notes.

Cyprien Granier



Lorraine

Meuse

LIGNY-EN-BARROIS

On n'a pas tous les jours Cent ans

C'est pourquoi le Conseil d'administration de l'Amicale de la Fanfare municipale a décidé d'organiser et de faire vivre à ses membres actifs honoraires, bienfaiteurs et à ses musiciens, diverses manifestations musicales de qualité, auxquelles toute la population linéenne et des environs était invitée à participer.

Fondée en 1887, cet anniversaire a été célébré, avec faste, au cours de la semaine du 8 au 14 juin 1987.

L'ouverture de cette animation musicale revenait à la Fanfare municipale, qui, pour l'occasion, avait reculé son concert de printemps.



Le lundi de Pentecôte 8 Juin à 15 heures, le gymnase Léo-Lagrange vivait au rythme des airs exécutés par les musiciens locaux et de l'orchestre champêtre. Au cours de l'entracte, M. Michel Leblanc, conseiller général, remit au nom du président du conseil général M. Rémi Herment, une coupe à la Fanfare municipale, offerte par le Conseil Général de la Meuse. Ensuite, M. Robert Sommer, représentant M. René Bellon, président de la Fédération des Sociétés Musicales de la région Lorraine, remettait la plaquette du Centenaire, offerte par la Confédération Musicale de France, et M. Pierre Gontrand, président de l'Amicale de la Fanfare municipale, recevait la Médaille d'Or de la Confédération Musicale de France. Chacun put ainsi exprimer sa satisfaction devant les qualités d'une Fanfare à réputation régionale.

M. Bernard Thévenin, maire de Ligny-en-Barrois, président d'honneur de la Fanfare municipale, a l'impression d'y être en famille et voit dans la continuité des résidents et des chefs de musique,



un avenir serein pour la seule société municipale de la Ville.

M. Dupont, député de la Meuse, évoque la presque filiation des membres de la Fanfare si dynamique.

Le public a été séduit par la Fanfare municipale lors de l'ouverture de son centième anniversaire.

Du 9 au 13 juin, chaque soir, une formation différente a été accueillie par le vice-président Jacques Boileau accompagné du chef de musique Yannick Krabber et pris en charge par le président Pierre Gonnand.

La première soirée, mardi 9 juin, était réservée à une formation R.H.G.M.S. de Nancy (Régiment d'hélicoptères de commandements de manœuvres et de soutien) qui anime les activités et les festivités des Nancéiens.

MM. Michel Leblanc, conseiller général, Bernard Thévenin, maire, Laurent Teisseire, représentant le Préfet, le lieutenant-colonel Castel, délégué militaire départemental ont assisté à cette soirée.

Brillante fut la démonstration donnée par ces militaires. Ils ont allié à la délicatesse dans le maniement des cuivres, l'autorité des instruments à vent et, par un choix judicieux de leur programme, ont offert un très bel échantillonnage d'instruments à percussion originaux.

Le public a fait un triomphe au 4^e R.H.C.M.S.

La seconde soirée, mercredi 10 juin, fut animée par une formation prestigieuse et peu connue dans la région « L'Ensemble de Cors de Versailles ». Abordant des genres musicaux différents qui ont fait découvrir et apprécier les mille facettes de l'instrument qu'est le Cor, la couleur chatoyante et l'éclat de ses sonorités, le lyrisme et la tendresse, la virtuosité, la poésie et la grandeur, l'humour et la gaieté et enfin le rythme avec les quelques pièces de jazz qui terminent ce concert.

Bien plus qu'il n'en fallût pour séduire et retenir.

La troisième soirée, jeudi 11 juin, fut la fête de l'Accordéon, « le piano à bretelles » dont le rôle de l'instrument est d'abord d'être populaire, ensuite de montrer qu'il peut tout interpréter, afin de démontrer qu'il sait aussi se révéler un aimable compagnon pour qui veut lui témoigner quelque affection.

Les accordéonistes furent plébiscités.

La quatrième soirée, vendredi 12 juin, vit le gymnase transformé en « boîte à jazz » — ça marche, ça vibre, ça chauffe — vingt personnes en place en matière de jazz, ce n'est pas très fréquent, néanmoins cela existe et s'appelle un « Big-Band ». Autrefois, les Big-Band ont connu une certaine ferveur puis une phase de déclin. A nouveau, ils connaissent un certain engouement. Un tel nombre de musiciens c'est plutôt impressionnant. La musique devient un flot submersible et enivrant.

Cela a fait vibrer les plus anciens de l'assistance et succomber les adolescents.

La cinquième soirée, samedi 13 juin, était réservée à une grande formation musicale « L'Harmonie du Personnel de la Régie Autonome des Transports Parisiens » (la R.A.T.P.) qui a présenté un concert de qualité.

La semaine du Centenaire de la Fanfare municipale a connu son apothéose le dimanche 14 juin. Cette journée débuta par la célébration d'une messe à la mémoire de tous les défunts de la Société, avec la participation musicale de la R.A.T.P. et celle, à l'orgue, du talentueux Michel Noël.

A l'issue de cette masse, un cortège s'est formé, place de l'Eglise, pour se rendre au monument aux morts, déposer une gerbe et interpréter les sonneries d'usage.

L'après-midi était consacré au Festival de musique avec la participation des sociétés amies venant de Void, Revigny-sur-Ornain, Chevillo, Vaucouleurs, Wassy, Fains-les-Sources, Ste-nay, Ste-Menehould, Pargny-sur-Saulx, qui, après avoir parcouru les différentes artères de la Ville se rendaient au parc municipal où elles exécutèrent, sur le kiosque à musique rénové, les meilleurs morceaux de leur répertoire, à la grande satisfaction des auditeurs venus nombreux et qui, en fin de journée, écoutèrent une vibrante « Marseillaise » interprétée par toutes les musiques regroupées par pupitres.

A l'issue de ce festival, l'heure des récompenses venait et toutes les formations ont reçu une ou plusieurs coupes offertes par :

- le Conseil général ;
- la Ville de Ligny-en-Barrois ;

- Michel Leblanc, conseiller général du canton ;
- Bernard Thévenin, maire de Ligny-en-Barrois ;
- Marcel Berthemoin, chef de musique honoraire ;
- le syndicat d'initiative ;
- les établissements bancaires : Banque Populaire de Lorraine, Crédit Agricole, Crédit Lyonnais. S.N.V.B.
- Kassbohrer-Industries ;
- les Rapides de la Meuse ;
- Arts et Music.

L'Amicale de la Fanfare municipale remercie très sincèrement ces généreux donateurs, ainsi que les sociétés participantes, les annonceurs, la municipalité, les sapeurs-pompiers, les secouristes, les cibistes, les présidents et porte-drapeaux des sociétés patriotiques, la caisse d'épargne Ecureuil et tous ceux qui par leur aide ont permis la réalisation de cette semaine musicale et plus particulièrement la Ville de Ligny, le Conseil général, la S.A.C.E.M. et les communes de Givrauval, Meneucourt, Nançois-sur-Ornain et Tronville-en-Barrois, sans oublier les musiciens et musiciennes qui se sont dévoués pour la bonne réussite de ces huit jours.

L'évolution actuelle réduisant l'homme à une machine à sous, rend nécessaire le besoin de loisir et de poésie. La musique fait partie de cette poésie, elle fait passer le langage du cœur et de surcroît, donne un sens à notre vie en accompagnant tous les moments de celle-ci. Evoquant la vie d'il y a cent ans, sans voiture, sans télé, soudée autour du travail, la Fanfare était l'évasion et le dépassement.

Nous souhaitons que les jeunes portent le flambeau jusqu'au prochain centenaire.

J. Boileau

Nord

SAINT-POL-SUR-MER

Concert de Sainte-Cécile avec l'H.B.M. : 1500 personnes

L'événement musical de l'année est, le traditionnel concert de Sainte-Cécile donné au Centre Romain-Rolland sur l'Harmonie-Batter Municipale de Saint-Pol-sur-Mer.

Entrée à 10 francs, au bénéfice de la Caisse de secours de l'H.B.M., que préside le secrétaire Lucien Combes, il y avait 1490 chaises et du monde debout, de Belgique, de Douai, de Lille, de la Flandre, les habitués affluent de partout, il est vrai que Ernest Verment, directeur, prépare à l'occasion de Sainte-Cécile, un programme qu'il propose ensuite pour l'année suivante aux diverses villes, qui s'attachent la présence de cette grande et belle formation.

Concert présenté par M. Régis Ovion, qui en cette occasion était en pleine forme première partie agrémentée par deux marches avec tambours, clairons trompettes de cavalerie du compositeur R. Cardon, « The Way in » et la « Marche du Souvenir », celle-ci jouée en mémoire du président décédé en cours d'année, M. René Delmotte.

Partie classique donc avec cinq extraits des suites de « L'Arlésienne » de G. Bizet, ou l'orchestre fit preuve d'une grande maîtrise, et laissa aux solistes la possibilité de s'exprimer sax-alto Catherine Hembert, flûte Jean-Claude Lelong, cor anglais Blaise Debroucker, Basson Jean-Louis Evrard, hautbois Daniel Duvi- vier. Ce fut une véritable ovation à la fin de la Farandole, comme d'ailleurs dans l'admirable ouverture de Cavalerie légère qui succéda à cette œuvre.

Avec ces hommes aux doigts de fée, le public retrouva avec plaisir, cette composition du directeur Ernest Vermet, jouée en première audition en 1982, là aussi les solistes expriment avec émotion cette pièce riche en Harmonie et composée selon le déroulement d'une opération à cœur ouvert.

R.T.L. en avait d'ailleurs donné quelques extraits le matin même et, cette station indiquait que M. Ernest Vermet était nommé au tableau d'honneur.

Cette première partie se terminait donc, mais auparavant M. Régent Ranson, président de l'H.B.M. depuis septembre 1987, salua et remercia la municipalité, ces fidèles auditeurs, et releva avec émotion le souvenir du président et ami trop vite disparu, M. René Delmotte.

La Batterie Fanfare présentait également une deuxième partie toute différente en programmation, en effet si on réentendit avec plaisir le « Chant des Horloges » de Patrick Poutoire, et « Voltige » de J. Devogel, c'est justement à Patrick Poutoire que fut réservé en majorité cette partie ; dirigée par Philippe Damman, secondé par Guy Huyghe chef adjoint de la B.F., nous découvrîmes avec plaisir, « Fanfare en Tête », indicatif des « Grosses Têtes », l'éblouissement Buffalo, et Dédicace en slow d'une certaine difficulté dont Patrice Dehaeze présenta le solo, les diverses compositions de M. Poutoire furent agréablement proposées par la B.F. de l'H.B.M., le public ovationna comme il se doit cette prestation haute en couleur et en rythme.

Troisième partie explosive et pleine d'exotisme, Ernest Vermet, directeur présente chaque année une partie de grande variété en plaçant, « The symphonie Gerswhin » et « I go Rythm », se fut de la très grande variété à l'américaine, l'orchestre dégage un tel dynamisme, une débauche de rythmes, et le souci du respect absolu des nuances que l'auditeur reste stupéfait, relevons la très grande précision des percussions David Gore,

Nicolas Smagghe, Mickaël Vlièghe, Blaise Debroucker et le super solo de trompette de Guy Huyghe dans l'extrait d'un « Américain à Paris ».

Six pièces mexicaines ramenées d'ailleurs du Mexique par le directeur Ernest Vermet qui là-bas voici un an fit connaissance d'un orchestre de Mariatchis, par le truchement du disque donc, et des orchestrations personnalisées spécialement pour l'orchestre d'harmonie furent présentées, valse, guaracha valse, boléro, une czardass mexicaine avec effet stéréo des deux trompettistes Guy Huyghe et Fabrice Vandevoorde, et hasard de la programmation, c'est avec un arrangement inédit de la Bamba que se termina ce programme de variété, les 130 musiciens B.F. et Harmonie terminèrent ce concert de gala avec « Taptoe Majorettes » et les variations de Jacques Devogel.

M. Gaston Tirmarche, maire, conseiller général du Nord remercia spectateurs, musiciens, fleurit les différents dirigeants tout en soulignant l'énorme travail des dévoués musiciens, c'est ensuite avec « C'est Saint-Pol-sur-Mer », hymne officiel de la ville que toute la salle repris en chœur, que se termina cette merveilleuse après-midi.

QUAROUBLE

La Sainte-Cécile de la Renaissance

A l'église le samedi 5 décembre, l'abbé Desreux a accueilli l'Harmonie La Renaissance pour son audition de la Sainte-Cécile au cours de la messe de 19 heures.

L'église était trop petite pour accueillir les fidèles et les mélomanes venus assister à l'office religieux au cours duquel l'orchestre des jeunes de l'école de musique, sous la baguette de M. J.-M. Jazy, charma l'auditoire.

Parmi les personnalités invitées, on remarquait la présence des maires, présidents et directeurs des communes voisines.

Puis ce fut l'apothéose ! l'harmonie, sous la direction de son jeune et talentueux chef Thierry Huvelie, enthousiasma, par le choix et l'exécution de son programme un public attentif qui remercia par un tonnerre d'applaudissements.

M. l'abbé Desreux fut le premier à adresser des félicitations. Il souligna la qualité des interprétations : de l'orchestre des jeunes d'abord et de l'harmonie pour finir.

Au cours de la réception offerte par la municipalité, qui suivit ce séduisant concert, M. Simon, président de la Renaissance remercia et félicita les musiciens. M. Auzou, vice-président de la Fédération, félicita chaleureusement les membres de la société et procéda à la remise des distinctions fédérales aux jeunes musiciens :

— *breloque argentée* : MM. Soulier Jacques, Soulier Franck, Wuilbercq Pierre, Noirbent Yves, Simon Vincent, Vinche Pierre, Godin Philippe, Mlles Pruvot Arlette, Derrien Angélique et Mme Auverlot Denise ;

— *breloque dorée* : M. Sulski Freddy, Mme Simon Agnès, Mlle Blary Christiane.

M. Finet, maire de la commune, prit à son tour la parole pour féliciter les musiciens et leur chef. Il leur exprima la volonté de la municipalité de les soutenir et en particulier pour le prochain concours de l'harmonie en 1988. Il les remercia vivement de vouloir porter, toujours plus haut, le renom de la commune de Quarouble.

On leva ensuite le verre de l'amitié et les musiciens, accompagnés de leur famille et amis, se retrouvèrent pour fêter dans la joie leur patronne Sainte-Cécile.

Pas-de-Calais

ABLAIN-SAINT-NAZAIRE

Au revoir M. le Directeur... à bientôt...

Apothéose de la ducasse, le concert de l'Harmonie avait rassemblé cette année une très brillante assistance parmi laquelle on remarquait M. Delehedde, député et conseiller général ; M. Jean Haccart, maire d'Ablain-Saint-Nazaire ; les maires des communes voisines ; Mme Révillon, présidente de la délégation musicale de Liévin ; les représentants de toutes les sociétés locales et environnantes. Mais en ce mardi 30 juin la foule était surtout venue voir M. Léon Lherbier qui donnait son dernier concert et prenait une retraite plus que méritée « Ouverture de Guillaume Tell », « Cavalcade du Barbier de Séville », « Leçon de solfège », « Trebble Concerto », « Rose de septembre », ce fut comme d'habitude un régal ; l'exécution fut parfaite et l'assistance ne ménagea pas ses applaudissements.

Arriva le grand moment. Le président, M. Roger Flour, dans une brillante allocution retraça la carrière de M. Lherbier et sa conclusion « Au revoir M. le directeur... à bientôt » laissait bien entendre que l'Harmonie le recevrait toujours avec respect et aurait toujours besoin de ses conseils éclairés. D'ailleurs M. Lherbier est venu à notre réunion de septembre, ce qui nous a tous réjouis.

M. Wiant, président de la Fédération Nord-Pas-de-Calais avait tenu malgré ses multiples occupations à venir décorer son vieil ami Léon. Il le fit avec chaleur et l'assistance salua cet instant émouvant par de longs applaudissements.

M. Lherbier, visiblement gêné, remercia tout le monde en quelques mots se déclarant en meilleure posture, lorsque, la baguette à la main, il dirige son Harmonie.

CMF



Remise de cadeaux par les deux vétérans, MM. Léandre Crépin et Louis Ducaitez, cadeaux des élèves qui l'appelèrent tous Léon, c'est dire combien le maître était estimé de ses élèves. La ville de Liévin participa même à cette fête ! Autant dire l'impact que ce départ éprouva.

Puis ce fut la transmission des pouvoirs ; le fils de Jean Lherbier reçut la baguette des mains de son père et prit l'Harmonie en mains pour continuer le concert.

Une réception eut lieu ensuite à la salle municipale. On y parla beaucoup musique et le nouveau décoré reçut de multiples félicitations et marques de sympathie. Rien de plus mérité : un travail de cinquante années, une Fanfare devenue Harmonie, quatre-vingts musiciens, plus de cinquante élèves. Quelle belle somme d'efforts, de satisfactions mais aussi de déboires M. Léon Lherbier a dû rencontrer sur son chemin ! C'est tout à son honneur de l'avoir parcouru si brillamment.

Une Carrière bien remplie

Ce mardi 30 juin, près de 500 Ablainois s'étaient littéralement entassés dans la salle Robillart pour écouter le concert de la Ducasse qui constitue un des grands moments de la saison musicale mais surtout ils étaient venus pour manifester leur sympathie à M. Léo Lherbier. Ce dernier à 66 ans quittait la direction de l'Harmonie municipale et donnait son dernier concert. L'assistance entière a longuement applaudi cet homme qui a tout donné à la musique. Qu'on en juge !

A 12 ans, il entre à la Fanfare sous la conduite d'un père qui ne laissera rien passer. En 1940 il décroche un premier Prix de Conservatoire de Lille en clarinette récompense d'un travail acharné. Le service militaire l'accueille au 43^e R.I, dont la musique est dirigée par le capitaine Barthélémy. En 1947 il succède à son père en tant que Directeur de la Fanfare. En 1948 il entre à la grande Harmonie des Mines de Liévin. Il forme avec trois amis un quatuor de clarinettes de classe internationale. Il fonde et dirige une petite formation qui fera danser la jeunesse de la

région ; formation réputée, suivie régulièrement par ses fans. Le seul nom de l'orchestre suffisait pour attirer la foule. Et pendant ce temps il va travailler patiemment dans l'ombre, pour sa Fanfare, qui de sept membres en mai 1945, va passer de vingt à trente puis à quarante membres ; fanfare qui déjà fait parler d'elle avec respect et admiration. Il y a là-dessous la poigne du Chef qui sait ce qu'il veut et n'exige que du travail bien fait. Qui ne se souvient de ces concerts toujours plus réussis les uns que les autres ! L'École de musique accueille de plus en plus d'élèves, les parents faisant entièrement confiance à un musicien hors-pair. Médaille du Gouvernement en 1955, médaille d'honneur en 1963, médaille de 25 ans de direction en 1970, Etoile fédérale pour 50 ans en 1983, médaille dorée avec étoile en 1987 pour 50 ans de Direction et les Palmes Académiques quelques années auparavant : autant de récompenses qui jalonnent un parcours exceptionnel et une réussite certaine due à un travail acharné. Une École de musique réputée aux succès répétés, des examens fédéraux parfaitement organisés, une présence continue, une harmonie de plus de 70 membres qui porte très loin la renommée du village : voilà en résumé ce que M. Léon Lherbier a réalisé. Au cours du concert du 30 juin, il a confié la baguette de direction à son fils Jean, tout reste donc dans la famille, le père, le fils ayant marqué de leur forte personnalité l'Harmonie d'Ablain, il ne fait aucun doute que le petit-fils lui aussi fera parler de lui. Tel que nous le connaissons il saura donner sa pleine mesure dans ces fonctions. C'est tout le mal que nous souhaitons à l'Harmonie qui vient de tourner une page glorieuse de sa longue existence.

Quant à notre chef, nous lui souhaitons une heureuse retraite et nous le remercions pour le plaisir et les joies qu'il nous a donnés tout au long de sa carrière.

Basse-Normandie

Calvados

Sainte-Cécile à Vire

Le 22 novembre 1987, l'Harmonie Municipale de Vire sous la direction de Thierry Delecourt a fêté brillamment la Sainte-Cécile en exécutant au Théâtre « Le Basselin » un très beau concert. L'Orchestre d'Harmonie avait pris place sur la scène du Théâtre et le public était nombreux et chaleureux.

Le concert débuta par « l'Ouverture pour le 14 juillet » de Jacques Ibert, puis se fut successivement la « Suite de l'Arlésienne », de Georges Bizet (intermezzo, menuet et farandole) et la « Nuit de Walpurgis », extrait de « Faust » de Charles Gounod (ballet).

A l'entracte, M. Christian Moru, prési-

dent, salua les autorités municipales et les mélomanes virois venus nombreux. Il félicita les musiciens et leurs directeurs et se réjouit de voir le nombre des élèves augmenter sensiblement chaque année à l'École Municipale de Musique.

Il rappela que quatre de ces élèves ont obtenu des distinctions au Prix Marcel Petit 1987 à Lisieux. M. Moru rappela également le beau succès obtenu par l'Harmonie au Concours de musique de Blois où elle a obtenu un premier prix ascendant avec 18/20. La Musique Municipale de Vire se trouve ainsi classée en Division Excellence et rejoint le peloton de tête des sociétés de Normandie.

Le concert reprit avec une deuxième partie consacrée à des œuvres modernes. L'Orchestre interpréta avec brio, toujours sous la direction experte de Thierry Delecourt : « Festival à Kerdrade », de Serge Lancel, « Bugler's holiday », de Leroy Anderson, mettant en valeur le pupitre des trompettes. Cette belle audition de l'Harmonie Viroise se termina avec « Four Contrasts for Wind » de Trevor J. Ford. Le public ne ménagea pas ses applaudissements aux musiciens et à leur chef.

Le dimanche suivant, 29 novembre, l'Harmonie Municipale de Vire se fit entendre en l'église de Neuville à 10 h 15 au cours de l'office dominical dans des œuvres de Haëndel, Schumann, Marcello, Bizet et Gounod. Avant le repas amical qui termine toujours la fête de Sainte-Cécile, le sous-préfet de Vire : M. Fertier remit des décorations fort méritées à trois musiciens : médaille de bronze de la Fédération Musicale de Normandie pour quinze ans de présence à Mlle Marie-Joseph Mechain et à M. Michel Shick, médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France (catégorie vétérans) pour cinquante deux ans d'activités à M. René Tendron.

CABOURG

La Musique Municipale de Cabourg a fêté Sainte-Cécile les 12 et 13 décembre 1987 avec cette année un faste particulier. Par suite du jumelage avec les sociétés de musique de Lioux (Aude) et de Mondurflès-Bains (Luxembourg), des délégations de ces deux sociétés sont venues assister aux différentes manifestations de la Sainte-Cécile 1987. Ce fut tout d'abord le grand concert donné en l'église Saint-Michel, de Cabourg, devant un auditoire de plus de 200 personnes.

Le concert débuta par la Marche du 50^e anniversaire de l'Armée de l'Air de A. Fasce dirigée par le sous-chef Pierre Fouilleul, avec le concours de la Batterie-Fanfare sous la direction de Louis Romanet.

Jacques Lecornu, chef de l'Harmonie Municipale depuis octobre 1972 à Cabourg, prit possession du pupitre de direction et nous entendimes « Le Mariage aux Lanternes », de Jacques

Offenbach avec comme soliste le jeune Daniel Tardif à la trompette. Pour la première fois lors d'un concert de Sainte-Cécile ce fut ensuite « Passionnette », pièce pour piano de J. Devogel. La jeune pianiste élève de Mme Malassinot, professeur à l'École de musique était Anne Descheemaeker et elle était accompagnée par quelques éléments de l'Harmonie : clarinettes, flûtes, saxophones altos, tubas, et baryton.

Cette œuvre, dirigée par J. Lecornu, obtint un grand succès et la jeune pianiste fut ovationnée longuement par le public. Le concert se poursuivit par la célèbre ouverture de « Cavalerie Légère », de F. Suppe avec comme clarinette solo Georges Rouas. La première partie de l'audition se termina avec la « Marche Tartare », de Louis Ganne.

A l'entracte, Mlle Mabire, présidente de la Société, remercia les personnalités présentes et particulièrement le père Rochet qui prêtait aimablement son église pour ce concert. Elle salua très amicalement les délégations des Musiques et Écoles de Musique de Limoux et Mondorf-les-Bains présentes au premier rang des auditeurs.

Le concert reprit avec la « Marche Russe », de Louis Ganne, dirigée par Pierre Fouilleul. Ce dernier passa la baguette à Jacques Lecornu qui dirigea avec le brio et le sens musical qu'on lui connaît les œuvres suivantes : « Petite suite pittoresque », de W. Hautvast ; « Utrecht Suite », suite moderne en trois mouvements de Ruud Bos ; « Taies Form Finland », de Mary-Ann Gilby, « Ouverture de Mireille », de Charles Gounod.

La Musique Municipale de Cabourg (65 exécutants) termina ce brillant concert avec le pas-redoublé avec tambours et clairons : « Le Caid », de E. Michel, dirigé par le sous-chef Pierre Fouilleul et Luis Romanet, animateur de la Batterie-Fanfare. Le public ne ménagea pas ses applaudissements aux musiciens et à leur directeur, Jacques Lecornu pour cette audition très au point et jouée avec beaucoup de nuances et de musicalité.

Le lendemain, dimanche 13, la Musique Municipale se rendit en défilant jusqu'à l'église Saint-Michel, de Cabourg, et se fit entendre au cours de l'office dominical à cinq reprises dans des œuvres de circonstance. Le père Rochet, curé de la Paroisse, félicita chef et musiciens et se réjouit de voir et d'entendre l'Harmonie dans son église. Il rappela que dans son jeune temps, il fut lui-même clarinettiste dans une formation identique pendant plusieurs années.

Lors de la réception à la mairie qui suivit : M. Moles, maire, M. Ecobichon, conseiller général, et Mlle Nicole Mabire, président, remirent des récompenses. Ce fut la médaille d'or des vétérans pour Louis Romanet (cinquante-trois ans de service dans la Société), la médaille

d'argent de la C.M.F. à Guy Pannier et Jacques Lecornu pour quarante ans de service. Enfin, Mlle Mabire remit à M. Fouilleul une casquette neuve de sous-chef de l'Harmonie Municipale à l'occasion de son appartenance depuis vingt-cinq ans à la Société de Cabourg.

Un repas succulent organisé par Mlle Nicole Mabire et son équipe de dévouées bénévoles clôtura ces festivités de la Sainte-Cécile, de Cabourg, avec évidemment l'échange de cadeaux et souvenirs avec les sociétés jumelées de Limoux et Mondorf.

Haute-Normandie

Seine-Maritime

Concert du 6 Décembre 1987 de l'Harmonie Municipale de Dieppe

A l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, l'Harmonie Municipale de Dieppe donnait au Centre Culturel Jean-Renoir, le dimanche 6 décembre 1987, son traditionnel concert de fin d'année sous la direction de son chef, Claude Dantigny.

La première partie, plus classique, était réservée à des compositeurs connus tels que Rossini, Jacob De Haan, Frédérick Loewe, Léo Delibes et Verdi et c'est ainsi que les auditeurs, venus nombreux pour la circonstance, purent apprécier les progrès faits par la formation dieppoise dans l'« Ouverture de Tancredi », « Dreaming », « My fair lady », la « Mazurka du ballet de la source » et la « Marche d'Aïda » dont les fameuses trompettes provoquent toujours autant d'émotions.

Après un entracte au cours duquel furent remises différentes médailles à des musiciens pour le moins surpris puisqu'aucun des récipiendaires ne s'attendaient à pareil honneur (le secret avait été pour une fois bien gardé !!!). La seconde partie débutait avec l'« Ouverture du Nord-Ouest », de Jay Chattaway difficile d'exécution et mettant successivement en valeur les différents pupitres de l'Harmonie.

Suivaient trois morceaux, bien rythmés, (la jeunesse des percussionnistes ne les empêche nullement de se distinguer) qui furent bien accueillis du public « Eldorado » de R. Beck, « Tune it up » de Jan Haderman, et « Swing de Noël » de Dizzi Stratford.

De Jacob De Haan, déjà présent dans la première partie, le « Fox du nord », plus « musclé » que Dreaming, mettait un point final à ce programme très électrique particulièrement apprécié du public qui ne ménagea pas ses applaudissements à la formation de Dieppe dont on parle de plus en plus, non seulement dans la ville elle-même, mais aussi dans les environs, car ce concert venait de clôturer une saison 1987 particulièrement bien remplie.

Pays de Loire

Maine-et-Loire

SAINT-MACAIRE-EN-MAUGE

Le 18 avril 1987, à l'âge de 73 ans, Louis Huchon, figure macairoise de la musique, décédait brutalement.

L'Union Musicale venait de perdre son chef et une nouvelle fois était en deuil.

Musicien macairois, fidèle serviteur de la « cause musicale », tous ses loisirs, ses heures de détente, il les consacra à sa carrière musicale, à la bonne marche de la société et à sa direction.

Il a eu la chance, disait-il, de naître dans une famille de musiciens, et très jeune, Louis fut initié à la musique.

Dès l'âge de 10 ans, formé par son père, chef de la Fanfare de Saint-Macaire de 1921 à 1956, il fit ses premiers pas d'instrumentiste et participait déjà avec son piston aux défilés traditionnels.

Dès lors, il ne cessera plus d'exercer ses talents, d'abord comme membre de la Fanfare de Saint-Macaire, du Réveil Choletais et aussi de l'Harmonie Choletaise.

Il servira comme bugle au 23^e Régiment d'Infanterie coloniale à Paris, musique militaire fort sollicitée, et Louis Huchon a beaucoup appris pendant cette période. A cette époque, il avait tronqué son traditionnel piston pour le bugle qui était et sera son instrument de prédilection.

Prisonnier de guerre il animera l'orchestre du commando.

De retour à Saint-Macaire, il reprend sa place à la Fanfare et en 1956, à la demande de son père déjà bien malade, il prendra la baguette pour devenir en 1969 le Chef de l'Union Musicale que venait de constituer les responsables des deux sociétés locales.

Dans ces moments de concertation et de dialogue, Louis Huchon fut un homme d'ouverture, sous des remarques quelquefois rudes se cachait un tempérament généreux et ceux qui l'ont cotoyé dans ces périodes ont pu apprécier sa droiture.

En 1983, les plus hautes récompenses et décorations lui furent décernées pour un éloquent palmarès au service de la musique.

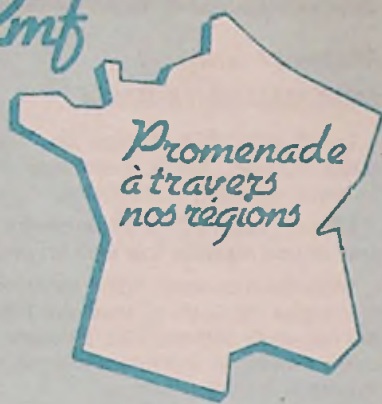
63 ans de service — 31 ans de direction.

Soucieux de la continuité de l'œuvre entreprise dans la société à laquelle il avait tant donné, il éprouvait un besoin de repos, il devait passer la baguette. Il est certain que c'est avec plaisir qu'il aurait remis le flambeau qu'il a porté très haut et très longtemps, à la jeunesse méritante qui l'entourait.

Après le festival du mois de mai, avait-il décidé, je décrocherai, mais hélas !

Comme prévu, le festival eu lieu à Saint-Macaire le 24 mai et ce jour-là, jeu-

CMF



nes, anciens et tous les amis de la musique se sont souvenus de leur Chef, Louis Huchon, enlevé brutalement à leur affection et à leur estime, un mois auparavant.

Au cours de la réception qui clôtura le festival, en présence de Mme Huchon, des responsables de l'Union Départementale et de l'Union Régionale des sociétés musicales de France, ainsi que des chefs, directeurs des sociétés participantes, le président de l'Union Musicale de Saint-Macaire a présenté à Mme le Maire, le nouveau chef qui avait été choisi pour lui succéder.

France Chupin prend le relais, jeune et compétent, lui aussi engagé dans sa « cause musicale », il aura continuer l'œuvre entreprise par ses prédécesseurs.

Il a autour de lui, avec les plus anciens, une jeunesse qu'il a déjà su dynamiser dans le groupe qu'il anime depuis plusieurs années.

Après un hommage au chef disparu, Mme le Maire a salué l'arrivée de celui qui saura faire que la musique soit toujours présente dans la cité de Saint-Macaire.

Pays de Loire

BENET

Concert de Sainte-Cécile

C'est pour remercier ses amis membres honoraires et sympathisants, que l'Union musicale a offert un concert le dimanche 29 novembre 1987 dans la salle polyvalente.

Peu de mélomanes (environ 100 personnes) se sont déplacés pour écouter ce concert, mais l'ambiance était très chaleureuse et les spectateurs très attentifs n'ont pas ménagé leurs applaudissements.

La première partie du concert a été donnée par l'harmonie junior qui a d'abord joué une ouverture : « Caësar et Cléopâtre » (Gérard Boedijn). Ce morceau, assez difficile avait demandé beaucoup de répétitions mais les jeunes, par leur travail, ont su déjouer les difficultés et l'exécution de cette œuvre a été particulièrement réussie.

Ensuite, « Humoresque » (Anton Dvorak) fut joué par quatre clarinettes. Vint ensuite une série de morceaux, où l'on a pu apprécier le talent des solistes qui les ont interprétés :

- « l'Arlésienne » (Bizet) Solo de flûte ;
- « Petite fleur » (Sidney Bechet) Solo de clarinette ;
- « Concerto pour un été » (A. Morisod) Solo de trompette ;
- « Le Trombone sentimental » (Ur Hemmerlé) Solo de trombone.

Enfin, « Happy Sound Selection » (Cees Vlask) et « Haendel Ceremonial » (Haendel) ont clôturé cette première partie.

En deuxième partie, l'Union Musicale qui est composée de l'harmonie junior et de quelques « anciens » musiciens a d'abord joué une marche : « Dixie Land - Balthazar » (Jame Couver), suivie d'un morceau comportant des motifs de jazz : « Escalade en Louisiane » (John Darling).

Vint ensuite une petite valse alsacienne : « Fête à Kientzville » (Joseph Craff) qui avait été choisie pour rappeler à nos auditeurs plus âgés, leur bon temps au cours des bals champêtres de leur époque.

L'Union musicale, a poursuivi par une fantaisie : « Euterpe » (PN - Labole) que nos anciens musiciens, aiment beaucoup jouer. Enfin, pour ceux qui aiment le rock, « Discomanie » (L. Delbecq) où le batteur s'en est donné à cœur joie.

Nous ne pourrions oublier les tambours, aussi cette deuxième partie, s'est terminée par un pas redoublé : « Défilé des bataillons » (L. Blémant).

Tous les musiciens, jeunes et anciens, avaient beaucoup travaillé (surtout les solistes) pour la réussite de ce concert, et nous ne pouvons que les encourager à poursuivre leurs efforts pour le plaisir de tous les mélomanes.

A l'issue de ce concert, tous les musiciens se sont retrouvés pour la « photo souvenir » et c'est dans la bonne humeur et la conviction d'avoir passé une agréable soirée, qu'auditeurs et musiciens se sont séparés.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bouches-du-Rhône

Châteauneuf 87.

Une escale de 10 jours à Châteauneuf-Martigues, du 2 au 12 juillet 1987, pour une cinquantaine de stagiaires, venus des six départements de notre région, et leurs chefs d'orchestre, MM. Gilbert Gay, directeur du stage, (au pupitre de direction pour la musique typique et de jazz) et Marc Schuster (pour la musique classique et contemporaine),

sans oublier Georges Seguin (pour les petits ensembles).

Cinquante jeunes gens se sont lancés à corps perdu dans cet art, qui défie les portes du temps et de l'espace, et, sous l'influence de deux chefs dont les qualités ne sont plus à vanter, un répertoire des plus éclectiques a été travaillé.

Le but de ce stage est de faire vivre de jeunes musiciens au rythme des nécessités imposées par l'orchestre. Ce ne fut pas triste : alternance de travail et de loisirs en commun dans une ambiance des plus décontractées... Après le dernier concert suivi d'un repas d'adieu, nous nous sommes tous quittés la larme à l'œil, en parlant de l'année prochaine à... ?

Notre sympathique présentateur et panégyriste, M. Paul Courtial, président de l'Union Régionale des Fédérations Musicales, n'a oublié personne et a encouragé les jeunes stagiaires et leurs chefs. Il a aussi remercié en notre nom M. Henri d'Attilio, maire de Châteauneuf, qui nous a si généreusement reçu dans ses murs, ainsi que Mme Gislaïne Mameli et M. Roger Mistral, conseillers municipaux, qui ont veillé, tout au long du stage, à ce que nous ne manquions de rien. Notre activité a été intégrée dans le Premier Festival de Musique de Châteauneuf-la-Mède, qui a débuté le samedi 4 juillet par un concert de l'Accordéon-Club de Châteauneuf-la-Martigues, suivi le lundi 6 par le Grand Ensemble Instrumental de Gardanne, le 8 en avant-première, concert du stage junior, le 10, Musique de la 4^e Région Aérienne ; le 12, grand concert de clôture par les stagiaires.

Le but atteint, il ne faut pas oublier tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre, à tous les niveaux, à la réussite de ce stage et qui travaillent déjà à la réussite des stages à venir : il s'agit de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, qui, comme le Rhône lui-même, tend à déborder de ses rives, et dont le président est M. Joseph Chappe. Il y a aussi lieu de signaler la présence, à notre concert de Saint-Rémy, de Mme Françoise Baudry, directrice de l'A.R.C.A.M.

PROGRAMME DES CONCERTS

« Danse du sabre », Katchatourian, « La belle au bois dormant », Tchaïkovsky, « La mer », Trenet, « Cris, hymnes et prières », Mailman, « Lattin sound », typique sud-américain, « Baroque in blue », Bolling, « Concerto clarinette/harmonie », Rimski-Korsakov, « Hommage A G. Gershwin » « L'amour sorcier », de Falla, « Escapade », Devogel.

Le même concert a été donné à Marseille (Villa Bagatelle), Saint-Rémy (Place Favier), Sainte-Maxime (Théâtre de la Mer).



Var

SIX-FOURS-LES-PLAGES

La Sainte-Cécile

Sainte Cécile est considérée de nos jours comme la patronne des artistes, jeune romaine qui aurait subi le martyre sous le règne d'Alexandre Sévère (208-235). En fait, rien ne permet d'affirmer qu'elle a cultivé l'art de la musique, mais sainte Cécile a inspiré à ce titre de très nombreux artistes musiciens, tels que Purcell, Haëndel etc.

Sa fête est célébrée traditionnellement le 22 novembre, date choisie en 1987 par la Société Philharmonique « La Six-Fournaise » pour son concert.

C'est dans la grande salle de la Maison des arts et de la culture que le président

Jean-Pierre Robert, avec les membres de son Conseil d'administration, recevait invités, personnalités et amis mélomanes de la région.

Avant le début du concert, le président Robert remettait à M. Baptistin Cayol un magnifique hautbois, acquis par la Société musicale, grâce à la générosité de ses bienfaiteurs et l'aide matérielle de la municipalité.

c'est à M. Gaston Laine, sous-chef de musique, que revint le privilège de diriger le premier morceau inscrit au programme de cette journée : « La Marche de Radetzki », de Johann Strauss.

Suite à cette brillante prestation, ce fut M. Pierre Lehembre ; directeur de la formation, qui prit la baguette pour diriger la suite du programme consacré à des



œuvres de J. Strauss : « Annen Polka », « Tritsch Tratsch Polka », « Valse de l'Empereur », de J. Strauss ; « Finlandia » de Jean Sibelius qui terminait cette brillante première partie, très appréciée du public.

Avant que début la seconde partie, le président Robert présenta au public, en leur remettant la carte de membre exécutant, les musiciens qui avaient rejoint, au cours de l'année 1987, la Six-Fournaise.

Il s'agit de : Mlle Audrey Allain, aux percussions ; Mlle Sabine Gillibert, trompette d'harmonie ; M. Manuel Lopez, clarinette ; M. Louis Mazetti, trompette d'harmonie ; M. Georges Martin, clarinette, unanimement connu dans la région et directeur des Relations publiques à la Société Paul-Ricard.

En compagnie de M. le maire, eut lieu la remise de médailles d'honneur de la Société, à MM. Gonon, directeur de M.A.C. et Guérin, président des Amis de la Collégiale Saint-Pierre, pour l'aide qu'ils apportent à l'organisation des concerts.

La seconde partie du concert, toujours sous la direction du maestro Pierre Lehembre, a débuté par :

« Ballet Égyptien (nos 1 et 4) », de A. Lugini ; « Porgy and Bess — Summer Time », de Georges Gershwin ; avec la participation de Mme Ginette Viart, soprano ; « La Norma — Casta Diva », de Vincente Bellini ; avec le concours de Mme Viart, soprano ; « Tannhauser (sélection), de Richard Wagner mettait un brillant point final à cette année musicale.

Le très nombreux public, qui ne ménagea pas ses bravos et applaudissements aux musiciens, ovationna Mme Ginette Viart, soprano lyrique, pour son excellente prestation.

Dans la nombreuse assistance, nous remarquons la présence de M. Estève, maire et conseiller général du Var, Mme Schiru et MM. Gernokleiff, Morini, Trincherio, adjoints, des membres du conseil municipal, de M. Jouveveau, président de la Société « La Seynoise », M. Autran, vice-président, M. Lardi de la Saint-Nazairienne, M. Faure, président de la Philharmonique de Bandol, Mme Mersch, présidente de l'Amicale de l'École municipale de musique, M. Henri Sicard, représentant M. Demichelis, président de la Fédération Musicale du Var, de MM. Georges Mingeaud et Mère, tous deux présidents honoraires de la Six-Fournaise, ainsi que de nombreux, présidents de sociétés locales.

Le verre de l'amitié, offert aux personnalités et aux musiciens, clôturait cette agréable journée.

SAINT-CYR-SUR-MER

Le progrès musical

Le dimanche 29 novembre 1987, l'Harmonie honorait Sainte Cécile, patronne des musiciens.

A cette occasion, nous avons eu le plai-

CMF



sir d'entendre, à nouveau, cette formation sous la direction de M. Félix Paul et d'apprécier un concert de qualité.

Au programme étaient inscrits les morceaux suivants, qui obtinrent un vif succès, devant un public très nombreux, mais un peu à l'étroit dans la salle de musique ; cette formation exécuta donc avec brio : « Paris Belfort », pas redoublé avec clairons ; « Costa Del Sol », pas-doble de J. Darling ; « L'Auréole », ouverture de Bajus.

Solistes : Paul Pantin, saxo ténor ; Roger Baudouvin, saxo alto ; Michel Arnaud, trompette d'harmonie.

« Dixieland Bal Hiazar », marche américaine de James Cowler ; « Violettes Impériales », fantaisie de V. Scotto.

Solistes : Louis Paul, trombone ; Michel Arnaud, trompette d'harmonie.

Au cours de ce concert, le président Marrot, assisté de Mme Josette Bonifay, maire de Saint-Cyr, remettait à MM. Martial Arnaud, Roger Baudouvin, Florian Dupuy, les médailles d'or décernées par la Confédération Musicale de France, sur proposition de la Fédération Musicale du Var.

Ensuite, ce fut les diplômes d'encouragement, délivrés par la Fédération Musicale du Var, avec breloques, à Mlle Nadine Paul et M. Alain Modrusan.

Après distribution de ces diverses récompenses, vint l'exécution de « Modern Tempo », fantaisie jazz de J. Darling ; « Louis XIV » marche (avec trompettes de cavalerie et clairons) et J. Darrigo.

A l'issue du concert, le chef de musique présenta au public les jeunes éléments, sortis de l'École de Musique dirigée par Mme Vidal intégrés désormais au sein de la formation : Mlles Nadine Paul et Viviane Strahl ; MM. Alain Modrusan et Patrick Chavaroché aux pupitres des clarinettes ; MM. Michel Arnaud, Michel Billo, Rémy Modrusan Alexandre Pilone aux pupitres des trompettes.

M. Michel Anchini au pupitre saxo baryton.

Ces jeunes gens, au talent confirmé,

reçurent les félicitations et encouragements de Mme le Maire et les applaudissements chaleureux du public ; à la fin du concert et avant le repas traditionnel, un apéritif fut offert par la municipalité, auquel prirent part tous les musiciens, leur chef, le président Marrot, Mme le Maire, M. Henri Sicard représentant le président Demichelis de la Fédération Musicale du Var, M. Jean Gudet, vice-président honoraire de la Fédération Musicale du Var, ainsi que plusieurs autres personnalités.

Concert d'Automne de la Lyre provençale d'Ollioules

Devant un public très nombreux, en ce dimanche après-midi du 15 novembre 1987, particulièrement frileux, l'Harmonie de la Cité des Fleurs a offert aux personnalités et mélomanes de la région un concert de qualité, démontrant à l'assistance qu'Ollioules avait atteint ses lettres de noblesse musicale.

Programme donc de qualité dirigé avec maestria par son chef, M. Claude Decugis, qui nous offrit, en première partie : « Spearmint Marche », de Victor Turine ; « Week-End », ouverture de Gérard Boedijn ; « Fête Militaire », d'Alexandre, Sylvain Petit ; « Mazurka pour Cornet ».

Soliste : Denis Gautier.

« Nordisk Rhapsody », de Trévor J. Ford ; « Gruss Von Hausen », marche d'Oscar Tschuor.

Une pause de dix minutes fut ensuite accordée, au cours de laquelle de jeunes enfants, vêtus de costumes provençaux, offrirent des bouquets de fleurs au public.

Cet intermède ne devait pas faire oublier aux auditeurs la qualité de l'interprétation de cette première partie, et c'est sous les applaudissements du public que se poursuivit cette inoubliable matinée musicale, où l'on put apprécier successivement : « Petite Suite Pittoresque » de Willy Hautvast, a) Prélude classique, b) Danse Populaire ; c) Intermède moderne, d) Final Baroque ; « Deep River Rhapsody », de Harold Walters ; « Zaragoza », pas-doble, de Joseph Olivadoti.

Pour terminer ce concert, l'orchestre exécuta : « Aurora », marche symphonique de Giovanni Orsomando, qui est l'hymne de la formation, apprécié par les fans de la Lyre Provençale.

Ainsi se terminait cette belle et agréable journée, sous les applaudissements nourris de l'Assistance.

De nombreuses personnalités présentes félicitaient le président M. Guccini, et les membres de son Conseil d'administration ; on notait la présence de M. le maire, René Arnoux, entouré de ses adjoints et des membres du Conseil municipal, du commandant Ballada, chef de la Musique de la Flotte de Toulon, de M.

Perpes, président adjoint de la Fédération Musicale du Var représentant le président Demichelis, de M. Sicard, trésorier de la Fédération, de M. Joseph Chappe, président de la Fédération Musicale des Bouches-du-Rhône, de M. Lehembre, chef de la musique « La Six-Fournaise » et des présidents des sociétés locales.

En conclusion, le président de la Lyre Provençale informa l'auditoire que le concert de la Sainte-Cécile aurait lieu en l'église Saint-Laurent d'Ollioules, le 13 décembre, à 10 h 30.

Vaucluse

PERNES

Les musiciens de l'Harmonie, les enfants de la Nesque ont participé aux représentations de la Pastorale.

« Lou tèms de Calendo, per un bon provençau, pou pas se passa senso vèire la Pastouralo » (Le temps de Noël, pour un bon provençal, ne peut pas passer sans voir la Pastorale).

Le « Grand Trésor du Félibrige », dictionnaire provençal-français de Frédéric Mistral nous apprend que les Pastorales sont des pièces de théâtre, jouées et chantées en « lango nostro » qui racontent la naissance de Jésus, en Provence, bien sûr.

Aussi, fidèle aux vieilles traditions, le groupe Arts et Loisirs de la ville de Pernes a présenté à un public nombreux et enthousiaste deux représentations de la Pastorale « Pistaché » (on dénombre plus de 150 pastorales dans le répertoire provençal, mais beaucoup se ressemblent).

Un groupe de musiciens de l'harmonie « Les Enfants de la Nesque » sous la direction de Jean Abadie (un toulousain, devenu provençal, mais, après tout c'est toujours le Pays-d'Oc) a rehaussé l'éclat de cette représentation d'un accompagnement orchestral particulièrement apprécié.

Nous ne pouvons que nous féliciter et les féliciter aussi de la collaboration active et amicale entre nos sociétés musicales et les groupes de maintenance de la tradition provençale.

MARSEILLE

Trois sociétés vauclusiennes ont participé à l'animation de la Foire de Marseille.

A l'initiative du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur les organisateurs de la Foire Internationale de Marseille avaient convié les Sociétés Musicales des six départements de la région à venir se produire tout au long de la semaine du 21 au 4 octobre.

Trois orchestre d'Harmonie du Vaucluse ont prêté leur concours à ces journées : l'Harmonie Durance Lubéron de Pertuis, les Philharmonistes d'Orange, l'Ensemble à vent du Conservatoire de Carpentras.

Le concert de chacun d'eux, diffusé dans la totalité de l'enceinte de la Foire, fut particulièrement apprécié, confirmant, si besoin était que nos musiciens savent faire apprécier leur talent bien en dehors des limites du département.

Festival de Fanfares à Cadenet.

Le dimanche 20 septembre, notre ami Rémy Grangeon, président directeur de la Fanfare « Les Enfants d'Arcole » avait invité dix sociétés à participer à un brillant Festival dans la ville natale de Félicien David. Cette manifestation coïncidait avec le 65^e anniversaire de la formation.

Après de nombreuses animations en ville le samedi soir avec les groupes de majorettes et la matinée du dimanche avec les Fanfares ce fut enfin le Festival proprement dit qui nous a permis d'entendre : « La Batterie Fanfare » de Dignes les Bains, le « Réveil Orangeois », la « Fanfare de La Roque » d'Anthéron, la « Fanfare Rhône Durance » du Pontet, la « Fanfare des Jeunes Sapeurs Pompiers » de la Vallée de l'Huveaune, l'« Étoile Camarnaise » de Lunel Vieil, la « Batterie Fanfare » de Marignane, la « Lyre Mousanoise », le « Réveil Loriois » et bien sur les « Enfants d'Arcole », organisateurs de cette réunion.

Toutes ces formations ont eu à cœur de se produire dans le meilleur de leur répertoire pour le plus grand plaisir d'un public nombreux venu les applaudir dont les commentaires parlaient déjà du Festival 1988.

La Philharmonique Mazanaise, la plus ancienne société musicale du Vaucluse

C'est au mois de septembre de l'année 1874 qu'un groupe de musiciens du village de Mazan décidèrent de s'unir pour créer une société de musique qui prit le nom de « Philharmonique Mazanaise ».

Deux ans plus tard, un membre de cette société, Joseph Saurel, de condition très modeste (il était simple cantonnier dans le village) mais amoureux fou de la musique et de l'Art Lyrique fit don à la Philharmonique d'une magnifique bannière qui devait pendant plus d'un siècle, entraîner ses musiciens dans de nombreux concours et festivals sous le ciel de Provence.

Cette bannière de velours rouge, entièrement brodée de fils d'or, porte en son centre un écusson de velours bleu représentant les armoiries de la ville de Mazan. Au-dessus en grandes lettres, l'inscription



tion « Société Philharmonique Mazan » et tout en bas le nom du donateur « J. Saurel 1876 ».

A sa hampe sont accrochées de nombreuses médailles dont les plus anciennes remontent au siècle dernier : concours musical de Saint-Didier-les-Bains 1877, Caromb 1878, Bédoin 1879, Carpentras 1880 et 1882 etc.

Mais, ni les hommes, ni les choses les plus précieuses ne sont à l'abri des outrages du temps. Alors, voulant conserver cette précieuse relique, dès l'année 1980, les responsables de la société décidèrent de la placer sous verre dans un cadre accroché à la place d'honneur dans la salle communale de répétitions. Elle a été remplacée par une autre bannière, plus modeste, mais qui, espérons-le, flottera encore longtemps à la tête de cette harmonie, car la Philharmonique Mazanaise, la plus ancienne société musicale du Vaucluse, reste toujours très active. Elle a ces dernières années participé à de nombreux concours et festivals.

Après les fêtes du cinquantenaire qui furent célébrées le 11 octobre 1924, la société a participé au festival de Beaucaire, aux concours internationaux de Marseille (1936), Avignon (1958), Vauvert (1965 et 1970) Saint-Maximin (1967), Toulon (1964).

Le 28 juillet 1974 la Philharmonique Mazanaise a fêté avec éclat le centenaire de sa fondation : Vingt-deux sociétés musicales et chorales du Vaucluse étaient présentes à Mazan pour célébrer cet anniversaire.

Aujourd'hui, malgré toutes les difficultés que rencontrent nos sociétés de musique dans les villages, la Philharmonique poursuit sa marche en avant.

Elle a, au cours de l'été 1987, participé au festival régional du Hyères ainsi qu'aux festivités qui se sont déroulées en Suisse pour le jumelage de Mazan avec la ville de Moudon dans le canton de Vaud.

Formulons des vœux pour que cette marche en avant conduise allègrement la

Philharmonique mazanaise vers son bicentenaire.

François Conil

La fête de Sainte-Cécile des écoles de musique fédérées.

En 1986 les dix écoles de musique fédérées du département de Vaucluse fêtaient pour la première fois Sainte-Cécile dans une manifestation commune.

Pour une première réalisation de ce genre ce fût en plein succès.

Aussi la célébration de Sainte-Cécile 1987 nous a-t-elle offert une réédition de cette fête. C'est la salle des Fêtes municipales de Sorgues qui a accueilli cette année les élèves de nos écoles de musique.

Cette après-midi du samedi 21 novembre était placée sous la présidence d'honneur de M. Marius Imbert, fondateur de l'école municipale de musique de Sorgues qui porte son nom.

Plus de trois cents jeunes musiciens, garçons et filles, ont animé cette matinée devant un public nombreux venu communiquer avec eux dans la ferveur de la musique.

Nous ne citerons pas ici tout le programme ne comprenant pas moins de vingt-cinq interventions musicales. Soulignons seulement l'accueil chaleureux réservé à quelques ensembles particulièrement appréciés : un quatuor de trompettes, « Nocturne » de Mendelssohn ; Un octuor de Guitares, « Mascarade » de Peter Van Der Staak ; Un quatuor de saxophones, « Danse » de Jacques Petit ; un quatuor de flûtes, un sextuor de flûtes, « Vivace », de Zemplini ; un important ensemble de cuivres, « El Condor pasa de Robblès ». Particulièrement remarqué aussi un duo « Xylophone Piano Cake Walk » de Koninsky. Des duos violon piano, duos de clarinettes, piano seul, piano à quatre mains complétaient harmonieusement ce programme. Mais les plus appréciés furent les trois orchestres d'Harmonie Juniors dont l'un interpréta avec les chœurs formés par quelques soixante élèves des classes de Solfège, le « Chœur des Gamins » extrait du premier acte de Carmen de Georges Bizet sous la direction du président fédéral Georges André.

Pour garder à cette fête son caractère de pure amitié dans le plaisir de faire ensemble de la musique aucun nom n'a été cité sur le programme, ni celui des interprètes, ni celui de l'école dont ils étaient issus. Ainsi c'était la musique seule qui était à l'honneur dans une ardente célébration de la patronne des musiciens.

L'éclat de cette manifestation a été rehaussé par la présence de M. Paul Courtial, vice-président de la Confédération musicale de France, président de la Fédération régionale P.A.C.A.

CMF



L'ISLE-SUR-SORGUE

Un bel exemple de collaboration entre une société et une école de musique.

A l'issue d'un excellent concert donné à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, au domaine de Mousquet, la Fanfare l'Avenir l'Islois de l'Isle-sur-Sorgue tout entière, par la bouche de son dévoué président René Rebol et de son chef de musique Marc Pasero, a tenu à remercier chaleureusement MM. Gonvers et Lombardi respectivement directeur et responsable de la classe d'ensemble de l'école municipale de Musique de leur franche et amicale coopération.

En effet depuis plusieurs années l'école de musique fourni régulièrement à cette Fanfare, créé en 1910, des jeunes musiciens pour alimenter les pupitres d'harmonie. Cette collaboration permet à l'Avenir l'Islois de porter bien loin des limites de sa commune et même à l'étranger le renom de l'Isle-sur-Sorgue.

A cette occasion trois médailles d'encouragement de la Fédération départementale représentant cinq années de présence ont été décernées à des jeunes musiciens dont l'un a commencé à fréquenter la société dès l'âge de cinq ans ; à quoi se sont ajoutées trois distinctions de l'Union des Fanfares de France.

Cette journée d'amitié dans la musique s'est déroulée en présence de M. Bouffier, adjoint, représentant M. Battini, maire, empêché, M. Constantin, président du Comité des fêtes, MM. Georges André et Fernand Trinquier, président et président d'honneur de la Fédération des sociétés musicales et chorales de Vaucluse.

LE PONTET

L'Élan Pontétien en fête.

Cette société musicale et folklorique forte de 43 membres dont 8 musiciens (galoubets et tambourins) auxquels, pour la circonstance, s'étaient joints plusieurs anciens qui, bien qu'ayant quitté le groupe se retrouvent toujours avec plaisir dans l'ambiance de ses réunions, fêtaient son cinquantenaire les 28 et 29 novembre. Cinquantenaire officiel, pour cette association déclarée en 1937 à la préfecture de Vaucluse, mais qui compte en réalité plus de 80 ans d'activité (en 1904 on pouvait lire déjà dans la presse d'alors l'existence de l'Élan Pontétien).

Son président Louis Langlade, fût également honoré au cours de cette fête pour sa trentième année de présidence. A cet honneur fût également associée son épouse, fidèle et discrète collaboratrice.

La soirée du samedi permit à un public nombreux et enthousiaste d'apprécier

une partie musicale (La mazurka de Saint-Eloi, « Bleu Souleu » ; le Pont d'Avignon, « La Respéido » ; le menuet provençal etc.) et une suite de danses (Le Ballet Grec, Les filles de Marbre, La fricassée, l'Arlequine, « La mazurka souto li pins », « Li cordelles » « La Farandole du Rhône » etc.).

Le dimanche matin les « tambourinaires » animèrent la Grand Messe, puis les comtadines se joignirent à eux pour exécuter sur le parvis de l'église, malgré un froid très vif, quelques danses provençales terminées par une farandole générale.

Après la messe, servi dans les nouveaux locaux de l'Élan Pontétien, un apéritif réunissait les musiciens, danseuses et danseurs, M. Derouilhe, maire du Pontet, ses adjoints et nombreux conseillers, apéritif au cours duquel M. Georges André, président de la Fédération du Vaucluse, remit au président Langlade la médaille du cinquantenaire de la Confédération musicale de France.

Parmi les nombreuses prestations prévues pour 1988 l'Élan Pontétien effectuera un déplacement à Hocheim en Finlande et un à Gdansk en Pologne.

Noël dans la cité à Montoux, an 5.

Chaque année depuis cinq ans maintenant, quand vient la période Calendale, c'est la fête à l'école de musique de Montoux.

Calendal et les fêtes qui y sont attachées s'échelonnent sur un mois entier de la Sainte-Barbe (le 4 décembre) à l'Épiphanie (le 6 janvier).

C'est d'abord la préparation de Noël et la crèche, puis les représentations des pastorales, pièces de théâtre jouées et chantées en langue provençale qui racontent naïvement la naissance de Jésus. Elles sont interprétées par des troupes d'amateurs dans toutes les agglomérations de Provence, grandes villes ou petits bourgs depuis le XIX^e siècle.

A l'abri de sa tour du XI^e siècle, la ville de Montoux est restée fidèle à ses traditions provençales.

L'Association les Amis de la Musique, qui assure la gestion de l'école de musique dirigée par Mme Babinet offre chaque année à la population montelaise une soirée musicale animée par les élèves et leurs professeurs.

En ce 18 décembre nous avons pu apprécier un programme de choix qui nous a permis d'entendre des chants de Noël (Douce nuit, Noël de France, Berceuse de Noël, « Pastre Pastresso », Il est né le divin enfant) interprétés par la chorale et de jeunes instrumentistes de talent (clarinettes, saxophones, flûtes traversières, flûtes à bec, pianos) ainsi que des œuvres allant de la Renaissance (Duos de flûte à bec) à des partitions classiques (Largode Haendel, piano à quatre mains ; Choral de Bach et Fanfare de Purcell par



un ensemble de cuivres (soliste Jean Abadie, professeur de trompette, ancien de la musique de la flotte de Toulon) ; Rondo de Diabelli, piano à quatre mains ; un extrait de la « Cantate burlesque » de Bach, piano et vilon, une pièce de F. Dupin par la jeune classe de percussions ; une fantaisie de Portnoff, violon et piano.

Nous ne citerons pas le nom des interprètes, ils étaient trop nombreux, nous évoquerons seulement la participation surprise de deux élèves du Conservatoire national d'Avignon (Laure Fabre et Cuong Pham) qui ont interprété respectivement une étude en Fa mineur de Chopin, « L'intermezzo du Carnaval de Vienne » de Schumann et à quatre mains « Fantaisie » de Schubert.

Les textes d'enchaînement, particulièrement bien choisis, étaient empruntés au livre de Germaine Barre, racontant la préparation de Noël à Montoux au début du siècle « les Calades couleur de miel ».

Pour terminer le programme de cette soirée, l'orchestre de chambre du Comtat sous la direction de Philippe Perrin a fait entendre : « Bourrée » de Haendel, suite de Purcell (rondo, menuet, air) et rondo de Marcello.

Région Parisienne

Paris

Concerts de gala du Club Musical des P.T.T. de Paris

La notoriété du Club Musical des P.T.T. de Paris est maintenant bien établie, la qualité des concerts de gala donnés les 22 et 24 janvier dans la superbe salle des Congrès du Ministère devant un public nombreux en est la preuve.

La soirée du vendredi était entièrement consacrée à l'orchestre d'Harmonie fort de ses 70 musiciens sous l'experte direction de Marcel Naulais.

La « Marche Lorraine » de Louis Ganne débutait ce concert, puis ce fut la très belle « Ouverture pour Musique d'Harmonie » de F. Mendelssohn, Marcel Naulais donna une exécution de cette œuvre extrêmement nuancée qui fut très applaudie. Puis vint l'entracte de la « Colombe » de C. Gounod, cette œuvre tirée de l'Opéra La Colombe de la Fontaine charma la salle. La « Mélodie en Fa » de A. Rubinstein mit en valeur le pupitre des saxophones, dans une interprétation sans faille. Pour clore cette première partie classique, la « Danse n° 8 » des Danses Slaves de A. Dvorak nous entraîna dans ces rythmes particuliers à l'Europe centrale si bien traduits par Dvorak.

La seconde partie débutait par une marche de C. Teike « In Treue Fest », puis l'Harmonie reprit cette jolie mélodie « Moulin Rouge » de G. Auric ; dans cette fin de seconde partie divers pupitres furent mis en évidence, à commencer par



les trompettes dans une œuvre moderne de E. Osterling « Brass Brillante », ce fut ensuite le pupitre des trombones dans un blues qui emballa l'assistance « Basin Street Blues » de S. Williams, avant de terminer avec « Sensation » de J. Devogel et le pupitre des saxophones. Mais la soirée ne s'arrêtait pas là, en effet au mois d'octobre dernier l'Harmonie des P.T.T., avait fait un passage à la télévision lors de l'émission de J.-P. Foucault « Sacrée Soirée » elle accompagnait un jeune groupe de rock « Les Avions » et pour finir en beauté les responsables du Club avaient invité ce groupe. La musique tirée de leur dernier album « Fanfare », dans un très bel arrangement pour orchestre d'Harmonie de Jérôme Naulais (fils du directeur), clôtura cette soirée agréablement. (Il est à noter que cette partition a

été reproduite sur disque souple dans la revue « Rock and Folk » et que l'Harmonie des P.T.T. a participé à deux spectacles avec les « Avions » au théâtre du gymnase Marie-Bell à Paris en décembre).

Le dimanche 24 janvier, la salle était comble. En première partie l'Harmonie reprit plusieurs œuvres du vendredi. La seconde partie était consacrée à la grande formation variétés. L'orchestre emballa la salle, chaque année cette formation nous étonne par le choix de son répertoire, l'enthousiasme de ses musiciens et de son directeur Max Ambrosi ; l'orchestre nous entraîna dans des rythmes très divers qui allaient du mambo au répertoire jazz de D. Ellington ; André Clauzel l'animateur de cette formation émailla ce programme de chansons et histoires marseill-



CMF



laisés. Dans cette seconde partie on put aussi entendre le groupe rock, six jeunes musiciens dont la plupart participent à la grande formation ; le talent de son chanteur ravit le public dans l'interprétation des trois chansons dont deux composées par G. Actus, le bassiste de ce groupe et de l'orchestre.

« For me Formidable » de C. Aznavour ponctuée par les battements de mains de l'assistance terminait le programme de la grande formation variétés.

Un grand bravo au Club musical des P.T.T. de Paris et tous ses musiciens.

Essonne

Société Musicale de Boissy-sous-Saint-Yon

Dimanche 29 novembre 1987, c'était à Boissy-sous-Saint-Yon la Sainte-Cécile, fête des musiciens. Les membres de la Société Musicale et leurs collègues et amis d'Arrajon, après la messe en musique en l'église Saint-Thomas, se retrouvèrent tous réunis pour le banquet traditionnel présidé par M. Gabilan, maire-adjoint représentant M. Couderc, maire de Boissy et conseiller régional ; M. Marest, conseiller général du canton de Saint-Cheron ; M. Guesdon, maire d'Arpajon et M. Lecomte, vice-président des Fédérations Musicales d'Ile-de-France.

Après les remerciements du président de la Société Musicale de Boissy, M. Denouai, et avant de remettre les récompenses à quelques musiciens, il mit particulièrement à l'honneur M. Marcel Rochefort en ces termes : « Je voudrais que cette fête soit tout particulièrement dédiée à notre ami Marcel Rochefort : en effet, M. Rochefort, entré à la Société Musicale de Boissy en 1923 à l'âge de 10 ans, a marché derrière la bannière jusqu'en 1987 soit 64 années, avec une coupure de 1939 à 1945 étant prisonnier

de guerre, là où malheureusement la musique était interprétée différemment.

Depuis 1962 il a pris officiellement la direction de la musique jusqu'en 1964 où il est nommé directeur avec M. Cadix, ce qui représente 25 années de direction.

Rentré en 1945, et avec l'aide de M. Cadix, directeur de la Société depuis 1934, il remet sur pied la Société Musicale et est nommé sous-directeur.

Pendant 42 ans, M. Rochefort bénévolement a donné des cours de solfège et d'instruments, quelques-uns de ses élèves sont toujours parmi nous et se souviennent de sa rigidité mais aussi de sa patience qui sont des qualités qu'il faut pour former un bon musicien.

Et n'oublions pas que depuis 1963 il a assuré également le poste de trésorier, avec tous les tracs que peuvent occasionner cette fonction supplémentaire.

Aussi, aujourd'hui, quelque peu fatigué, il se démet de toutes ces responsabilités avec le sentiment du devoir accompli, sans pour cela abandonner la musique car il rentre dans les rangs comme chef de pupitre aux bugles.

Cet exemple de courage, l'abnégation et de dévouement méritait d'être souligné, je souhaite qu'il nous donne à tous à



réfléchir, et puissent les jeunes de Boissy et d'ailleurs s'inspirer de ces vertus ».

Après ce vibrant hommage, ce fût la remise des récompenses dont voici le palmarès :

Mlle Sylvie Fleury, médaille de bronze d'encouragement pour quatre années d'appartenance à la Société.

M. Samuel Bouttier, médaille de bronze d'encouragement pour six années d'appartenance à la Société.

M. Philippe Leduc, médaille de bronze d'encouragement pour six années d'appartenance à la Société.

M. Henri Hanocq, médaille d'argent pour onze années d'appartenance à la Société.

Pour terminer cette cérémonie, M. Marcel Rochefort se vit remettre par M. Gabilan la médaille des vétérans avec palmes, puis par M. Lecomte la médaille d'or des chefs de musique pour vingt-cinq années de direction, ensuite par M. le conseiller général, la médaille du Conseil général et pour terminer, à nouveau par M. Gabilan la médaille de la commune de Boissy-sous-Saint-Yon.

C'est après ce brillant palmarès que les musiciens firent honneur à la table.

Jean Celerier et Alain Denoual.

M. Robert Leduc, médaille de vétéran.

M. Pierre Leduc, médaille de vétéran.

M. Georges Chaumette, médaille de vétéran.



Hauts-de-Seine

Concert d'Automne à Stuttgart du Symphonic Accordéon-Club de Rueil-Malmaison

C'est sous un beau ciel bleu au départ, que s'est déroulé, pour la deuxième fois cette année, un voyage du Symphonic Accordéon-Club de Rueil-Malmaison pour la R.F.A.

Ce matin du 6 novembre 1987, c'est vers Stuttgart-Wangen que l'orchestre au grand complet a pris la direction de l'est de la France en vue d'une rencontre musicale avec le Handharmonikaclub de Stuttgart. Joutes musicales plutôt au pluriel, car plusieurs orchestres différents nous attendaient, tant l'orchestre d'accordéons de Wangen est diversifié, comportant plusieurs sections d'instrumentistes, dont l'ensemble principal que nous avons eu l'occasion d'apprécier lors de leur passage à Rueil en octobre 1986.

Ce club a fêté son jubilé en 1984. Créé en 1934, à l'instigation de M. Paul Stieglitz, du restaurant « La Grappe » de Wangen, faubourg de Stuttgart, le premier concert public se déroula en janvier 1935, et c'est sous l'impulsion et la direction énergique de M. Heinrich Ruckart, que l'orchestre se développa jusqu'en 1939. Après la guerre, M. Joseph Bauer, le président du club, reconstitua l'orchestre et sur une photo prise lors du concert des vendanges de 1948, nous eûmes le plaisir de reconnaître les hôtes charmants qui nous ont reçu, à notre arrivée dans le local du club, notamment M. Hans-Peter Schmid qui, en compagnie de son énergique épouse, se dépense sans compter pour l'avenir du club.

1958 vit l'introduction de l'accordéon électronique au sein de l'orchestre, dont M. Gerhard Schmid est toujours maître titulaire. Son jeu est particulièrement brillant sur cet instrument, nous l'avons apprécié.

Depuis 1971 et jusqu'à une époque très récente, c'est M. Hans-Peter Schmid qui a assuré la direction de l'orchestre. Mais revenons à notre voyage et à la réception qui nous attendait à l'arrivée.

Celle-ci, empreinte d'une chaude amitié, auprès d'un buffet compagnard bien garni, eut tôt fait de dissiper la morosité apportée par la venue du brouillard en fin de journée. Ambiance musicale composée par deux accordéonistes du club allemand, experts en la matière, qui nous proposèrent : « En file indienne », grand succès de Will Glahe, « Rosamunde » (la fameuse Beer Barrel Polka de Vojvoda), « Bourrasque » de Pegurt, mais aussi de grands succès américains, tels : « My fair Lady », sans oublier « Sang Viennois » qui fit tourbillonner les couples franco-allemands formés spontanément.

Dès le lendemain matin, nos hôtes nous invitèrent à visiter le Musée de l'Automobile chez Mercedes-Benz. Après en déjeuner en commun au restaurant de la tour de télévision, visite des zones piétonnes de la ville de retour à Wangen pour le concert en commun prévu à 19 h 30.

Celui-ci eût lieu dans le Kath Gemein-desaal et nous permis de faire connaissance avec les différents pupitres.

En premier lieu, l'orchestre des adultes (Senioren-Orchester) nous offrit un morceau de musique populaire, avec « Hoch-Harmonika » de Walter Wild et un pot pourrit d'airs de Nico Dostal, arrangé par Jacques Huber.

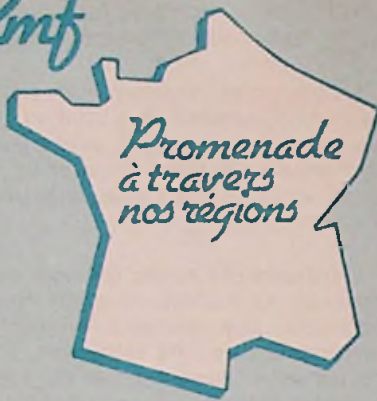
L'orchestre des jeunes, composé de 11 éléments, lui succéda dans une œuvre nettement plus austère : « Ouverture concertante » de Fritz Tschannen. Tous ces orchestres opèrent sur un accordéon à touche Hohner, la grande marque de Trossingen, aux basses très accentuées, très fortement marquées.

C'est une formation très originale qui servit d'intermède avec flûte, violon, tambourin et bien sûr accordéon, avec « Paulsfuge » de Sigvalt Pveit, et trois danses de Paul Teuerl. Musique médiévale, s'il en est, avec ce « Spiel gruppe kammernusik » musique assez savante, née dans les couches plus élevées de la société, et dont l'usage s'est socialement élargi par la suite. Reprise du concert d'accordéons, avec une version assez appuyée de la « Pie Voleuse » de Rossini, « Concert Florentin » de Gerhard Mohr, « El Fumadero » de Celino Bratti, assez enlevé, en final une excellente « Zigeunertanz » (Danse des Tziganes) de Zander.

Il revenait au Symphonic Accordéon-Club de relever le défi de nos cousins germains, ce qui fût fait en seconde partie, avec une « Entrée des Gladiateurs » de Julius Fucik, où la « Furia Francese » s'exerça pour notre plus grande joie. « La Valse de Faust », du Clodoaldien Charles Gounod, vint apporter une note romantique à la prestation musclée du Symphonic Accordéon-Club, précédant la composition très originale et saccadée de M. Pépin « Good by Sally ». Autre œuvre de prestige inscrite au répertoire français de la soirée : « Cavalerie légère » de Frantz Von Suppé, charma l'assistance par son impeccable exécution.

Mais le clou de la soirée, indéniablement, n'était pas primitivement inscrit au programme, et pourtant il aurait été dommage de se priver d'une aussi belle œuvre, qui permit aux talentueux solistes de l'orchestre, Christian Stunault et Christine Cébil, de faire la preuve de leur très grand talent. L'ouverture d'« Orphée aux enfers » de Jacques Offenbach, fût un moment de grande émotion musicale, notamment le « lento d'introduction » où la troisième ligne d'accordéons joue la mélodie, la première assurait le contrechant. A remarquer également un allegro très enlevé et un allegro vivace de grande facture, soutenu par l'excellente bassiste Christine Bouhier.

CMF



Des applaudissements bien mérités, proches de l'ovation, crépitaient, mais le temps était compté et il fallait attaquer un autre morceau de bravoure inscrit au programme « La danse du sabre » du compositeur soviétique Aram Khatchaturian (extrait du ballet « Gayaneh »). Autre triomphe bien mérité avant le final de la soirée, la très musicale composition de M. André Pépin, aux accents slaves « Suite Tzigane », qui d'ailleurs fit l'objet d'un bis, d'une exécution plus décontractée.

Yves Morlier, critique discophile et membre du Conseil d'administration de l'Association Française « Musique récréative ».

P.S. — Après le départ du public, les membres des deux sociétés d'accordéons se sont retrouvés autour de tables pour se restaurer, boire et danser au son de l'accordéon, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Concert du jumelage et de l'amitié franco-allemand

Une grande première pour les membres du Symphonie Accordéon-Club de Rueil-Malmaison, invités par les musiciens de l'Akkordeon Verein Lyra de Bad-Soden-Neuenhain am Taunus en R.F.A. et dont les deux villes sont jumelées.

C'est ainsi qu'en ce samedi de Pentecôte, tous les membres du Club, musiciens et supporters, prenaient l'autoroute A 4 en direction de l'Allemagne. Arrivés en soirée à Bad-Soden, nous étions accueillis avec sympathie par nos homologues du Club Lyra, président M. Klaus Plosser, secrétaire Mlle Ulrike Bender.

Ce premier contact nous permit d'apprécier la gentillesse de nos hôtes. La pluie étant à ce rendez-vous, je puis dire qu'elle présageait un mariage heureux.

Après la mise en place de nos jeunes musiciens dans les familles et transfert à l'hôtel pour les accompagnateurs, tous les accordéonistes se sont retrouvés pour un dîner en commun au Ratskeller, restaurant de l'Hôtel de Ville de Neuenhain.

Ce dîner était présidé par le maire de Bad-Soden, M. Berthold R. Gall, avec à ses côtés M. Diter Schmitz, chargé du jumelage et des affaires culturelles, le président Klaus Plosser et Mlle Ulrike Bender, secrétaire du Club.

Après quelques mots de bienvenue prononcés par les deux présidents, ce fut la remise de cadeaux à notre directeur, M. André Pépin et à moi-même. A la fin du concert M. Pépin remettait au directeur de l'orchestre allemand M. Hans Georg Bauman, une coupe de la ville de Rueil et moi-même offrais une gravure sur verre au président de la Lyra.

Ce concert se déroula au Kurcafé de Bad-Soden, une salle de réception de l'établissement thermal, devant un public nombreux, qui a applaudi avec beaucoup d'enthousiasme les jeunes Français et leur directeur.

L'après-midi fut consacré à la visite de quartiers typiques de Frankfort, ville proche de Bad-Soden.

En soirée, les membres des deux sociétés se sont réunis au Sackskeller, une taverne typique où l'ambiance était forte, dans la chaleureuse amitié née de cette première rencontre.

Les présidents, réjouis par cette ferveur entre les jeunes des deux orchestres, trinquèrent au succès de la rencontre, ainsi qu'à ses prolongements à Rueil en 1988. Des possibilités ont été émises dans la perspective d'un concert triangulaire à Kitzbühl.

Voilà des projets heureux pour notre club qui est très apprécié en Allemagne, puisqu'il doit se rendre à Stuttgart début novembre pour un concert avec l'orchestre qu'il a reçu à Rueil l'année dernière.

Mais revenons à notre séjour relaté dans un article publié dans le « Bad-Sodener Zeitung », journal de la région et que Mmes Pépin et Belloni ont traduit à votre intention :

Charme Français à la matinée de l'accordéon.

Les musiciens se comprennent d'emblée au-delà des frontières, particulièrement s'ils jouent le même instrument, comme le Symphonie Accordéon-Club de Rueil-Malmaison, ville jumelée avec Bad-Soden et la Société d'accordéon de Neuenhain. Seule la manipulation diffère, comme on a pu le voir lors du concert commun du dimanche matin de Pentecôte au Kurcafé de Quellenpark. Les Allemands préfèrent l'accordéon à touches piano, tandis que les Français maîtrisent parfaitement l'accordéon à boutons, usuel chez eux.

Il y a aussi un point commun dans le choix des morceaux choisis, pour la plupart du folklore de bon niveau et musique d'opérette. D'autre part, les deux chefs d'orchestre : André Pépin pour les visi-

teurs et H.-G. Baumann pour Neuenhain, ont enrichi le répertoire par leur apport personnel intéressant.

Avec retard, le car français arrivait samedi soir, l'après un long et fatigant voyage à travers un paysage pluvieux, dans notre ville au Burgerhaus.

Au cours du repas pris en commun dans la salle du Neuenhainer Stube, très vite des liens d'amitié se sont tissés. Là aussi, comme le lendemain matin au Trinkhalle, des cadeaux étaient échangés. Klaus Plosser, le président de la Lyra et son collègue français, mettaient l'accent sur la signification de cette première rencontre qui devrait se poursuivre à l'avenir.

Après le déjeuner, ce fut la visite de la ville de Frankfort, ainsi que du quartier de Sachsenhausen qui se terminait à Ebbelwet.

Mais revenons au concert qui fut commencé par les hôtes avec leur bravoure habituelle. Après « Banditenstreiche » (farce de bandit) de F. Von Suppe, venait la suite de Curt Mahrs « Drei Temperamente » (trois tempéraments) dont une partie « Auf der Seine in Paris » (sur la Seine à Paris) référence amicale aux invités, fut très applaudie par eux.

Les Neuenhainer attendaient avec sympathie, le public était clairsemé, mais au cours du concert la salle s'est remplie et les dix acteurs de l'Accordéon-Club de Rueil-Malmaison faisaient leur entrée. Après une certaine nervosité et un faux pas, ceux-ci montrèrent une grande virtuosité dans l'exécution « d'Orphée aux enfers » de J. Offenbach et une grande dextérité nécessaire pour « La Danse du Sabre » de Khatchaturian.

Ici comme dans le reste du répertoire, les jeunes musiciens et musiciennes prédominaient beaucoup sur la qualité de leur musique et l'extraordinaire technique associée au charme français.

Avec « Good bye Sally », composition rythmée et joyeuse, le dirigeant André Pépin s'est très bien défendu.

Le point culminant du programme fut sa spectaculaire et entraînante interprétation de « Suite Tzigane » qui, selon le souhait de l'auditoire enthousiaste, devait être à nouveau exécuté.

Après cet article élogieux, j'ajouterai que ce voyage a été une réussite et le groupe, à l'unanimité, a exprimé sa satisfaction totale.

Comment en serait-il autrement ?, nous qui avons ressenti ce chaleureux accueil de nos partenaires accordéonistes et leur volonté de rendre notre séjour des plus agréables.

Un grand merci à tous les membres de l'Akkordeon Verein de Bad-Soden Neuenhain, que nous recevrons à Rueil en 88.

Le président, André Loustalet.

Programmfolge

Senioren-Orchester

« Hoch-Harmonika », Walter Wild ;
« Nico Dostal-Potpourrie », Arr. Jacques Huber.

Jugend-Orchester

« Ouverture concertante », Fritz Tschanne.

Spielgruppe Kammermusik

« Paulsfuge », Sigvalt Pveit ;
« 3 Tänze », Paul Teuerl.

Konzert-Abteilung

« Die diebische Elster », Gioacchino Rossini.

1. Orchester

« Florentinisches Konzert », Gerhard Mohr ; « El Fumadero », Celino Bratti.

Ehrungen — Pause — Symphonic
Accordéon-Club de Rueil-Malmaison

Musikalische Leitung », André Pépin.

« Einzug der Gladiatoren », Julius Fucik ;

« Faust-Walzer », Charles Gounod ;

« Good by Sally », André Pépin ;

« Leichte Kavallerie », Franz von Suppé ;

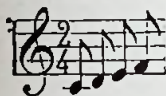
« Suite Zygame », André Pépin ; « Säbel-

tanz », Aram Khachaturian.

Wir freuen uns auf ihren besuch und

wünschen allen eine gute unterhaltung.

Programmänderung vorbehalten.



Val-d'Oise

Concerts Mozart dans le Val-d'Oise (suite)

Devant le très grand succès remporté, au cours de la saison 86-87, par les quatre concerts consacrés à Mozart et, plus particulièrement, à son « Requiem » en ré mineur ; concerts donnés, rappelons-le, à Enghien-les-Bains, Saint-Brice, Gonesse et Beaumont-sur-Oise ; plusieurs communes de notre département émirent à leur tour le désir de voir se dérouler en leurs murs ce Festival Mozart. C'est ainsi que musiciens, choristes et solistes reprisent avec ardeur leurs répétitions dès la rentrée de septembre ain! de satisfaire, courant novembre, les pressantes demandes dont ils étaient l'objet.

Les trois concerts eurent lieu les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 novembre, respectivement à Eaubonne (église Notre-Dame), Garges-les-Gonesse (salle de l'Hôtel de Ville) et Deuil-la-Barre (église Notre-Dame), en présence, à chacune de ces prestations, d'un public très nombreux et fort enthousiaste.

La première partie nous permet d'apprécier l'excellente interprétation que nous

offrirent Bruno Belthoise, pianiste, et l'Orchestre Symphonique de la Fédération Musicale du Val-d'Oise, sous la direction de François Detton, du « Concerto n° 12 en la majeur », KV 414 (allegro, andante, allegretto).

Les treize mouvements du « Requiem » en ré mineur KV 626 pour solistes, chœurs et orchestre suffirent, bien sûr, à occuper toute la seconde partie.

Les quatre solistes étaient : Fabienne Drevaux, soprano, Sophie Fournier, alto, Pascal Mesle, ténor et Jacques Schwartz, basse. Les 60 musiciens composant l'Orchestre Symphonique de la Fédération Musicale du Val-d'Oise appartenaient aux formations suivantes : Cercle Symphonique de Deuil-la-Barre, Symphonie Municipale d'Enghien-les-Bains (dirigées toutes deux par François Detton) ; Orchestre de Musique de Chambre de Montmorency (direction : Jean Ferrez) ; Harmonie Municipale de Beaumont-sur-Oise (direction : André Pyck).

Les 300 choristes appartenaient à la Chorale Mixte de Saint-Gratien, à la Caecilia de Gonesse (deux formations dirigées par Claude Francour) ; aux chorales « Au Rythme Clair » d'Ermont (Wilfrid Imhoff) ; « Au cœur de l'Opérette » de Cligny (Marcelle Lebihan) ; « Lyre amicale » d'Eaubonne (Jean-Claude Chambard) ; « Lamidomi » de Beaumont-sur-Oise (Dominique Pyck) ; « Saint-François » de Montmorency (Jean Ferrez) et conservatoire de Garges-les-Gonesse (Maud Gerdel).

Félicitons bien vivement tous ces participants, ainsi que François Detton qui les dirigea avec, à la fois, beaucoup de précision et de brio. Nos félicitations iront aussi à tous ceux qui permirent, grâce à leur diligence, l'organisation des ces concerts. Nous citerons tout d'abord les membres du Conseil d'administration de la Fédération Musicale du Val-d'Oise qui sont aussi, pour la plupart, les représentants de Sociétés musicales locales, responsables de l'organisation sur le terrain. Une mention très spéciale sera décernée, à l'unanimité, au très dévoué et très dynamique président de la F.M.V.O., M. Georges Duhamel. Nous ne pourrions davantage oublier l'active participation apportée, au niveau de la réalisation de tels manifestations, par le Ministère de la Culture (Direction régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France) ; le Conseil général du Val-d'Oise et l'A.D.I.A.M. 95, sous la direction de Mlle Véronique Flaegollet.

Bravo, et merci, donc, à tous et « à bientôt », car la Fédération Musicale du Val-d'Oise, fidèle à sa tradition, élabore déjà de nouveaux projets pour les mois à venir !

Rhône-Alpes

Isère

Savoie

Claudius Moussier nous a quitté.

Générosité, sincérité, grandeur d'âme : tel fut Claudius Moussier, maire honoraire de Septème et grand bienfaiteur de la musique populaire. On a dit qu'il était une grande figure régionale et c'est bien vrai. Tous ceux qui l'ont connu le pensent et la dimension de l'homme a toujours été à la mesure de ses réalisations. Ses obsèques furent célébrées le 31 décembre à Septème devant une foule de personnalités, d'amis musiciens dont il est impossible d'évaluer le nombre tant il était impressionnant.

Claudius Moussier a fait beaucoup pour la musique comme pour sa commune dont il fut maire pendant 40 ans. La Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises lui avait donné une place d'honneur car c'est lui qui avait mis au point le caractère intercommunal de l'enseignement musical. Sa voix autorisée se faisait entendre bien au-delà des limites cantonales. Il savait ce qu'était le poids de l'amitié et de la confiance.

Musicien amateur il avait joué dans toutes les sociétés musicales des environs de Vienne. Il était très attaché au caractère rural associatif des petites communes. A cette époque les répétitions étaient « sacrées » et pour rien au monde il ne fallait en manquer une. La musique faisait partie intégrante de l'éducation familiale et il n'était pas question d'y faillir...

Après la guerre M. Moussier s'est dépensé sans compter pour donner aux enfants des écoles primaires un enseignement musical sérieux. Cette priorité l'a amené à créer — il y a plus de 30 ans — des cours municipaux de musique. Les frontières de son idéal ne s'arrêtaient pas là puisqu'il voulait une structure intercommunale. C'est ainsi que l'on peut sans hésiter associer la musique à son action d'élu quand on saura qu'il fut le premier fondateur en France d'un syndicat à vocation multiple.

C'est ainsi que tout naturellement il participa à établir les fondements de l'actuel syndicat intercommunal de musique de la région de Vienne qui est présidé par Roger Porcheron et dirigé par Jean Deroubaix.

De son vivant il a reçu tous les honneurs, toutes les distinctions possibles. Les plus hautes personnalités politiques l'ont reçu et il en a reçu également beaucoup à sa table d'hôte. Sa carte de visite était connue de tous. Malgré ces honneurs rien ne lui faisait plus plaisir qu'un

CMF



petit coin de banc à l'occasion d'un Festival de Groupement. Il n'en manquait aucun.

On a dit de lui qu'il était un bon vivant. C'est vrai qu'il aimait la vie, le contact de ses amis et s'il dépensait c'était pour les autres, jamais pour lui. Il affectionnait notre Fédération. Il estimait beaucoup M. Malfait et Louis Levrangi.

Quant à Jean Deroubaix qu'il considérait un peu comme son fils, celui-ci le lui rendait bien.

Quelques jours avant sa mort M. Moussier avait tenu à se déplacer à Lyon pour acheter un drapeau pour les Jeunes Élèves du Syndicat de Musique. Il n'aura pas eu le temps de leur remettre officiellement et la première sortie du drapeau a été pour ses propres funérailles...

Le cercueil était porté par six présidents de sociétés en tenue.

Une harmonie de circonstance dirigée par Jean Deroubaix était formée de musiciens des Côtes d'Arey, Reventin, Saint-Jean-de-Bourneville, tambours et clairons.

Écho de la Sévenne, Jardin et du S.I.M. Région de Vienne.

Assistaient aux obsèques beaucoup de personnalités dont Louis Mermaz, député maire de Vienne et Mme Moyne-Bressant, député, Jacques Remiller, conseiller général représentant M. Carignon, président et ministre, Bourget, le colonel Gonalon, président du Comité d'entraide de la Légion d'honneur, Geuffier, vice-président national Léo-Lagrange, de nombreux présidents et directeurs des associations et pratiquement tous les maires des cantons.

La F.S.M.D. était présente avec son président Louis Levrangi, vice-président Jean Deroubaix, présidente d'honneur du Groupement de Vienne Louise Nicquet, Maurice Vernaison, responsable administratif.

Le musicien dauphinois présente à Mme Moussier et à sa famille l'expression de ses sincères condoléances.

20 bougies pour le club d'accordéon.

C'est le 16 novembre 1967 que Michel Martinet, accordéoniste très connu dans les deux Savoies, fondait le club d'accordéon de notre ville. Les années ont passé, le club s'est étoffé, certains anciens réussissent une brillante carrière musicale, les parents des musiciens sont toujours de fidèles supporters et actifs membres de l'association.

La grande famille des accordéonistes albertvillois était donc au complet pour fêter le 20^e anniversaire. A cette occasion, Mme Bohm, fondatrice de l'Akkordéonorchester de Winnenden, M. Mittelberg, le président et leurs conjoints, étaient venus rendre visite à leurs homologues albertvillois.

Ce fut une soirée très simple mais aussi chaleureuse et émouvante. Vingt ans ! N'est-ce pas l'âge de la jeunesse, mais aussi de la maturité ! Et en 20 ans, que de souvenirs amassés.

Le docteur Dujol, maire d'Albertville, M. Bailly, conseiller général, M. le curé de Conflans, M. Ballaz, vice-président de la Fédération Musicale de Savoie et M. Jean-Pierre Dubourgeat, conseiller municipal et ancien du club, participaient à la fête.

C'était l'occasion, pour le président Serge Maniglier, de retracer le cheminement de la dynamique association qui représente Albertville fort loin quelquefois. Il soulignait les compétences et la ténacité du directeur, ainsi que le travail assidu des musiciens, la fidélité des familles et l'aide de la municipalité.

Le maire et le président des accordéonistes de Winnenden, à leur tour félicitaient tout le club.

Venait ensuite l'heure des récompenses et des cadeaux. En effet, plusieurs membres de l'association et des musiciens sont au club depuis de nombreuses années. Une médaille du club fut remise à M. et Mme Mesère, présidents d'honneur, à Émile Chêne, décorateur-poète pour 18 ans de club, et à Jean Blampey pour 15 ans. Chez les musiciens : pour 16 ans d'assiduité pour Jean-Philippe, 12 ans pour Barbara, 8 ans pour Isabelle et Véronique, 6 ans pour Maurice et Sylvie. Ils sont un exemple pour les plus jeunes. Puis les dirigeants et invités recevaient une médaille de la ville des mains du docteur Dujol, tandis que la secrétaire Mme Martinet eut l'agréable surprise de recevoir un diplôme pour ses activités depuis la naissance du club. Enfin, M. Vanneveau, fervent défenseur de l'accordéon, remettait à son ami Michel Martinet, une magnifique médaille au nom des musiciens savoyards.

Cette soirée était aussi l'heureuse occasion de la remise des diplômes que les musiciens ont mérités, aux examens de solfège et d'instrument de la Confédération Musicale de France. Trente deux pre-

mières mentions récompensent leur travail sérieux.

La réunion avait commencé en musique par un très beau concert où, solistes, petits groupes, et club au complet, ont fait apprécier une partie des multiples possibilités de leurs instruments favoris, accordéons et aussi orgue électrique. Elle se terminait par la dégustation de deux magnifiques gâteaux. Leurs vingt bougies soufflées, c'est dans la joie, qu'invités, musiciens et leurs familles se partageaient ces pâtisseries.

Le président : Maurice Adam.

CHAMBERY

Une bonne année 1987 pour l'Harmonie de Chambéry

L'Assemblée générale de l'Harmonie de Chambéry pour l'année 1987, s'est tenue le mercredi 6 janvier 1988 en présence de plusieurs personnalités départementales et municipales, des représentants des sociétés musicales chambériennes et bien sûr des musiciens et de leurs conjoints, puisque cette Assemblée générale était suivie du tirage des rois.

Après un bref tour d'horizon par le président François Baud, les rapports moraux, techniques et financiers ont été présentés respectivement par Michel Col, vice-président secrétaire, Serge Herlin, directeur, et Marcel Rault, vice-président trésorier. Ces trois rapports ont été adoptés à l'unanimité ce qui témoigne de la bonne santé et de la bonne gestion de l'Harmonie de Chambéry qui fêtera en cette année 1988, ses 115 ans.

L'année 1987 aura été pour l'Harmonie une année laborieuse et une année d'austérité.

Une année laborieuse puisque ses activités se sont traduites par 24 participations à la vie culturelle locale.

Une année d'austérité puisque dans l'obligation de renouveler son matériel de percussions, toute dépense ne relevant pas de la stricte nécessité a dû être écartée.

Mais cette année 1987 s'est surtout très bien terminée par le magnifique concert de Noël le dimanche 20 décembre à la Cathédrale métropolitaine de Chambéry, en collaboration avec l'Ensemble instrumental, dirigé par Serge Herlin et la Maîtrise métropolitaine sous la direction du père Duvillaret. Une assistance exceptionnellement nombreuse, avec bon nombre d'auditeurs debout dans les allées latérales, manifesta toute sa satisfaction par des applaudissements fournis et soutenus, et ce succès fut la meilleure conclusion d'une année musicale 1987 bien remplie.



HENRI
SELMER
PARIS

Henri Selmer et Cie
MANUFACTURE D'INSTRUMENT DE MUSIQUE
Documentation sur demande : Henri Selmer et Cie
18, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS
Téléphone : 357.09.74

(Vente chez nos dépositaires)

Editions Robert Martin



musique
instruments
accessoires
équipement

enseignement
harmonie
fanfare
batterie-fanfare

*Notre cassette PRESTIGE DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE N° 1 est disponible :
90 minutes de musique, par les meilleurs orchestres professionnels,
avec une face « classique » et une face « variétés ». Prix : 70 F.*



MARTIN-MUSIQUE-MACON

Et n'oubliez pas que :
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
les instruments de toutes marques se trouvent aux :

EDITIONS ROBERT MARTIN

106, Grande-Rue de la Coupée
71850 Charnay-lès-Mâcon
Téléphone 85 34 46 81